



Yverdon-les-Bains

2022 Rapport de gestion

de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains
au Conseil communal

PR23.08PR | vol.1



2022

Rapport de gestion

PR23.08PR | vol.1

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2022

Monsieur le Président,

Mesdames les conseillères, Messieurs les
conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi du
28 février 1956 sur les communes et à l'article
109 du règlement du Conseil communal, nous
avons l'honneur de vous soumettre notre rapport
de gestion pour l'année 2022.

Sommaire

1	Conseil communal	6
2	Municipalité	30
3	Secrétariat général	55
4	Service des finances	73
5	Service des sports et de l'activité physique	85
6	Service des ressources humaines	105
7	Service de la culture et durabilité	115
8	Service des énergies	147
9	Service jeunesse et cohésion sociale	165
10	Service de la sécurité publique	195
11	Service de défense incendie et secours	213
12	Service des travaux et environnement	221
13	Service de la mobilité	245
14	Service de l'urbanisme	251
15	Service des bâtiments	267
	Conclusion	285

1 Conseil communal

Législature

2021-2026

Du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022

Mme Judith NOTTER

Présidente jusqu'au 30 juin 2022

M. Roland VILLARD

Président au 1^{er} juillet 2022

Mme Gaëlle VON BERGEN

Secrétaire jusqu'au 30 avril 2022

Mme Valérie BORGOGNON

Responsable de Bureau et
Secrétaire principale au 1^{er} juillet 2022

Mme Laure FAVRE

Secrétaire adjointe

Mme Tiffany REISER

Secrétaire adjointe du 1^{er} octobre 2022
au 10 novembre 2022

Mme Véronique FIVAZ SCHLUP

Huissière

M. Jean-Claude MONNEY

Huissier

Composition du Bureau

Au 01.01.2022 (Lég. 2021-2026)

Mme Judith NOTTER (V&S)

Présidente

M. Roland VILLARD (UDC)

1^{er} vice-président

Mme Aurélie-Maude HOFER (PS)

2^e vice-présidente

Mme Malory FAGONE (V&S)

Scrutatrice

Mme Stefania BEUTLER GABERELL (PVL)

Scrutatrice

Mme Claire-Lise MAJOLA (PLR)

Scrutatrice suppléante

M. Ervin SHEU (PS)

Scrutateur suppléant

Au 01.07.2022 (Lég. 2021-2026)

M. Roland VILLARD (UDC)

Président

Mme Aurélie-Maude HOFER (PS)

1^{er} vice-présidente

Mme Anita ROKITOWSKA (V&S)

2^e vice-présidente

M. Ervin SHEU (PS)

Scrutateur

M. Philippe GRUET (PLR)

Scrutateur

Mme Stefania BEUTLER GABERELL (PVL)

Scrutatrice suppléante

Mme Maria GALLARDO (V&S)

Scrutatrice suppléante

Composition du Conseil communal

Répartition des sièges	Dès 01.01.2022	Dès 01.07.2022
Parti Libéral-Radical (PLR)	26	25
Parti Socialiste (PS)	26	26
Union Démocratique du Centre (UDC)	11	11
Vert-e-s et solidaires (V&S)	27	27
Vert'libéraux	10	11
Indépendants	0	0
Vert'libéraux	--	10
	100	100

Membres du Conseil communal**Parti Libéral-Radical (PLR)**

ALFONZO Giuseppe	GILLIÉRON Anne-Louise	MAJOLA Claire-Lise
ARMADA François	GILLIÉRON Johann	NICODET Marc
BERNHARD Maximilien	GONIN Denis	NOBS Sébastien
BILLAUD Lionel	GRANDJEAN David	PAHUD Anne-Laure
CAPT Gloria	GRUET Philippe	PAVID Philippe
CARRARD Apolline	INDULSI Nunzio	ROQUIER Laurent
CHAPUIS Jean-David	JAQUIER Claude-Anne	SIMON-VERMOT Olivier
DI FIORE Rosario	JAQUIER Olivier	VUITHIER Laurent
GABELLA Laurent	LEVAILLANT Jacques	

03.02.2022 : SAVOLDELLI Valerio remplace GABELLA Laurent

02.06.2022 : CUANILLON Jean-Marc (parti Vert'libéraux) remplace GILLIÉRON Johann

16.06.2022 : LOPES RODRIGUES Lucia remplace INDULSI Nunzio

03.11.2022 : COCHAND Daniel (Indépendant) remplace ARMADA François

08.12.2022 : LOPERETTI Christophe (parti UDC) remplace PAHUD Anne-Laure

Vert'libéraux

BEUTLER GABERELL Stefania	GILLARDIN GRAF Anne	RAMIREZ Juan
DALL'AGLIO Gildo	MEYSTRE Pierre-Henri	WIND Bart
DE RAEMY Basile	MICHOUD Pierre-André	
GABERELL Thierry	PLAGELLAT Cécile	

Les Verts·e·s et solidaires (V&S)

CHEVALLEY Ella-Mona	JEANNERET Lucie	ROKITOWSKA Anita
EHRBAR Josie	LOOS Martin	ROMANENS Léa
EHRBAR Maude	LOVEY Max	ROULET Anne
EHRWEIN Céline	MARENDAZ Mathilde	RYZ Nadia
FAGONE Malory	MAYOR Sophie	RYZ Rachel
GAILLARD Loann	NOTTER Judith	SEGHROUCHNI Younes
GALLARDO Maria	OUTEMZABET Layla	SPICHIGER Fanny
GENTON Margaux	PEREIRA Joshua	VALCESCHINI Patricia
GENTON Paul-Camille	PILLOUD Vadim	VENIZELOS Vassilis

03.02.2022 : BERGIUS Susanne remplace GENTON Margaux
03.03.2022 : JOTTERAND Alain remplace LOVEY Max
05.05.2022 : DARIDON Maëlle remplace VENIZELOS Vassilis
05.05.2022 : KÜÇÜK Onurhan remplace ROULET Anne
08.09.2022 : MING Julien remplace ROMANENS Léa
06.10.2022 : MEIERHANS Dorian remplace SEGHROUCHNI Younes
06.10.2022 : JAQUET Pierre-Alain remplace NOTTER Judith
03.11.2022 : ORTEGA Mathias remplace SPICHIGER Fanny

Union Démocratique du Centre (UDC)

BURDET Christophe	GAFNER Pascal	ROGANTE Alfredo
CUETO Fabio	GUTIERREZ Nathalie	VILLARD Raluca
DELAY Kevin	RAMCHURN Ruben	VILLARD Roland
DURUSSEL Nicolas	RANDIN Bahija	

02.06.2022 : LEIBACHER Anne-Carole remplace ROGANTE Alfredo
03.11.2022 : DUBEY Michel remplace CUETO Fabio

Parti socialiste (PS)

BALET Stéphane	GENTON Gaspard	RICHARD-DETREY Claire-Lise
BANDERET Mireille	HOFER Aurélie-Maude	RYCHNER David
BURDET Daniel	KAROUI Ramzi	SCHOLDER Mireille
CAND Jean-François	MAIBACH Olivier	SHEU Ervin
DIBRANI Mergim	MILLIOUD Marceline	SHEU Lorena
DRUEY Joëlle	MÜLLER Philipp	VUAGNIAUX Thièry
FISCHER Pascale	PARDO Marisa	WICKI Julien
FISCHER Xavier	REYMOND Anthony	WIDMER Garance
GASPARINI-KONAN Sally	RIBEAUD EDDAHBI Natacha	

05.05.2022 : WAEGER Muriel remplace WIDMER Garance
02.06.2022 : GULPINAR Ozman remplace KAROUI Ramzi
08.09.2022 : RUSSELL Safia remplace PARDO Marisa
08.09.2022 : SCHALBETTER Luca remplace RICHARD-DETREY Claire-Lise
30.11.2022 : FLEURY Michel remplace SCHOLDER Mireille
31.12.2022 : GUENAT Guillaume remplace GASPARINI-KONAN
31.12.2022 : WAEGER Joël remplace WAEGER Muriel

Indépendant

COCHAND Daniel

Commissions de surveillance et thématiques

→ Commission de gestion

Présidence : HOFER Aurélie-Maude jusqu'au 1^{er} juillet 2022, puis JAQUIER Claude-Anne

Membres :

CARRARD Apolline (PLR)
 JAQUIER Claude-Anne (PLR)
 PLAGELLAT Cécile (PVL)
 EHRWEIN Céline (V&S)
 MARENDAZ Mathilde (V&S)
 GUTIERREZ Nathalie (UDC)
 HOFER Aurélie-Maude (PS)
 SHEU Lorena (PS)

Membres suppléants :

MAJOLA Claire-Lise (PLR)
 MEYSTRE Pierre-Henri (PVL)
 EHRBAR Maude (V&S)
 BALET Stéphane (PS)
 VILLARD Roland (UDC)

01.07.2022 : JAQUIER Claude-Anne remplace HOFER Aurélie-Maude à la Présidence

16.06.2022 : RAMCHURN Ruben remplace GUTIERREZ Nathalie

16.06.2022 : DELAY Kevin remplace VILLARD Roland

16.06.2022 : EHRBAR Maude remplace MARENDAZ Mathilde

16.06.2022 : MARENDAZ Mathilde remplace EHRBAR Maude

→ Commission des finances

Présidence : JAQUIER Olivier

Membres :

JAQUIER Olivier (PLR)
 ROQUIER Laurent (PLR)
 RAMIREZ Juan-Antonio (PVL)
 MAYOR Sophie (V&S)
 SEGHROUCHNI Younes (V&S)
 VILLARD Raluca (UDC)
 KAROUI Ramzi (PS)
 PARDO Marisa (PS)

Membres suppléants :

NOBS Sébastien (PLR)
 DALL'AGLIO Gildo (PVL)
 GENTON Paul-Camille (V&S)
 GAFNER Pascal (UDC)
 SHEU Ervin (PS)

03.03.2022 : GENTON Gaspard remplace SHEU Ervin

03.03.2022 : SHEU Ervin remplace KAROUI Ramzi

16.06.2022 : GENTON Paul-Camille remplace SEGHROUCHNI Younes

16.06.2022 : OUTEMZABET Layla remplace GENTON Paul-Camille

08.09.2022 : SCHALBETTER Luca remplace PARDO Marisa

06.10.2022 : RYCHNER David remplace GENTON Gaspard

→ Commission des affaires immobilières

Présidence : Présidence non définie (droite) 2^e semestre

Membres :

NICODET Marc (PLR)
PAHUD Anne-Laure (PLR)
GILLARDIN GRAF Anne (PVL)
RYTZ Nadia (V&S)
LOVEY Max (V&S)
GAFNER Pascal (UDC)
GENTON Gaspard (PS)
FISCHER Xavier (PS)

Membres suppléants :

SIMON-VERMOT Olivier (PLR)
MICHOUDE Pierre-André (PVL)
VENIZELOS Vassilis (V&S)
ROGANTE Alfredo (UDC)
BURDET Daniel (PS)

03.03.2022 : JEANNERET Lucie remplace LOVEY Max

02.06.2022 : DELAY Kevin remplace ROGANTE Alfredo

02.06.2022 : EHRBACH Josie remplace VENIZELOS Vassilis

→ Commission de recours

Présidence : GILLIÉRON Anne-Louise

Membres :

GILLIÉRON Anne-Louise (PLR)
GONIN Denis (PLR)
BEUTLER GABERELL Stefania (PVL)
VALCESCHINI Patricia (V&S)
RYTZ Nadia (V&S)
DURUSSEL Nicolas (UDC)
DRUEY Joëlle (PS)
BANDERET Mireille (PS)

Membres suppléants :

PAVID Philippe (PLR)
MEYSTRE Pierre-Henri (PVL)
ROKITOWSKA Anita (V&S)
VILLARD Raluca (UDC)
MILIOUD Marceline (PS)

→ Commission des pétitions

Présidence : non définie (gauche), 2^e semestre

Membres :

CHAPUIS Jean-David (PLR)
GILLIÉRON Johann (PLR)
WIND Bart (PVL)
EHRBAR Josie (V&S)
GALLARDO Maria (V&S)
RANDIN Bahija (UDC)
VUAGNIAUX Thierry (PS)
REYMOND Anthony (PS)

Membres suppléants :

LEVAILLANT Jacques (PLR)
BEUTLER GABERELL Stefania (PVL)
ROMANENS Léa (V&S)
ROGANTE Alfredo (UDC)
RIBEAUD EDDAHBI Natacha (PS)

02.06.2022 : CAPT Gloria remplace GILLIÉRON Johann

02.06.2022 : DURUSSEL Nicolas remplace ROGANTE Alfredo

08.09.2022 : MARENDAZ Mathilde remplace ROMANENS Léa

→ Commission de sécurité

Présidence : MAIBACH Olivier jusqu'au 8 septembre 2022, puis GILLIÈRON Anne-Louise

Membres :

GILLIÈRON Anne-Louise (PLR)
GRUET Philippe (PLR)
DALL'AGLIO Gildo (PVL)
GENTON Margaux (V&S)
OUTEMZABET Layla (V&S)
BURDET Christophe (UDC)
MAIBACH Olivier (PS)
BALET Stéphane (PS)

Membres suppléants :

BILLAUD Lionel (PLR)
DE RAEMY Basile (PVL)
PEREIRA Joshua (V&S)
GUTIERREZ Nathalie (UDC)
DRUEY Joëlle (PS)

03.03.2022 : LOOS Martin remplace PEREIRA Joshua

03.03.2022 : PEREIRA Joshua remplace GENTON Margaux

08.09.2022 : DRUEY Joëlle remplace MAIBACH Olivier

08.09.2022 : GULPINAR Ozman remplace DRUEY Joëlle

Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 11 fois en 2022 dont 5 lors de la nouvelle législature.

Rapports des commissions

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR21.39RA	L'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale de statuer sur les aliénations et les acquisitions immobilières, ainsi que sur l'aliénation et l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales	14.10.2021	03.02.2022 +A
PR21.40RA	L'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale de statuer sur les aliénations des parts communales à la copropriété du PST ou d'acquérir la propriété exclusive de parcelles de la copropriété du PST	14.10.2021	03.02.2022 +A
PR21.28RA	L'adoption du règlement sur le subventionnement des études musicales	26.08.2021	03.02.2022 +A
PR21.43RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 2'090'000.- pour l'équipement de salles de classes et salles spéciales en affichage numérique frontal (ANF)	04.11.2021	03.02.2022
PR21.45RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 1'200'000.- relative aux transformations et extensions du réseau électrique haute et moyenne tension pour les années 2022-2024	25.11.2021	03.02.2022
PO21.10RApc	Pour un nom pour chaque arbre	07.10.2021	03.02.2022
PR22.02RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 395'000.- pour la poursuite des études en lien avec le projet-modèle « Un espace public à 5 minutes de chaque Yverdonnois-e », subventionné par la Confédération	13.01.2022	03.03.2022
PR22.03RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 435'000.- pour le renouvellement de la signalisation routière et piétonne conformément au Programme de signalisation régionale	20.01.2022	03.03.2022

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR22.01RA	Une demande de crédits d'investissement de CHF 4'600'000.- pour le renouvellement des réseaux eau, gaz, électricité de la ville et de CHF 400'000.- pour la réfection des chaussées et canalisations relatives aux secteurs d'intervention du Service des énergies pour l'année 2022	13.01.2022	07.04.2022
PR22.04RA	L'adoption, en application de la loi sur les routes du 10 décembre 1991 (LRou), du projet de chemin de mobilité douce en lien avec l'assainissement de l'ancienne voie de raccordement (VR) de Clendy, l'adoption des réponses aux oppositions suscitées par l'enquête publique et une demande de crédit d'investissement de CHF 950'000.- TTC pour financer les travaux et les honoraires y relatifs	20.01.2022	07.04.2022
PO22.01RApc	Quel avenir pour la police régionale du Nord vaudois (PNV) ?	03.02.2022	07.04.2022
PR21.44RA	La création d'une société anonyme pour développer la construction de centrales solaires dans la région yverdonnoise ainsi que l'étude, la construction, le financement et l'exploitation d'installations relatives à la mobilité électrique	04.11.2021	05.05.2022
PR21.46RA	Une demande de crédit de CHF 150'000.- pour le renouvellement des installations d'éclairage de fêtes au centre-ville	25.11.2021	05.05.2022 +A
PR22.05RA	Une demande de crédit d'investissement additionnel de CHF 90'000.- au crédit d'investissement de CHF 400'000.- accordé dans le cadre du préavis PR20.06PR pour le regroupement du SEY sur un seul site, à la rue de l'Ancien-Stand	10.03.2022	05.05.2022
PO22.02RApc	Pour un lieu d'accueil de jour offrant des prestations d'hygiène, ainsi que des soins médicaux, paramédicaux et dentaires aux personnes vivants dans la précarité à Yverdon	18.01.2022	05.05.2022
PR22.06RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 750'000.- pour les études de projet du réaménagement du tronçon central de la rue des Moulins, entre la rue du Midi et l'Avenue Kiener	14.04.2022	02.06.2022
PR22.07RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 300'000.- pour l'assainissement des sousstations de chauffage du collège Léon-Michaud suite au raccordement au CAD-Santal	14.04.2022	02.06.2022
PO21.09RApc	Pour le respect du français académique, contre l'écriture inclusive	07.10.2021	Refusé
PR22.09RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 1'485'000.- pour la réfection de l'éclairage du terrain principal du stade municipal d'Yverdon-les-Bains	05.05.2022	16.06.2022
PR22.08RA	La gestion de la Municipalité durant l'année 2021 et les comptes de l'exercice 2021	13.04.2022	16.06.2022
PR22.10RA	La 1ère série de compléments au budget 2022	25.05.2022	16.06.2022

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR22.11RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 3'065'000.- pour la réalisation d'une salle de gymnastique double et de locaux scolaires sur le site du collège de la Passerelle, la planification scolaire et parascolaire 2020-2030 de la Ville d'Yverdon-les-Bains et le rapport sur le postulat PO21.03PO du 25 mars 2021 de M. le Conseiller communal Maximilien BERNHARD relatif à la planification scolaire yverdonnoise	23.06.2022	08.09.2022 +A
PR22.12RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 90'000.- pour le remplacement des pompes à chaleur des bâtiments sis au chemin de Bellerive Nos 24 et 26 à Grandson	23.06.2022	08.09.2022
PR22.20RA	L'arrêté d'imposition pour l'année 2023	11.08.2022	06.10.2022
PR22.26RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 1'140'000.- pour sécuriser l'alimentation électrique des installations vitales de la ville d'Yverdon-les-Bains	02.09.2022	06.10.2022
PR22.15RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 1'000'000.- pour le déploiement de projets dédiés à la transformation numérique dans le champ d'activité du Service des énergies	11.08.2022	06.10.2022
PR22.18RA	Une demande de crédit d'engagement de CHF 875'000.- pour financer les études et les réalisations nécessaires pour consolider les stratégies sectorielles en matière de mobilité et concrétiser la vision directrice de la mobilité durable.	11.08.2022	06.10.2022
PR22.13RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 6'655'000.- pour la mise en conformité et le renouvellement d'infrastructures eau et gaz sur la période 2022-2026	23.06.2022	06.10.2022 +A
PR22.17RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 668'000.- pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la protection des ouvrages et des infrastructures communales en cas de montée des eaux du lac	11.08.2022	06.10.2022
PR22.19RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 200'000.- pour les études de projet de réaménagement de la Rue de la Maison-Rouge	11.08.2022	03.11.2022
PR22.16RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 1'320'000.- pour les études de l'entretien et de la rénovation des bâtiments communaux et le rapport sur le postulat du 5 octobre 2017 de Madame la Conseillère communale Aude Briand «Pour une politique en matière de gestion du patrimoine immobilier de la Commune »	11.08.2022	03.11.2022 +A
PR22.14RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 2'000'000.- pour financer la phase 3 du projet Smart metering (systèmes de mesure intelligents)	11.08.2022	03.11.2022
PR22.23RA	La modification et la radiation des plans fixant la limite des constructions (PLC) de la « Collectrice Sud » secteurs Centre et Sud dans le cadre du projet de l'Axe principal d'agglomération (APA)	25.08.2022	03.11.2022
PO22.07RApc	Une carte communale pour un accès universel aux services communaux et une réelle intégration	03.08.2022	03.11.2022

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR22.22RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 380'000.- pour la mise en place d'une politique foncière et une étude type « Objectif logement » au niveau communal, et le rapport sur le postulat du 23 juin 2016 de Monsieur le Conseiller communal Vassilis Venizelos « Pour une valorisation des parcelles communales occupées par le parking du Midi »	25.08.2022	01.12.2022
PR22.27RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 1'200'000.- pour la mise en œuvre d'une stratégie de végétalisation visant à augmenter la résilience du milieu bâti yverdonnois	29.09.2022	01.12.2022 +A
PR22.21RA	L'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale de constituer des associations et des fondations, et d'adhérer à de telles entités	18.08.2022	01.12.2022
PR22.28RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 1'100'000.- pour la restauration du Château, étape XXVII «Tour de la Place»	06.10.2022	01.12.2022
PR22.30RA	Une demande de crédit d'investissement de CHF 250'000.- pour financer différents projets de collaboration entre la HEIG-VD et la ville d'Yverdon-les-Bains dans le domaine des énergies	13.10.2022	01.12.2022
PR22.33RA	La 2 ^e série de compléments au budget 2022	03.11.2022	08.12.2022
PR22.31RA	L'adoption du budget pour l'année 2023	12.10.2022	08.12.2022 +A
PR22.25RA	Une demande de crédit d'étude de CHF 170'000.- en vue du réaménagement du secteur de la plage d'Yverdon-les-Bains	02.09.2022	08.12.2022 +A

+A = Avec amendement

Rapports de la Municipalité

N°	Objet	Date rapports	Approbation
PO20.13REP	Pour un plan de relance ainsi qu'une augmentation de l'offre culturelle à Yverdon	04.02.2021	02.06.2022
PO21.15REP	Pour une dette communale aux mains de la population	03.02.2022	08.09.2022

Propositions individuelles et interpellations

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
PO21.15PO	Max LOVEY et Consorts	Pour une dette communale aux mains de la population	03.02.2022	Renvoi à la Municipalité
PROJ22.01	Julien WICKI	Mieux écouter les jeunes et les seniors pour les décisions qui les concernent	03.02.2022	Renvoi en commission
PO22.01PO	Stéphane BALET et Consorts	« Quel avenir pour la Police régionale du Nord vaudois (PNV) ? »	03.02.2022	Renvoi en commission
PO22.02PO	Céline EHRWEIN	« Pour un lieu d'accueil de jour offrant des prestations d'hygiène, ainsi que des soins médicaux, paramédicaux et dentaires aux personnes vivant dans la précarité sur Yverdon »	03.02.2022	Renvoi en commission

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
QU22.01	Ervin SHEU	sur la réponse de la Municipalité sur Kimitri	03.02.2022	
INT22.01	Younes SEGHROUSHNI	Black Friday	03.02.2022	Résolution adoptée
QU22.02	Laurent ROQUIER	Espace de rencontre à la Rue des Casernes	03.02.2022	
QU22.03	Sébastien NOBS	Comptes Extensions et compteurs	03.02.2022	
INT22.02	Gaspard GENTON	Qui Violent Les Droits Fondamentaux	03.02.2022	
Vœu	Mathilde MARENDAZ	Pour une reconnaissance du droit inaliénable de manifester, et du caractère primordial des mouvements sociaux écologistes	03.02.2022	
QU22.04	Philippe GRUET	Disfonctionnement au service des énergies	03.02.2022	
QU22.05	Céline EHRWEIN	Quelle efficacité et quelle pertinence des moyens de vidéosurveillance à Yverdon	03.02.2022	
QU22.06	Céline EHRWEIN	Où en est-on avec le système Trakv à Yverdon ?	03.02.2022	
QU22.07	Laurent ROQUIER	Questions à la Municipalité concernant la publicité équiwatt	03.02.2022	
PO22.03PO	Sally KONAN GASPARIINI	Créer une commission indépendante pour le soutien aux projets d'intégration	03.03.2022	Renvoi en Municipalité
INT22.03	Pierre-Henri MEYSTRE	Solidarité avec la population ukrainienne	03.03.2022	Résolution acceptée
QU22.08	Céline EHRWEIN	Sur la santé mentale des travailleuses et travailleurs sociaux	03.03.2022	
QU22.09	Olivier JAQUIER	Prix du gaz	03.03.2022	
INT22.04	Pascal GAFNER	Parkings Yverdon-les-Bains	03.03.2022	
QU22.10	Juan RAMIREZ	Situation provisoire du Centre National de Judo	03.03.2022	
QU22.11	Daniel BURDET	Manque de borne de recharge dans les immeubles	03.03.2022	
QU22.12	Jean-David CHAPUIS	Passerelle de mobilité douce	03.03.2022	
QU22.13	Maude EHRBAR	Ferme des Cygnes	03.03.2022	
QU22.14	Suzanne BERGIUS	Le gaz à Yverdon-les-Bains	03.03.2022	
PO22.05PO	Julien WICKI	Renforcer les processus démocratiques en renforçant la participation	07.04.2022	Renvoi en Municipalité
PO22.06PO	Basile DE RAEMY	Création d'une plateforme et d'un budget participatif pour la population d'Yverdon-les-Bains	07.04.2022	Renvoi en Municipalité

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
QU22.15	Jacques LEVAILLANT	Equipement défectueux dans un giratoire	07.04.2022	
QU22.16	Jacques LEVAILLANT	Divers équipements signalétiques sur la voie publique	07.04.2022	
INT22.05	Mireille BANDERET	Sortie de l'eau des bateaux pour l'entreposage sur la place d'hivernage entre Thièle et Mujon	07.04.2022	
INT22.06	Julien WICKI	Face à la hausse du prix du gaz, comment soulager le porte-monnaie des Yverdonnois-es et accélérer la transition énergétique ?	07.04.2022	
PO22.04	Ervin SHEU	Abribus	05.05.2022	Renvoi en Municipalité
INT22.07	Mathilde MARENDAZ	Communication de la Ville autour de l'urgence climatique et ses enjeux	05.05.2022	Résolution acceptée
QU22.17	Nadia RYTZ	Agissons contre le racisme	05.05.2022	
INT22.08	Maximilien BERNHARD	Augmentation du prix du gaz	05.05.2022	Résolution acceptée
QU22.18	Céline EHRWEIN	Où en est-on avec Sports 5 ?	05.05.2022	
QU22.19	Laurent ROQUIER	Aperçu des subventions	05.05.2022	
QU22.20	Laurent ROQUIER	Point de situation sur le parking de la Place d'Armes	05.05.2022	
INT22.09	Pierre-Henri MEYSTRE	Décroissance Y-Parc	05.05.2022	
INT22.10	Pierre-André MICHOU	C'est beau une ville la nuit	05.05.2022	
QU22.21	Laurent VUITHIER	Fan zone coupe du monde de football	02.06.2022	
QU22.22	Apolline CARRARD	Halte CFF à Y-Parc	02.06.2022	
QU22.23	Céline EHRWEIN et Younes SEGHROUCHNI	Congélateurs communaux	02.06.2022	
INT22.11	Bart WIND	Aide aux non-ayants droit	02.06.2022	
QU22.24	Natacha RIBEAUD ED- DAHBI	Festival yverdonnois du sport	02.06.2022	
QU22.25	Julien WICKI	A peine construit, le collège des Rives est-il déjà trop petit?	02.06.2022	
QU22.26	Martin LOOS	Restaurant de la Plage	02.06.2022	
QU22.27	Laurent ROQUIER	Extension des terrasses sur la rue de la Plaine	02.06.2022	

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
MO22.01	Sébastien NOBS	Planter des arbres d'essences majeures dans la cour du collège des Rives et dans les plates-bandes d'arbustes du parking de la patinoire en préservant du mieux possible la végétalisation existante	02.06.2022	Renvoi au prochain conseil
PO22.07PO	Ella-Mona CHEVALLEY	Une carte communale pour un accès universel aux services communaux et une réelle intégration	08.09.2022	Renvoi en commission
QU22.29	Claude-Anne JAQUIER	Canalisations Valentin-Graveline	08.09.2022	
QU22.30	Claude-Anne JAQUIER	Caissette pour les échanges de livres à la Place Pestalozzi	08.09.2022	
INT22.13	Ruben RAMCHURN	Qualité de l'air	08.09.2022	
INT22.14	Ruben RAMCHURN	Yverdon-les-ZAD	08.09.2022	
QU22.31	Sophie MAYOR	Le délai d'application sur la conformité avec la loi de l'égalité des femmes et des hommes	08.09.2022	
QU22.32	Sophie MAYOR	La stratégie du service RH de la ville	08.09.2022	
INT22.15	Ruben RAMCHURN	Impro	08.09.2022	
QU22.33	Mathilde MARENDAZ	Quelle réflexion pour un accès sans discriminations à la baignade et aux sports aquatiques ?	08.09.2022	
INT22.16	Julien WICKI et Ella-Mona CHEVALLEY	Pour un plan de Solidarité et de Sobriété énergétique	08.09.2022	
INT22.17	Mathilde MARENDAZ	Pour que Yverdon-les-Bains s'engage en tant que commune actionnaire chez Gaznat, à s'opposer au forage des hydrocarbures dans le Léman	08.09.2022	Résolution adoptée
QU22.34	Ervin SHEU	Plus de transports publics chez les écoliers	08.09.2022	
QU22.35	Gildo DALL'AGLIO	Tarifs des garderies	08.09.2022	
QU22.36	Claire-Lise MAJOLA	Rue du Lac 19, quel suivi et quelles solutions ?	08.09.2022	
PO Rapport d'épuration		Rapport d'épuration 2022 sur divers postulats ayant perdu leur objet ou leur actualité aux fins d'épurer la liste des objets en suspens	06.10.2022	Renvoi en commission
MO22.01	Sébastien NOBS	Planter des arbres d'essences majeures dans la cour du collège des Rives et dans les plates-bandes d'arbustes du parking de la patinoire en préservant du mieux possible la végétalisation existante	06.10.2022	Refusée

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
PO22.09PO	Claire-Lise MAJOLA	Utilisation Parcelles Production Energétique	06.10.2022	Renvoi en Municipalité
MO22.02	Julien WICKI	Montrer la voie : offrir la gratuité pour les transports publics aux jeunes et aux seniors	03.11.2022	Renvoi en commission
INT22.18	Ruben RAMCHURN	La Maison d'Ailleurs	03.11.2022	
QU22.37	Martin LOOS	Aménagement des différentes manifestations sur le domaine public	03.11.2022	
QU22.38	Onurhan KÜÇÜK	Programme en fin de journée du marché durant l'été	03.11.2022	
QU22.39	Bart WIND	Mises à l'enquête	03.11.2022	
QU22.40	Pierre-André MICHOU	Pourcentage culturel	03.11.2022	
INT22.19	Luca SCHALBETTER	Péréquation intercommunale : quelle position pour Yverdon ?	03.11.2022	
QU22.41	Luca SCHALBETTER	Cérémonie d'accession au Conseil d'Etat de citoyens yverdonnois	03.11.2022	
QU22.42	Anne-Carole LEIBACHER	Qu'advient-il des arbres coupés ?	03.11.2022	
QU22.43	Cécile PLAGELLAT	Suivis du programme «Réutilisons» et de la campagne «Anti-littering»	03.11.2022	
QU22.44	Pascale FISCHER	Séances du Conseil communal	03.11.2022	
INT22.20	Julien WICKI et Consorts	Le local de l'association Pont de l'amitié	03.11.2022	
QU22.45	Sally KONAN GASPARI	Impliquer la population et les entreprises pour le développement du chauffage à distance	03.11.2022	
QU22.46	Jacques LEVAILLANT	Axe Floreyres-Bellevue	03.11.2022	
PO22.10PO	Xavier FISCHER et Consorts	Pour une fondation yverdonnoise du logement (FLY) véritable acteur de la politique yverdonnoise du logement	01.12.2022	Renvoi en Municipalité
INT22.21	Ruben RAMCHURN	Neutralité des institutions	01.12.2022	
INT22.22	Mathilde MARENDAZ	Coupe du monde au Qatar 2022	01.12.2022	
INT22.23	Ruben RAMCHURN	Nuits yverdonnoises	01.12.2022	
QU22.47	Aurélie-Maude HOFER	Collège du Pré-du-Canal	01.12.2022	
QU22.48	Pascale FISCHER	Faire disparaître une verrue de notre Ville ?	01.12.2022	
INT22.25	Céline EHRWEIN	Plan grand froid	08.12.2022	

Observations de la Commission de gestion

4 Services de l'urbanisme, des ressources humaines, de la culture et de la durabilité

4.1 | SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Observation 4.1.1 Postes sensibles

La COGE invite la Municipalité à étendre à tous les services l'analyse des risques sur les postes sensibles.

Réponse :

La Municipalité prend note de cette observation de la COGE ; elle estime cette dernière pertinente et va mandater son Service RH afin d'interpeller l'ensemble des services de l'administration par

l'intermédiaire des Chef-fes de service, dans le but de réaliser un état des lieux et de mettre en perspective les éventuelles problématiques.

Vœux de la Commission de gestion

3 Secrétariat général, Service des finances et de l'informatique

3.1 | SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Vœu 3.1.1 Gestion électronique des documents (GED)

La COGE invite la Municipalité à élaborer une planification du développement et de la mise en

place de la GED (Gestion Electronique des Documents).

Réponse :

Un enjeu important pour une administration est de gérer l'information qu'elle produit, reçoit et échange, que ce soit à l'interne, avec ses partenaires ou avec le public.

Avant de mettre en place une gestion électronique des documents pour toute l'administration, il est nécessaire de préparer cette mise en place. Ainsi, l'administration travaille actuellement sur

l'établissement d'un programme de gouvernance de l'information afin de mettre à disposition des collaborateurs et collaboratrices une politique et une structure de classement commune permettant de déployer des outils adaptés (tels qu'une solution informatique de gestion électronique des documents « GED ») pour gérer leurs documents de façon efficace et pérenne.

Ce programme comprend plusieurs étapes :

- Révision du système de classification des documents, qui doit être orienté sur les processus et non sur l'organigramme, en identifiant spécifiquement :
- Les activités du service
 - Les étapes de réalisation des activités
 - Les rôles/profils des personnes réalisant les activités
 - La production documentaire générée par les activités
 - L'objectif final de l'activité
 - L'existence d'une documentation (processus, procédure) en lien avec l'activité

→ Mise en place d'une politique de gestion documentaire qui implique une réflexion sur ce que doit être conservé, combien de temps et pour quel usage.

Ceci fait, l'administration aura un socle solide qui est la gestion documentaire. Le but est que toutes les personnes qui traitent des données ou de l'information connaissent les bases de la gestion documentaire.

C'est sur ce socle solide que l'administration pourra ensuite construire et développer les outils : GED, archivage numérique, etc. Les différentes réflexions menées en amont sont indispensables afin de tenir compte des aspects légaux, de définir d'une stratégie globale en y intégrant notamment la gestion des processus et le cycle de vie d'un document.

Vœu 3.1.2 Représentation dans les associations intercommunales

La COGE invite la Municipalité à clarifier dans des lettres de mission ses attentes envers toutes les associations intercommunales dans les-

quelles elle est représentée (ADNV notamment). La COGE souhaite que ces lettres de mission soient rendues publiques.

Réponse :

Poursuivant la démarche commencée en 2019 (voir Communication CO20.25, du 10 décembre 2020), la Municipalité a mis à jour et complété les lettres de missions adressées à ses représentantes et représentants au sein des organes de haute direction de personnes morales dans lesquelles elle dispose de sièges.

Un nouveau cahier des charges, générique et synthétique, a été validé en séance du 22

décembre 2021. L'idée retenue est de prévoir un cahier des charges le plus exhaustif possible pour ce qui est des éléments communs à tout type de représentation. Chaque lettre de mission ne contient dès lors plus que ce qui est particulier à la représentation en question. Dans tous les cas, chaque lettre de mission doit être adaptée à la forme juridique de la personne morale concernée.

C'est sur cette base qu'ont été rédigées et envoyées les lettres de mission pour les entités suivantes :

- SAGENORD SA
- TRAVYS SA
- Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA (LNM)
- Y-PARC Swiss Technopole SA
- STRID SA
- ENERDIS Approvisionnement SA
- Energie Naturelle Mollendruz SA (ENM SA)
- Y-CAD SA
- Y-Solaire SA
- Parking Place d'Armes SA
- Piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA
- Maison du Nord vaudois SA
- Association de la Grande Cariçaie
- Fondation Le Livre Blanc
- Fondation Petitmaître
- Fondation du Musée d'Yverdon et région
- Fondation de la Maison d'Ailleurs.

Des lettres de mission sont en cours d'élaboration s'agissant des entités suivantes :

- Association pour le développement économique du Nord vaudois (ADNV)
- Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL)
- Fondation yverdonnoise pour l'accueil de jour des enfants (FYAE)
- Établissements hospitaliers du Nord vaudois (eHnV)
- Conservatoire de musique du Nord vaudois
- Fondation Les Mûriers.

En effet, dans certains cas, les Statuts ou les objectifs de la personne morale considérée sont en révision, ou les représentants de la Ville ont été confirmés récemment. Il a en revanche été renoncé à établir des lettres de mission pour les représentants de la Ville dans des personnes morales disposant principalement de tâches d'administration courante, sans enjeux stratégiques pour la Ville, telles par exemple la Fondation de la Bourse française ou la Fondation Ernest et Adeline Francioli-Hainzelin.

Il est à noter que l'établissement de lettres de mission n'est pas concevable pour les représentantes et représentants de la Ville au sein

d'associations de communes (au sens des articles 112 et suivants de la loi du 28 février 1956 sur les communes). En effet, ces entités ont un fonctionnement propre, au même titre que les communes elles-mêmes, et les personnes qui siègent dans leurs organes y siègent dès lors en cette qualité, et non en tant que représentantes de la Ville, qui ne peut leur donner des instructions, a fortiori si elles émanent du législatif communal.

Suivant le vœu de la Commission de gestion, la Municipalité rendra publiques ces lettres de mission, en les publiant sous une forme adéquate sur le site internet de la Ville.

4 Services de l'urbanisme, des ressources humaines, de la culture et de la durabilité

4.1 | SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Vœu 4.1.1 Emplois d'intégration

La COGE invite la Municipalité à étendre les collaborations pour favoriser le développement des postes d'intégration au sein de l'administration

Réponse :

La Municipalité a pris note du vœu formulé par la COGE d'étendre les collaborations pour favoriser le développement des postes d'intégration au sein de l'administration communale, notamment avec les personnes avec un parcours migratoire.

La Municipalité souhaite apporter les réponses suivantes à la COGE.

En 2022, la Municipalité a souhaité mettre l'accent sur le projet prioritaire de la refonte du Statut du personnel. Ce projet d'envergure qui bénéficiera à l'ensemble du personnel communal a nécessité

communale, notamment, avec les personnes réfugiées.

un grand investissement de la part des membres du groupe de travail du Service des ressources humaines. En outre, un grand nombre d'autres sollicitations opérationnelles ont empêchés le service de mettre immédiatement la demande en titre en priorité.

Néanmoins, la Municipalité souhaite préciser qu'en date du 1^{er} septembre 2022, elle a décidé la création d'une nouvelle filière Développement et Innovation RH. Elle souligne que l'un des projets prioritaires de cette filière sera la création d'un pôle Inclusion et intégration qui sera

notamment chargé de proposer une politique et de mettre en place différentes mesures visant à développer l'inclusivité et la diversité au sein de l'administration.

Dans ce cadre, des partenariats seront mis en place avec différents acteurs du domaine de l'intégration/insertion en fonction des besoins des personnes bénéficiant de ces mesures et des opportunités au sein des services de l'administration. Des contacts ont par ailleurs déjà été pris avec plusieurs partenaires du domaine afin d'évoquer les pistes de collaboration.

Par le biais de cette démarche globale, la Municipalité se réjouit de répondre de manière la plus satisfaisante possible à l'enjeu de l'inclusivité et la diversité au sein de son administration.

Consciente de l'enjeu majeur de la thématique de l'inclusion et de son devoir d'exemplarité, la Municipalité réaffirme sa volonté de la traiter dans le cadre d'un projet global et ne manquera pas de développer des collaborations avec plusieurs partenaires du domaine.

4.2 | SERVICE DE LA CULTURE

Vœu 4.2.1 Médiation culturelle

La COGE invite la Municipalité à prévoir des ressources supplémentaires pour la médiation culturelle.

Réponse :

La Municipalité relève premièrement que la médiation culturelle, et plus spécifiquement l'accessibilité de la population à la culture, est au centre de son activité, grâce à l'Axe 4 « Accessibilité » de son Plan directeur de la culture 2030.

Dans ce cadre, ces dernières années, un pourcentage de ressources humaines a été consacré au développement de la médiation culturelle au sein des institutions culturelles communales (Bibliothèque publique, CACY, Théâtre Benno Besson et Théâtre de l'Echandole).

C'est également le cas de certaines institutions culturelles subventionnées (Maison d'Ailleurs, Castrum, Artpenteurs...). Bien qu'un effort particulier ait été consenti sur cet aspect, les subventions actuelles ne permettent pas à l'ensemble

des institutions d'allouer des ressources spécifiques à la médiation, notamment au Musée d'Yverdon et région et au Musée suisse de la Mode. Il faut également souligner que les pourcentages actuellement dédiés à la médiation restent faibles, et sont souvent liés au poste de communication.

Un réel développement de la médiation pour tous les publics, permettant une augmentation de la fréquentation de l'ensemble des institutions culturelles, nécessiterait des ressources humaines bien plus importantes, dans l'ensemble des institutions, ainsi que la création de postes dédiés. Malgré ce manque et avec les moyens actuels, le Service de la culture a développé les projets de médiation culturelle suivants :

- le projet « Yverdon culture accessible », où la Ville s'est alliée au Canton de Vaud pour initier un projet novateur qui vise à améliorer l'accessibilité de l'ensemble des lieux culturels. Le projet a commencé en 2022 et se déploiera sur trois ans. En 2023, des visites de toutes les institutions culturelles yverdonnoises sont prévues avec un comité d'expert-es, afin de réaliser des recommandations pour l'amélioration de l'accessibilité de chaque lieu et de former par ailleurs les collaborateur-trices à l'accueil des publics en situation de handicaps ;
- la création de « Cafés-rencontres » tend à établir un dialogue régulier entre les médiateur-trices culturel-les des institutions culturelles yverdonnoises, les représentants-tes des structures associatives, sociales et pédagogiques (associations de migrant-es, association suisse des aveugles, des sourds, associations de quartier etc.) Il s'agira de favoriser la coconstruction d'actions entre ces intervenants et ainsi, d'augmenter l'offre en médiation

culturelle à l'attention de tous les publics, y compris des publics éloignés (c'est-à-dire les publics qui n'ont pas facilement accès à la culture pour différentes raisons) ;

- la mise en place, en collaboration avec le Service JECOS, d'un financement des visites guidées et des activités de médiation à l'attention des classes, afin d'encourager et de faciliter la découverte des institutions muséales ;
- la diversification des projets gratuits dans l'espace public, ouverts à toutes et tous : arts dans l'espace public, Cabines d'expression, piano de si de la, Rdv des terrasses, Fête de la musique, Calendriers de l'avent des artistes, Bibliothèque itinérante 2Lunes, Entracte nomade (mini cinéma itinérant).

La Municipalité souhaite poursuivre l'effort essentiel de renforcement de la médiation culturelle à Yverdon-les-Bains et augmenter progressivement les ressources nécessaires, en tenant

compte des contraintes économiques actuelles. La hausse de fréquentation globale qui en résultera permettra de développer les recettes propres des différentes institutions.

4.3 | FILIÈRE DURABILITÉ

Vœu 4.4.1 Médiation sur la durabilité

La COGE invite la Municipalité à prévoir des ressources supplémentaires pour la médiation sur la durabilité.

Réponse :

La sensibilisation et la médiation sur la durabilité sont des missions importantes, renforcées grâce au Plan climat et par le domaine d'action « accompagnement au changement ». La sensibilisation se fait de manière régulière en parallèle aux prestations fournies usuellement, principalement en lien avec les subventions à la population ou en faveur de la biodiversité. Des opportunités sont également saisies, par exemple l'accueil de l'exposition sur les enjeux climatiques « Clim'Expo ».

La sensibilisation et la médiation à la durabilité et au climat seront renforcées grâce au nouveau poste de chargée de projet climat et durabilité. Cependant, le cahier des charges de cette

nouvelle ressource ne comprend pas uniquement la sensibilisation et la médiation.

La Municipalité, via la bourse aux projets durables du Fonds communal pour la durabilité, soutient les actrices et acteurs locaux dans des projets de sensibilisation et médiation. On peut mentionner, par exemple, le soutien financier alloué à l'association Yverdon en Transition pour l'accueil de Rob Hopkins ou les aides pour des ateliers climatiques dans les écoles (Eco2Profil, Défi-vélo, Cœur d'artichaut). La Municipalité est ravie que plusieurs associations yverdonnoises aient fait part de leur intérêt à collaborer davantage avec la Ville pour une médiation sur la durabilité.

Vœu 4.4.2 Médiation sur la durabilité

La COGE invite la Municipalité à inclure systématiquement un bilan durabilité dans ses

Réponse :

La Municipalité souhaite améliorer la prise en compte de la durabilité dans les différents projets menés par l'administration en mettant à disposition des outils adaptés. L'outil d'évaluation de la durabilité Boussole 21, développé par le Canton de Vaud, vient d'être mis à jour. En effet une version « Boussole 21 2.0 » vient d'être mise

préavis en utilisant les outils appropriés (p. ex : boussole 21).

à disposition, fruit d'une collaboration entre le Canton de Vaud, de Fribourg et du Valais. Une promotion de cet outil au sein de l'administration est planifiée pour la deuxième partie de l'année 2023. Une information au Conseil communal est également prévue.

5 Services des sports, du tourisme et des bâtiments

5.1 | SERVICE DES SPORTS ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Vœu 5.1.1 Balade ActYv

La COGE invite la Municipalité à améliorer sa communication et sa valorisation des événements et des différents programmes sportifs proposés à la population en élargissant les canaux de diffusion selon le public cible.

Réponse :

De multiples chantiers de communication ont été initiés en 2022 par le Service des sports et de l'activité physique :

- une stratégie de communication à usage interne et alignée aux différents axes du Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2021-2026 a été élaborée afin d'apporter plus de cohérence à la communication des activités du service ;
- une page Instagram « Santé ActYv » a été inaugurée en 2022 afin de toucher un public plus large sur les réseaux sociaux ;
- un plan de communication a été rédigé après l'obtention du label « Commune en santé » ; son déploiement a débuté à la fin de l'année 2022 ;
- des projets de communication multimédias ont été réalisés ou sont en cours, notamment une vidéo présentant l'initiative « Santé ActYv » et différentes capsules mettant en avant les diverses activités proposées dans ce cadre ;
- le Service des sports et de l'activité physique travaille en étroite collaboration avec d'autres entités et services communaux tels que FIN-SIT à la réalisation d'un nouvel agenda communal en ligne ;
- de manière globale, les canaux de communication ont été élargis, notamment en mobilisant les canaux d'autres services communaux ou ceux des partenaires du service.

5.2 | TOURISME

Vœu 5.2.1

La COGE invite la Municipalité à améliorer la coordination et la communication entre les différents partenaires communaux et régionaux actifs dans le tourisme (municipaux, représentants à l'économie, etc.).

Réponse :

La Municipalité soutient pleinement ce vœu et a pris des mesures en conséquence. Il est rappelé à cet égard que, selon les statuts de l'Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV), le syndic d'Yverdon-les-Bains fait, de droit, partie de son Bureau exécutif.

Afin d'améliorer la communication et la coordination avec les différents partenaires économiques et touristiques régionaux, en particulier au sein de l'ADNV, la Municipalité a décidé d'opérer une légère restructuration des dicastères à la faveur

de l'entrée en fonction de M. François Armada. Désormais, le domaine du tourisme a été rattaché à la filière Economie du Service des finances, sous le pilotage du syndic.

Le syndic fait désormais également partie du groupe de travail (GT) « Politique touristique » de l'ADNV, garantissant une vision globale et cohérente des différents projets prévus tant dans le domaine économique que dans le domaine touristique.

La Municipalité veillera à maintenir et entretenir une communication claire et cohérente avec l'ADNV, tant dans le domaine économique que touristique. Elle a également développé ses collaborations avec l'Aire de proximité transfronta-

lière Mont d'Or-Chasseron, l'Association Jura-Trois Lacs, ainsi qu'avec le Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ), dont M. Pierre Dessemontet a pris la présidence en 2022.

6 Service jeunesse et cohésion sociale

Vœu 6.1 Office du logement

La COGE invite la Municipalité à créer un questionnaire de satisfaction envoyé aux différents

partenaires de l'Office du logement (régies immobilières, bénéficiaires, etc...).

Réponse :

La Municipalité tient tout d'abord à préciser que les prestations de l'Office du logement ont toujours pu être maintenues et que la mise en place de sa nouvelle organisation n'est pas encore terminée: la nouvelle responsable a été nommée au 1^{er} juillet 2022, en parallèle avec la création d'un nouveau « secteur logement » au sein du Service JECOS et une nouvelle gestionnaire de dossier va commencer le 1^{er} mai 2023.

qu'aucune plainte n'a été signalée. Dans ce cadre, elle se demande si le questionnaire de satisfaction est le bon moyen de s'assurer que tout se passe bien. Il faut en effet s'assurer, d'une part, que les décisions prises correspondent aux normes réglementaires (diagnostic de type financier) et, d'autre part, que les bénéficiaires et partenaires aient bien été « traités » (diagnostic de type relationnel et organisationnel).

Les processus d'attribution des logements et de sorties des logements pour les personnes qui ne correspondent pas aux critères réglementaires sont en cours de finalisation. La Municipalité souhaite attendre que la nouvelle organisation soit en place avant de l'évaluer, tout en précisant

La Municipalité se pose également la question de savoir s'il appartient au secteur logement ou au Service JECOS de traiter ces informations ; il serait sans doute plus judicieux, le cas échéant, de confier ce travail à un mandataire.

Vœu 6.2 Collaborateur·trices

La COGE invite la Municipalité à faire un état des lieux approfondi des difficultés rencontrées pendant la période du Covid-19, en encourageant les équipes à effectuer un examen organisationnel, afin d'identifier des pistes d'amélioration. La

COGE invite la Municipalité à évaluer régulièrement le sentiment de débordement des travailleur·euses sociaux·ales suite aux crises successives (Covid-19, Guerre en Ukraine, etc.).

Réponse :

La Municipalité a renforcé le budget « honoraire et prestations de tiers » (compte 3185.00.700) pour assurer des supervisions plus régulières des équipes de travailleur·euses sociaux·ales et ainsi mieux anticiper les sentiments de débordement.

En parallèle, le service JECOS a fait un état de lieu approfondi du secteur jeunesse ; sur cette base, son organisation a été revue et la gestion de temps de travail adaptée pour garantir, notamment, une meilleure prévisibilité des temps

de présence et un certain nombre de week-ends sans travail. Un accompagnement externe de l'équipe « Jeunesse » a été mis en place pour cette transition. La Municipalité tient cependant à préciser que toutes les prestations du Service JECOS ont pu être maintenues durant la crise

du Covid-19, sous réserve bien évidemment des restrictions en lien avec l'application des mesures sanitaires. L'engagement des équipes a été exemplaire et, même si la fatigue s'est faite ressentir, aucun cas d'épuisement au travail n'a été constaté.

8 Services des travaux et de l'environnement, mobilité

8.2 | SERVICE DE LA MOBILITÉ

Vœu 8.2.1 COSY

La COGE invite la Municipalité à collaborer avec la SIC et le COSY pour une campagne de sensibilisation aux problèmes que peuvent rencontrer

les personnes à mobilité réduite à la Rue du Lac (obstacles sur les trottoirs, difficultés de monter sur les trottoirs, etc.).

Réponse :

Afin de renforcer la collaboration avec le Conseil des seniors d'Yverdon-les-Bains (COSY), la Municipalité a validé leur intégration à la commission urbanisme et mobilité dès la première séance de 2023. A raison de trois séances par année, le COSY aura l'opportunité de communiquer sur les différentes problématiques rencontrées quotidiennement et de consulter les projets

élaborés par les services pour donner un avis sur leur accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Le Service de la mobilité demande systématiquement le maintien d'un passage libre conforme aux normes en matière d'accessibilité et de gabarit lorsqu'il est consulté dans le cadre de projets occupants l'espace public.

9 Services de la sécurité publique et de défense incendie et secours

9.1 | SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Vœu 9.1.1 Taxes de séjours

La COGE invite la Municipalité à mettre en place des contrôles aléatoires des taxes de séjour.

Réponse :

Le SSP est en charge des contrôles de la perception de cette taxe auprès des établissements concernés. Des vérifications statistiques sont d'ores et déjà réalisées pour identifier toute anomalie

de perception. Le SSP prend acte du vœu de la commission et procédera dans la limite de ses moyens.

Bureau électoral

L'année 2022 a vu se dérouler quatre scrutins.

Votation fédérale du 13 février 2022

Electeurs : 14'929 Participation : 38.11%

Objets

- CH1 Initiative sur l'expérimentation animale et humaine
- CH2 Initiative enfants et jeunes sans publicité pour le tabac
- CH3 Loi sur les droits de timbre (LT)
- CH4 Loi sur un train de mesures en faveur des médias

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	Rejeté à 79.40%	Rejeté à 81.61%	Rejeté à 79.10%
CH2	Accepté à 70.12%	Accepté à 67.195	Accepté à 56.70%
CH3	Rejeté à 66.90%	Rejeté à 59.50%	Rejeté à 62.60%
CH4	Accepté à 57.90%	Accepté à 57.09%	Rejeté à 54.60%

Votation fédérale du 15 mai 2022

Electeurs : 14'919 Participation : 34.29%

Objets

- CH1 Loi sur le cinéma (LCin)
- CH2 Loi sur la transplantation
- CH3 Corps européen de garde-frontières et de garde-côtes

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	Accepté à 75.95%	Accepté à 76.14%	Accepté à 58.40%
CH2	Accepté à 78.74%	Accepté à 81.31%	Accepté à 60,20 %
CH3	Accepté à 69.28%	Accepté à 74.43%	Accepté à 71,50%

Votation fédérale et cantonale du 25.09.2022

Electeurs : 14'860 Participation : 48.27%

Objets

- CH1 Initiative sur l'élevage intensif
- CH2 Financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA
- CH3 Stabilisation de l'AVS (AVS 21)
- CH4 Modification de la Loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA)
- VD1 Création d'un Conseil de la magistrature

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	Rejeté à 64.19%	Rejeté à 65.55%	Rejeté à 62.90%
CH2	Rejeté à 59.65%	Rejeté à 54.41%	Accepté à 55.10%
CH3	Rejeté à 67.71%	Rejeté à 62.06%	Accepté à 50.55%
CH4	Rejeté à 60.36%	Rejeté à 53.09%	Rejeté à 52.01%
VD1	Accepté à 62.35%	Accepté à 65.18%	

Élection communale complémentaire à la Municipalité

Suite à la démission de M. Jean-Daniel CARRARD, municipal, au 31 juillet 2022, ce siège vacant était à pourvoir.

25 septembre 2022, 1^{er} tour (système majoritaire)

Electeurs : 20'122 Participation : 29.83%

5 listes officielles furent déposées, soit :

No liste	Dénomination	Abréviation	Nbre de candidats
01	Parti Union Démocratique du Centre Yverdon-les-Bains	UDC	1
02	Le Centre	Le Centre	1
03	Solidarité & Écologie	S&E	1
04	Vert'libéraux	PVL	1
05	PLR Les Libéraux-Radicaux	PLR	1

Résultats

Dénomination	Nom des candidats	Suffrages obtenus	En %	Statut
S&E	CHEVALLEY Ella-Mona	1'784	30.00	Non élue
PLR	ARMADA François	1'642	27.62	Non élu
UDC	GAFNER Pascal	1'303	21.91	Non élu
PVL	THIÉMARD Laurent	655	11.02	Non élu
Le Centre	VALLON Anne-Laure	363	6.10	Non élue
Total		5747		

16 octobre 2022, 2^e tour (majorité relative)

Electeurs : 20'137 Participation 26.57 %

Deux listes officielles furent déposées composées de deux candidats au total, soit :

No liste	Dénomination	Abréviation	Nom des candidats
01	Solidarité & Écologie	S&E	CHEVALLEY Ella-Mona
02	PLR Les Libéraux-Radicaux	PLR	ARMADA François

Résultats

Dénomination	Nom des candidats	Suffrages obtenus	En %	Statut
PLR	ARMADA François	3'018	56.83	Élu
S&E	CHEVALLEY Ella-Mona	2'138	40.26	Non élue
Voix éparses		35		
Total		5'191		

Monsieur François ARMADA est élu à la Municipalité.

2 Municipalité 2022-2026

La Municipalité dans sa composition

à partir du 1^{er} décembre 2022



h | g | e | b | a | d | c | f |

a | **Monsieur Pierre Dessemontet (PS)**

Syndic

—

Suppléante : Carmen Tanner

Dicastère : Secrétariat général | Finances | Informatique (SGFI)

Services : Secrétariat général | Service des finances | Office informatique | Filière Tourisme

b | **Madame Carmen Tanner (Les Vert.e.s)**

Vice-syndique

—

Suppléant : Benoist Guillard

Dicastère : Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité (URCD)

Services : Service de l'urbanisme | Service des ressources humaines | Service de la culture et durabilité

c | **Monsieur Jean-Claude Ruchet (PS)**

Municipal

Suppléant : Pierre Dessemontet

Dicastère : Jeunesse et cohésion sociale (JECOS)

Service : Service de la jeunesse et de la cohésion sociale

d | **Madame Brenda Tuosto (PS)**

Municipale

Suppléant : Christian Weiler

Dicastère : Mobilité | Travaux et environnement (MTE)

Services : Service de la mobilité | Service des travaux et de l'environnement | AggloY

e | **Monsieur Benoist Guillard (Les Vert.e.s)**

Municipal

Suppléant : François Armada

Dicastère : Energies (SEY)

Service : Service des énergies

f | **Monsieur Christian Weiler (PLR)**

Municipal

Suppléant : Jean-Claude Ruchet

Dicastère : Sécurité publique (SP)

Services : Service de la sécurité publique | Service de défense incendie et secours |

Service des sports et de l'activité physique

g | **Monsieur François Armada (PLR)**

Municipal

Suppléante : Brenda Tuosto

Dicastère : Bâtiments

Services : Service des bâtiments | Jumelages

h | **Monsieur François Zürcher**

Secrétaire municipal

Municipalité

Fonctionnement de la municipalité

L'année 2022 constituait la première année complète de la nouvelle législature communale 2021-2026. Il s'agissait également de la première année de la nouvelle législature cantonale 2022-2027, au terme de l'élection générale du 20 mars 2022, placée sous la responsabilité du Bureau électoral et du Secrétariat général de la commune, chef-lieu d'arrondissement.

La démission de M. Jean-Daniel Carrard de son poste de municipal au 31 juillet 2022 a entraîné l'organisation d'une élection complémentaire à la Municipalité.

A titre transitoire, et dans l'attente de la nomination de la personne appelée à lui succéder, Mme Brenda Tuosto a augmenté son taux de travail à 90% et a repris la responsabilité du Service des bâtiments ; M. Christian Weiler a repris la responsabilité du Service des sports et de l'activité physique et M. Pierre Dessemontet a repris la responsabilité de la Filière Tourisme, ainsi que des Jumelages.

A la faveur du deuxième tour de l'élection complémentaire du 16 octobre 2022, M. François Armada a été élu à la Municipalité ; il est entré en fonction le 1^{er} décembre 2022, reprenant la direction du dicastère des bâtiments, ainsi que la responsabilité des Jumelages. Il reprendra également, en 2023, la responsabilité du Service des sports et de l'activité physique.

La Municipalité a également décidé de maintenir la Filière Tourisme sous la responsabilité de M. Pierre Dessemontet, permettant ainsi de

disposer d'un interlocuteur unique pour les dossiers économiques et touristiques traités dans le cadre de l'Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV). Mme Brenda Tuosto a repris pour sa part la responsabilité des relations avec le Bureau d'agglomération AggloY. Les autres dicastères ne subissent pas de changement dans leur composition ou leurs attributions.

La Municipalité a pu engager, au 1^{er} juillet 2022, un nouveau chef du Service des énergies en la personne de M. Jean-Michel Germanier, qui succède à M. Philippe Gendret, parti au 31 mars 2022. Elle a également nommé M. Greg Perrenoud en qualité de chef du Service des sports et de l'activité physique dès le 1^{er} octobre 2022 ; il succède à Mme Ophélie Jeanneret, qui a repris à cette date la direction du Service des sports UNIL-EPFL. Le Service de la mobilité est placé actuellement, à titre provisoire, sous la responsabilité de M. Sandro Rosselet, chef du Service des travaux et de l'environnement.

La Municipalité a également continué d'optimiser son fonctionnement, abandonnant complètement, au profit du numérique, la production de documents papier pour la préparation et le suivi de ses séances, et en recourant dans toute la mesure du possible aux outils numériques pour la mise en signature des courriers municipaux, ainsi que des pièces comptables. Elle a poursuivi sa politique de communication transparente, en optimisant la publication d'une infolettre hebdomadaire qui fait le point sur ses principaux dossiers.

Cellule de crise (CECRY)

La Municipalité avait validé fin 2020 le lancement du projet «Organisation communale pour la gestion d'une crise». Dans l'intervalle, une gouvernance et un concept complet pour la gestion d'événements sortant de l'ordinaire ou la gestion d'une crise ont été développés. Les récentes crises, notamment le Covid-19, les inondations, la guerre en Ukraine et l'arrivée de

réfugiés, ou encore la crise de l'énergie à venir, ont ainsi conduit à la mise sur pied d'une organisation de gestion de crise au sein de la Ville d'Yverdon-les-Bains, sous le nom de Cellule de crise Yverdon-les-Bains (CECRY) et rattachée pour sa gestion au Service de la sécurité publique (SSP), appuyé par le secrétaire municipal et la Filière communication de la Ville, ainsi que

par les services impactés en fonction du type de crise. Cette collaboration « en mode crise » s'est faite dans une dynamique très positive et particulièrement efficace. Il apparaît comme une évidence aujourd'hui de consolider les acquis en maintenant des principes de collaboration et de coopération interservices.

Deux semaines après le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, consciente de la gravité et de l'ampleur de cette crise, la Municipalité a ainsi décidé d'ouvrir dès le 14 mars 2022 une hotline qui ait vocation à renseigner les personnes cherchant à recevoir ou à donner de l'aide. De même, une page « Solidarité avec l'Ukraine » est

ouverte sur le site internet de la Ville, listant tous les liens utiles vers les sites de la Confédération, du Canton, et des ONG.

Cette crise a été suivie d'une crise énergétique, nécessitant d'anticiper de possibles restrictions majeures d'approvisionnement et de distribution d'énergie. A cet effet, la Municipalité a validé un plan d'actions qui comprend d'importantes mesures d'économies d'énergie et a pris une série de mesures adaptées à l'administration communale afin d'optimiser et économiser l'énergie de manière efficiente, ainsi que de garantir le fonctionnement des services indispensables en cas de délestage ou de black-out.

Priorités municipales | activités

Le programme de législature 2021-2026 de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains a été publié le 29 juin 2022. Il est structuré autour de six axes, détaillant les 28 objectifs et les 65 actions prioritaires qu'elle entend mener durant cette période.

Le programme de législature 2021-2026 décrit à la fois le cadre et les intentions de la Municipalité. Il a été conçu avec une volonté de réfléchir et de travailler de concert avec tous les services de l'administration, bon nombre d'ob-

jectifs et d'actions étant de nature transversale. Parmi les actions à mener durant cette législature figurent notamment une stratégie et un plan d'action pour une administration numérique, l'élargissement de la politique d'accueil de jour, la mise en œuvre du plan climat, une stratégie de végétalisation de la ville, le développement de la production énergétique locale et durable, la création de programmes favorisant le bien-être de la population, ainsi que la mise en œuvre du plan directeur de la sécurité publique.

Activité économique et rayonnement extérieur

Au 1^{er} janvier 2022, le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux ont créé la nouvelle organisation « Administration numérique suisse » pour piloter la transformation numérique au sein du système fédéral. L'organe de direction politique pilote l'organisation au niveau stratégique. Il est composé de 11 membres (trois représentants de la Confédération, cinq représentants des cantons et trois représentants des communes). L'Union des Villes suisses et l'Association des communes suisses ont ainsi nommé Pierre Dessemontet comme leur représentant au sein de l'organe de direction politique de l'ANS. M. Dessemontet a également été nommé au comité stratégique de l'ANS, composé d'un

représentant des trois niveaux fédéraux.

M. Dessemontet a pris la présidence du Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ), une association politique regroupant 14 communes réparties sur les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud. Ce réseau vise à faire de l'Arc jurassien une région économique et culturelle forte et unie, indépendamment des frontières politiques.

Lors de son assemblée générale du 3 juin 2022, l'Association suisse des services des sports (ASSS) a désigné à sa présidence M. Jean-Daniel Carrard, président de la section Romandie-Tessin. Conformément aux statuts de l'association, la présidence alterne entre la section

Romandie-Tessin et la section alémanique (AS-SA-Deutschschweiz). M. Christian Weiler a repris cette présidence dès le 1^{er} août 2022. L'ASSS regroupe les services des sports des communes

de l'ensemble du pays. Les services cantonaux ainsi que les exploitants d'infrastructures sportives en font également partie.

Innovation sociale et technologique

Le projet SunnYparc impliquant cinq entreprises suisses a été présenté le 20 mai 2022. Il vise à explorer les synergies entre production d'énergie renouvelable locale et mobilité électrique. D'ici fin 2025, 250 bornes de recharge de véhicules électriques seront implémentées sur le site d'Y-PARC à Yverdon-les-Bains, à commencer par 25 bornes (dont 5 bidirectionnelles) sur le parking P+R. Ces bornes seront reliées aux

consommateurs industriels locaux et à une importante production photovoltaïque à travers un micro réseau intelligent, en impliquant activement les propriétaires de véhicules électriques. L'objectif est de démontrer que la recharge intelligente de ces véhicules a le potentiel de soulager le réseau électrique suisse, diminuer le risque de black-out et réduire la dépendance aux énergies fossiles.

Proximité et intégration, du quartier à la région

Yverdon-les-Bains s'est dotée dès janvier 2022 d'une Commission consultative d'architecture, d'urbanisme et du paysage (CAUP), à l'instar d'autres villes telles Aarau, Bâle, Berne, Zurich, Lausanne, Bienne ou Winterthur. Elle a remplacé l'ancienne Commission des constructions. La CAUP a pour mission d'émettre un avis qualitatif sur les demandes de permis de construire de projets dont l'impact est déterminant pour l'image de la ville et ses quartiers. Elle se prononce sur leur corrélation avec l'identité urbaine définie notamment par la volumétrie, l'esthétique, les aménagements extérieurs, l'implantation ou le stationnement.

En hommage au scrutin populaire qui accorda en 1971 le droit de vote et d'éligibilité aux Suissesses, la Ville d'Yverdon-les-Bains a renommé la Place de l'Ancienne-Poste «Place du 7 Février». Une plaque commémorant ce scrutin historique a été dévoilée au public par la Municipalité le lundi 7 février 2022, au cours d'une cérémonie officielle.

La Municipalité a par ailleurs validé le 16 mars un nouveau règlement concernant l'accueil de jour au sein du RéAjr, qui inclut une nouvelle grille des tarifs. Cette dernière suit les évolutions sociétales de ces dernières années, et s'inscrit notamment dans une logique de lutte contre la précarisation des familles.

Enfin, un nouveau dispositif-pilote d'accueil, d'écoute, de conseil et d'orientation pour les victimes et témoins de harcèlement de rue et de violence a été lancé le 22 novembre 2022 par l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats, en collaboration avec la Police Nord Vaudois. La particularité du projet réside dans l'accueil et le premier contact avec une répondante issue du domaine social et formée à la médiation. En sa qualité de civile, celle-ci n'est pas soumise au devoir de dénoncer les faits venus à sa connaissance, permettant ainsi d'établir un climat de confiance.

Climat, biodiversité et transition écologique

Les conséquences du changement climatique sont de plus en plus importantes en Suisse, comme en Europe. Les milieux urbains sont particulièrement touchés par ces phénomènes, alors que 80% de la population suisse y réside. Forte de ce constat, la Ville d'Yverdon-les-Bains a lancé à la fin de l'année 2021 un diagnostic

précis de son territoire en vue de développer une stratégie de végétalisation ambitieuse sur son milieu bâti. Le 30 juin 2022, la Ville a dévoilé sa stratégie en faveur de la végétalisation en milieu urbain pour les années à venir.

Dans sa séance du 5 mai 2022, le Conseil com-

municipal a validé la proposition de la Municipalité de créer une entité juridique indépendante, Y-Solaire SA pour monter des projets de production d'énergie solaire et services énergétiques associés, les financer, les construire et les exploiter. La Ville d'Yverdon-les-Bains, qui détient 51% du capital, s'est associée avec VOénergies production SA, société du Groupe VOénergies qui détient 49% du capital. Cette société a été officiellement constituée le 4 juillet 2022.

La cérémonie de pose de la première pierre de la plus grande centrale de chauffage à distance renouvelable d'Yverdon-les-Bains a eu lieu le 1^{er} novembre 2022. Cet ouvrage bien intégré dans

Y-Parc produira une chaleur majoritairement renouvelable à partir de bois-énergie issu de la région et s'inscrit dans un plan directeur des énergies ambitieux qui place le développement des réseaux de chauffage urbain au cœur de la transition énergétique de la Ville. Réalisée par Y-CAD SA, société détenue majoritairement par la Ville d'Yverdon-les-Bains avec une participation des Services Industriels de Genève, cette centrale sera mise en service au printemps 2024. Cette nouvelle centrale permettra de réduire d'environ 11'500 tonnes les émissions annuelles de CO₂ de la ville, ce qui correspond à une diminution de 16% par rapport à 2021.

Accessibilité et mobilité durable

Afin de renforcer les pratiques multimodales, la Municipalité a décidé de se doter d'une ambitieuse stratégie d'équipement pour le stationnement des cycles, motos et scooters autour de la gare. Cet exercice de prospective tient compte des objectifs contraignants fixés par la Confédération et le Canton. Il indique un besoin de 3000 à 3500 places à l'horizon 2040. La définition de cet ordre de grandeur permettra de planifier les différents modules d'équipements, en fonction du développement des projets urbains alentours, notamment le réaménagement de la Place d'Armes, l'optimisation de l'interface de transports publics et le développement de futurs plans de quartier.

La Municipalité a présenté le 16 novembre 2022 le projet redimensionné de parking souterrain de la Place d'Armes. Après la prise en compte des remarques et objections du Canton, formulées lors de la procédure d'examen préalable, elle entend réaliser un hub de mobilité comportant 430 places de stationnement pour les voitures, 160

pour les deux-roues motorisés et 1000 pour les vélos. La Municipalité porte ainsi un projet ambitieux et novateur, techniquement consolidé, réaliste politiquement, et qui est en adéquation avec les objectifs du Plan climat cantonal, du Projet d'agglomération de 4^e génération, et de son programme de législature en matière d'urbanisme, de mobilité et de lutte contre les effets du réchauffement climatique.

Le réaménagement de la Place d'Armes est la première pièce d'une série d'espaces publics à priorité piétonne qui assurera à terme une meilleure liaison entre le centre-ville et le lac. La Municipalité se réjouit de ce projet ambitieux et novateur, qui représente un compromis viable techniquement, réaliste politiquement, et qui s'inscrit parfaitement dans les objectifs de son programme de législature en matière d'urbanisme, de mobilité, de lutte contre les effets du réchauffement climatique, et d'attractivité du cœur historique et commercial d'Yverdon-les-Bains.

Culture, sport et santé

Suite à la parution début 2021 du Plan directeur de la culture, réalisé à partir du bilan de la première politique culturelle (2012-2020) et de la démarche participative CULTYV, un plan d'action 2021-2026 a été élaboré. Composé de 30 mesures à réaliser d'ici la fin de la décennie, ce programme concrétise les objectifs des cinq

axes du plan directeur. Ce catalogue, publié le 12 mai 2022, est consultable en tout temps et de manière évolutive sur la plateforme en ligne CULTYV.

L'Etat de Vaud et la Ville d'Yverdon-les-Bains ont signé le 12 mai 2022 une convention de subventionnement tripartite pour les années

2022 à 2024 avec l'Association G.A.M.E (Groupement des Amis de la Musique Electrique) en charge de la gestion de la salle de L'Amalgame. Le Canton et la Ville engagent respectivement des montants totaux de 120'000 et 600'000 francs. L'Etat de Vaud, la Commune d'Yverdon-les-Bains et l'Association Les arTpenteurs ont également signé une nouvelle convention de subventionnement tripartite. Le Canton et la Ville engagent respectivement des montants de 730'000 et de 165'000 francs au total pour les années 2022 à 2024.

Les familles des élèves des écoles yverdonnoises reconnues par la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM) bénéficient d'un

nouveau système de soutien. Dans un contexte économique difficile, ce dernier permettra, via la mise en place d'un barème progressif, de faciliter l'accessibilité aux disciplines musicales pour l'ensemble des enfants yverdonnois, quelle que soit leur situation financière.

Enfin, dans la continuité de son positionnement en termes de promotion de la santé, la Ville d'Yverdon-les-Bains vient d'obtenir le label « Commune en santé » avec une dotation de trois étoiles, remis par Unisanté. Cette marque de reconnaissance représente une nouvelle étape d'une politique ambitieuse qui entend faire d'Yverdon-les-Bains une ville modèle et pionnière dans le domaine de la santé durable.

Plan climat communal

Invitée par le Conseil communal par la motion « urgence climatique, il ne reste plus beaucoup de temps », la Municipalité a décidé d'élaborer un Plan climat de 1^{ère} génération dont le but est de renforcer la prise en compte des défis climatiques dans l'action communale. Destiné à s'adapter à l'évolution des connaissances, le Plan climat constitue le premier jalon d'un processus itératif, dont les objectifs sont la réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que le renforcement de la résilience du territoire yverdonnois.

Pilotée par la Durabilité, l'élaboration du Plan climat s'est faite en étroite collaboration avec les services communaux et avec l'appui d'un mandataire externe. Débutée en octobre 2021, la démarche s'est déroulée sur une quinzaine de mois. Le Plan climat a été présenté en tout début d'année 2023. Son but est de servir de boussole pour guider l'action communale et plus largement l'action du territoire.

Au vu de la thématique prégnante et actuelle et afin de fédérer la population autour du Plan climat, la Municipalité a souhaité l'impliquer via la mise sur pied d'un Conseil citoyen pour le climat

tiré au sort afin de constituer un panel représentatif de la population yverdonnoise. Ainsi, 2'000 Yverdonnoises et Yverdonnois de 16 ans et plus ont reçu une invitation pour participer aux deux weekends de travail. Parmi les plus de 100 réponses positives reçues, 22 personnes ont été tirées au sort de manière stratifiée, c'est-à-dire selon certains critères (âge, genre, niveau de formation, participation aux votations, etc.).

Le Conseil citoyen pour le climat avait pour mission de prendre connaissance de la première version du Plan climat, de l'analyser et de soumettre des propositions. Suite à une formation aux enjeux climatiques grâce à des scientifiques et une rencontre avec des expert-es de différentes thématiques, le Conseil citoyen pour le climat a accepté la quasi-totalité des actions proposées de la première version (74 sur 76). Il a par ailleurs soumis 53 nouvelles propositions, dont 38 ont pu être intégrées dans la version finale.

La consultation a également été élargie aux groupes politiques, partenaires et associations en lien avec le climat, ce qui a permis de confirmer la bonne acceptabilité de la démarche.

Tourisme et Jumelages

Au niveau touristique, le projet de renouvellement de la signalétique, porté par l'ADNV à

l'échelle régionale et par la Ville au niveau local, a avancé durant l'année 2022 avec la réalisation

de panneaux autoroutiers ainsi que de panneaux touristiques aux entrées de la ville. Yverdon-les-Bains a également rejoint le groupe de travail régional, dont l'objectif est d'élaborer un concept de signalisation touristique piétonne pour le Nord vaudois.

Un état des lieux a été réalisé afin de lier ce projet de signalétique avec le projet de valorisation du patrimoine, par exemple du site du Castrum et de celui des menhirs ; des échanges ont eu lieu avec la société Archéodunum ainsi qu'avec la Division archéologique de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) du Canton de Vaud.

Des discussions sont en cours avec l'ADNV afin de redéfinir les attentes et besoins des différentes parties. Ces dernières seront en lien avec la future stratégie de l'ADNV qui sera présentée en 2023.

Avec la fin de la pandémie et des restrictions sanitaires, les activités concernant les jumelages ont pu reprendre, avec, principalement, l'inauguration du Chemin de Collesano à Yverdon-les-Bains, le samedi 7 mai 2022. A cette occasion, une délégation de plus de 20 personnes de Collesano, menée par son syndic M. Giovanni Battista Meli et son épouse, s'est déplacée à Yverdon-les-Bains pour trois jours de festivités.

Une invitation est parvenue à la Municipalité de la part du maire de Nogent-sur-Marne M. Jacques J. P. Martin, pour participer à la course à pied « Nogent Baltard » le 25 septembre 2022. Malheureusement, les sportifs de l'USY ont dû décliner l'invitation par manque de participants. Rendez-vous a été pris pour le 24 septembre

2023, afin d'envoyer une délégation yverdonnoise. Quant aux échanges scolaires, combinés avec ceux des aînés, la Ville espère être en mesure de les reprendre en 2024.

Concernant la charte d'amitié partagée avec la Ville de Pontarlier, les contacts sont en général plus simples et réguliers, grâce à la proximité et au partage d'intérêts notamment commerciaux. Dans cet esprit, une invitation a été adressée au maire, M. Patrick Genre, pour une participation au triathlon du 4 septembre 2022, à laquelle dix athlètes ont répondu positivement.

Une nouvelle invitation pour participer au Comptoir du Nord Vaudois en mars 2023 a été lancée à la délégation de la ville japonaise de Kagamino. Malheureusement, le déplacement des autorités est encore difficile suite à la pandémie et pour l'instant, les échanges n'ont pas repris.

Afin de renouer les relations avec la Ville de Winterthur, la Municipalité a choisi de se réunir dans cette ville pour établir son budget 2023. En marge de cette séance, elle a ainsi eu l'occasion de passer une soirée avec des représentants de la Municipalité de Winterthur et poursuivre des échanges cordiaux. La recherche de synergies est en cours, avec une volonté de trouver des points d'intérêts et de contacts.

A noter que M. Jean-Daniel Carrard a officié en qualité de municipal du tourisme et des jumelages jusqu'au 31 juillet 2022 et a été remplacé par M. Pierre Dessemontet. La Filière des jumelages a été reprise au 1^{er} décembre par le nouveau municipal, M. François Armada.

Actes signés par la Municipalité en 2022

→ Ventes et pactes d'emption

- Constat authentique concernant la caducité de la vente du 23 décembre 2020 la vente des parcelles 502 et 5472 signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la société Flexos SA ;
- Promesse de vente signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud et l'ECA d'une part et la société MediCrops Biomedical Technologies SA d'autre part concernant une parcelle d'environ 5'000 m2 à détacher de la parcelle 3016 ;
- Promesse de vente signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud et l'ECA d'une part et la société Sylvac SA d'autre part concernant une parcelle d'environ 2'800 m2 à détacher de la parcelle 6443 ;

- Promesse de vente et d'achat signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud, l'ECA d'une part et Orchidées Constructions SA d'autre part concernant un bien-fonds d'environ 4720 m² issu de la parcelle 6443 ;
- Promesse de vente et d'achat conditionnelle signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud et l'ECA concernant une surface de 4'497m² provenant de la parcelle 3016 à la société Y-CAD SA ;
- Promesse de vente et d'achat conditionnelle signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud et l'ECA d'une part et WatchOutCorp SA d'autre part concernant une surface de 5'135 m² à détacher de la parcelle 6443 ;
- Vente signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud, l'ECA et Y-CAD SA concernant l'immeuble de 4484 m² provenant de la parcelle 3016, à grouper à la parcelle 6567 de 322 m² à acquérir par Y-CAD SA ;
- Vente signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Y-CAD SA concernant l'immeuble 6567 et constitution d'une nouvelle parcelle 6567 par groupement du bien-fonds de 4484 provenant de la division de la parcelle 3016 acquis par Y-CAD SA; constitution de servitudes personnelles de passage à pied et pour tous véhicules et de passage à pied.

→ Droits de superficie érigés en DDP

- Prolongation de la servitude personnelle de superficie érigée en DDP signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Association pour le Pavillon Paroissial Pierre de Savoie concernant la prolongation de 2 ans du droit de superficie DDP (4677) constitué sur la parcelle 461.

→ Servitudes et charges foncières

- Promesse de constitution de servitudes publiques et de charges foncières sur les parcelles 6456, 6457, 6458, 6359, 6460, 6461, 6462, 6463 et 6464 (Rue de Clendy) signée entre divers propriétaires, représentés par de Necker Kipling SA et la Ville d'Yverdon-les-Bains ;
- Contrat constitutif de charge foncière sur les parcelles 6456, 6457, 6458, 6359, 6460, 6461, 6462, 6463 et 6464 (Rue de Clendy), signé entre divers propriétaires représentés par de Necker Kipling SA et la Ville d'Yverdon-les-Bains (Rue de Clendy) ;
- Constitution de servitude signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, la Commune de Cheseaux-Noréaz, M. E. Marendaz et M. G. Christen concernant une servitude de canalisations quelconques - immeubles servants 66, 95, 121, 123 et 130 en faveur de la Commune de Cheseaux-Noréaz ;
- Constitution de servitude signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, Mme et M. Testard et M. Pasquarelli concernant la constitution d'une servitude de « Passage public à pied et vélo » en faveur de la Ville d'Yverdon-les-Bains sur les parcelles 856 et 857 ;
- Constitution de servitude signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud et Y-CAD SA concernant la constitution d'une servitude personnelle en faveur de Y-CAD pour le chauffage à distance sur la parcelles 835 ;
- Constitution de servitude signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains concernant la constitution d'une servitude personnelle de «canalisation d'eau potable et ouvrages accessoires» en faveur de la société anonyme Sagenord sur la parcelle 1303.

→ Conventions

- Abrogation de convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Service de la sécurité civile et militaire concernant la réalisation du PCR «HEIG» du 15 décembre 2020 ;
- Avenant signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Société anonyme De Necker & Cie concernant la constitution d'un plan de quartier «Clendy-Dessous» ;

- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, en qualité de boursière et la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) concernant l'octroi de l'aide à fonds perdu pour le fonctionnement des bureaux d'agglomération en 2022 ;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Ordre des avocats vaudois (OAV) concernant la mise à disposition gratuitement de locaux pour l'organisation d'une permanence juridique à Yverdon-les-Bains ;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Travys SA concernant la création d'une station de charge rapide au terminus de la ligne 602 à l'arrêt «Chemin de la Chèvre»;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Yverdon Sport SA concernant les conditions de la mise à disposition des terrains et installations du stade municipal dès la saisons 2021-2022 ;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et FC Azzurri Yverdon concernant les conditions de la mise à disposition des terrains et installations du stade municipal dès la saisons 2022-2023 ;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et TRAVYS SA concernant la prévente des cartes zone 40 (tarif entier ou réduit) ;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines concernant l'octroi d'une subvention cantonale selon LRou art. 56 pour les travaux de réfection du giratoire des Champs-Lovats sur la route cantonale 401-B-P en traversée de localité de la Commune d'Yverdon-les-Bains ;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Caisse de retraite professionnelle de l'Industrie vaudoise de la construction concernant la vente de la parcelle 6499 à l'Avenue des Trois Lacs, le Valentin à Yverdon-les-Bains ;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Université de Genève concernant la tenue d'un atelier de projet urbain, dans le cadre du Master HES-SO/UNIGE en développement territorial (MDT) ;
- Convention signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Incyte Biosciences Technical Operations Sàrl relative à la fourniture de l'eau et au traitement des eaux usées notamment générées par le processus de production biopharmaceutique et par les travaux de laboratoire du site d'Incyte Biosciences Technical Operations Sàrl à Yverdon-les-Bains ;
- Convention d'actionnaires signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et VO Energies production concernant la société Y-Solaire SA afin de créer une structure souple et efficace pour monter des projets de production, d'énergie solaire et services énergétiques associés, les financer, les construire et les exploiter ;
- Convention de donation signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et M. Bernard Von Siebenthal ancien Président de la Société la Flore du Jura, afin d'assurer leur conservation durable dans les meilleures conditions ;
- Convention de donation signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Mme Anne-Louise Gillièron, présidente du Zonta Club Yverdon-les-Bains, afin d'assurer dans les meilleures conditions la conservation durable et la mise à disposition de la recherche historique d'un fonds particulièrement digne d'intérêt ;
- Convention de subventionnement signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Direction générale de la santé (DGS) Lausanne concernant l'organisation d'activités sportives encadrées (communes) ;
- Convention de subventionnement signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Association Les Cygnes Création ;
- Convention de subventionnement signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) concernant la subvention cantonale relative à la mesure d'aménagement d'infrastructure en faveur des deux-roues non motorisés - AggloY 1ère génération ;

- Convention de subventionnement signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Groupement des Amis de la Musique Electrique G.A.M.E concernant la poursuite et le développement de diverses activités ;
- Convention de subventionnement signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud et l'Association les Artpenteurs afin de soutenir l'existence et le développement du projet de théâtre itinérant initié par la Compagnie les artpenteurs.

→ Contrats de collaboration

- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Commune de Chavornay concernant la gestion du Système d'Information du Territoire (SIT) ;
- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Commune de Baulmes concernant la gestion du Système d'Information du Territoire (SIT) ;
- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Association Intercommunale pour l'Epuración Région Grandson concernant la gestion du Système d'Information du Territoire (SIT) ;
- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'Association SportyCamps concernant la mise en place, l'organisation et la gestion d'offres d'accueil durant les vacances scolaires à l'attention des enfants de 4 à 16 ans ;
- Convention de collaboration signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Y-CAD SA concernant la gestion du Système d'Information du Territoire (SIT) ;
- Convention de partenariat signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Urban Training concernant un partenariat conclu entre l'association et le partenaire, en vue principalement de préciser l'objet du partenariat. Organisation de cours Urban Training dans la commune d'Yverdon-les-Bains ;
- Convention de partenariat signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Fondation Petit-maître concernant la gestion du service du restaurant scolaire des Isles ;
- Convention de partenariat signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Urban Training concernant l'organisation de cours Urban Training dans la commune d'Yverdon-les-Bains du 1er mai au 11 septembre 2023 ;
- Mandat de prestations signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) concernant l'accès à une bibliothèque scolaire pour permettre aux élèves d'atteindre les objectifs définis dans le Plan d'études romand (PER), notamment en ce qui concerne l'axe thématique «Accès à la littérature».

→ Contrats

- Contrat cadre de fourniture de chaleur signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Y-CAD SA concernant la fourniture de chaleur des bâtiments sis à Sous-Bois 11-13-15 ;
- Contrat signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Beyeler Frères SA concernant la mise à disposition de terrains nécessaires à la construction de deux liaisons moyenne tension ;
- Contrat de prestations signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et TRAVYS SA concernant le ramassage scolaire des classes de développement (DEP), des classes d'accueil (ACC) et autres classes- (Transports Vallée-de-Joux - Yverdon-les-Bains - Sainte-Croix SA) ;
- Contrat signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'artiste Mme Chloé Delarue concernant les modalités et les conditions de réalisation de l'Œuvre intitulée TAFFA. Dans le cadre du concours d'intervention artistique du Collège des Rives (Pourcent culturel du Collège des Rives).

→ Autres

- Acte de concession signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité concernant le maintien sur le domaine public du lac de Neuchâtel, au droit de la parcelle 2350 de la commune d'Yverdon-les-Bains ;
- 1er Addenda signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et la Direction générale du territoire et du logement concernant le site stratégique de Gare-Lac ; mise en œuvre d'un éco-quartier ;
- Avenant au contrat de bail à loyer signé entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et CFF SA Immobilier concernant la restitution, au bailleur pour usage privé, de deux places de parc ;
- Constitution de société anonyme signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains et Vo Energies Production SA concernant la création de de la société Y-Solaire SA ;
- Division de biens-fonds signée entre la Ville d'Yverdon-les-Bains, l'Etat de Vaud et l'ECA concernant la division de la parcelle 3016 pour constituer deux nouveaux biens-fonds, conformément au plan spécial et au tableau de mutation (Avenue des Trois-Lacs - Le Valentin et Pra Burnez) ;
- Garantie (porte-fort) envers Repower AG et ENERDIS Approvisionnement SA ;
- Garantie (porte-fort) envers BKW Energie SA et ENERDIS Approvisionnement SA ;
- Garantie (porte-fort) envers Axpo Solutions SA et ENERDIS Approvisionnement SA ;
- Garantie (porte-fort) envers FMV SA et ENERDIS Approvisionnement SA.

→ Concessions

- Avenant signé par le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité concernant l'acte de concession pour usage d'eau no 387/501 pour exploiter les eaux de la nappe souterraine au lieu-dit «Aux Bains» en vue de l'alimentation en eau du centre thermal ;
- Renouvellement de la concession du Port des Iris no 387/606 sur le domaine public cantonal «Lac de Neuchâtel».

→ Règlements

- Modifications du règlement d'application sur le stationnement privilégié des résidents et autres ayants droit sur le domaine public ;
- Règlement concernant les étalages, les foires, les marchés et les artistes ambulants ;
- Adaptation et révision des règlements et barèmes du réseau RéAjj.

Commissions et délégations

au 31 décembre 2022

Commissions extraparlémentaires

Commission consultative des énergies		
Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Guillard	Benoist
Secrétaire hors commission	Thuillard	Stéphane
Service de l'urbanisme	Woessner	Julien
Service des bâtiments	Czáka	Thomas
Service des travaux et de l'environnement	Pürro	Marcel
Société industrielle et commerciale d'Yverdon, Grandson et environs (SIC)	Gabella	Laurent
Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV)	Loup	Frédéric
Haute école de gestion et d'ingénierie (HEIG-VD)	Besson	Christophe
Yverdon en Transition	Matthey	Régis
TRAVYS SA	Gex	Christian
Les Vert·e·s et solidaires	Jaquet	Pierre-Alain
Parti socialiste yverdonnois	Wäger	Joël
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Simon-Vermot	Olivier
Parti vert'libéral	Plagellat	Sylvain

Commission des sports		
Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président a.i.	Weiler	Christian
Secrétaire hors commission	Schrago Junod	Sylvie
Chef du Service des sports et de l'activité physique	Perrenoud	Greg
Spécialiste des sports	Camps	Pedro
Les Vert·e·s et solidaires	Ming	Julien
Les Vert·e·s et solidaires	Balet	Morgane
Parti socialiste yverdonnois	Hofer	Aurélie-Maude
Parti socialiste yverdonnois	Vuagniaux	Thierry

Commission des sports | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Billaud	Lionel
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Carrard	Apolline
Union démocratique du centre	Gutierrez	Nathalie
Parti vert'libéral	Thiémond	Laurent

Commission du stand

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Weiler	Christian
Secrétaire hors commission	Küng	Jacques
Chef du Service de la sécurité publique	Pittet	Pascal
Chef de la police administrative	Audemars	Vincent
Intendant du stand	Auberson	Jean-Daniel
Riverain	Givel	Jean-Claude
Tireur (Pistolet-Carabiniers)	Robert	Loïc
Tireur (Tir sportif yverdonnois & Groupement des Sociétés Yverdonnoises de Tir Sportif)	Massonnet	Christian

Commission consultative des plantages

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Locataire Maréchats	Perrenoud	Philippe
Locataire Maréchats	Amy	Claude
Locataire Maréchats	Tella	Danilo
Locataire Quatre-Vingt Parties	Rollier	Simon

Jusqu'au 10 août 2022, la Commission des plantages était composée de membres internes à l'administration communale et de représentant-es des partis politiques. Dans le cadre de la refonte du règlement et de la gouvernance des

plantages, la Municipalité a décidé de dissoudre la commission et de nommer des représentant-es des locataires des plantages, constituant ainsi la Commission consultative des plantages.

Commission de jumelage

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Armada	François
Secrétaire hors commission	Schrago Junod	Sylvie
Service de la jeunesse et de la cohésion sociale	Junod	Pierre-André

Commission de jumelage | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Service de la culture	Funk	Adrien
Union des sociétés locales yverdonnoises (USLY)	Pidoux	Thierry
Les Vert-e-s et solidaires	Jotterand	Alain
Les Vert-e-s et solidaires	Daridon	Maëlle
Parti socialiste yverdonnois	Mathys	Mireille
Parti socialiste yverdonnois	Panasci	Françoise
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Riedo	Pierre-Jean
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Alfonzo	Giuseppe
Union démocratique du centre	Delay	Kevin
Parti vert'libéral	Gaberell	Thierry

Commission culturelle

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Funk	Adrien
Directeur du Centre d'art contemporain d'Yverdon-les-Bains (CACY)	Bassetti	Rolando
Directeur du Théâtre Benno-Besson	Grbic	Georges
Directeur du théâtre l'Echandole	Maradan	Sylvain
Directrice de la Bibliothèque publique & scolaire d'Yverdon-les-Bains	Meier	Marie-Laure
Directeur du Musée d'Yverdon & Région	Fontana	Vincent
Directeur de l'Amalgame	Kerninon	Mathias
Directeur de la Maison d'ailleurs	Atallah	Marc
Conseil des jeunes	Lindanda	Morgane
Les Vert-e-s et solidaires	Boss	Gilles
Les Vert-e-s et solidaires	Gallardo	Maria
Parti socialiste yverdonnois	Gulpinar	Ozman
Parti socialiste yverdonnois	Jeanneret	Victor
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Jaquier	Claude-Anne
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Majola	Claire-Lise
Union démocratique du centre	Rogante	Alfredo
Parti vert'libéral	Meystre	Pierre-Henri

Commission de durabilité

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Mona	Silli
Haute école de gestion et d'ingénierie (HEIG-VD) - Durabilité	Jenny	Clotilde
Haute école de gestion et d'ingénierie (HEIG-VD) - Mobilité	Barbey Horvath	Julie
Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets (COSEDEC)	Currit	Sofia
Association de la Grande Cariçaie	Le Nédic	Christophe
Centre Pro Natura Champittet	Pellet	Thierry
Association pour le développement du Nord vaudois (ADNV)	Mettraux	Nadia
Membre ad personam	Pommaz	Yves
Membre ad personam Journaliste chez Competence H+ Hospital forum	Iuliano Chamot	Marie-Claire
Membre ad personam	DuPasquier	Anne

Commission d'achat des œuvres d'art

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Bassetti	Rolando
Doyenne de l'école de photographie du CEPV	Veya	Léonore
Historienne de l'art	Jaquier	Camille
Service de l'urbanisme	Savioz	Hervé

Commission d'urbanisme et de mobilité | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Co-présidente	Tanner	Carmen
Co-présidente	Tuosto	Brenda
Co-secrétaire hors commission	Christen	Nicolas
Co-secrétaire hors commission	Gruet	Zoé
Service de l'urbanisme	Woessner	Julien
PRO VELO	Graf	Bernard

Commission d'urbanisme et de mobilité | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
TCS	Kellenberger	Yves-Stéphane
STOP aux BOUCHONS	Cochand	Daniel
Association transports et environnement (ATE)	Wäger	Muriel
AVACAH	Henry	Frank
Mobilité piétonne Suisse	Bruyas	Lisa-Lou
Espace Suisse	Frossard	Félicien
Association Ecoquartiers	Solms	Philippe
Habitat durable	Oulevay	Pascal
Les Vert·e·s et solidaires	Ortega	Mathias
Les Vert·e·s et solidaires	Gaillard	Loann
Parti socialiste yverdonnois et POP	Schalbetter	Luca
Parti socialiste yverdonnois et POP	Fischer	Xavier
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Vuithier	Laurent
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Nicodet	Marc
Union démocratique du centre	Ramchurn	Ruben
Parti vert'libéral	de Montmollin	Gilles

Commission d'architecture, d'urbanisme et du paysage (anc. Commission des constructions)

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Architecte	Lardieri	Michel
Architecte	Tempesta	Antonino
Urbaniste	Blanc	Lya
Architecte paysagiste	Hermabessière	Gaëlle
Ingénieur·e en mobilité	Christe	Pascal
Spécialiste en patrimoine	Gétaz	Marie

Commission de salubrité

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Service de l'urbanisme	Dal Pont	Raphaël
Service de l'urbanisme	Wernuss	Charles

Commission de salubrité | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Service de l'urbanisme	Chatelan	Romaine
Service des travaux et de l'environnement	Anguita	Conception
Service de défense incendie et secours	Stehlé	Serge
Service de défense incendie et secours Suppléant de Serge Stehlé	Masson	Christophe
Cheffe de la Police du commerce	Champion	Amaëlle
Médecin	Jolidon	René-Marc

Commission d'éligibilité du Parc scientifique et technologique

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Présidente HEIG-VD	Liley	Martha
Directeur d'Y-Parc	Collet	Olivier
Service de l'urbanisme	Dal Pont	Raphaël
Délégué à l'économie	Abetel	Guillaume

Commission consultative AggloY

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Les Vert-e-s et solidaires	Chevalley	Ella-Mona
Les Vert-e-s et solidaires	Rytz	Nadia
Parti socialiste yverdonnois	Balet	Stéphane
Parti socialiste yverdonnois	Fischer	Pascale
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Nicodet	Marc
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Gruet	Philippe
Union démocratique du centre	Gafner	Pascal
Parti vert'libéral	Cuanillon	Jean-Marc

Commission consultative Suisses-Immigrés

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Président	Ruchet	Jean-Claude
Secrétaire hors commission	Dolci Gindroz	Marie-Christine
Coordnatrice JECOS	Blanc	Katja
Chef de service JECOS	Junod	Pierre-André

Fonction/représentation	Nom	Prénom
SSP - Responsable observatoire sécurité	Garcia	Marylaure
SSP - Préposée au Contrôle des habitants	Franssen	Jeanne
Allemagne	Reiter	Alfons
Association Afrique Paix et Développement	Niang	Moussa
Association AMEX VD-NE Mexique	Naescher	Teresa
Association AMEX VD-NE Mexique	Sanchez Urban	Eduardo
Association des Camerounais de Suisse	Ntsama	Elodie
Association des Camerounais de Suisse	Valet Ntsama Essono	Charlotte
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Seu Mah	Sylvie
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Doua Bi	Roger
Association du Souvenir Français	Brisse	Roland
Association du Souvenir Français	Dos Santos	Christiane
Association Erythréenne Suisse Yverdon	Tekie	Tesfaldet
Association Erythréenne Suisse Yverdon	Kiflezghi	Tesfu
Association inspiration brésilienne	De Oliveira Requena	Mima
Association ligue des enseignants et parents albanais	Sheu	Ervin
Association macédonienne Aleksandar Makedonski	Miteva	Jasmina
Association macédonienne Aleksandar Makedonski	Trajchevski	Branislav
Association Oasis du Nord Vaudois	Aroub	Leila
Association Pro Chine	Wang	Guodong
Association po-ruski-Y	Plygunov	Yuliya
Association po-ruski-Y	Malioutenko	Ioulia
Association Tamil Mandram	Subramaniam	Chenthusa
Association Tamil Mandram	Subramaniam	Gnanaseelan
Portugal Vice-président	Das Neves	Manuel
Centre culturel Kosovo	Bruti	Behajdin
Pérou	Bocanegra	Lilyan
Roumanie	Chivara	Mihaela Oana
Umurusuru Burundi	Girukwishaka	Guy-Emmanuel

Commission consultative Suisses-Immigrés | SUITE

Fonction/représentation	Nom	Prénom
Umurusuru Burundi	Ndikumana	Ferdinand
Cartons et Jardins du cœur	Alves Silva Do Campos	Flavia
Cartons et Jardins du cœur	Masplet	Jean-Pierre
EVAM	Berseth	Maria Luz
EVAM	Zurbrugg	Andréas
GAMYR	Auger-Micou	Matteo
GAMYR - EERV Solidarité	Aubert	Thérèse
Tisserands du Monde	Heller	Pierre-Olivier
Tisserands du Monde	Perrinjaquet	Didier
Conseil des jeunes	Saiah	Abdelmalek
Conseil des jeunes	Hodel	Diana
Conseil des seniors	Jobin	Caroline
Conseil des seniors	Poulin	Jean-Marc
Les Vert·e·s et solidaires	Küçük	Onurhan
Les Vert·e·s et solidaires	Meneses	Bladimir
Parti socialiste yverdonnois	Rychner	David
Parti socialiste yverdonnois	Wicki	Julien
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Capt	Gloria
PLR.Les Libéraux-Radicaux	Tchatchoua	Florin
Union démocratique du centre	Villard	Raluca
Parti vert'libéral	Beutler	Stefania

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

Pierre Dessemontet

Président du Comité de pilotage et vice-président de la COMIN du Projet d'agglomération AggloY

Président de la Commission de la Paroisse catholique d'Yverdon

Membre du Conseil d'administration d'Y-Parc SA

Membre du Conseil d'administration de la Maison du Nord Vaudois SA

Membre du Conseil d'administration de Parking Place d'Armes SA

Membre du Conseil d'administration de la Société de Navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM)

Membre du Conseil d'administration de TRAVYS SA

Membre du Bureau exécutif de l'Association pour le développement économique du Nord Vaudois

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

Membre du Comité des syndics du district

Membre du Comité de l'Association Jura & Trois-Lacs

Représentant de la Ville au sein de la copropriété de parcelles du Parc scientifique et technologique

Représentant de la Ville auprès de la Coordination des villes de Suisse romande

Représentant de la Ville auprès du Réseau des villes de l'Arc jurassien

Représentant de la Ville auprès du Comité de pilotage de l'Aire de proximité Mont d'Or-Chasseron

Délégué auprès de la Caisse intercommunale de pension

Délégué auprès de l'Association des communes suisses

Délégué auprès de l'Union des communes vaudoises

Carmen Tanner

Membre du Comité de pilotage et de la COMIN du Projet d'agglomération AggloY

Membre du Conseil intercommunal de l'Association régionale d'action sociale Jura Nord vaudois

Membre du Conseil de la Fondation de la Maison d'Ailleurs

Membre du Conseil de la Fondation du Centre de Recherche et de Documentation Pestalozzi

Membre du Conseil de la Fondation du Musée d'Yverdon-les-Bains

Membre du Conseil de la Fondation pour l'Enseignement de la Musique (FEM)

Membre du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour le logement

Membre de la Plate-forme culturelle Ville-Canton

Membre du Syndicat d'amélioration foncière Coteau Est

Déléguée auprès de la Caisse intercommunale de pension

Déléguée auprès de l'Union des villes suisses

Jean-Claude Ruchet

Président du Conseil d'établissement scolaire

Président du Comité directeur de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) Jura Nord vaudois

Président du Conseil de la Fondation Ernest et Adelina Francioli-Hainzelin

Président du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour l'accueil de l'enfance (FYAE)

Membre du Conseil de la Fondation de soutien en faveur de la Fondation yverdonnoise pour l'accueil de l'enfance

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

Membre du Comité de l'Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile de la zone sanitaire VI/Vla (ASPMAD)

Membre du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour le logement

Membre du Conseil d'administration de la Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA

Représentant de la Ville auprès de la Fondation L'Arche des Enfants

Représentant de la Ville auprès du Centre Professionnel du Nord Vaudois

Représentant de la Ville auprès de l'École des métiers PERFORM

Représentant de la Ville auprès du Comité de la Société coopérative d'habitation « Cité Derrière »

Délégué auprès de la Caisse intercommunale de pension

Brenda Tuosto

Présidente du Conseil d'administration de STRID SA

Membre du Comité de pilotage et de la COMIN du Projet d'agglomération AggloY

Membre du Comité directeur de l'Association de la Grande Cariçaie

Membre du Conseil de Fondation Petitmaître - maisons d'accueil

Membre du Comité d'OUESTRAIL

Membre du Comité de l'Association Cité de l'énergie

Déléguée auprès de la Caisse intercommunale de pension

Déléguée suppléante au Groupement forestier du Vallon du Nozon

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale du Centre de collecte de sous-produits animaux

Membre du Comité de l'Association pour la restauration du Château (ARCHY)

Membre du Comité de pilotage de la convention de prestations TRAVYS SA

Benoist Guillard

Président du Conseil d'administration de la Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois (SAGENORD)

Président du Conseil d'administration d'Y-CAD SA

Président du Conseil d'administration d'Y-Solaire SA

Membre du Conseil d'administration d'Energies naturelles Mollendruz SA

Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

Membre suppléant du Conseil intercommunal de l'Association régionale d'action sociale (ARAS) Jura Nord vaudois

Représentant de la Ville auprès de Gaznat SA

Représentant de la Ville auprès de Vaud-Fribourg TV SA (La Télé)

Christian Weiler

Président du Comité directeur de l'Association intercommunale Police Nord Vaudois

Président du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

Président de l'Association des responsables communaux des services des sports de Suisse romande et du Tessin

Membre du Conseil de la Fondation de la Maison d'Ailleurs

Membre du Conseil intercommunal de l'Association intercommunale du Centre de collecte de sous-produits animaux

Membre de la Conférence des directeurs des Polices communales vaudoises

Membre du Conseil cantonal de sécurité

Membre du Comité directeur de l'Office régional de la Protection civile

Membre du Comité directeur du Réseau Santé Nord-Broye (RSNB)

Membre du Conseil d'administration de la Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA

Membre du comité de l'Association pour la recherche et la promotion en établissement gérontopsychiatrique (ARPEGE)

Membre de la Société Industrielle et Commerciale d'Yverdon, Grandson et environs - groupe commerce

Délégué auprès de la Caisse intercommunale de pension

Représentant de la Ville auprès de l'Organisme de sauvetage des Iris

Représentant de la Ville auprès du Centre de Secours et d'Urgences du Nord Vaudois et de la Broye

Représentant de la Ville auprès du Comité de gérance des Fondations Petitmaître

François Armada

Président de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL)

Président du Conseil d'administration de Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA

Représentant auprès de l'Union des sociétés locales yverdonnoises (USLY)

Membre du Comité directeur de l'Association intercommunale SDIS Nord Vaudois

Membre du Comité de pilotage et de la COMIN du Projet d'agglomération AggloY



Secrétariat
général

2022 Rapport de gestion

Dicastère

Secrétariat général | Finances | Informatique

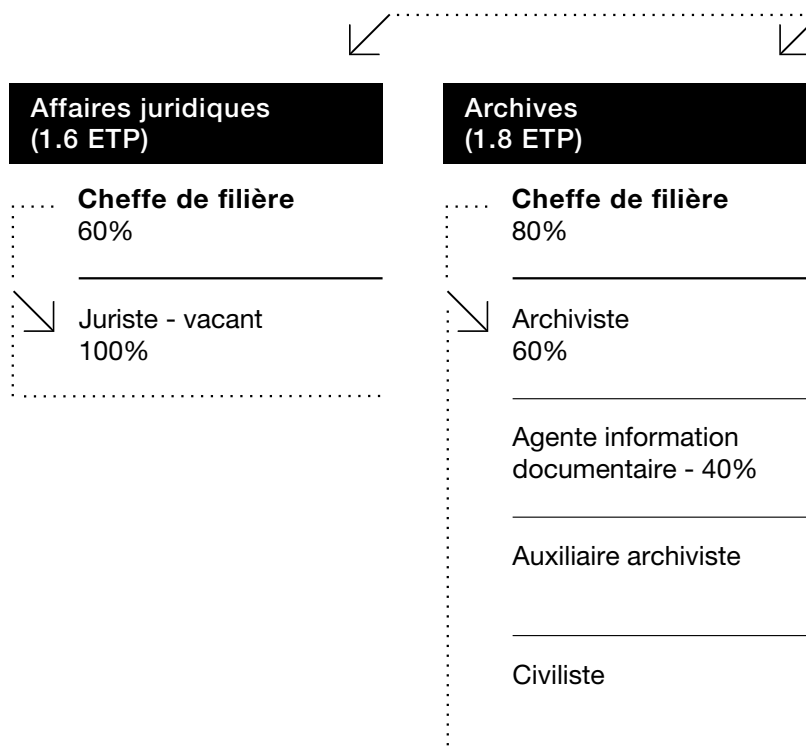
Secrétariat général

M. Pierre Dessemontet

Syndic

M. François Zürcher

Secrétaire municipal



Nombre de postes : 15.6 ETP

Nombre de personnes : 21

Hors calcul personnel ETP : TOTAL 17

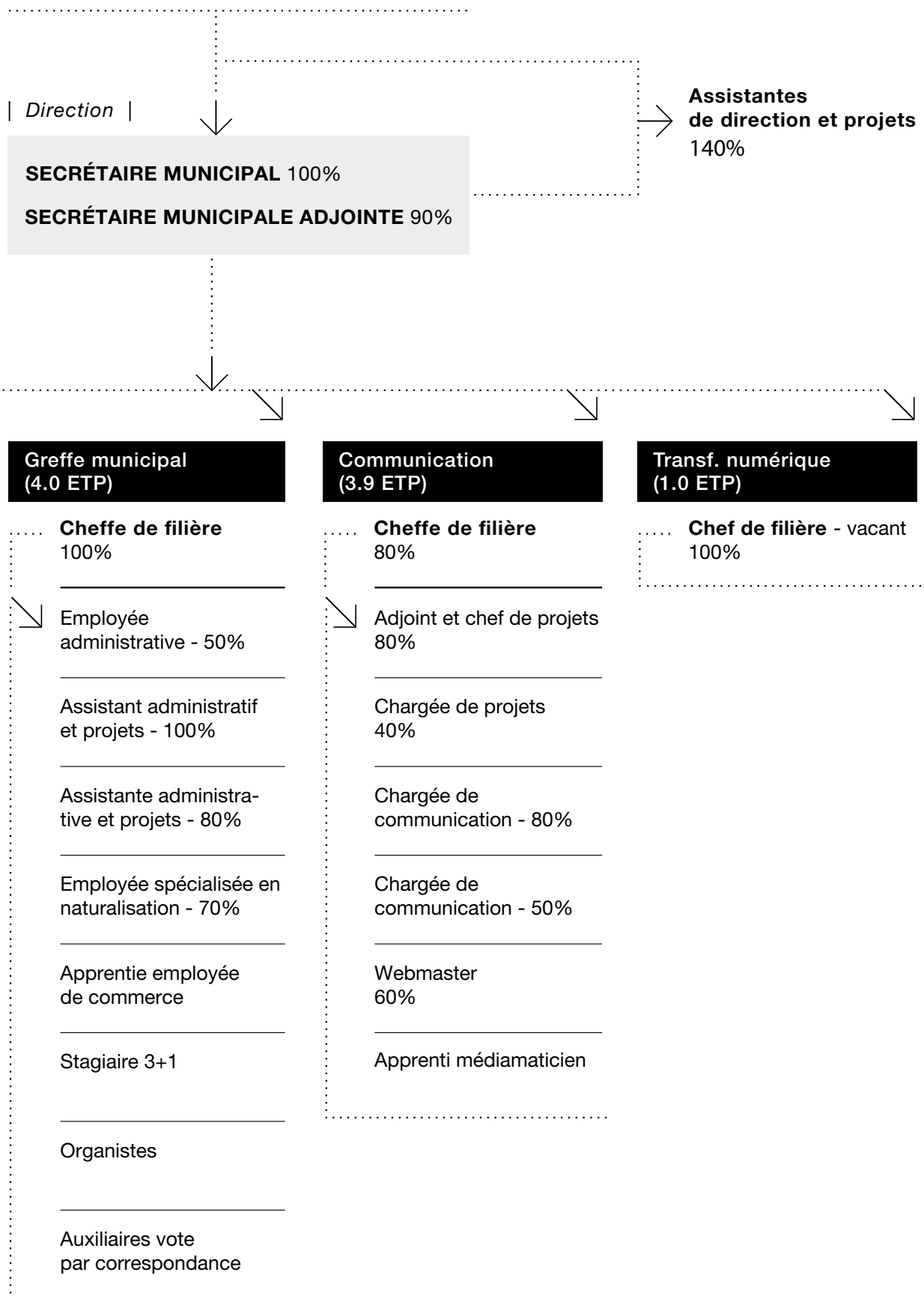
Auxiliaires y compris VPC : 4

Civiliste : 0

Apprentis : 2

Organistes : 11

SYNDIC | MUNICIPAL SUPPLÉANT



Secrétariat général

MISSIONS

Le Secrétariat général (SGE) est l'état-major de la Municipalité. Il veille à ce que la Municipalité puisse prendre des décisions fondées qui seront communiquées de manière coordonnée. Le Secrétariat général :

- prépare les décisions de la Municipalité ;
- communique les décisions de la Municipalité ;
- assure le traitement et la conservation des archives communales ;
- établit des instruments de planification ;
- assure la coordination au sein de l'administration communale ;
- organise les votations et les élections ;
- est le garant d'une information transparente et accessible pour la population ;
- apporte son expertise juridique à la Municipalité et aux services de l'administration communale, en accord avec la politique choisie, dans le but d'assurer des prestations de qualité ;
- assure le pilotage de la coordination juridique de la Ville.

POINTS FORTS

Gouvernance

Le Secrétariat général (SGE) a formalisé la construction de son avenir dans un Plan stratégique. Les travaux, débutés en 2021 avec tout le personnel du service afin de porter l'évolution ensemble, ont mis en évidence trois axes stratégiques : le premier autour de la digitalisation, pour encourager une digitalisation au service de la collectivité et du personnel de la Ville, comme moyen d'offrir un service rapide et fiable ; le deuxième autour de la notion de centre de compétences, le service étant le gardien de la cohérence et de la transversalité, l'interface, le centre d'expertise et le garant de la qualité ; enfin, le troisième autour du fonctionnement interne du service, avec agilité et cohésion. Les projets menés par le service se déclinent aujourd'hui dans le cadre de ces trois axes stratégiques. Cette feuille de route, qui est évolutive et sera donc amenée à être régulièrement revue, donne du sens aux orientations prises et devrait encourager les collaboratrices et collaborateurs à évoluer dans une même direction et à développer une ambiance de confiance et de co-construction.

Trois mesures du plan directeur sont en particulier à signaler. S'agissant de l'axe digitalisation, le SGE est en cours de recrutement du futur responsable

de la transformation numérique de la Ville. Cette personne aura pour mission de conduire et assurer une transition digitale au service de l'humain, en conseillant et accompagnant la Municipalité et les services dans cette démarche ; d'assurer une parfaite transversalité interservices, en instillant une dynamique autour de la transformation numérique et en se mettant au service des métiers de la Ville et de l'administration ; de piloter l'entité Transformation numérique en accord avec les besoins définis par la Municipalité et la direction du service et en tenant compte des différents enjeux communaux. S'agissant de l'axe centre de compétences, à la suite du départ du responsable des affaires juridiques, le SGE a fait évoluer l'équipe des affaires juridiques de la manière suivante : engagement d'une responsable de filière à temps partiel, avec un ou deux domaines de compétences pointus et des tâches de coordination des demandes de la Municipalité et des services et engagement de deux personnes à temps partiel. Ces personnes auront chacune des domaines de compétences différents. L'une des personnes recrutées a en particulier des compétences dans le domaine de la police des constructions. Le SGE a également officialisé la constitution d'une cellule de

coordination juridique interservices, conduite par la responsable de la Filière affaires juridiques de la Ville et réunissant toutes les personnes ayant une fonction juridique dans les différents services de la Ville. S'agissant enfin de l'axe Fonctionnement agile et cohésion interne, le SGE a mené un projet de transformation des espaces de travail qui a abouti début 2023. La transformation des espaces doit permettre d'accueillir les collaborateurs actuels et futurs ; de répondre à un besoin de nouveaux types d'espaces ; d'améliorer le cadre de travail général ; de favoriser les échanges inter-filières ; d'assurer une équité des conditions de travail et d'innover en alignant les locaux sur la vision du SGE. On a cherché ainsi à mutualiser les places et les espaces pour libérer les surfaces sous-utilisées, transformer

des places souvent vides en nouveaux types d'espaces, améliorer la qualité et la variété des espaces et utiliser les ressources de manière rationnelle et responsable. Au-delà des aspects architecturaux, il s'agit d'un projet de transformation organisationnelle, de changement et d'évolution des façons de travailler vers plus de partage, d'échanges et de flexibilité. Dans cet état d'esprit et pour fluidifier les échanges à l'interne du SGE, une lettre d'information électronique mensuelle a été mise en place depuis le mois de septembre, qui fait état de l'actualité et de la vie du service. L'Echo du SGE (c'est son nom) se veut participatif, chaque personne peut y présenter un projet en cours, une idée à développer ou y donner un renseignement pratique aux collègues.

Coordination avec les services de la Ville

Le Secrétariat général (SGE) a assuré la coordination et le suivi auprès du Conseil communal de 38 préavis et de 13 communications. Il a en outre assuré la coordination au sein de l'administration communale d'un rapport portant sur plusieurs postulats en suspens.

A la demande de la Municipalité, le SGE a organisé une démarche participative pour la publication du programme de législature 2021-2026. La démarche s'est inscrite dans une volonté de la Municipalité de réfléchir et de travailler avec la direction des treize services de la Ville et les responsables de certaines entités spécifiques (informatique ; économie ; communication et durabilité). En juin 2022, la Municipalité a ainsi pu présenter au Conseil communal un programme de législature définissant ses objectifs et les moyens pour les atteindre, ainsi que son calendrier.

Le SGE assume le pilotage d'un groupe de travail qui a pour objectif la mise en place d'un référentiel commun pour la gestion des procédures d'appel d'offres selon la loi sur les marchés publics. Tous les services de la Ville participent à cette démarche, dont la première étape devrait aboutir

en 2023. En collaboration avec l'Office informatique, le SGE a lancé les travaux pour le développement d'un plan directeur pour la transformation numérique de la Ville. Ce document comprendra les prestations numériques au bénéfice de la population, la digitalisation des processus de l'administration et la gestion du changement. Egalement en collaboration avec l'Office informatique, le SGE a commencé le déploiement, dans tous les services de la Ville, d'un outil de gestion des séances et des tâches (eSéances. Univers). Le SGE a contribué activement au développement de cet outil en collaboration avec d'autres communes de Suisse romande, dispensé ensuite des formations pour le personnel communal yverdonnois et soutenu les services dans sa mise en place. Toujours en collaboration avec l'Office informatique, et avec une autre commune vaudoise (Pully), le SGE mène une démarche pour la mise en conformité de l'administration avec la loi sur la protection des données personnelles. Elle comprend la mise en place d'une gouvernance claire, la mise à disposition de documents de référence, la sensibilisation de l'ensemble du personnel à la protection de données et la mise en conformité des services. Une première étape est en cours avec un service-pilote,

le Service des ressources humaines. Une « Cellule protection des données » est d'ores et déjà l'interlocutrice des services pour toute question en lien avec cette thématique. Elle est composée de trois personnes, qui représentent les domaines de compétence requis par la protection des données : organisationnel, technique et juridique. Ces personnes sont formées en tant que conseiller-ère à la protection des données.

Le SGE a lancé une étude auprès de tous les services autour des prestations à la population. Cette étude devrait ensuite permettre d'offrir à la

population des prestations multimodales basées sur une culture du service accessible et inclusive, encadrées par du personnel compétent et polyvalent au sein d'un guichet centralisé et virtuel.

Enfin, le SGE a apporté une contribution décisive à la mise sur pied de la CECRY (Cellule de crise Yverdon-les-Bains), qui a été validée par la Municipalité à fin 2022. La fonction de secrétaire municipal et celle de responsable de la communication sont représentées dans le comité de pilotage de la CECRY.

Evénements

Le Secrétariat général a assuré le pilotage et la coordination de deux événements protocolaires, la Fête nationale du 1^{er} août et la réception officielle en l'honneur de l'accession au Conseil d'État de M. Vassilis Venizelos. S'agissant du premier, le président de la Confédération Ignazio Cassis a fait un bref passage par Yverdon-les-Bains. Il a été accueilli par des membres de la Municipalité, du Conseil des jeunes et des Jeunes Sapeurs-pompiers. La délégation yverdonnoise est ensuite montée dans le train spécial du président afin de l'accompagner dans son voyage à destination de Lausanne.

Le 15 septembre, la population d'Yverdon-les-

Bains était invitée à fêter l'accession de Vassilis Venizelos au Conseil d'Etat vaudois. Après une partie protocolaire au Théâtre Benno-Besson, un cortège est parti du Théâtre Benno-Besson, accompagné par la fanfare L'Avenir. Le défilé a parcouru la Promenade Auguste-Fallet, la Place du 7 février, la Rue du Lac avant de se rendre sur la Place Pestalozzi pour la suite des festivités. Un buffet d'înatoire était offert à la population afin de célébrer l'Yverdonnois fraîchement élu. La soirée s'est poursuivie au son de la Fodge Music School et de la Fodge Family. Cet événement a été une réussite. La ville d'Yverdon-les-Bains a rayonné et a donné une très belle image d'elle-même.

Administration

71 notes et rapports ont été adressés à la Municipalité par le Secrétariat général.

Filière greffe

L'année 2022 a été une année intense et riche, nécessitant l'engagement temporaire de deux personnes afin de permettre d'assurer les nombreuses activités, missions et projets, dont notamment :

Organisation des élections cantonales 2022

La Ville d'Yverdon-les-Bains étant le chef-lieu du sous-arrondissement d'Yverdon, l'organisation des élections cantonales 2022 a nécessité une très bonne coordination tant avec les bureaux électoraux (cantonal, yverdonnois) qu'avec le

sous-arrondissement de la Vallée et les autres communes de l'arrondissement du Jura-Nord vaudois afin de pourvoir aux 17 sièges attribués pour l'élection du Grand Conseil du dimanche 20 mars 2022.

Naturalisation

Suite à la longue période de pandémie, la cérémonie de bourgeoisie a pu être organisée le 13 juin 2022 à La Marive. Sur 618 personnes invitées (naturalisations du 15.05.2019 au 02.03.2022),

294 étaient présentes et la cérémonie, suivie d'un apéritif dinatoire servi à l'extérieur, fut un grand succès.

La naturalisation représente ainsi :

- 386 dossiers traités, dont 215 sous l'ancienne loi et 171 sous la nouvelle loi en vigueur depuis le 01.01.2018 ;
- 618 personnes naturalisées, dont 316 femmes et 302 hommes (298 sont nées en Suisse, dont 239 à Yverdon-les-Bains) ;
- les cinq pays les plus représentés : Portugal (105), Bosnie-et-Herzégovine (64), France (62), Kosovo (62) et Italie (48).

Du côté des nouveautés 2022, le Greffe municipal s'est associé au secteur Intégration du Service jeunesse et cohésion sociale, via le programme Femmes-Tische, pour développer un jeu didactique pouvant être utilisé lors de tables

rondes, organisées sur le thème de la naturalisation. Il s'agit d'un jeu de type « memory » de 64 cartes qui explique les huit critères nécessaires à la naturalisation.

Visites aux nonagénaires et aux centenaires

Le concept a été revu afin que les visites soient réparties entre les membres de la Municipalité, le Bureau du Conseil communal ainsi que l'Amicale des anciens présidents, accompagné-e par par un-e collaborateur-trice du Greffe municipal.

Les cadeaux offerts ont également été renouvelés afin d'offrir un choix plus large, tout en optimisant les coûts. 81 visites ont été organisées pour les nonagénaires et 10 pour les centenaires en 2022.

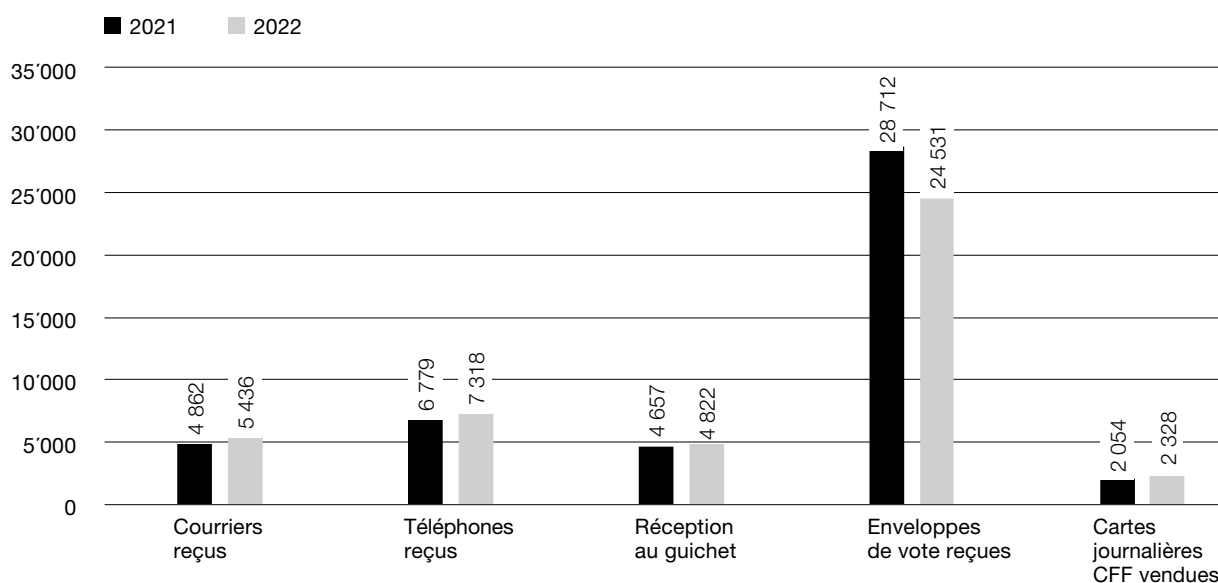
Guichet unique de l'Hôtel de Ville et lancement de l'étude du projet service(s) à la population

La pandémie a permis au Secrétariat général de mettre en place de nouvelles solutions afin de continuer à offrir des prestations de qualité et un accueil à la population. Ainsi, un guichet unique pour tous les services de l'Hôtel de Ville a été mis en place afin d'assurer la protection tant de

la population que du personnel. Si cette solution devait initialement être temporaire, il a été décidé de la pérenniser et d'étudier la possibilité d'offrir une seule porte d'entrée à la population afin de simplifier l'accès aux prestations.

Guichet unique et votes par correspondance

Le graphique ci-dessous offre une vision d'ensemble des volumes traités tant au guichet unique que pour le vote par correspondance :



Filière archives

POINTS FORTS

Durant l'année écoulée, SGE-ARCH a apporté son expertise dans le domaine de la gestion documentaire aux services de l'administration

et a poursuivi les réflexions avec des collègues d'autres services d'archives :

- conseils auprès de la plupart des services en matière de gestion des archives intermédiaires (règles de conservation, éliminations etc.) ;
- développement d'un outil d'identification de la production documentaire découlant des activités qui permettra de fixer les durées de conservation. Soutien à plusieurs services pour le compléter ;
- contribution aux réflexions générales sur la gouvernance de l'information dans l'administration communale ;
- participation aux groupes de travail Records Management (AVA) et Référentiel de gouvernance documentaire (ACV).

PERSONNEL

Le nouveau poste accordé pour 2022 n'ayant pas encore été pourvu, l'équipe fixe est maintenue à 1.8 EPT. Les ressources disponibles ont permis d'augmenter temporairement (juillet à

décembre) le taux d'activité de l'agente en information documentaire de 40 à 70%. Les mêmes ressources ont permis de prolonger le mandat de l'archiviste auxiliaire (cf. infra).

Auxiliaire et civilistes

Deux archivistes auxiliaires ont travaillé respectivement trois mois (60%) et cinq mois (deux mois à 80% et trois mois à 60%) pour traiter :

- divers dossiers en lien avec les logements sociaux ;
- inventaire des correspondances reçues du fonds Mandrot.

Trois civilistes ont effectué 85 journées d'affectation. Ils ont traité :

- dossiers de la police des constructions ;
- classement de coupures de presse et de correspondances en lien avec l'affaire Jean Mayerat (1960) ;
- mises à jour de deux séries de préavis, dont l'une destinée à la numérisation en vue de leur mise à disposition de l'administration communale, voire du public.

Stagiaires

Stage découverte de cinq jours pour un jeune en recherche d'une formation, soutenu par la Fondation Jobtrek.

Accueil de deux apprenti-es de commerce à JECOS pour une découverte du travail des archivistes (deux demi-journées).

ARCHIVAGE

Archives papier : versements et archivage en 2022

Pour la deuxième année consécutive, le volume archivé a dépassé le volume des nouveaux versements. C'est ainsi que plus de 30 mètres

linéaires ont été archivés ; il s'agit essentiellement de fonds en provenance des services de l'administration.

Archives audiovisuelles : archivage en 2022

Un large récolement des documents audiovisuels isolés a permis l'archivage de ces supports physiques (pellicules, bandes son, VHS, CD et DVD). Chacun a été identifié et enregistré dans le répertoire des documents audiovisuels. Quelques documents ont été numérisés en vue de leur diffusion sur www.dartfish.tv/ Channel Home?CR=p88445.

Depuis quelques années, des documents audiovisuels nés numériques parviennent aux Archives, en particulier les vidéos des séances du Conseil communal. Ils sont conservés sur un serveur dédié dans l'attente d'une solution pour l'archivage numérique.

Tableau récapitulatif – Archives papier et audiovisuelles

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Versements administratifs (nombre)	11	11	16	11	10	5	7	4	6
Versements privés (nombre)	3	5	3	8	12	8	13	5	9
Longueur versements (mètres linéaires)	39	70.5	31.0	44.0	25.0	85.0	40.5	4.5	23.9
Longueur archivée (mètres linéaires)	14	9.5	47.5	20.0	4.0	12.2	26	44	31.1
Objets archivés (nombre)	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	74	13	0
Documents audiovisuels (physiques) (nombre)	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	0	3	0	25
Documents audiovisuels (numériques) (nombre)	n.r.	n.r.	n.r.	n.r.	9	11	8	11	34

n. r.:non renseigné

Inventaire : notices descriptives

En 2022, l'ensemble des données d'inventaire a été migré sur un système d'information archivistique (AtoM) sur un serveur dédié aux Archives de la Ville d'Yverdon-les-Bains. En parallèle, une partie des inventaires d'archives reste accessible au public sur la plateforme partagée avec une vingtaine d'autres communes vaudoises <https://vaud.archivescommunales.ch/> qui fonctionne avec le même outil.

Description archivistique Nouvelles notices	2021	2022
ISAD	979	744
ISAAR	5	4
Croissance annuelle	984	748
Total des notices	19'610	20'357

DOCUMENTATION YVERDONNOISE

Bibliothèque des Archives

La bibliothèque s'accroît peu à peu par les dons d'auteurs qui ont eu recours aux archives pour leurs recherches ainsi que la transmission d'ouvrages reçus par d'autres filières. Les achats par

SGE-ARCH sont très limités. En 2022, le catalogue s'est accru d'environ 80 unités, auquel il faut ajouter 29 unités de rapports à diffusion restreinte, non cataloguées jusque-là.

Dossiers documentaires

Au fil des années, les archivistes ont recueilli un grand nombre de documents imprimés (1.2 mètre linéaire) en lien avec les activités de l'administration yverdonnoise ou des entreprises et associations locales. Cette masse doit être conservée pour sa valeur documentaire mais,

dans l'immédiat, les documents ne peuvent pas être archivés, faute de dossiers ou de séries complètes. En 2022, un pré-classement thématique (plus de 130 entrées), compatible avec le classement des dossiers de la revue de presse, a été effectué. Il facilite déjà l'accès à ces documents.

COMMUNICATION D'ARCHIVES

Demandes d'informations – consultations en salle de travail – prêts

Après deux années de restrictions d'accès à la consultation, le nombre de demandes est reparti à la hausse, atteignant le niveau de 2019.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Demandes	107	114	101	117	106	107	111	118	137	107	110	135
dont internes	41	46	23	45	42	45	48	54	63	43	41	54
Usager-usagères	75	99	91	100	85	100	95	94	81	83	96	117
dont internes	18	33	16	31	25	38	32	36	41	30	29	39
Consultations	62	37	33	33	81	283	124	30	50	33	23	38
¹ PdC demandes	68	106	83	73	68	74	66	61	70	68	62	62
¹ PdC prêt dossiers	169	250	166	178	149	165	134	108	182	158	138	121
¹ PdC retour dossiers	153	230	132	171	144	125	97	100	172	130	129	116

¹PdC : Police des constructions

Valorisation

- Contributions (texte et illustration) aux cinq numéros de Rive sud sortis en 2022 : Affiche Grand bal, Yverdonnois au Conseil d'Etat, Scriptorium et presse yverdonnoise, Exposition Rodin 1953, Biennale art industriel 1969.
- Participation au jubilé du centenaire de l'AAS : présentation du local d'archives de l'hôtel de ville (site internet YLB, Bribes d'histoire), passage de la boîte d'archives Archie (actualité site internet, réseaux sociaux).
- Participation à la semaine Archives pour tous, contribution commune des archivistes vaudois au jubilé de l'AAS et à la journée internationale des archives : publication de cinq textes illustrés sur les missions des Archives (Bribes d'histoire et réseaux sociaux).
- Présentation à la Municipalité du fonds Mercier (architecte) et des archives en lien avec le logement à loyer modéré, suivie d'une visite du dépôt de la Route de Lausanne.
- Visite de la ville et présentation de ses bâtiments du 18^e siècle, dans le cadre de la réception des nouveaux habitants.
- Présence yverdonnoise au Conseil d'Etat, en collaboration avec SGE-COMM (site internet).
- 12 vidéos des séances du Conseil communal (2021 et 2022) et la conférence de presse du 2^e tour des élections municipales (2006), indexées, mises à disposition du public sur www.dartfish.tv/ChannelHome?CR=p88445
- Deux documents prêtés pour une courte durée.
- Une autorisation de reproduction accordée.

Restaurations et conservation

Les volumes régulièrement consultés qui ont subi des réparations non professionnelles sont restaurés en priorité. Une attention particulière

est aussi apportée aux documents susceptibles d'être exposés ou publiés. Six documents ont été restaurés en 2022 :

- Dessin Mercier, plan intérieur d'une maison du Coin de Terre ;
- Registres des Conseils, 1719-1721 (Aa 49), 1721-1723 (Aa 50), 1781-1783 (Aa 85) ;
- Procès-verbaux de la Municipalité, 1819-1822 (Ab 9), 1842-1847 (Ab 18).

Filière communication

La Filière communication a vocation à informer la population avec les moyens les plus adéquats. En 2022, la filière a poursuivi son travail d'adaptation de ses dispositifs aux développements numériques. Elle a notamment produit une version digitale du rapport de gestion, intensifié sa présence sur les réseaux sociaux, et entrepris un lifting du site internet. Plus classiquement, 54 communiqués de presse ont été diffusés, 75 discours et autres textes pour la Municipalité ont été rédigés, 15 conférences de presse et 2 séances

d'informations publiques ont été organisées. En tout temps, et dans une approche transversale, la filière apporte son expertise à la Municipalité, aux membres de la Municipalité et aux services, dans les dossiers les plus courants comme les plus délicats, qu'il s'agisse d'enjeux d'information, de communication ou d'image. La filière, par sa responsable et son adjoint, a été particulièrement impliquée dans tous les travaux de la CECRY liés à la guerre en Ukraine et à la crise énergétique.

Rapport de gestion digital

Pour la première fois, le rapport de gestion de la Ville d'Yverdon-les-Bains a été décliné en version digitale, nécessitant un gros travail de synthèse, d'illustration et de webdesign. De nouvelles manières de faire vivre l'information et les données pertinentes sur la commune sont ainsi proposées à la population, une partie des contenus mis en valeur ayant été repris par la suite sur les

réseaux sociaux. Cette évolution correspond à l'ambition de mieux faire connaître les réalisations et les prestations de l'administration. Les 13 services de la Ville ainsi que la Municipalité et le Conseil communal disposent de leurs propres sous-sections au sein de cette nouvelle plateforme digitale.

Charte graphique

Le déploiement de la nouvelle charte graphique de la Ville s'est poursuivi dans les services, afin d'affirmer sur tous les documents rendus publics l'identité de la Ville. Des modèles

bureautiques ont été établis à l'attention de tous les services et seront déployés début 2023. Cette unification représente un gros gain d'efficacité.

Développement de l'infolettre

Lancée à titre expérimental à l'automne 2021, la publication hebdomadaire des principales décisions de la Municipalité sous forme d'infolettre (newsletter) a été évaluée à l'été 2022. La pertinence de cet outil, innovant à l'échelle d'une

Ville, a été confirmée par la Municipalité. Pour l'année 2022, 38 éditions ont présenté 111 décisions. L'infolettre est enrichie des actualités publiées sur le site internet de la Ville et diffusées sur les réseaux sociaux (RS), afin d'être disponibles

pour le lectorat qui n'est pas actif sur les RS. L'infolettre est adressée aux abonnés qui en font la demande, aux conseillers communaux, à la

presse et au personnel de l'administration pour lesquels elle représente un vecteur synthétique des choix de la Municipalité.

Rive Sud

La possibilité de publier des informations détaillées sous la forme attractive d'un magazine suscite l'engouement des services. En 2022, cinq éditions de Rive Sud (pour un total de 60 pages) ont été ainsi envoyées dans tous les foyers yverdonnois. L'augmentation de la pagination, afin de répondre à la demande des services d'éclairer tel ou tel aspect de leurs activités, projets ou prestations,

est tributaire de la hausse des coûts du papier. Chaque édition de Rive Sud permet de présenter un dossier d'envergure. L'édition du mois de juin offre un cahier central détachable avec le programme d'activités « cet été à Yverdon », établi en collaboration avec les services de la culture, des sports et de jeunesse et cohésion sociale.

Cérémonie des nouveaux habitants

La filière a organisé le 10 septembre la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, après deux éditions annulées en raison du Covid-19. 3'702 courriers d'invitation ont été envoyés ; 303 personnes se sont inscrites et environ 250 ont répondu

présentes. Les nouveaux habitants ont pu se renseigner sur les activités des services et participer à l'une ou l'autre des sept visites qui étaient proposées. Ces dernières ont rencontré un joli succès, avec 218 inscriptions au total.

Lifting du site internet

L'actuel site internet date de 2018. Afin d'être adapté aux priorités désignées par la Municipalité dans son programme de législature 2021-2026, mais aussi de répondre à de plus grandes exigences sécuritaires, un lifting est en cours,

et sera mis en ligne au premier trimestre 2023. La lecture sur téléphone mobile et la recherche d'informations, par mot-clé notamment, devraient en être facilitées.

Développement des reportages photos et des vidéos

Afin de rendre compte de l'actualité yverdonnoise de manière vivante sur les réseaux sociaux et de valoriser l'image de la Ville, la filière a fait réaliser une cinquantaine de reportages photos et cinq

vidéos, privilégiant des prestataires locaux. Elle a également supervisé la diffusion de 11 séances du Conseil communal sur le site de la Ville, et sur les réseaux sociaux (Facebook, YouTube).

Intranet

Avec plus de 950 employé-es, une administration se doit d'optimiser sa communication interne, notamment en cas de crise. Au cours de 2022, la filière a étudié différentes options de modernisation de l'intranet actuel, obsolète. Pour ce faire, elle a notamment collaboré avec la HEIG-VD dans le cadre de son offre « Crunch Time » permettant

aux étudiants de proposer des solutions à un problème donné. Les solutions retenues ont ensuite été examinées par un groupe ad hoc. La conformité aux exigences sécuritaires croissantes a toutefois retardé la mise en œuvre d'une solution opérationnelle. Ce chantier sera poursuivi en 2023.

STATISTIQUES SITE INTERNET

- Nombre de pages vues : 792 314
- Nombre d'utilisateurs : 152'952

Les 10 pages les plus lues

Page	Pages vues
/accueil	62640
/travailler-a-la-commune/offres-emplois/annonces	25625
/loisirs-decouvertes/sport-activite-physique/piscines-et-patinoire	24501
/votre-commune/les-services-de-ladministration/controle-des-habitants	19512
/travailler-a-la-commune/offres-emplois	18692
/vie-quotidienne/mobilite/autorisation-de-stationnement	12518
/changement-adresse/depart-arrivee-ou-changement-adresse	12046
/travailler-a-la-commune	10699
/votre-commune/les-services-de-ladministration/controle-des-habitants/nous-contacter	10178
/loisirs-decouvertes/activites-enfance-et-jeunesse/vacances	10069
	638978

Les 10 actualités les plus lues

Page	Pages vues
/actualites-agenda/actualites/detail/feu-dartifice-du-1er-aout	4525
/actualites-agenda/actualites/detail/solidarite-avec-lukraine	1785
/actualites-agenda/actualites/detail/nocturnes-2022	1713
/actualites-agenda/actualites/detail/1er-aout-a-yverdon-les-bains-2	978
/actualites-agenda/actualites/detail/nouvel-an-programme-des-animations-culturelles-1	582
/actualites-agenda/actualites/detail/cyanobacteries-prudence-sur-les-plages-et-les-rives	573
/actualites-agenda/actualites/detail/interdiction-dutilisation-des-barbecues-et-grils-officiels	465
/actualites-agenda/actualites/detail/resultats-des-elections-communales-complementaires-a-la-municipalite-1er-tour	428
/actualites-agenda/actualites/detail/reduction-de-leclairage-public-des-le-lundi-7-novembre	334
/actualites-agenda/actualites/detail/listes-pour-lelection-communale-complementaire-du-dimanche-25-septembre-2022-1	301
	25729

STATISTIQUES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Chiffres-clés

Réseau	Facebook	Instagram	Twitter	LinkedIn
Abonnés/fans début 2022	4945	1628	223	1710
Abonnés/fans fin 2022	5430	2193	329	2519
Augmentation abonnés/fans	10%	35%	48%	47%
Nombre de publications 2021	433	128	74	60
Nombre de publications 2022	518	173	83	119
Augmentation nombre publications	20%	35%	12%	98%

Meilleurs posts Facebook

Titre	Date	Portée organique
CYANOBACTÉRIES - PRUDENCE SUR LES PLAGES ET LES RIVES	22.06.2022	27026
ANNULATION DE LA FÊTE FORAINE CE WEEK-END	24.06.2022	17057
RIVE SUD N°26 - DEUX NOUVEAUX CHIOTS AU SEIN DE PNV	26.04.2022	16941
TRAVAUX - RESTRICTIONS DE CIRCULATION YVERDON-OUEST	17.05.2022	13482
CYANOBACTÉRIES - PRÉCISIONS DU CANTON	08.07.2022	13235
NOUVEAU BUS ÉLECTRIQUE	22.09.2022	10611
HARMONISATION DES HEURES DE STATIONNEMENT PAYANT	18.01.2022	10172
PONT DE GLEYRES: AMÉLIORATION DE LA TRAVERSÉE PIÉTONNE	05.08.2022	8748
VENEZ NOMBREUX FÊTER LE CHEMIN DE COLLESANO	02.05.2022	8389
RAPPEL - RÉDUCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC	06.11.2022	8369

Filière affaires juridiques

POINTS FORTS

La Filière des affaires juridiques a été active tant dans l'opérationnel que dans des projets. Concernant le volet opérationnel, elle a apporté son soutien aux différents services de la Ville dans de nombreuses affaires ayant un impact juridique. La relecture de divers documents soumis à la Municipalité, tels que des règlements ou des conventions liant la Ville à des entités externes, a fait partie du quotidien des activités de la filière ; de même que la rédaction ou la supervi-

sion de correspondances comportant des aspects juridiques ou une formulation précise, ainsi que la rédaction d'avis juridiques à l'attention de la Municipalité ou des services de la Ville.

En outre, plusieurs grands projets ont occupé la filière, principalement, un projet transversal relatif à la protection des données. Ce dernier se déploiera encore à l'avenir. A mentionner également la participation de la filière à un groupe de travail transversal en lien avec les marchés

publics, dont les activités devront être formalisées. D'autres projets juridiques internes au Secrétariat général ont démarré en 2022, notam-

ment le suivi des mandats juridiques et la mise en place d'un processus en lien avec la loi sur l'information.

AggloY

Projet d'agglomération

La Confédération a remis en juin son rapport provisoire du projet d'agglomération de 4^e génération (PA4) avec l'accord de principe d'octroi d'un cofinancement des mesures à la hauteur de 4.6 millions de francs. L'approbation finale du PA4 est attendue dans le courant de 2023.

En parallèle, le Comité de pilotage d'AggloY a décidé d'entamer les démarches en vue d'un dépôt de projet d'agglomération de 5^e génération

(PA5). Un appel d'offre a été réalisé durant l'automne. Le mandat pour l'élaboration du projet d'agglomération de 5^e génération a été adjudgé en décembre.

Dans la même période, un premier atelier participatif s'est déroulé en présence des membres de la Commission consultative intercommunale et des associations concernées.

Planification cantonale et régionale

Le plan directeur régional, pour lequel le Bureau d'agglomération a fourni un appui technique à l'ADNV, est actuellement en fin de processus d'adoption auprès des communes du Nord vaudois.

Zones d'activités

Dans le cadre de la mise en conformité avec le Plan directeur cantonal, les communes de l'agglomération, en collaboration avec l'ADNV, portent un important travail en vue de la mise en place d'un système de gestion des zones d'activités, avec pour objectif d'assurer une utilisation

efficace des terrains voués à accueillir les activités économiques de la région. La première phase de l'étude (diagnostic et scénarios) a été achevée en 2021. La 2^e phase, relative à la mise en place d'une stratégie, a démarré en 2022 et est actuellement en cours.

Mobilité douce

- Le projet d'itinéraire en direction de Treykovagnes s'est poursuivi.
- Le dossier de demande de cofinancement du projet d'itinéraire mobilité douce en direction de Pomy a été validé par la Confédération et les travaux ont commencé.
- Le projet de réaménagement de la route cantonale entre Grandson et Yverdon-les-Bains s'est poursuivi.
- Le Bureau d'agglomération a démarré l'étude de faisabilité du projet de mobilité douce entre Gressy et Yverdon
- L'étude du projet de réaménagement de la passerelle COOP-Bel Air étant terminée, un dossier de demande de cofinancement a été déposé avec succès auprès de la Confédération. Les travaux sont attendus début 2023.
- Le dossier du projet de passerelle Thièle-Vautier a été envoyé au canton pour examen préalable.

Transports publics

- L'étude du réaménagement de l'interface de transports publics de la Gare d'Yverdon-les-Bains s'est poursuivie en coordination avec les projets en cours sur le secteur (Front-Gare, Place d'Armes). Un scénario a été validé par le groupe décisionnel et des essais de girations ont permis de confirmer les aménagements envisagés.

- L'agglomération a participé au groupe de travail chargé de la relocalisation de Travys et CarPostal.

Trafic motorisé et stationnement

- L'étude globale d'exploitation de la Route de Sainte-Croix est en suspens, dans l'attente de nouvelles décisions du point de vue de la gestion du trafic, concernant les planifications en cours dans le secteur (Verdan et Chamard).
- L'étude « pénétrante Ouest » a démarré et a été finalisée en 2022 avec le but de consolider les objectifs de l'Axe principal d'agglomération (APA), en étudiant notamment les carrefours-clé et le modèle de trafic pour l'agglomération.

Planifications territoriales en cours

Plusieurs projets se sont développés en matière d'urbanisation. AggloY accompagne les communes pour les aspects relatifs à l'agglomération.

→ Chamblon

- La révision du plan d'affectation communal (PACom) est en cours.

Grandson

- La révision du PACom est en cours.
- Le plan partiel d'affectation (PPA) du Bas-Grandsonnet a été approuvé par le Conseil en décembre.
- Le PPA Borné-Nau Est a reçu un retour d'examen préalable favorable du Canton.

Montagny-près-Yverdon

- La révision du PACom est en cours.

Pomy

- La révision du PACom est en cours.

Treycovagnes

- L'élaboration du PPA Sous-les-Pins est en cours.

Valeyres-sous-Montagny

- Le PPA « La Combe » a été soumis à l'examen préalable du Canton.

Yverdon-les-Bains

- Le plan directeur communal et le PACom sont en cours de révision.
- Le PPA « Ancien-Stand » est en cours.

Pôles de développement

- AggloY accompagne les études concernant le secteur « Gare-Lac ».
- Chamard : la révision du PPA du secteur Chamard-Châtelard est en cours.
- Y-Parc : la Ville poursuit le développement du site en prenant en compte la future halte CFF (mise en œuvre prévue en 2031).
- Le PPA Poissine a été abandonné au profit d'un plan d'affectation cantonal.

Communication

La communication s'est poursuivie au travers des infolettres, parues deux fois durant l'année 2022, ainsi que par le site internet.

AggloY a tenu sa 7^e conférence d'agglomération sur le thème « Se déplacer et travailler : bilan et perspectives ». Elle s'est déroulée le 2 novem-

bre à Y-Parc. Elle a réuni, en présence de Mesdames les Conseillères d'Etat Nuria Gorrite et Christelle Luisier Brodard, de nombreux membres des exécutifs et législatifs de l'agglomération, des partenaires d'AggloY et des acteurs économiques de la région.



Finances

2022 Rapport de gestion

Dicastère

Secrétariat général | Finances | Informatique

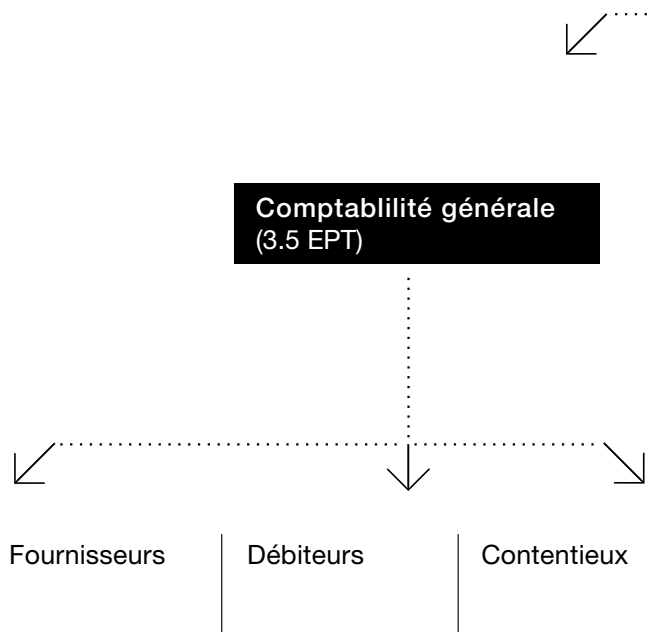
Service des finances

M. Pierre Dessemontet

Syndic

M. Fabrice Weber

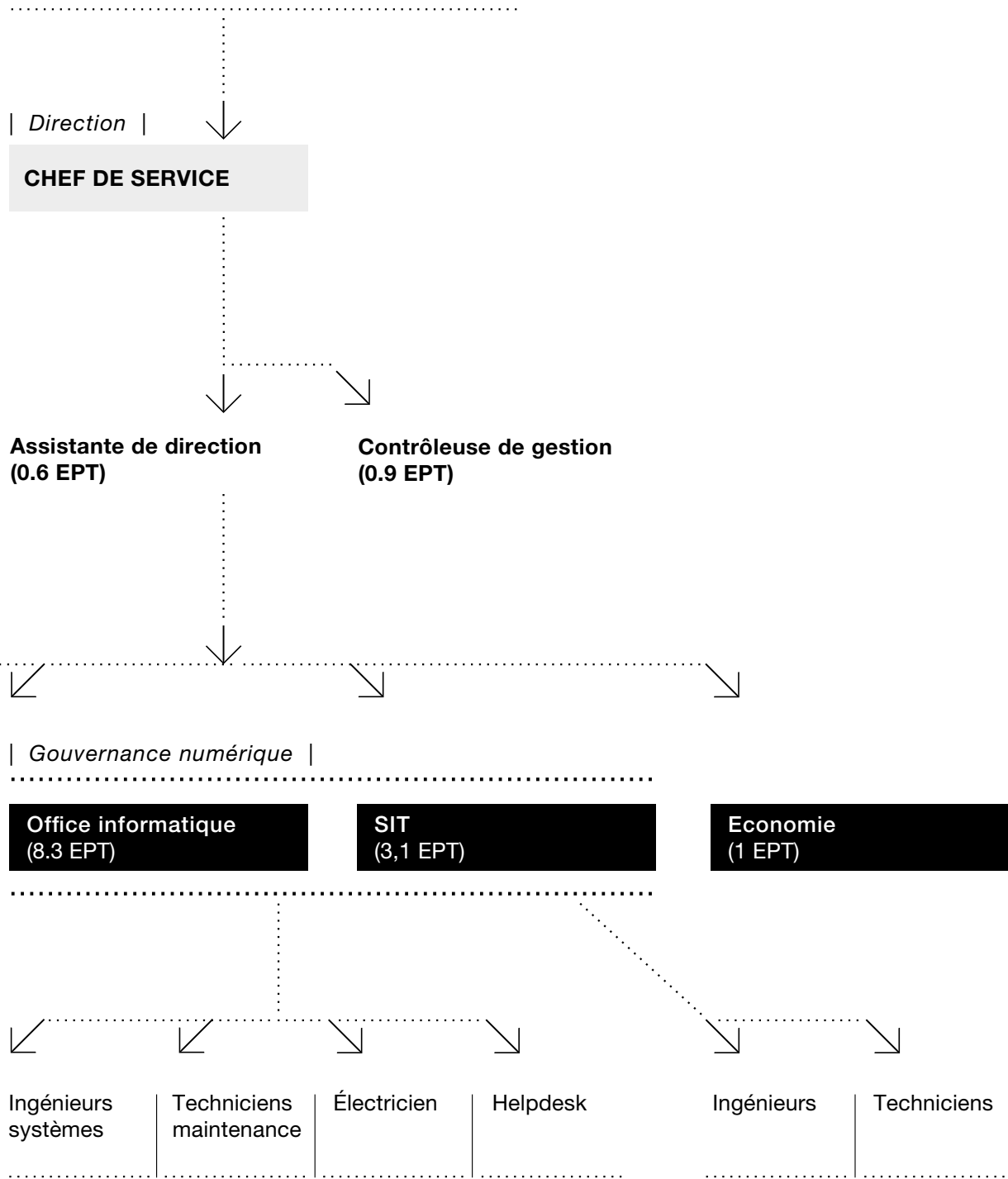
Chef de service



Nombre de postes: 17.4 EPT + 2 apprentis

Situation au 31 décembre 2022

SYNDIC | MUNICIPAL SUPPLÉANT



Service des finances

Le Service des finances comprend les domaines liés à la comptabilité générale, au contrôle de gestion, à l'informatique, au système d'information du territoire (SIT) et à l'économie.

MISSIONS FINANCIÈRES

- Synthétiser les informations budgétaires transmises par les services communaux et les présenter à la Municipalité.
- Préparer les budgets, contrôler leur respect et en analyser les écarts.
- Établir les comptes selon les normes légales en vigueur et préparer le processus de révision.
- Planifier les investissements, gérer les immobilisations des patrimoines administratifs et financiers et établir le plan des investissements.
- Gérer la trésorerie, optimiser les flux financiers et gérer les risques en relation avec les engagements financiers, rechercher les modes de financements nécessaires aux projets d'investissements communaux.
- Planifier et gérer le plafond d'endettement et les risques de cautionnement.
- Gérer la comptabilité générale, assurer l'exactitude et la transparence conformément aux procédures et prescriptions légales en vigueur, analyser et commenter les comptes.
- Gérer les rappels et les sommations envoyés aux débiteurs.
- Gérer le contentieux, les mises en poursuite, assurer le suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et suivre les actes de défaut de biens.
- Gérer la comptabilité fournisseurs.
- Assurer le suivi du portefeuille des assurances.
- Agir en tant que conseiller, proposer et établir des règles de gestion et processus financiers, des crédits complémentaires, des préavis et participer activement aux projets transversaux touchant les activités du service.
- Assurer le suivi du maintien du système de contrôle interne dans les services.
- Agir dans le respect du cadre légal (Code des obligations, loi sur les communes, sur la comptabilité des communes, sur les impôts communaux, sur les participations) et les recommandations de la fiduciaire.
- Représenter le service dans différents groupes de travail, au sein du collège des chefs de service, auprès des autorités politiques et des divers partenaires.
- Être le garant de la bonne image et réputation du service auprès du public et à l'intérieur de l'administration.
- Établir toutes les relations transversales utiles avec les services communaux et cantonaux, ainsi qu'avec les partenaires privés et publics.
- Gérer les activités financières d'autres institutions telles que l'Entente scolaire intercommunale d'Yverdon-les-Bains et région, l'Association de la Police Nord Vaudois et l'Association intercommunale SDIS régional du Nord Vaudois.

Comme chaque année, le résultat financier des comptes de l'exercice 2022 est commenté dans le résumé des comptes, dans une brochure séparée qui est établie une fois les comptes bouclés.

POINTS FORTS

Sur le plan du personnel, le Service des finances a connu l'arrivée au 1^{er} juin 2022 de l'adjoint au responsable de l'Office informatique, chargé principalement de la gestion des nouveaux projets de la Ville. Le 1^{er} avril 2022, le service a

engagé un nouveau spécialiste SIT en charge de l'infrastructure, du développement et de la cybersécurité.

Les procédures comptables et financières de

la Ville ont fait l'objet d'une revue périodique dans le but de garantir le respect des principes comptables en matière de gestion financière. La mise en conformité du logiciel comptable Abacus se poursuit en vue d'une optimisation des activités opérationnelles par le passage sur la version 2021 de l'ERP. De nouveaux tests d'intégration ont ainsi été effectués dans le courant de l'automne 2022 en vue de la mise à niveau du logiciel utilisé, ainsi que la mise en place de nouveaux modules, tels que l'introduction du QR-code pour l'ensemble des facturations de la Ville.

En 2008, la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF) a édité un nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération « MCH2 » pour le secteur public. Ce modèle a pour objectifs de renforcer l'harmonisation de la présentation des comptes et de se rapprocher des normes internationales. La situation financière des communes et des associations de communes sera plus transparente et sa lecture sera plus aisée pour chaque citoyenne et citoyen. Le MCH2 comportera un nouveau plan comptable vaudois et des recommandations pour la comptabilisation.

Une vingtaine de communes dites « pilotes », dont la Ville d'Yverdon-les-Bains, vont tenter de basculer leurs comptes en MCH2 dès le 1^{er} janvier 2024. Les autres communes et associations de communes pourront choisir leur année de passage d'ici à 2028. Pour la Ville d'Yverdon-les-Bains, ce projet d'envergure a démarré en septembre 2022 avec la création d'un GT technique interservices pour une durée de 36 mois.

Les cadres du Service des finances ont été sensibilisés en automne 2022 à la crise liée à la pénurie d'énergie (PENPAN pour pénurie et panne) par l'accompagnement d'une démarche analytique relative aux répercussions que pourrait avoir une pénurie d'électricité ou un blackout sur son fonctionnement.

L'Office informatique a mis à disposition des collaborateurs de la Ville un outil centralisé de documentation et d'annonces d'incidents. Il a entrepris une révision complète de l'architecture réseau en prévision du déménagement du centre de calcul à Y-Parc dans l'optique du contingen-

tement d'énergie (Ostral), ainsi que la mise en place d'un concept d'audit automatique de sécurité informatique (GoVuln et test d'intrusion). L'Office informatique répond depuis 2019 à tous les points essentiels aux directives relatives à l'existence d'un système de contrôle interne conformément à la norme d'audit suisse 890. Nous assurons ainsi la mise en place de bonnes pratiques à savoir le « patching » régulier de l'infrastructure, le suivi et le respect des règles concernant les sauvegardes ainsi que la gestion de la sécurité dont les plateformes antivirus, les filtrages réseaux et le blocage d'applicatifs malveillants. Au niveau du plan des postes de travail, l'équipement informatique de la conciergerie des bâtiments scolaires a été renouvelé, ainsi que l'équipement des locaux du Service de la mobilité (Rue des Remparts) et des écrans de présentation au Stade municipal.

Le SIT continue d'entreprendre ses activités dans le domaine de l'intercommunalité, en offrant ses prestations de géoportail aux communes avoisinantes (Grandson, Concise, Yvonand, Orbe, Bonvillars, Cuarny, Giez, Sainte-Croix AggloY, SDIS, ainsi qu'avec la société Sagenord SA), moyennant une contribution financière. De nouvelles conventions ont pu être signées dans le courant de l'année 2022 avec les communes de Baulmes, Bavois, Chavornay, l'AIVB (l'Association intercommunale du Vallon de la Baumine) et l'AIERG (l'Association intercommunale pour l'épuration Région Grandson).

La solution du SIT « Geocity » rencontre un grand succès à travers le canton et au-delà. La rapidité de mise en place de nouvelles prestations numériques ainsi que la qualité des mécanismes de mutualisation autour de ce projet sont telles qu'elles ont valu au Service des finances plusieurs invitations à des présentations d'envergure. Parmi celles-ci on notera en particulier les Assises Européennes de la Transition Énergétique tenues à Genève ainsi que le Smart City Day de Bienne, événement majeur en matière d'innovation dans le secteur public à l'échelle suisse.

Par ses compétences de pointe dans le monde numérique, le Service des finances a rendu possibles plusieurs actions importantes de la Ville :

démarche «espaces publics à 5min» (Service de l'urbanisme), signalement du harcèlement de rue et des violences (Sécurité publique) ne sont que quelques exemples.

Au 1^{er} novembre 2022, suite à une nouvelle répartition des dicastères de la Municipalité, la Filière «Tourisme» a rejoint le Service des finances.

Sur le plan des assurances, cette année a été consacrée aux renouvellements, par appel d'offres, de la couverture de nos diverses assurances, à l'exemple de l'assurance accidents LAA, de la protection juridique et diverses assurances techniques. Une nouvelle couverture d'assurances pour les risques cyber a été contractée auprès d'Helvetia.

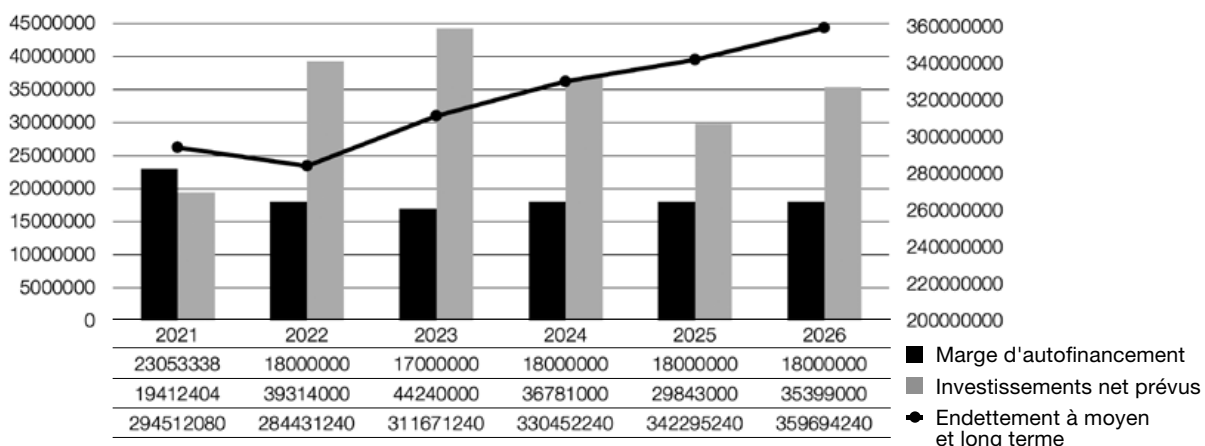
En 2021, un plan des investissements avait été réalisé pour un montant de 329.73 millions de francs. La Municipalité, en collaboration avec l'ensemble des services, a procédé à une nouvelle révision approfondie de l'ensemble des investissements pour définir un inventaire des besoins financièrement plus acceptable.

Ainsi, le total des crédits d'investissement nets à voter du nouveau plan des investissements

2022-2031 se monte à 339.74 millions, comprenant des actifs réalisables pour environ 126 millions, dont une partie à Sagenord SA, et la valorisation foncière/vente de terrains situés au PST, aux anciennes casernes, à Verdan et dans le secteur Gare-Lac. Le total des dépenses d'investissements nets prévus pour la période 2022 à 2026 est de 185.57 millions. Le plan des investissements proposé reste axé sur des priorités politiques répondant à des besoins avérés pour la population (ex. STEP, réaménagement de rues, 2^e point d'injection électrique, fibre optique FTTH, amélioration du TBB, réfection du Château, etc.) ainsi qu'au respect des obligations légales. Pour financer certains projets (ex. Place d'Armes, Stade municipal, Sport 5), la Municipalité fait appel à des partenariats «public-privé», voire la possibilité d'externaliser une partie des activités de la commune, à l'image des énergies renouvelables (Y-CAD, Y-Solaire SA).

Une planification financière quinquennale 2022-2026 a été revue dans le but de veiller à respecter les limites du plafond d'endettement fixé à 423 millions pour la législature 2021-2026, les cautionnements se montant à 30 millions.

Planification financière 2022 - 2026



Le Service des finances a finalement apporté son appui technique à divers dossiers impactant la Ville et son administration, à l'exemple du plan climat, de la stratégie de végétalisation, du Stade municipal, de la Place d'Armes, des «espaces publics à 5min», de Sports 5, du projet

Front-Gare, d'Y-Solaire SA, de la gérance immobilière et autres investissements dont les enjeux financiers sont importants.

En 2022, le Conseil communal a voté des crédits d'investissements pour une valeur de 33.72 millions. Parmi les montants importants, on peut

citer l'équipement de salles de classes pour les affichages numériques frontaux pour 2.09 mios, la transformation et extensions du réseau électrique pour 1.2 mio (HMT 2022-2024), le renouvellement des réseaux eau, gaz et électricité de la ville pour 4.6 mios, le chemin de mobilité douce en lien avec l'assainissement de l'ancienne voie de raccordement (VR) de Clendy pour CHF 0.95 mio, la création d'Y-Solaire SA pour 0.765 mio, la réfection de l'éclairage du Stade municipal

pour 1.485 mio, un crédit d'étude pour les locaux scolaires du Collège de la Passerelle pour 3.065 mios, la mise en conformité et renouvellement d'infrastructures eau et gaz de 2022 à 2026 pour 6.655 mios, la phase 3 du projet smartmetering pour 2 mios, la mise en œuvre d'une stratégie de végétalisation pour 1.2 mio et la restauration du Château (étape XXVII « Tour de la Place ») pour 1.1 mio.

Activités

Pour l'année 2022, le Service des finances a mené à bien les projets suivants :

- Le bouclage des comptes 2021 et budget 2023.
- L'arrêté d'imposition 2023.
- La planification financière 2022-2027 et le plan des investissements 2022-2031.
- Le rajout de nouveaux modules de gestion au progiciel comptable (à l'exemple du nouveau QR-Code) et la migration sur la nouvelle version 2021 d'Abacus et Nest.
- L'élaboration d'un processus budgétaire basé sur des enveloppes globales pour les services.
- La mise en place d'un plan de financement, en vue de faire face aux investissements conséquents.
- Le renforcement des couvertures d'assurances de la Ville.
- Le démarrage du projet comptable « MCH2 Ville d'Yverdon-les-Bains » et entités associées.
- Assurer un suivi efficient du système de contrôle internet.
- Améliorer le suivi des investissements.
- Assurer un suivi des dossiers financiers Etat/communes (facture sociale, MCH2, péréquation, réforme policière, etc.).

Budget 2023

Le budget soumis au Conseil communal et accepté par celui-ci présente un excédent de charges de 10.19 millions de francs et une marge d'autofinancement de 10.14 mios. Cette marge d'autofinancement, inférieure à l'année précédente, ne permettra pas de couvrir l'entier

des dépenses d'investissements qui a été estimé à 44.24 mios. Bien que les montants investis soient en général inférieurs aux prévisions, il est à relever que la Commune devra, sous toute réserve, avoir recours à l'emprunt en 2023 pour y faire face.

Office informatique

MISSIONS

L'Office informatique gère l'ensemble des systèmes d'information et de télécommunication de l'administration communale. L'office a pour mission de fournir aux utilisateurs et services de l'administration des outils informatiques performants, d'assurer la disponibilité de tous les systèmes sous sa responsabilité, d'assister les

utilisateurs en cas de problèmes, de garantir la sauvegarde des données et de mettre en œuvre, avec les services bénéficiaires, des solutions répondant à leurs besoins actuels et futurs. Des conventions ont été signées avec les communes de Grandson, Yvonand et Baulmes pour la gestion de l'informatique de ces communes.

POINTS FORTS 2022

Les premières rencontres ont eu lieu en début d'année afin d'initier un projet commun pour la cyberadministration et la mise en place d'un portail citoyen regroupant différentes communes ainsi que des partenaires privés. Ces échanges se poursuivront courant 2023 afin de définir le cadre de ce projet en vue de son démarrage formel.

Le responsable de l'Office informatique a été invité par l'Administration numérique suisse (ANS), anciennement Conférence suisse sur l'informatique (CSI/SIK), à exposer le retour d'expérience d'une collaboration entre des entités communales et privées. L'idée initiale proposée par les responsables informatiques de Pully et d'Yverdon-les-Bains a permis le développement d'une solution métier créée en collaboration entre 9 communes vaudoises et un partenaire privé. Cette solution a été très bien accueillie par les utilisateurs et les autres communes. Actuellement, la solution a été adoptée par plus de 130 communes de tous les cantons romands. Cette solution en constante évolution a été choisie lors d'un appel d'offres de marchés publics de l'Etat de Genève. Les communes fondatrices bénéficient gratuitement des développements spécifiques initiés et financés par ce dernier. Cette évolution permet de mettre à disposition de l'entier des collaborateurs de l'administration une solution commune de collaboration et de gestion de séances et de tâches.

La protection des données personnelles a été encore améliorée au sein de la Ville. Diverses actions ont été entreprises pour revoir et diminuer le nombre de collaborateurs ayant accès à des données personnelles. Une révision des droits a été entreprise afin de garantir que seules les personnes effectuant une tâche qui nécessite l'accès à des données personnelles y ont effectivement accès.

Cette année a également été marquée par une recrudescence importante des cyberattaques. Si celles-ci ont éveillé des craintes légitimes, il faut rappeler que la Ville n'a pas attendu ces événements pour prendre en compte tous les aspects sécuritaires dans la conception et la gestion de son système d'information. La Ville dispose de-

puis de nombreuses années de son propre Office informatique avec une équipe dédiée, compétente et engagée pour assurer non seulement la gestion et le développement de son système d'information mais également sa protection, car la sécurité est un travail quotidien. Afin de vérifier l'état de sécurisation de ses systèmes, l'Office informatique organise, avec l'aide de spécialistes du domaine, des audits et des tests d'intrusions. Suite à ces tests, les éventuels correctifs de sécurité sont apportés au système d'information.

L'office informatique a également été sollicité pour différents projets initiés par d'autres entités, comme par exemple la mise en place et la sécurisation des amendes dématérialisées, l'augmentation de la sécurité et des contrôles sur le réseau smartmetering, la location des salles sur internet, le déménagement dans des nouveaux locaux pour le Service de la mobilité, la finalisation de la mise en place du logiciel de gérance, le remplacement du logiciel de gestion des bons d'aide aux familles ainsi que le renouvellement du logiciel obsolète pour la gestion des aides au logement. Ces logiciels très spécifiques ont demandé un développement spécifique et la finalisation de l'équipement des écoles.

La prévision d'une crise énergétique pour l'hiver 2022 a contraint l'Office informatique à revoir la priorité de certains projets propres ou des autres services afin de pouvoir garantir les opérations nécessaires lors d'éventuelles coupures de courant. La salle serveur de l'Hôtel de Ville a été déménagée dans un centre de calcul moderne et efficient énergétiquement. L'entier du réseau de fibre optique a dû être revu. Des équipements supplémentaires ont été installés pour assurer l'indépendance et le fonctionnement de certains sites sensibles (SEY, SSP, STEP). Des économies d'énergie ont été réalisées en éteignant automatiquement les systèmes d'impression à la fermeture des bureaux. Ces derniers ne sont plus allumés automatiquement mais demandent l'intervention d'un utilisateur. Les réflexions, analyses et la mise en place de la cellule de crise, des points de rencontre d'urgence (PRU) et des besoins spécifiques des services critiques ont

occupé une grande partie de la fin de l'année.

Parallèlement à ces différents projets, l'équipe technique de l'Office informatique assure les activités quotidiennes de maintenance, de mises à

jour, de sécurisation des équipements, des logiciels et des données ainsi que le remplacement d'ordinateurs, le dépannage et l'assistance aux utilisateurs. Ces tâches représentent une part importante de son activité.

Chiffres clés

- 400 ordinateurs personnels (PC), 33 stations de travail (WorkStation), 250 portables (Notebook).
- 2700 groupes de sécurité.
- 820 comptes informatiques.
- 190 serveurs tous virtualisés.
- 135 applications ou logiciels.
- 140 éléments réseau (Switch).
- 900 numéros de téléphones fixes VoIP, 760 numéros mobiles (téléphones, compteurs, smartphones).
- 158 systèmes d'impression.
- 40 Teraoctet de données, soit une augmentation de 30% par rapport à 2021.

Système d'information du territoire (SIT)

MISSIONS

La section a pour principale mission de gérer l'infrastructure communale de données géographiques, en particulier les systèmes métiers permettant la gestion des infrastructures souterraines et le géoportail intercommunal mapnv.ch. Elle assure un support aux services communaux dans les domaines de la géoinformation, de la

digitalisation, des applications métiers liées au territoire ainsi qu'un point de contact pour les services cantonaux et les partenaires extérieurs. Le SIT fonctionne aussi comme bureau technique pour les services ne disposant pas de ressources en interne.

POINT FORTS 2022

Le SIT accorde toujours la plus haute importance à la qualité de l'infrastructure communale de géodonnées qu'il maintient et fait évoluer. En 2022, plusieurs serveurs clés ont ainsi été renouvelés et la solution de gestion du cadastre souterrain a été mise à jour. Un accent important a été mis sur les critères de sécurité et de durabilité lors du choix du prestataire.

En avril, le SIT a accueilli un nouveau collaborateur en qualité de spécialiste SIT à 80%. Il apporte ses compétences en matière de gestion de l'infrastructure et de développement web ainsi qu'en matière de cybersécurité, thématique qui fait l'objet d'une grande attention au SIT.

Le géoportail régional du Nord vaudois mapnv.ch

poursuit son développement. Il regroupe désormais les communes de Baulmes, Bavois, Bonvillars, Chavornay, Cuarny, Concise, Giez, Grandson, Orbe, Sainte-Croix, Yvonand, Yverdon ainsi que le SDIS, SAGENORD, l'AggloY, l'AIVB et l'AIERG. Le développement se poursuivra selon toute vraisemblance en 2023.

La plateforme Geocity poursuit son développement et permet de mettre en ligne toujours plus de prestations sur <https://yverdon.geocity.ch> à l'intention des entreprises et des particuliers d'Yverdon-les-Bains. La proposition «open source» yverdonnoise en matière de digitalisation mutualisée, sobre et responsable, rencontre un écho grandissant.

Chiffres clés

Parmi plus de 700 couches d'information géographique, le SIT gère entre autres :

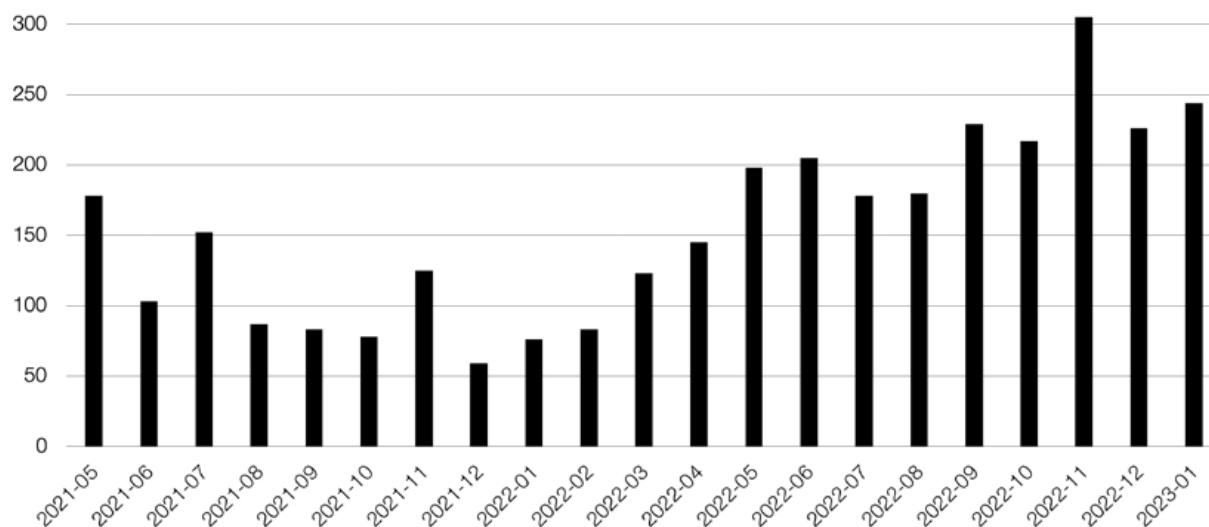
3'000 km de conduites dont :

- 700 km de conduites d'eau potable.
- 332 km de conduites de gaz.
- 1047 km de conduites d'assainissement.
- 618 km de câbles électriques.
- 761 km de tubes électriques.
- 3'740 signaux routiers.

Plus de 500 utilisateurs disposent d'un compte sécurisé sur mapnv.ch leur permettant un accès simple à des données complexes. Le SIT perçoit avec une acuité particulière les effets de la transition numérique et fait face à un nombre de demandes en constante augmentation.

L'évolution des demandes adressées en ligne sur la plateforme <https://geocity.ch> est en constante augmentation, soulignant le succès des efforts réalisés par le SIT en matière de digitalisation de notre administration. Après seulement 18 mois de fonctionnement, elle compte près de 1000 utilisateurs.

Nombre de demandes mensuelles sur geocity.ch



Activités

Géodonnées et outils métiers

- Migration de GEONIS 2019 vers GEONIS 2022.
- Migration de QGIS 3.16 vers QGIS 3.22.
- Tests et déploiement de QField 2.0.
- Constant effort d'automatisation, de surveillance et d'amélioration des processus de mise à jour.
- Conseil au bénéfice du SEY dans le cadre de l'interfaçage de ses différents systèmes d'information.
- Mise à jour de la base de géodonnées communale vers Postgres 13.

Géoportail et intercommunalité

- Intégration des géodonnées des nouveaux membres : Bavois, Chavornay, Baulmes, AIVB, AIERG.
- Présentation de la plateforme aux communes intéressées.
- Poursuite du développement de la solution de cartographie mobile pour le contrôle des vannes. Plus de 3600 contrôles ont ainsi été effectués directement en ligne. Un travail laborieux de double saisie a ainsi été épargné au SEY.
- Revue des outils de saisie cartographique, avec toujours plus de couches gérables directement en ligne sur <https://mapnv.ch>
- Réalisation et publication des conditions d'utilisation ainsi que de la politique de confidentialité.
- Consolidation des données intercommunales des réseaux d'eau potable afin d'en améliorer la cohérence, en particulier aux limites communales.

(Géo)-cyberadministration

- Poursuite du développement de la plateforme en partenariat avec plusieurs prestataires et partenaires externes.
- La Ville de Vevey contribue activement au projet et 2023 verra plusieurs villes de taille importante rejoindre cette plateforme.
- Développement de nombreux contacts avec les villes vaudoises et les cantons romands.
- Réalisation et publication des conditions d'utilisation ainsi que de la politique de confidentialité.

Infrastructure et cybersécurité

- Audit de sécurité du géoportail du Nord vaudois.
- Introduction du protocole OAuth2 pour l'authentification sur toutes les plateformes web du SIT.
- Mise en œuvre de l'authentification à double facteur sur le géoportail du Nord vaudois pour certains groupes d'utilisateurs accédant à des données particulièrement sensibles.
- Changement d'hébergeur web pour le géoportail du Nord vaudois. Tous les serveurs web exploités par le SIT sont désormais alimentés à 100% en énergies renouvelables.
- Remplacement du serveur de l'infrastructure communale de géodonnées par deux nouveaux serveurs permettant une meilleure résilience du système.

Plateforme Technique Interservices

- Animation des séances.
- Mise en œuvre de couches cartographiques concernant les grands projets des services.

Administration et divers

- Réalisation de plans pour divers événements (Triathlon, courses populaires, marché de Noël).
- Présentation des démarches de mutualisation et de numérique responsable réalisées par le SIT pour le projet Geocity aux Assises Européennes de la Transition Énergétique aux côtés de l'État de Genève.
- Présentation de Geocity lors de la séance plénière du Smart City Day de Bienne.

Économie

MISSIONS

La mission du délégué à l'économie est de fournir à la Municipalité et aux services de l'administration l'expertise nécessaire en matière économique, ainsi que de coordonner le traitement

des demandes des entreprises et des instances actives dans le domaine du développement économique.

POINTS FORTS 2022

Pour rappel avec le changement de législature, le poste de délégué à l'économie est venu enrichir le Service des finances. Au terme de 2022, première année complète de rattachement de l'économie au Service des finances, il est ressenti que l'opération a amené un réel « plus » en termes de dynamisme de par la proximité tant avec les finances qu'avec le SIT et l'informatique. Pour exemple, dans le cadre de la Commission événementielle, le délégué à l'économie et le SIT ont pu poser des jalons dans la construction d'un agenda qui soit un lieu de consultation central et unique pour toutes les manifestations qui se déroulent sur le territoire communal. Un chantier riche, pluriel et attendu qui contribuera à la dynamisation attendue de notre belle cité.

Dans un autre registre, le délégué à l'économie a mené des négociations permettant de débou-

cher sur un accord entre la SIC et UNIA dans le cadre des ouvertures nocturnes de fin d'année. Ainsi, en 2022, cinq nocturnes plus courtes, jusqu'à 20 heures, ont remplacé les deux traditionnelles nocturnes jusqu'à 22 heures et le Black Friday.

Le délégué à l'économie a également rejoint la Commission d'éligibilité d'Y-Parc en 2022. Cette commission est chargée d'émettre des préavis quant au bienfondé et à la conformité d'implantation d'entreprises sur le site d'Y-Parc à l'attention de la Municipalité.

2022 marque également l'arrivée d'un nouvel éclairage de fêtes sous l'égide du délégué à l'économie. Un éclairage LED en forme de gouttes d'eau, afin de symboliser Yverdon-les-Bains, amène ainsi une note différente, à la fois lumineuse, épurée et économique au centre-ville.

Activités

- Participation régulière à des groupes de travail pluridisciplinaires et transversaux de manière à intégrer systématiquement la dimension économique dans les réflexions.
- Écoute attentive de toutes les parties prenantes, en tant que porte d'entrée de la Ville pour les entreprises, dans le but de comprendre leurs attentes et offrir un service pragmatique et efficace tant aux entreprises déjà présentes sur le territoire communal qu'à celles désireuses de s'y installer.
- Collaboration avec la copropriété et la direction d'Y-Parc SA pour coordonner les demandes des maîtres d'ouvrage avec les solutions techniques proposées par les services communaux.
- Présence auprès des commerçant-es et participation aux séances du groupe Commerce de la Société industrielle et commerciale (SIC).
- Coordination et supervision du Marché de Noël.
- Coordination de l'action « Sapins de Noël » en collaboration avec la SIC et les services.



Sports et
activité physique

2022 Rapport de gestion

Dicastère

Sports | Tourisme | Bâtiments

Service des sports et de l'activité physique

M. Jean-Daniel Carrard

Municipal jusqu'au 31 juillet 2022

M. Christian Weiler

Municipal a.i. depuis le 1^{er} août 2022

Mme Ophélie Jeanneret

Cheffe de service jusqu'au 30 septembre 2022

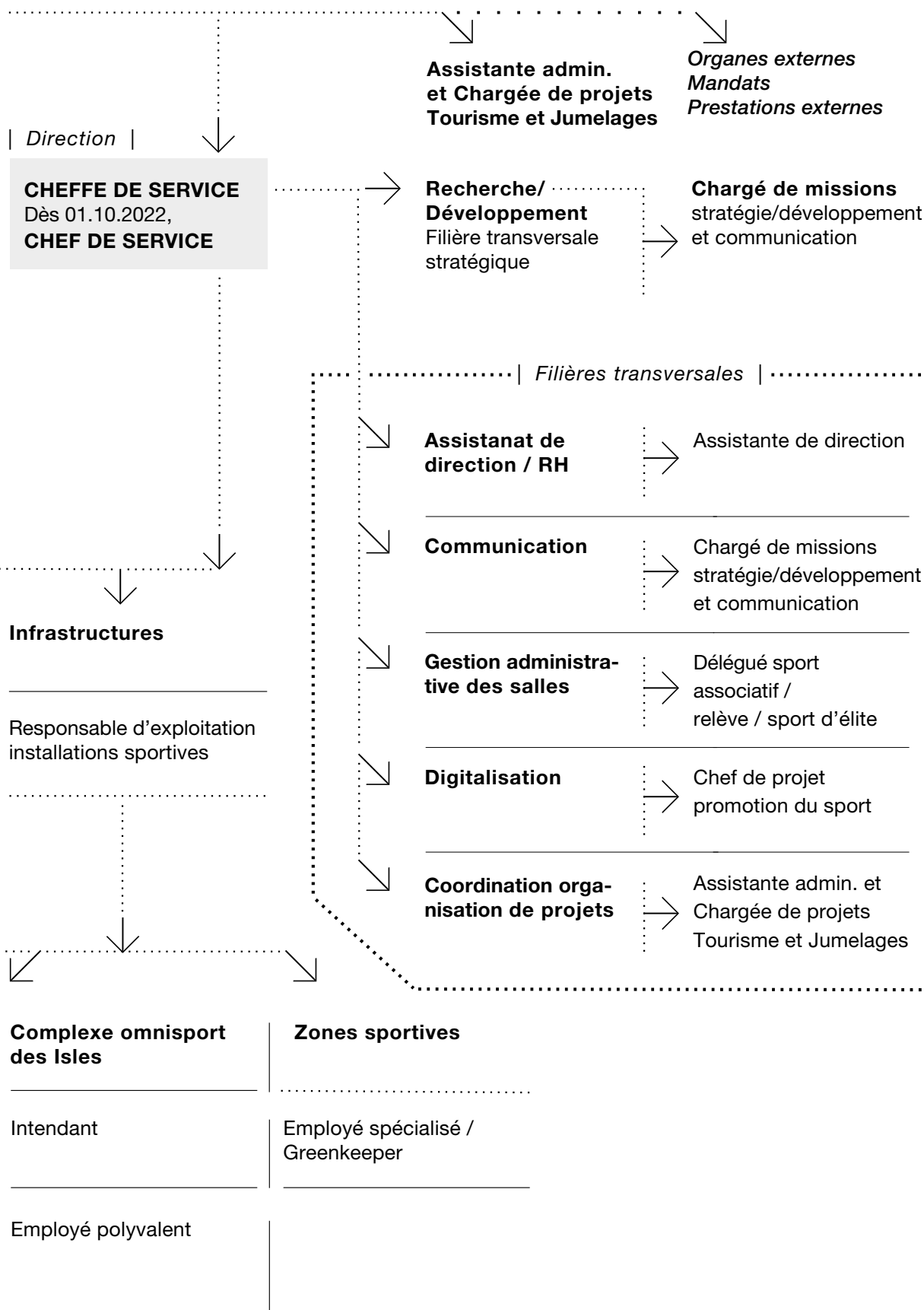
M. Greg Perrenoud

Chef de service depuis le 1^{er} octobre 2022

↙	↙	↙
Sport associatif / Relève & sport d'élite	Promotion sport	Promotion de l'activité physique libre
Délégué sport associatif / relève / sport d'élite	Chef de projet promotion du sport	Cheffe de projet pro- motion activité physique

↙	↙
Patinoire / Piscines	Stades et terrains sportifs
Intendant complexe piscines-patinoire	Intendant pour les stades sportifs
Coordinateur technique Employé polyvalent Caissier Garde de bains Auxiliaire	Employé polyvalent Employé d'entretien Aide de conciergerie Horticulteur-Paysagiste Jardiniers Aide-jardiniers

MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT



Service des sports et de l'activité physique

MISSIONS

Le Plan directeur du sport et de l'activité physique est l'outil de pilotage de la gouvernance du Service des sports et de l'activité physique. Ce dernier est composé d'une vision, d'une mission et de valeurs comme ancrage de départ servant au développement des axes stratégiques.

Vision

Dans son Plan directeur du sport et de l'activité physique, la Ville d'Yverdon-les-Bains se positionne de façon innovante comme pôle du sport et de l'activité physique au service de la formation des jeunes, du bien-être et de la santé durable.

MISSION

Le Plan directeur du sport et de l'activité physique met en œuvre la politique municipale en matière de sport et d'activité physique en lien avec le réseau communal, le Canton et la Confédération. Son action porte sur :

- le soutien aux sociétés et plus particulièrement à celles actives dans la formation des jeunes ;
- la promotion de la relève et le sport d'élite ;
- l'organisation de manifestations sportives ;
- la pratique de l'activité physique libre ;
- la planification et la gestion des infrastructures.

Valeurs

Le Plan directeur du sport et de l'activité physique se base sur les valeurs faisant vivre les atouts yverdonnois et régionaux :

- formation ;
- santé durable ;
- innovation ;
- bien-être ;
- éthique.

Le Plan directeur du sport et de l'activité physique est réparti en cinq axes stratégiques numérotés ci-après.

1. Sport associatif

→ Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux sociétés sportives, en particulier pour leur action de formation des jeunes, par :

- la formalisation d'un règlement du subventionnement qui tient compte des efforts des sociétés sportives en matière de formation et de qualité d'encadrement des jeunes, d'intégration du sport de masse et du sport de compétition, etc., par la récolte systématique de données sur la pratique sportive ;
- la mise en place d'un programme de soutien au développement des sociétés sportives (par exemple en matière de communication ou de digitalisation) qui permet de valoriser l'engagement bénévole et de renforcer la professionnalisation et la durabilité de leur gestion ;
- la mise en réseau d'acteurs locaux et nationaux permettant aux sociétés sportives de se développer, d'innover et d'évoluer dans un contexte éthiquement reconnu.

2. Relève et sport d'élite

- Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux talents, sportifs et équipes de l'élite par :
- un soutien financier plus systématique aux sportifs individuels qui résident dans la commune ou sont membres d'un club sportif d'Yverdon-les-Bains, accompagné d'un suivi personnalisé, en se basant sur les critères fixés par la formalisation et la mise à jour du règlement de subventionnement ;
 - le renforcement des conditions cadres favorables au développement des équipes de l'élite dans les sports collectifs, notamment par la construction ou la rénovation des infrastructures ;
 - le renforcement, en collaboration avec le Canton de Vaud, des dispositifs sport-études à Yverdon-les-Bains et l'accueil d'un centre national de performance ;
 - la sensibilisation à un accès à la formation professionnelle compatible avec le sport d'élite ;
 - la mise en réseau d'acteurs locaux et nationaux permettant aux athlètes de développer une carrière à long terme (pré- et post-carrière), d'agir dans des conditions à la pointe de la technologie dans le respect de leur individualité et de la charte éthique.

3. Manifestations

- Encourager et poursuivre le développement du calendrier des manifestations sportives d'Yverdon-les-Bains, organisées par le Service des sports et de l'activité physique, les sociétés sportives et les organisateurs privés par :
- la mise en place d'une planification pluriannuelle des manifestations en veillant à leur répartition dans l'année et à leur cohérence avec la priorisation des axes stratégiques prévue dans le Plan d'actions du sport et de l'activité physique ;
 - l'appui (par exemple en matière de communication) aux manifestations à fort potentiel déjà organisées par les sociétés sportives et les organisateurs privés (par exemple, Week-end 100% basketball, Coupe des Bains de gym, Festyv'hockey, etc.) ;
 - l'accueil d'un événement ponctuel d'envergure chaque année (par exemple, manifestation sport-handicap, manifestation mobilité douce, etc.) ;
 - la prise en considération des atouts régionaux et des valeurs du plan directeur, notamment en termes de durabilité.

4. Sport et activité physique libre

- Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux programmes de pratique libre du sport et de l'activité physique par :
- l'appui au développement d'une offre en matière d'activité physique complémentaire à celle des sociétés sportives, avec un accès facilité pour tous les publics : seniors, enfants (éveil sportif), actifs, sédentaires, femmes, collaborateurs d'entreprises, etc. ;
 - la promotion auprès de la population de l'activité physique comme élément en faveur de la santé des individus (dimensions physique, psychique, sociale et d'intégration), de prévention en faveur d'une vie saine, et de traitement annexe de maladies chroniques ;
 - l'utilisation des atouts régionaux afin de créer les conditions favorables à l'activité physique dans le respect de la santé durable des individus, en leur permettant de se former aux techniques innovantes afin de bouger dans un contexte favorisant le bien-être et l'éthique.

5. Infrastructures

- Poursuivre et renforcer la planification, la réalisation et la rénovation des infrastructures sportives de la Ville d'Yverdon-les-Bains par :
- la finalisation de projets tels que la nouvelle patageoire à la piscine extérieure, inaugurée en juin 2022 ;
 - la réalisation à moyen terme des projets de rénovation de la patinoire municipale, de l'aménagement de la zone sportive des Vuagères et des Rives du Lac (construction d'un port, création d'un fitness extérieur, d'un parcours mesuré, de nouveaux terrains de beach sport, etc.) ;
 - un développement urbanistique favorable à la mise en œuvre d'une stratégie de santé durable pour Yverdon-les-Bains ;
 - une gestion durable des équipements sportifs en optimisant leur utilisation et en respectant les normes environnementales dans les nouvelles constructions ;
 - l'intégration des sociétés sportives concernées dans les projets mis en œuvre.

POINTS FORTS 2022

1. Sport associatif

- Sont inscrites au Service des sports et de l'activité physique :
- 114 sociétés sportives yverdonnoises dont :
 - 92 sociétés sportives ;
 - 4 sociétés de danse ;
 - 2 sociétés de sport-handicap, physique, mentale, réparatrice, etc. ;
 - 11 associations corporatives, communauté et club service ;
 - 2 associations loisirs ;
 - 3 organisations sportives.
 - _____
 - Trois sociétés créées :
 - Association Capoeira Yverdon - art martial brésilien ;
 - École de callisthénie - gym musculaire ;
 - Association Z'aventure - activités de loisir.
 - _____
 - Neuf sociétés ont fusionné ou cessé leur activité :
 - fin de l'activité pour le Jeet Kune Do, le Dodgeball beach, le groupement féminin de gymnastique, le Baseball Club les Mammoths et le Yoga du rire ;
 - Les p'tits foteux, l'Association YS Juniors et Yverdon Féminin ont fusionné avec Yverdon Sport ;
 - La Danse africaine a fusionné avec AonGaTa.
 - _____
 - 26 soutiens financiers ont été accordés lors de manifestations sportives organisées par les sociétés sportives ;
 - 5 subsides ont été accordés pour l'organisation de camps d'entraînement par les sociétés sportives ;
 - 8 soutiens financiers liés à l'achat de matériel et d'équipements ont été accordés.

2. Relève et sport d'élite

- 25 subventions communales ont été octroyées à des sociétés sportives yverdonnoises ayant un mouvement junior.
 - En 2022, le fonds culturo-sportif régional, a été créé par les syndicats et est financé par les 73 communes du Nord vaudois. Les services de la culture et des sports et de l'activité physique assurent la gestion administrative du fonds et l'organisation du prix en fin d'année. Ce sont au total six bourses (trois culturelles et trois sportives) remises en début d'année pour l'encouragement à la saison à venir ainsi que six prix (trois culturels et trois sportifs) remis en fin d'année qui récompensent les résultats ou performance réalisés.
-
- Au niveau sportif, l'Association des syndicats a attribué trois bourses de 5'000 francs aux sportives d'élite :
 - Estelle Perriard de Champvent - triathlon
 - Alexandre Binggeli de Champagne - cyclisme
 - Lionel Schwander de Cheseaux-Noréaz – judo
-
- Au niveau des prix, Loïc Gasch – athlétisme – a reçu le prix principal, Kilian Peier – saut à ski – le second et le Rugby Club Yverdon le troisième.

3. Manifestations

- Un riche programme de manifestations a été organisé par des tiers avec le soutien et la coordination du Service des sports et de l'activité physique :
- le Workout Tour Spartan, la Wake Up And Run, la Coupe des Bains de gymnastique, les Festyhockey, la Favorite, la Coupe suisse de pétanque, le Giro Suisse, la Coupe Landolt, la Cassya Run, le Fyne Terra Marathon ou encore le Summer Battle pour n'en citer que quelques-unes ;
 - la 48e Fête Cantonale Vaudoise de Gymnastique s'est déroulée à Yverdon-les-Bains du 10 au 12 et du 16 au 19 juin 2022. Cette fête a rassemblé plus de 10'000 gymnastes, 15'000 spectateur-trices et 1'034 bénévoles ayant effectué 11'040 heures de travail.
- Manifestations organisées par le Service des sports et de l'activité physique :
- **Course de la Bonne Résolution**, 4^e édition, le 15 janvier 2022, 575 participant-es, 53% d'hommes et 47% de femmes.
-
- **Bike to work**, 2^e édition, du 1^{er} mai au 30 juin 2022 (participation à la manifestation) 2'829 entreprises (dont sept entreprises yverdonnoises) avec 80'556 participants ; 61 employés communaux yverdonnois.
-
- **Festival yverdonnois du sport et de l'activité physique (FYSAP)**, 4^e édition L'événement prévu le 5 juin 2022, n'ayant enregistré que 25 inscriptions des partenaires sur 187 invités, a été repoussé au 21 août 2022, puis finalement annulé avec seulement 15 inscriptions.
 - **Urban Project**, 4^e édition, le 20 août 2022 12 activités sportives et culturelles proposées avec une affluence d'environ 1'000 personnes sur la journée étant donné la mauvaise météo.
-

- **Triathlon d'Yverdon-les-Bains**, 10^e édition, le 4 septembre 2022
562 participant·es, 35% de femmes et 65% d'hommes.

- **Rallye Cyclo Touriste**, 40^e édition, le 25 septembre 2022
Avec seulement 35 pré-inscriptions à trois jours de l'événement étant donné la météo (2019 = 281 pré-inscriptions), la 40^e édition a été reportée au 4 juin 2023.

- **Conférence Activité Physique - Innovation - Santé (APIS)**,
5^e édition le 17 novembre 2022
117 personnes inscrites (97 sur place, 20 en ligne) ; une projection d'un entretien, deux conférences, une réunion en mouvement, une table-ronde.

4. Sport et activité physique libre

- **Balade ActYv**
Création d'un prototype de totem avec 97% de retours positifs ; lancement d'un partenariat avec BeweGR AG pour l'implantation d'une balade sur l'ancien parcours santé de la plage datant des années 1980. Un préavis est en cours d'élaboration pour le premier semestre 2023.

- **Santé ActYv été**
105 activités prévues du 3 juillet au 21 août 2022 ;
56 activités organisées par des partenaires, dont 5 annulées par ses derniers ;
48 cours organisés par le Service des sports et de l'activité physique, dont 34 cours aquatiques à la piscine plein air (un cours annulé par mauvais temps), avec 642 participant·es (96% de femmes, 4% d'hommes) et 14 cours dans les parcs avec Urban Training, avec 112 participant·es (93% de femmes, 7% d'hommes) ;
1 « plogging » le 21 août avec 27 participant·es.

- **Discos sur glace**
211 entrées gratuites (dont 122 enfants) et 122 locations offertes lors de la Disco sur glace « Carnaval » le 2 mars 2022 ;
238 entrées gratuites (dont 172 enfants) et 195 locations offertes lors de la Disco sur glace « Halloween » le 2 novembre 2022 ;
291 entrées gratuites (dont 196 enfants) et 249 locations offertes lors de la Disco sur glace « Noël » le 14 décembre 2022.

- **MiniMove**
21 événements sur la saison 2021-2022, répartis entre le 3 octobre 2021 et le 27 mars 2022 avec 3711 visiteur·euses au total et une moyenne de 177 participant·es par dimanche ;
18 évènements prévus sur la saison 2022-2023, répartis entre le 2 octobre 2022 et le 29 février 2023.

- **Urban Training**
36 cours entre le 2 mai et le 12 septembre 2022 ;
4 cours de prolongation à 18h uniquement du 19 septembre au 10 octobre 2022 ;
505 présences (pour 532 inscriptions), dont 455 sur la saison et 50 sur la prolongation ;
95% de taux de participation.

- **Activité physique adaptée (seniors)**

29 cours dispensés entre le 2 mars et le 21 décembre 2022 sur trois sessions (deux cours annulés en raison de l'absence de la monitrice) ;
17 inscrits en moyenne, dont 82% de résident-es yverdonnois-es (80% de femmes et 31% d'hommes), avec une moyenne d'âge 74 ans ;
333 présences et un taux de participation global de 68%.

- **Vacances ActYv**

3 disciplines « multisports », « gym aux agrès » et « football » avec des activités de santé et bien-être ;
3 périodes de vacances couvertes (Pâques, été et automne) ;
7 semaines d'accueil (18-22 avril, 4-8 juillet, 11-15 juillet, 8-12 août, 15-19 août, 17-21 octobre, 24-28 octobre) ;
535 participant-es âgé-es entre 4 et 16 ans, dont 47% de filles et 53% de garçons ;
28% de résident-es yverdonnois-es.

- **Activité physique-Sport-Santé en entreprise**

197 employé-es communaux·ales inscrit·es ;
324 cours dispensés (8 cours annulés moniteur absent) entre le 7 mars et le 1^{er} juillet puis entre le 29 août et le 16 décembre 2022 ;
1'622 présences avec un taux de remplissage moyen de 66% et un taux de participation de 57% ;
5 activités découvertes (deux annulées par manque d'inscriptions) entre le 17 mai et le 27 octobre 2022 avec 37 présences pour un taux de fréquentation moyen de 72%.

- **BoxUp**

6'317 utilisations au Parc des Rives (27% femmes et 73% hommes),
1'207 utilisateur·trices avec une moyenne d'âge de 31 ans, pour un total de 6'395 heures depuis l'installation 2019 ;
572 utilisations à la plage (28% femmes et 72% hommes), 490 utilisateur·trices avec une moyenne d'âge de 29 ans, pour un total de 1'214 heures depuis l'installation en 2021.

- **Application mobile Urbirun**

768 vues dont quelques 500 lectures du parcours Urbirun d'Yverdon-les-Bains avec l'application mobile izi.travel.

- **Parcours Allez Hop Romandie**

2 parcours mesurés de 5 km et 10 km de Nordic Walking en libre accès à la population.

5. Infrastructures

Ouverture des installations

Les installations sportives ont été maintenues ouvertes tout au long de l'année selon les horaires en vigueur.

Exploitation

- Durant la semaine, 93% des créneaux horaires des salles de gymnastique étaient occupés en été et 98% en hiver.
- 30'080 entrées à la Piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA et 1'624 abonnements.
- 60'566 entrées payantes à la piscine plein air et 365 abonnements.
- 21'746 entrées à la patinoire et 29 abonnements.
- 2 clubs résidents et une académie au Stade municipal.
- 2 clubs résidents au terrain des Isles.
- 2 clubs résidents au terrain des Vuagères.

Détail des activités

1. Sport associatif

Soutiens financiers

	2022	2021	2020	2019
Nombre de subsides communaux accordés pas le Service des sports et de l'activité physique	49	31	44	71
Nombre de soutiens financiers accordés à des sociétés dans le cadre du budget de la Commission des sports	13	8	8	16
Nombre total de sociétés sportives inscrites et enregistrées au Service des sports et de l'activité physique	114	115	116	108

En 2022, les différents bénéficiaires des subsides sont :

- 33 associations ou clubs sportifs ;
- 17 organisateurs de manifestations sportives.

Évènements sportifs yverdonnois ayant eu lieu et soutenus en 2022 :

- Badminton Club - Tournoi vaudois / Tournoi élite ;
- La Boule Lyonnaise – Quadrette ;
- Centre équestre – une dizaine de concours 2022 ;
- La Cassaya Run ;
- Urakan Summer Battle ;
- Triathlon - Régio League ;
- FSG Yverdon Ancienne - Gala ;
- Cyclo sportive - La Favorite ;
- Coupe des Bains – Festyvhokey ;
- Run for Cause 2022 ;
- Forget Yesterday Festival ;
- Amis-Gymnastes - Coupe des Bains / gala ;
- BMXNV - Finales swiss Cup/manche ch. ARB ;
- YS academy - Tournoi indoor ;
- FC Bosna - Tournoi indoor ;
- Rugby Club - Finales Suisses ;
- Tennis de table - ch. Vaud, Valais, Fribourg ;
- USY Basket - Landolt Cup tournoi international de basket ;
- CNY - Meeting des Rives ;
- CPAY - Gala de clôture.

Commission des sports

Cette commission, composée d'élus politiques et présidée par le municipal des sports et de l'activité physique, a fonctionné par échanges d'e-mails en début d'année et a pu se réunir physiquement le 13 octobre 2022. Lors de cette séance, le Service des sports et de l'activité

physique a fourni toutes les informations détaillées aux membres de la Commission sur les attributions des soutiens financiers accordés aux sociétés locales pour l'acquisition de matériel ou d'équipement ainsi que l'organisation de camps d'entraînement.

2. Relève et sport d'élite

Soutien de la relève

Avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement de subventionnement, le Service des sports et de l'activité physique a soutenu au total 26 mouvements juniors dans leur activité annuelle 2022. Les différents sports soutenus sont les sociétés

ayant un secteur de formation des jeunes, telles que l'Academy YS, le hockey, le patinage artistique, le badminton, le basketball, le football, le badminton, le basketball, le tennis, le rugby, la gymnastique, etc.

	2022	2021	2020	2019
Nombre de subsides communaux accordés aux sociétés sportives ayant mouvements juniors pour la formation	26	9	9	9

Soutien au sport d'élite

Durant l'année 2022, cinq sportif-ves d'élite ou jeunes sportif-ves d'élite ont été soutenu-es par le Fonds culturo-sportif régional. De plus, deux athlètes yverdonnois ont également été soutenus

par rapport à des demandes spécifiques adressées au service. Ces deux personnes sont actives dans divers clubs de la ville.

	2022	2021	2020	2019	2018
Nombre de subsides communaux accordés aux sportifs/jeunes sportifs d'élite	7	5	3	4	9

3. Manifestations

Course de la Bonne Résolution

La course de la Bonne Résolution, créée en 2018, est une course à pied ouverte à toutes et tous qui accueille chaque année de nombreux coureurs et marcheurs, jeunes et moins jeunes, en famille ou en solo sur différents parcours. En partenariat avec le Centre Thermal d'Yverdon-les-Bains

et soutenue par quelques sponsors suisses et locaux, cette manifestation permet à tout un chacun de débiter l'année par une bonne résolution mêlant à la fois activité physique et bien-être puisque l'entrée aux bains thermaux est offerte à chaque participant-e.

Bike to work

Bike to work est une action nationale de Pro Vélo Suisse qui a pour but de promouvoir la santé au sein des entreprises, sous forme de challenge ; l'objectif est de parcourir la plus grande distance possible à vélo pour se rendre au travail. Cette

action a été relancée en 2021 auprès des employé-es communaux-ales par la Durabilité ainsi que les services de la mobilité, des ressources humaines et des sports et de l'activité physique.

Festival Yverdonnois du Sport et de l'Activité Physique

Le Festival Yverdonnois du Sport et de l'Activité Physique (FYSAP), créé en 2018, a pour but de permettre aux sociétés sportives publiques et privées ainsi qu'aux prestataires santé, installés dans la Cité thermale, d'exposer leur activité à la population. Destinée à toutes et à tous, la manifestation comprend différents espaces permettant la découverte des sports pratiqués sur le territoire, l'organisation de cours dispensés par des privés et diverses démonstrations pour toutes les

catégories d'âge. L'événement se déroule à la piscine plein air d'Yverdon-les-Bains et ses alentours avec l'entrée gratuite pour toutes et tous. L'édition 2020 a dû être annulée en regard de la pandémie de Covid-19 et des restrictions sanitaires ; pour les mêmes motifs, l'édition 2021 a dû être repensée sous un autre format. L'édition 2022 a dû être reportée à 2023, à regrets, par manque d'inscription des prestataires yverdonnois.

Urban Project

L'Urban Project, implanté à Yverdon-les-Bains depuis 2017, est un événement se déroulant sur le site des Rives du Lac qui est dédié aux activités sportives et culturelles à consonance

urbaine (basketball, skateboard, breakdance, beatbox, etc.). Le but de cette manifestation est d'assurer la promotion, la défense et le développement des cultures et sports urbains en Suisse.

Triathlon d'Yverdon-les-Bains

Le Triathlon d'Yverdon-les-Bains, organisé depuis 2011 par la Ville d'Yverdon-les-Bains, figure comme chaque année en septembre au calendrier national du triathlon. Se déroulant à la plage et sillonnant les rues de la ville, l'événement n'a cessé d'évoluer et son affluence d'augmenter au fil des années pour atteindre près de 1'000 participants lors des dernières éditions. Le Triathlon de

la Cité thermale met cependant un point d'honneur à préserver les valeurs populaires et inclusives qu'il défend, avec des catégories « Distance Olympique » et « Short Distance » ouvertes à toutes et tous, ainsi que des formats plus courts et non-compétitifs pour les plus jeunes et les familles.

Rallye Cyclo Touriste

Le Rallye Cyclo Touriste, créé en 1982 par la Police municipale et repris par le Service des sports et de l'activité physique en 2013, promeut l'activité physique libre et la mobilité douce, sans compétition ni chronométrage. Cet événement propose à la population trois parcours accessibles à toutes et tous, pour petits et grands au départ de la patinoire d'Yverdon-les-Bains. De nombreux lots

sont tirés au sort et les participants ont accès à la piscine plein air. En raison de la pandémie de Covid-19, cette manifestation a été réinventée en format de jeu de piste en 2020 et 2021. La 40^e édition prévue en 2022 a dû être reportée à 2023 en raison du manque d'inscriptions et de la météo défavorable.

Cérémonie de remise des Prix culturo-sportifs régionaux

Pour la première fois, les Prix culturels et sportifs régionaux de l'Association des syndicats du Jura Nord-vaudois ont été remis lors d'une même cérémonie qui s'est tenue le 20 octobre 2022 à la salle polyvalente d'Yvonand. Trois prix sportifs étaient décernés à cette occasion : Loïc Gasch (saut en hauteur) a remporté le Prix sportif régional

d'une valeur de Fr 10'000.- ; Killian Peier (saut à ski) a remporté le Prix du Service des sports et de l'activité physique de la Ville d'Yverdon-les-Bains d'une valeur de Fr. 2'000.- ; l'équipe de Ligue Nationale A masculine du Rugby Club Yverdon a reçu le Prix « Coup de cœur » de l'Union des sociétés locales yverdonnoises et de la Ville

d'Yverdon-les-Bains d'une valeur de Fr. 1'000.-. Le Service de la culture et le Service des sports et de l'activité physique ont travaillé de concert

avec la commune d'Yvonand pour mettre sur pied cette cérémonie, animée par la Compagnie des Sables.

Conférence APIS (Activité Physique - Innovation - Santé)

La Conférence APIS (Activité Physique - Innovation - Santé), mise en place avec la HEIG-VD depuis 2017, est destinée à toutes les institutions publiques ou privées, ainsi qu'aux personnes intéressées par le développement d'une ville active. Elle a pour vocation de collaborer et co-construire avec des partenaires internationaux issus entre autres de la Francophonie, le Québec notamment, afin d'échanger sur des bonnes pratiques en matière de santé durable et de réfléchir ensemble aux solutions de demain en ma-

tière de développement d'une ville active pour la population, tant d'un point de vue de santé publique, d'animation du territoire que de cohésion sociale. L'édition 2022, qui s'est tenue le 17 novembre, avait pour thème « Des villages aux métropoles : les échelles de la santé durable ». Elle a réuni une centaine de participant-es, sur place ou en ligne, et a bénéficié pour la première fois d'une traduction simultanée français-allemand grâce à un partenariat avec l'Association suisse des services des sports.

4. Sport et activité physique libre

L'initiative Santé ActYv, proposée par le Service des sports et de l'activité physique, englobe différents programmes d'activités physiques libres pour toutes et tous à Yverdon-les-Bains. Le programme Santé ActYv favorise et facilite l'accès au sport et à l'activité physique dès le plus jeune

âge et tout au long de la vie. En permettant de lutter notamment contre l'expansion des méfaits de la sédentarité, les prestations offertes par Santé ActYv visent à donner goût au mouvement à l'ensemble de la population et à compléter les offres des entités sportives publiques et privées.

Balade ActYv

Pour inciter la population à pratiquer une activité physique, des parcours santé intergénérationnels nommés « Balade ActYv » ont été pensés avec l'idée d'utiliser le mobilier urbain comme support aux exercices proposés. Ce projet est porté conjointement par le Service des sports et de l'activité physique et le Département promotion de la santé et préventions (DPSP) d'Unisanté. Afin de concevoir des itinéraires qui répondent aux besoins de chaque utilisateur, dans un esprit d'accessibilité et d'inclusion, une démarche participative réunissant des spécialistes de la santé et les représentants de plusieurs associations locales (Conseil des jeunes, Conseil des seniors, services de la Ville notamment) a été lancée en décembre 2020. À terme, l'objectif est de promouvoir le bien-être de la population en proposant une trame de balades accessibles et porteuses de plus-value touristique et culturelle à travers toute la ville, tout en gardant à l'esprit

l'accessibilité pour un large public (seniors, handicap, petite enfance, sédentaires, sportifs, etc.) ainsi que la notion de collaboration interservices et participative avec différents groupes représentatifs de la population (COSY, Conseil des jeunes, eHnv, associations, etc.). Les balades n'auront pas de lieu de départ ni d'arrivée afin qu'elles soient accessibles depuis n'importe quel poste permettant ainsi un meilleur accès à l'ensemble de la population. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus large sur la ville comme espace de bien-vivre. Il permet des synergies avec d'autres initiatives existantes ou à venir, comme le projet « Un espace public à moins de 5 minutes de chaque Yverdonnois-e », Sports 5, MiniMove ou la Conférence APIS notamment. Un préavis sera soumis au Conseil communal lors du premier semestre 2023 afin de lancer la première balade à la Plage.

ActYv été

Depuis juin 2018, le programme d'été de Santé ActYv permet à la population de pratiquer une activité physique durant la période estivale. Ce programme propose notamment des cours ciblés pour différents publics à la piscine plein air d'Yverdon-les-Bains. Dès 2021, les prestataires

yverdonnois ont été invités à proposer des activités et cours gratuits dans ce programme afin de pouvoir faire la promotion de leurs entités. Depuis 2022, les parcs yverdonnois sont animés par des cours collectifs gratuits dispensés par notre partenaire Urban Training.

Discos sur glace

Depuis novembre 2019, le programme d'hiver de Santé ActYv permet à la population de pratiquer une activité physique durant la période hivernale. Lors de sa mise en place, des cours ciblés pour différents publics étaient proposés à la population. Après analyse de ces prestations, il a été constaté que ce programme hivernal ne répondait

pas aux attentes et besoins de la population. Ainsi, il a été décidé de le réorienter avec uniquement la mise en lumière de la patinoire d'Yverdon-les-Bains, avec l'organisation de discos sur glace offrant l'accès gratuit et la location de patins offertes à la population.

MiniMove

MiniMove, coordonné par la Fondation Idée-Sport, s'adresse aux familles avec des enfants en bas âge (dès la marche jusqu'à 5 ans). Ce programme encourage l'activité physique et la mise en réseau des enfants, des familles et des professionnels. Le programme vise, dans le cadre de la promotion de la santé, le renforce-

ment des ressources des enfants et également celles de leurs parents. Depuis 2019, la Ville ouvre la salle de gymnastique des Rives à la population chaque dimanche matin d'hiver (d'octobre à mars), et ce gratuitement et sans inscription au préalable.

Urban Training

Encadré par des coachs professionnels, Urban Training propose un parcours sportif d'une heure en ville d'Yverdon-les-Bains aux personnes désireuses de bouger, de tonifier leur silhouette ou de retrouver le plaisir du sport. Les exercices sont réalisés à l'aide du mobilier urbain et les

déplacements se font en marchant. Depuis 2010, la Ville d'Yverdon-les-Bains offre à la population des sessions gratuites d'Urban Training les lundis à 19h et à 20h, de mai à septembre, jusqu'en octobre depuis 2021.

Activité physique adaptée (seniors)

La Ville d'Yverdon-les-Bains a repris le programme « Pas de retraite pour ma santé », suite à la dénonciation de la convention par Unisanté le 31 décembre 2020. Un programme de cours d'activité physique adaptée, orienté seniors, est proposé

à la population et animé par une monitrice en activité physique adaptée. Ce programme sera proposé sous un format intergénérationnel dès la création du parc Hopp-la à Yverdon-les-Bains afin de répondre aux objectifs du service.

Vacances ActYv

L'accueil des enfants et des adolescents fait partie des priorités d'action du Service des sports et de l'activité physique pour la législature 2021-2026. Une étude a été menée afin de trouver

un fonctionnement adapté à la ville d'Yverdon-les-Bains pour proposer de nouvelles offres en sus des activités déjà proposées par le Service jeunesse et cohésion sociale, de la semaine

multisports d'avril du National Sports Camp (implanté à Yverdon-les-Bains depuis 2016) et des camps de football du club Yverdon Sport. La Ville s'est vue approchée par l'association SportyCamps qui propose des camps dans trois disciplines (multisports, gym aux agrès, football) depuis quelques années dans la région du Nord

vaudois. Une phase de test a été mise en place et conventionnée pour l'année 2022 et reconduite, avec quelques ajustements, pour 2023. Ce projet nommé « Vacances ActYv » se veut évolutif et doit permettre d'allier l'activité physique, la culture, l'intégration sociale et le développement des compétences psychosociales.

Activité physique-Sport-Santé en entreprise

Depuis 2017, la Ville d'Yverdon-les-Bains offre à ses employé-es la possibilité de pratiquer une activité physique régulière encadrée par des professionnel-les hors des heures de travail à tarif préférentiel. Le programme ASSEC (Activité physique-Sport-Santé-Employés communaux) propose ainsi des cours hebdomadaires d'activité physique mais également des ateliers sur

les thèmes de la santé, de la durabilité, du bien-être, etc., ainsi que des rabais sur les abonnements des installations sportives et auprès de partenaires yverdonnois. En 2022, des activités découvertes ont été intégrées au programme. Vu le taux de fréquentation de ces activités découvertes, le fonctionnement est repensé pour 2023.

BoxUp

BoxUp est une solution innovante qui permet d'utiliser du matériel de sport (ballons, raquettes, matériel divers) pour la pratique de loisirs via une application mobile gratuite. Depuis 2019, la Ville d'Yverdon-les-Bains propose à la popu-

lation une BoxUp avec six casiers au Parc des Rives ainsi qu'une à la plage depuis 2021. Des réflexions sont en cours pour compléter le parc actuel.

Application mobile Urbirun

Urbirun (utilisant l'application mobile izi.travel) propose des audio-running tours gratuits afin de visiter une ville en courant sur un itinéraire défini en étant audio-guidé et en découvrant le patrimoine de la ville grâce à des récits audio. Depuis 2017, Yverdon-les-Bains compte un circuit de 11.8 km,

avec une alternative de 10 km, de dénivelé plat proposant 15 points d'intérêts touristiques tels que le Castrum, les menhirs de Clendy, la Maison d'Ailleurs, la Place Pestalozzi, le lac de Neuchâtel, etc.

Parcours Allez Hop Romandie

A ce jour, la Ville d'Yverdon-les-Bains propose deux parcours mesurés de 5 km et 10 km de Nordic Walking au départ de la plage. Le maintien et l'entretien de ces parcours est en cours d'étude en regard du projet « Balade ActYv » et du

fait qu'ils aient été mis en place avec Les ligues vaudoises de la santé et Allez Hop Romandie, entités dissoutes et reprises sous l'égide d'Unisanté, qui n'effectue plus d'entretien sur ces parcours.

5. Installations

Salles de gymnastique

Comme pour les années précédentes, les créneaux réservés par les sociétés sportives sont toujours aussi importants. Durant la semaine, les plages disponibles sont pour dire nulles, et hormis

quelques créneaux à la salle de Montagny, il n'existe plus de disponibilité pour les groupes avec de jeunes et très jeunes enfants. L'utilisation approximative des salles est la suivante :

Utilisation durant la semaine	Été	Hiver
Isles 1	100%	100%
Isles 2	100%	100%
Isles 3	100%	100%
Léon-Michaud 1	100%	100%
Léon-Michaud 2	100%	100%
Léon-Michaud 3	100%	100%
Rives 1	100%	100%
Rives 2	100%	100%
Rives 3	100%	100%
Marive Nord	100%	100%
Marive Sud	100%	100%
4 Marronniers	90%	90%
Cheminet gymnastique	95%	100%
Cheminet rythmique	90%	100%
Fontenay 1	80%	90%
Fontenay 2	90%	100%
Montagny	70%	90%
Passerelle gymnastique	100%	100%
Passerelle rythmique	85%	95%
Villette	80%	95%
Place d'Armes	95%	95%
Pestalozzi - de septembre à décembre	90%	95%
Pestalozzi rythmique 1 et 2	80%	80%
Moyenne	93%	98%

Alors que les salles pour les compétitions sont très prisées la semaine, durant la période hivernale, le Service des sports et de l'activité physique reçoit toujours plus de demandes pour une occupation des salles durant les weekends.

En 2022, hormis pour les rencontres de championnat des sociétés résidentes aux Isles, ce qui représente 23 journées de championnat, la salle a été occupée 31 journées durant les weekends

pour des événements sportifs tels que des tournois, des concours, des galas ou des formations. Cinq événements ont dû être annulés en raison des restrictions dues au Covid-19. La salle des Rives a été occupée durant 61 journées les weekends. La salle de Léon Michaud a, quant à elle, été occupée en weekend durant une cinquantaine de journées, principalement pour du handball.

Piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA

La piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA a été ouverte au public cette année, du lundi au vendredi de 9h à 20h, ainsi que le samedi et le dimanche de 9h à 19h. Ceci à l'exception des nettoyages et révisions obligatoires chaque semestre, soit du 28 février au 11 mars et du 2 juillet au 12 août 2022, de deux jours fériés (25 décembre et 1er janvier) ainsi que les meetings mentionnés ci-dessous, ce qui représente 305 jours d'exploitation.

Le 5 février a eu lieu le meeting Interclubs avec une fermeture dès 12h au public ; le weekend du 9-10 avril a eu lieu la Coupe Jeunesse Suisse de Natation avec une fermeture sur deux jours ; le 14 mai, le Swiss Triathlon avec une fermeture de 9h à 13h30 ; le 24 septembre, le meeting des Rives avec une fermeture toute la journée.

Les clubs résidents sont le Cercle des Nageurs et le Club de Triathlon.

Trois lignes d'eau sont en permanence mises à disposition du public. Les trois autres lignes

d'eau du grand bassin ainsi que les deux tiers du bassin d'apprentissage sont utilisés le matin et l'après-midi par les écoles, les clubs et la Fondation Verdeil. Le soir et le samedi, ces lignes sont utilisées par des moniteurs qui donnent des cours dans les différents clubs locaux ainsi que par d'autres sociétés telles que la Société de sauvetage, les fondations USCADE et PluSport ainsi qu'Unisanté.

Quelque 30'080 entrées (public, écoles, clubs, associations) ont été enregistrées en 2022, soit une augmentation d'environ 12,5% par rapport à 2021 (24'485 entrées).

1'624 abonnements ont été vendus en 2022, dont 106 abonnements annuels uniquement pour la piscine couverte, 95 pour les deux piscines, huit abonnements pour les collaborateurs, 908 abonnements de 12 entrées, un abonnement entreprise, 182 abonnements pour les clubs et 324 forfaits à Fr. 20.- par enfant pour l'école de natation.

Piscine plein air

La piscine plein air a été ouverte du 21 mai jusqu'au 19 septembre 2022, ce qui représente 121 jours d'exploitation (déduction d'un jour pour cause de manifestation). Durant cette période, il y a eu 78 jours de beau, 34 jours couverts ainsi que 10 jours de pluie.

60'566 entrées payantes (55'560 public et 5'006 écoles) ont été enregistrées, ce qui représente

une augmentation d'environ 41,36 % par rapport à 2021 (+ 25'046 entrées).

365 abonnements ont été vendus en 2022, dont 116 abonnements de saison uniquement pour la piscine plein air, 24 pour les deux piscines, 195 abonnements de 12 entrées, un abonnement entreprise, 26 abonnements pour les clubs et trois abonnements pour l'ASSEC.

Nouvelle pataugeoire inaugurée en juin 2022

La nouvelle pataugeoire a été inaugurée en juin 2022 et a rencontré un franc succès tout au long de la période estivale.

Patinoire

La patinoire a été ouverte du 2 janvier au 30 mars et du 21 septembre au 31 décembre 2022.

Le processus de mise en glace s'est effectuée dès le 11 juillet 2022 afin d'accueillir, les Festyv-hockey et la Coupe des Bains du 23 juillet au 27 août 2022.

Les clubs résidents sont le Hockey Club et le Club de patinage artistique. En dehors des heures d'utilisation de la glace réservées par ces deux clubs, des heures sont réservées au public (le mercredi de 13h30 à 16h30, le samedi de 14h à 17h et le dimanche de 9h30 à 11h45 et de 14h à 17h) et aux écoles (du lundi au vendredi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h30).

Patinoire mobile et chemin de glace

La patinoire mobile n'a pas été mise en fonction pour des raisons d'économie d'énergie.

Le chemin de glace a à nouveau été monté du 14 janvier au 27 février et a été exploité par le

Stade municipal

Les clubs résidents au Stade municipal sont le FC Yverdon Sport SA, composé de trois équipes d'actifs, la section féminine avec deux équipes actives et deux équipes juniors et d'Yverdon Sport Academy, qui est quant à elle composée de 15 équipes juniors ainsi que de l'école de football les P'tits footeux. L'autre club résident

Terrain des Isles

Deux clubs sont locataires du terrain des Isles, soit: le FC Bosna Yverdon, composé de deux équipes d'actifs et de cinq équipes juniors, ainsi que le FC Centre Portugais Yverdon, composé de deux équipes d'actifs. Durant la journée, le terrain des Isles est utilisé par les écoles et par le public le reste du temps.

Terrain des Vuagères

Le Rugby Club et l'American Football Club Ducs se partagent l'installation sportive des Vuagères. La coordination des plannings d'utilisation est

La patinoire a pu être louée de manière sporadique à d'autres utilisateurs tels que le Hockey Club Vallorbe, Hockey Club Husky Yverdon, Hockey Club La Gendarmerie vaudoise, HC Morges et une réservation privée.

Quelque 21'746 entrées (public : 9'497 ; écoles : 12'249) ont été enregistrées durant la période d'exploitation, soit une augmentation d'environ 42,10% par rapport à 2021 (+ 9'156 entrées). Le nombre de locations pour le public est de 13'154 et pour les écoles de 9'485.

29 abonnements ont été vendus en 2022 (23 abonnements « 12 entrées », trois abonnements de saison et trois abonnements aux clubs).

HCY et le CPAY. De plus, une cinquantaine de classes du primaire ont pu également en profiter. Toutefois, il a dû être fermé 10 jours plus vite à cause de la météo trop douce.

est le FC Azzurri Yverdon, composé de deux équipes d'actifs.

La coordination pour l'utilisation des terrains et des vestiaires est faite par le Service des sports et de l'activité physique via l'intendant du stade. L'entretien des terrains est également effectué par le service.

La coordination des plannings d'utilisation du terrain est faite par le Service des sports et de l'activité physique via l'intendant du stade. L'entretien du terrain est sous la responsabilité du service. Les vestiaires sont à la charge du Service des bâtiments.

faite par le Service des sports et de l'activité physique via l'intendant du stade. L'entretien du terrain est sous la responsabilité du service.

Le projet de vestiaires a été refusé par le Canton de Vaud en raison de la pollution de la parcelle. Une solution alternative est en cours d'élabo-

ration avec le Service des bâtiments et sera présentée durant le premier semestre 2023 au Conseil communal.

Skatepark

Nous constatons toujours une magnifique affluence sur cette installation où se côtoient petits et grands. Son accès est libre au public avec la

possibilité de pratiquer jusqu'à tard dans la nuit grâce à l'installation de projecteurs LED en libre accès.

Communication Promotion | Digitalisation

Communication | Promotion

Suite à sa conception en 2021, le Plan d'actions du sport et de l'activité physique 2021-2026 a été publié, présenté et diffusé en 2022. De plus, une stratégie de communication à usage interne et alignée aux différents axes du plan d'actions a été élaborée afin d'apporter plus de cohérence à la communication des activités du service.

Une page Instagram « Santé ActYv » a été inaugurée en 2022 afin de toucher un public plus large sur les réseaux sociaux. En l'état, elle consiste en un « mur » de publications statique, annonçant les événements du service et leur date, ainsi qu'en des « stories » ponctuelles et permanentes. L'ajout de l'animation de cette page dans le cahier des charges du/de la stagiaire du service pour 2023 en permettra une utilisation plus systématique.

En dehors du Rallye Cyclo Touriste et du FYSAP

pour lesquels aucune action de communication n'a été réalisée du fait de leur annulation, la communication habituelle a pu être réalisée sur toutes les autres manifestations.

Après avoir coordonné ces dernières années le processus de recensement des mesures de santé prises par la Ville dans le cadre de sa candidature pour l'obtention du label Commune en santé, le Service des sports et de l'activité physique a supervisé en 2022 le dépôt du dossier final. Un plan de communication a été rédigé et son déploiement a débuté à la fin de l'année.

La communication du Service des sports et de l'activité physique a été diffusée via différents canaux en 2022. Certains canaux, notamment les canaux internes, ont systématiquement été utilisés, et d'autres canaux externes ont été actionnés pour des communications ciblées.

-
- **Canaux internes :**
Rive Sud, Agenda et actualités sur le site internet institutionnel, réseaux sociaux (Ville + Sports et activité physique), signatures email des collaborateurs du service, sites internet du Service des sports et de l'activité physique (Santé ActYv et manifestations), mailing, newsletter Sports et activité physique.
 - **Canaux externes :**
Agenda de l'Office du tourisme – site internet www.yverdonlesbainsregions.ch, newsletter HEPA, réseaux sociaux de partenaires, relais des partenaires (Unisanté, HEIG-VD, IdéeSport, etc.), bus Travys.

Différents projets multimédias ont été réalisés. C'est par exemple le cas d'une vidéo « Santé ActYv », destinée à la communication externe auprès de nos partenaires. D'autres capsules vidéos valorisant l'offre de l'initiative « Santé ActYv », à destination des habitant·es, sont en

cours de réalisation. Le service a également entamé des discussions avec la Filière communication, l'Office informatique, le SIT et le Service de la culture concernant un nouvel agenda des manifestations et une refonte du site internet Sports et activité physique.

Digitalisation

Le Service des sports et de l'activité physique poursuit ses efforts de digitalisation en cherchant à optimiser certains processus qui faciliteront l'accès à l'information autant pour les associations sportives et prestataires du sport et de l'activité physique que pour la population yverdonnoise.

En 2022, la nouvelle plateforme Dootix a été déployée et présentée aux associations sportives et prestataires du mouvement yverdonnois. Cette plateforme a pour objectif de mieux connaître les acteurs yverdonnois du sport et de l'activité physique et de faciliter les échanges

et les processus. En effet, elle rassemble l'ensemble des informations (composition des comités, personnes de contact, nombre de membres, prestations fournies, etc.). De plus, elle permet aux associations sportives de déposer leurs demandes de subventions annuelles et ponctuelles ainsi que d'annoncer leurs manifestations. Au total, plus de 50 sociétés sportives et une vingtaine de prestataires privés se sont inscrits sur la plateforme.

Trois autres outils sont en cours de finalisation et seront mis à la disposition des utilisateur·trices et du public dans le courant 2023 :

Annuaire des associations et prestataires du sport et de l'activité

A partir des données extraites de Dootix, un annuaire rassemblant l'ensemble des associations et des prestataires du sport et de l'activité physique a été créé. Sous forme de barre de recherche, cet

annuaire permet à la population de rechercher une activité en fonction de ses besoins et ses attentes. Cet annuaire est encore en phase de test et sera rendu public en 2023.

Gelore-Geco4

Cette solution permet l'inscription et l'organisation de cours et de camps. Elle facilitera les relations

avec les clients du service pour les différents programmes organisés et soutenus.

Geocity - Agenda

Geocity est une solution développée par le SIT dont l'objectif est d'annoncer des événements à usage interservices dans un premier temps et sera ouvert ensuite au public. Durant le courant 2023, les associations et des prestataires du sport et de l'activité physique pourront déposer leurs demandes d'événements et de manifestations sur Dootix qui sera connecté directement à Geocity.

La Police du commerce recevra et traitera les différentes demandes. Dans un second temps, un agenda communal interdisciplinaire sera créé et intégré sur le site internet de la Ville d'Yverdon-les-Bains à partir des données extraites de Géocity. Cet agenda sera accessible au public et permettra à tout un chacun de consulter les événements et manifestations se déroulant sur le sol yverdonnois.



Ressources
humaines

2022 Rapport de gestion

Dicastère

Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

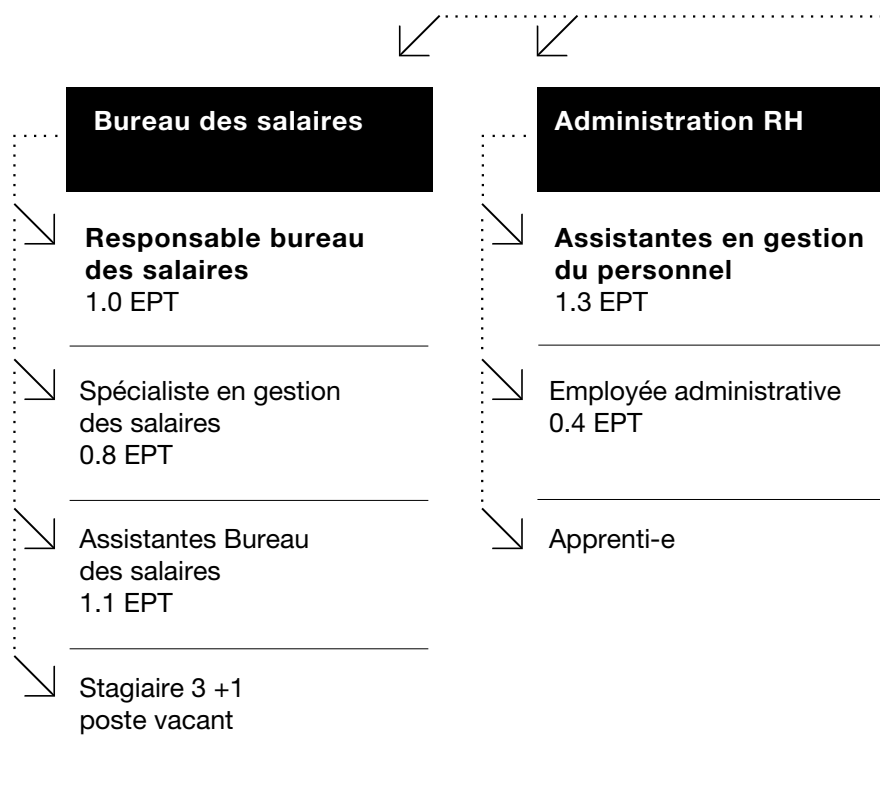
Service des ressources humaines

Mme Carmen Tanner

Municipale

M. Julien Crot

Chef de service



MUNICIPAL · E | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

CHEF DE SERVICE

Adjoint au chef du service
1.0 EPT

**Sécurité et santé
au travail**

Coordinateur MSST
0.8 EPT

Gestion RH

Spécialistes RH
3.4 EPT

**Innovation et
développement**

**Responsable développe-
ment et innovation**
0.6 EPT

Spécialiste projets RH
0.5 EPT

Ressources humaines

MISSIONS

Les Ressources Humaines doivent assumer une double mission en concevant et mettant en œuvre des processus de Gestion des Ressources Humaines (GRH) efficaces et efficients : assurer la productivité du personnel dans le cadre des missions, prestations et projets que la Ville doit fournir et veiller à la satisfaction et à la motivation du personnel, dans le cadre des projets professionnels et personnels de chacune et chacun. Ce défi nécessite donc une forte implication dans la connaissance de l'administration, dans l'élaboration des stratégies et déve-

loppements, ainsi que dans la capacité à entrer en relation avec chaque individu la composant.

Au début de l'année 2022, la crise sanitaire a encore nécessité de la part du Service RH, principalement de la Filière santé et sécurité au travail (SST), des mesures adaptées aux exigences fixées afin de garantir que notre administration puisse effectuer ses différentes missions. Puis, finalement, par la levée des différentes mesures qui étaient toujours en cours au sein de l'administration, suite aux différentes exigences fédérales ou cantonales.

POINTS FORTS 2022

L'activité du Service RH a été marquée par les principaux faits suivants :

- différents travaux menés en collaboration avec les partenaires sociaux, les représentants de l'employeur et la Municipalité dans le cadre du projet du nouveau Statut du personnel ;
- mise en œuvre de NovaTime, une plateforme de gestion et de transmission numériques des heures ou variables salaires, et adaptation des procédures internes permettant de répondre aux exigences de cet outil ;
- mise en place de formations internes destinées au personnel ayant un rôle d'encadrement concernant la gestion des conflits, ainsi que des formations interservices sur la gestion de projet destinées aux cadres ;
- création d'une filière développement et innovation et nomination de la personne qui sera en charge de gérer cette entité ;
- implémentation de la nouvelle ordonnance sur les travaux de construction et lancement du projet de règlement communal des chantiers en partenariat avec le nouvel inspectorat communal des chantiers.

Effectifs 2022

Nombre de collaborateur·trices et ETP (équivalent temps plein) par service au 31.12.2022

Services	01.01.2022		31.12.2022	
	Pers.	ETP	Pers	ETP
Secrétariat général	43	20.65	48	22.96
Ressources Humaines	17	13.70	20	15.35
Sports	49	30.20	55	32.24
Finances	21	18.60	23	20.50
Urbanisme	17	13.90	22	16.71
Bâtiments	89	56.34	98	61.98
Travaux et environnement	103	93.92	104	96.48
Jeunesse et cohésion sociale	233	74.64	242	78.31
Sécurité publique	159	123.07	174	132.23
Mobilité	5	4.80	8	6.10
Défense et incendie	10	8.60	13	11.60
Culture	104	39.64	118	44.35
Energies	81	76.28	87	81.78
Divers	9	5.01	14	9
Total	940	579.35	1026	629.57

Nombre de collaborateur·trices et ETP par type de contrats au 31 décembre 2022

Types de contrat	2019		2020		2021		2022	
	Pers.	ETP	Pers	ETP	Pers	ETP	Pers	ETP
Fonctionnaires (droit public)	511	442.14	534	459.38	529	456.33	560	482.12
Droits privés à durée indéterminée	242	44.43	241	41.39	243	43.04	247	43.65
Droits privés à durée déterminée	144	42.81	138	49.08	143	46.92	173	62.00
Apprentis	28	28	32	32	36	36	33	33
Emplois d'intégration	6	4.25	6	4.25	6	4.25	6	4.20
Municipalité	7	4.6	7	4.60	7	4.6	7	4.60
Totaux	938	566.23	958	590.70	962	591.14	1026	629.57

LES ACTIVITÉS

Engagement du personnel

Le nombre de mise au concours entre 2021 et 2022 est en forte augmentation. Notons que le nombre de départs naturels entre 2021 et 2022 a légèrement augmenté également et que le nombre de nouveaux postes attribués au 1^{er} janvier 2022 a été supérieur à ceux octroyés au 1^{er} janvier 2021 (39.67 ETP en 2022 et 8.7 ETP en 2021). Les nouveaux postes accordés sont attribués au sein des différents services de l'administration.

Nos canaux de recrutement restent similaires depuis plusieurs années. Nous favorisons la gestion numérique des candidatures, qui amène un flux important de dossiers, mais qui nous permet de gagner en efficacité dans le traitement et la gestion des flux. Notons que nous avons standardisé, depuis quelques années, la diffusion de nos annonces sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook). Cette mesure permet de renforcer l'image employeur de l'administration communale ainsi que d'offrir une plus grande visibilité pour un faible coût.

	Nbre de mises au concours	Nbre de dossiers réceptionnés	Nbre de personnes reçues en entretien
2015	80	3685	371
2016	85	4287	419
2017	76	3722	367
2018	82	3600	382
2019	73	3353	306
2020	85	4193	313
2021	87	3568	271
2022	124	5347	364

Management des performances

Le Service RH accorde une importance particulière à la conduite de l'entretien annuel de collaboration entre la hiérarchie et la collaboratrice ou le collaborateur. Chaque année, les cadres de l'administration doivent réaliser l'exercice, qui est une méthode efficace pour la gestion de

la performance, ainsi que pour obtenir des indications sur le climat et l'ambiance de travail au sein des équipes. Le Service RH effectue le suivi des données et procède, dans certaines situations, à des accompagnements spécifiques pour répondre aux problématiques identifiées.

Développement des compétences

Dans le cadre de la volonté conjointe de la Municipalité et du Service RH de renforcer le dispositif de prévention du harcèlement et des conflits au sein de l'administration communale, un premier module de formation a été organisé en 2021 portant sur les thèmes de l'atteinte à la personnalité et du harcèlement moral et sexuel.

Cette formation initiale a donné suite en 2022, à un module complémentaire sur la gestion des conflits. Ces formations, à caractère obligatoire pour les collaboratrices et collaborateurs ayant un rôle d'encadrement, ont été suivies par l'ensemble du personnel concerné.

En 2022, le Service RH a par ailleurs relancé plusieurs sessions de formation interservices sur la gestion de projet destinée aux cadres, afin de les outiller et de développer un langage commun en la matière au sein de l'administration.

Comme chaque année, les collaboratrices et collaborateurs de l'administration ont également eu l'opportunité de suivre des formations

ponctuelles, afin de parfaire et de développer leurs compétences.

Enfin, le Service RH a répondu à des besoins plus spécifiques, en offrant des coachings individualisés ou d'équipe et en soutenant des collaboratrices et collaborateurs dans le cadre de formations continues de plus grande envergure.

Répartition des frais de formation 2022 – budget RH

▪ Cours cadres et collaborateurs + séminaires « maisons »	48.2%
▪ Formations CEP (Centre d'éducation permanente)	17.5%
▪ Frais liés à l'apprentissage (dont cours interentreprises)	13.4%
▪ Formations «maison» pour les services	7.4%
▪ Mesures de coaching	6.8%
▪ Formations individuelles hors CEP	6.7%

Analyse organisationnelle

Suite à l'observation formulée par la COGE portant à étendre à tous les services l'analyse des risques sur les postes sensibles, la Municipalité a donné mandat au Service RH d'interpeller l'ensemble des directions des services de l'administration dans le but de réaliser un état des lieux et de mettre en perspective les éventuelles problématiques. La Municipalité a pris connaissance des différents éléments apportés par les chef-fes de service et ne relève pas de problématique majeure en l'état. Néanmoins, plusieurs services

font mention de difficultés à mettre en place des systèmes permettant de garantir le remplacement de personnes ayant des connaissances ou compétences particulières, notamment au vu de la charge de travail ou de domaines spécifiques. Dans le cadre de la campagne des postes pour le budget 2024, la Municipalité portera une attention particulière aux demandes qui seront formulées dans ce cadre afin de garantir les prestations de manière durable.

Développement et innovation RH

Au sein du Service RH, l'année 2022 a notamment été marquée par la création de la Filière développement et innovation et l'entrée en fonction de sa responsable, au 1^{er} septembre 2022.

Le dernier trimestre 2022 a en outre permis à la Filière développement et innovation de recruter une spécialiste en projets RH qui a débuté dans sa fonction en janvier 2023 et qui sera notamment répondante pour toutes les questions liées à l'insertion.

La fin de l'année 2022 a également permis à la Filière développement et innovation de définir ses grands axes de travail et projets prioritaires. Ces derniers seront notamment la poursuite des travaux liés au nouveau Statut du personnel et ses règlements, ainsi que la création du pôle Insertion qui permettra de piloter et coordonner l'ensemble des démarches et mesures visant à développer l'inclusion au sein de l'administration.

Finalement, le troisième axe prioritaire pour une administration exemplaire interviendra en continuité des démarches de sensibilisation et de formation au conflit au harcèlement sexuel au travail, menées en 2022, à travers la création d'outils et de contenu à disposition du personnel communal.

Dans le cadre du projet du nouveau Statut du personnel, l'année 2022 a été marquée par de nombreuses séances de travail et de rencontre avec les partenaires sociaux et les représentants du personnel afin de finaliser la phase de négoc-

Santé et sécurité au travail (SST)

Bien que les mesures sanitaires aient déjà été allégées à ce moment-là, le début de l'année 2022 fut encore marqué par le Covid-19, principalement par l'arrêt des tests rapides et la mise en place de tests de dépistage poolés au sein de plusieurs services communaux. Ces tests ont commencé en janvier pour se terminer au début du mois de mars. En partenariat avec le laboratoire de microbiologie des eHnv, les tests poolés ont permis de dépister de manière répétée l'intégralité du personnel du Service des énergies et de la Police Nord Vaudois (PNV).

En termes de formations transversales SST, quelque 60 personnes issues de différents services ont été formées à la réanimation cardio-pulmonaire et aux gestes de premiers secours, alors que 70 personnes, également issues de plusieurs services, ont été formées aux petits moyens d'extinction.

L'année 2022 a également été marquée par l'introduction de la nouvelle ordonnance sur les travaux de construction (OTConst). Cette nouvelle mouture du document fondamental de la sécurité au travail sur les chantiers et ouvrages assimilés, a permis de clarifier certains points lacunaires de la version précédente et d'améliorer la sécurité du personnel communal concerné via l'adaptation ou la mise en place de nouvelles mesures de protection.

Deux tests d'équipement de protection ont été lancés en 2022 et vont perdurer, en partie, durant l'année 2023. Le premier concerne l'uti-

ciation du projet et de nombreuses heures de travail pour établir les projets des futurs règlements.

La responsable de filière a par ailleurs rejoint le groupe de travail égalité dans le cadre d'une collaboration interservices qui permet de travailler sur les questions d'égalité des droits au sein de l'administration. Cette collaboration permettra notamment de définir une politique et des mesures concrètes en faveur de l'égalité, au sein de la Ville.

lisation d'une aide externe passive au port de charge (exosquelette). En mettant en place cette démarche, l'administration fait figure de pionnière en la matière à ce sujet. Le deuxième test porte sur des protections auditives individuelles moulées sur mesure. Ce dispositif adapté permet d'augmenter significativement le confort de port de ce type de protection, mais également leur durée d'utilisation.

Plusieurs ateliers se sont tenus durant les pauses de midi, en partenariat avec le Service des sports et de l'activité physique dans le cadre de l'association sportive des employés communaux (ASSEC), afin de permettre aux membres du personnel d'aborder les thématiques en lien avec l'électrosensibilité, le port de charge et l'ergonomie au poste de travail informatisé. Forte du succès rencontré, cette offre sera reconduite en 2023.

Suite à la nomination d'un inspecteur communal des chantiers au sein de l'administration communale à la fin de l'année 2021, plusieurs audits de chantier sur notre territoire ont pu être menés. De plus, des projets d'importance ont pu être initiés permettant de garantir la santé et la sécurité des travailleurs sur ces chantiers, du public ou de l'environnement.

Parallèlement à cela, de nombreux audits SST de poste de travail ont été réalisés, certains en partenariat avec le Bureau de Prévention des Accidents (BPA) ou avec la SUVA.

De nombreuses autres activités de moindre

envergure ont été réalisées. Parmi celles-ci la promotion de la visibilité de nuit sur le domaine public via la « journée de la lumière » du BPA et en partenariat avec la PNV, les audits exhaustifs d'une quinzaine d'ouvrages d'exploitations

des eaux de boissons du Service des énergies, diverses analyses ergonomiques de postes de travail ainsi que la participation au projet de sécurisation du faux-plafond du Théâtre Benno Besson.

Bureau des salaires

Le Bureau des salaires gère l'ensemble des tâches liées à la rémunération du personnel communal, de la paie aux assurances sociales, en passant par l'administration du logiciel de gestion des temps, le conseil personnalisé aux collaboratrices et collaborateurs ou encore la gestion, le contrôle et le suivi de l'ensemble des absences. L'élaboration du budget des salaires et la bonne tenue de la comptabilité salariale sont également des tâches qui lui sont dévolues. Son action fait partie intégrante du Service RH, et sa collaboration est très étroite avec le Service des finances.

L'année 2022 a été marquée par l'utilisation de Novatime par les services ainsi que les collaborateurs et collaboratrices. Cette nouvelle plateforme qui permet de saisir, valider et payer les

variables salaires de manière efficiente, a donné l'occasion au Bureau des salaires de se moderniser et de proposer un outil simple d'utilisation et efficace, qui permet notamment de supprimer les documents papiers.

L'équipe du Bureau des salaires a accueilli au mois de décembre 2022, une nouvelle collaboratrice qui reprend le poste du collaborateur qui était présent en mission temporaire. L'équipe compte donc quatre collaboratrices et collaborateurs se partageant 2.9 EPT, complété par un poste de stagiaire 3+1.

En 2022, la masse salariale totale a été de Fr. 57'991'312.40 répartis sur 1'502 employés (tous contrats confondus), 181 conseillères communales et conseillers communaux, ou membres de commissions et 39 retraités-es.

Apprentissages et stages

33 places d'apprentissage sur 38 disponibles étaient repourvues au 31 décembre 2022. En effet, certaines places d'apprentissage ou de stage 3+1 (maturité professionnelle commerciale) n'ont pas trouvé de candidat-e idéal-e. De plus, le nombre disponible de places d'apprentissage s'ajuste en fonction des possibilités des différents services, permettant de garantir aux apprenti-es une qualité optimale de formation.

Globalement, les places de stage 3+1 sont difficiles à repourvoir, faute de candidat-e de qualité. Au fil des années, ces stagiaires 3+1 tendent donc à être remplacés par d'autres types de profils (post-maturant-es, stagiaires longue durée tels que des stagiaires pré-HES), permettant à l'administration de proposer des places adaptées aux besoins et ainsi de garantir son rôle d'entreprise formatrice.

Métiers d'apprentissage	Places pourvues au 31.12.2021	Places pourvues au 31.12.2022	Prévision rentrée 2023
Employé-e de commerce	13	12	12
Floriculteur-trice	4	5	4
Paysagiste	2	1	1
Agent-e en information documentaire (AID)	2	2	2
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	5	4	4
Agent-e d'exploitation	3	3	3
Electricien-ne de réseau	2	1	2
Mécanicien-ne en maintenance automobile	1	0	1
Informaticien-ne	2	2	1
Menuisier-sière	1	1	1
Techniscéniste	1	1	1
Médiamaticien-ne	1	1	0
Total	37	33	32
MPC (maturité professionnelle commerciale)	1	0	0
Total	38	33	32

En 2022, une soixantaine de personnes ont bénéficié d'un stage non-rémunéré au sein de l'administration communale. Leur provenance était diverse (école obligatoire, gymnase, le Repuis, Connexion ressources, CGPI, BNF, office AI, Oseo, Orif, etc). La durée des stages varie d'une journée pour les stages d'orientation jusqu'à six mois pour les stages de réinsertion.

Un peu plus de 25 personnes ont par ailleurs

bénéficié d'un stage rémunéré en 2022 au sein de notre administration. Il s'agit principalement de stages préalables à une formation, de stages post formation, ou de places de travail hebdomadaires dans le cadre de la mesure LIFT. Cela représente un nombre de stages rémunérés équivalent à l'année précédente, ce qui démontre la volonté de formation dont fait preuve la Ville d'Yverdon-les-Bains.

Événements

Les collaborateur-trices arrivé-e-s à l'âge de la retraite en 2020 et en 2021 ont été invité-es le lundi 23 mai 2022 par les municipaux et chef-fes de services pour un apéritif, puis un repas dans un établissement de la place. Ce repas a exceptionnellement regroupé le personnel ayant pris sa retraite sur deux années étant donné que l'événement n'avait pas pu avoir lieu en 2021.

La Municipalité a invité l'ensemble du personnel de l'administration communale ainsi que les retraités à un repas de fin d'année qui a eu lieu le vendredi 25 novembre 2022 à la salle de La Marive. Plus de 400 personnes s'y sont inscrites et ont célébré ensemble ce moment convivial et festif.



Culture
et Durabilité

2022 Rapport de gestion

Dicastère

Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

Culture et durabilité

Mme Carmen Tanner

Municipale

M. Raphaël Kummer

Chef de service

La Marive

L'Echandole

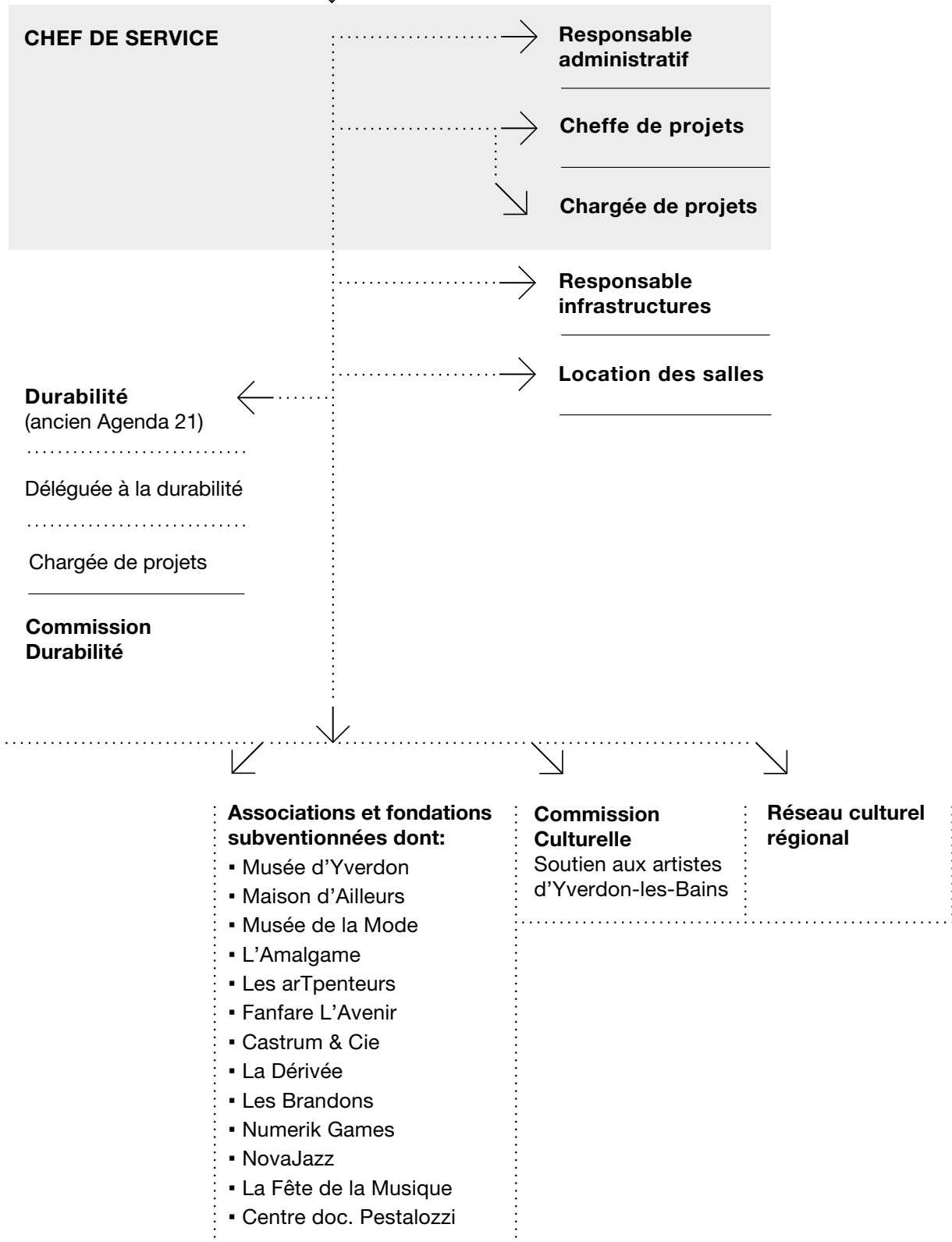
Théâtre
Benno Besson

Centre d'art
contemporain

Bibliothèque
publique

MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |



Service de la culture

Effectif du personnel

Unité administrative	1er janvier 2022				31 décembre 2022			
	COLLABORATEUR·TRICES				COLLABORATEUR·TRICES			
	Fixes		Auxiliaires		Fixes		Auxiliaires	
	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre
Direction	3.2	4	0.8	1	3.2 + 1 apprentie	4 + 1	1.6	2
Durabilité	0.8	1	0.8	1	0.8	1	0.8	1
Théâtre Benno Besson	6.25 + 2	8 + 2 apprentis	0.3	22	6.25 + 2	8 + 2 apprentis	0.7	23
L'Echandole	3.4	5	0.6	10	3.7	6	0.55	10
Administration des théâtres	0.55	1	0.25	7	0.55	1	0.3	8
Centre d'art contemporain	2.1	3	0.3	2	2.6	4	0.3	2
Bibliothèque publique et scolaire	11.55	14 + 2 apprentis	1.6	12	11.2	14 + 2 apprentis	0.92	7
La Marive	3	3	1.8	11	3	3	1.8	11
Total service	30.85 + 2	39 + 2	6.45	66	31.3 + 3	41 + 3	6.97	64

MISSIONS

- Mettre en œuvre le Plan Directeur de la Culture 2030 (PDC30), qui se résume en cinq axes :
 - **AXE 1** - Espace public – Réinjecter l'art dans la ville
Rendre la culture accessible sur l'ensemble de la commune afin d'améliorer la qualité de vie de la population, la cohésion sociale et l'image d'Yverdon-les-Bains.
 - **AXE 2** - Vie nocturne – Sortir tous les soirs de l'année
Donner un « coup de jeune » aux soirées à Yverdon-les-Bains, notamment grâce au développement des offres de théâtres, de cinémas, de concerts et de soirées festives, afin d'encourager les étudiant-es à s'établir durablement dans la ville.
 - **AXE 3** - Patrimoine – Réveiller les murs et les traditions
Construire du lien entre les habitant-es et leur région en valorisant le patrimoine local et régional afin de raconter son histoire, de renforcer le sentiment d'appartenance et d'améliorer l'attractivité du chef-lieu et de sa région.
 - **AXE 4** - Accessibilité – Vivre la culture sans entrave
Faciliter l'accès à la culture pour toutes et tous afin d'encourager la population à s'investir pour la vie culturelle de la cité et à favoriser le bien-être de chacune et chacun.
 - **AXE 5** - Professionnalisation – Garantir l'emploi
Assurer l'emploi et la création artistique témoigne d'un soutien et d'une reconnaissance pour les artistes tout en assurant une offre culturelle diversifiée et de qualité.

- Administrer les cinq entités culturelles communales nommées ci-après : le Théâtre Benno Besson, L'Echandole, la Bibliothèque publique et scolaire, le Centre d'Art Contemporain et La Marive.
- Subventionner, accompagner et superviser les actrices et acteurs culturels et les manifestations culturelles subventionnés par la Ville, tels que le Musée d'Yverdon et région, la Maison d'Ailleurs, le Musée suisse de la Mode, L'Amalgame, Les arTpenteurs, la Fête de la Musique, Le Castrum, Numerik Games Festival et bien d'autres encore.
- Soutenir la création à travers la Commission culturelle dans des domaines tels que le théâtre, la danse, la musique, les beaux-arts, la littérature et le cinéma.
- Promouvoir et coordonner l'offre culturelle au moyen d'actions de communication et de participation à des réseaux culturels tels que le Réseau culturel régional, la CORODIS, la Conférence des villes en matière culturelle ainsi que des réseaux artistiques professionnels nationaux et internationaux.
- Encourager la population aux pratiques artistiques par l'élaboration et la gestion de systèmes/mécanismes de soutien.

POINTS FORTS 2022

Suite à la parution du Plan directeur de la culture (PDC30) et à l'élaboration pendant l'année 2021 de son plan d'action, finalisé et publié durant les premiers mois de 2022, le Service de la culture s'est attelé à la mise en œuvre de ce dernier.

Le Plan d'action de la culture pour les années 2021-2026 regroupe 30 actions qui incarnent les grandes lignes directrices de la culture à l'horizon 2030. Ces actions sont déployées en collabora-

tion étroite avec le tissu économique, associatif, artistique et culturel yverdonnois. Elles sont consultables en tout temps et de manière évolutive sur la plateforme en ligne CULTYV – www.yverdon-les-bains.ch/cultyv/plan-action.php.

En 2022, plusieurs actions par axes ont été réalisées et de nouvelles sont également venues enrichir le Plan d'action initial :

Art public

Cabines d'expression | En 2022, le centre-ville d'Yverdon-les-Bains a été un terrain d'expression pour les artistes locaux. Pendant trois mois chacun, ils ont installé leurs créations dans trois

anciennes cabines téléphoniques désormais devenues espaces d'exposition. Ce projet est destiné à prendre davantage d'ampleur sur l'espace public dans les années à venir.

Premier Pourcent culturel | L'œuvre monumentale de l'artiste Chloé Delarue, inaugurée au Collège des Rives, a été la première réalisation

du Pourcent culturel. De nombreuses autres interventions artistiques sont prévues au cours des prochaines années.

Vie nocturne

Sports 5 | Dans l'attente de validation d'un projet d'aménagement du site Sports 5, la Ville d'Yverdon-les-Bains a signé une convention de mise à disposition avec l'association Action Culture pour l'année 2022. Cette convention a

permis aux associations membres de la faïtière de disposer de certains espaces sur le site pour l'aménagement d'activités culturelles, sportives et sociales.

Tournée Vive le cinéma | Le Service de la culture, en partenariat avec la BPY, a organisé une tournée de son mini cinéma de 6 places

« L'Entracte nomade » dans divers lieux d'Yverdon-les-Bains et alentour (aux Moulins, au Cheminet, à Pierre-de-Savoie, aux Cygnes,

sur la place de la Gare et à Ependes). Au fil de la tournée, 300 billets pour le cinéma Bel-Air, partenaire de l'opération, ont été dis-

tribués. 726 courts-métrages ont été projetés, pour une audience de plus de 3'000 personnes.

Patrimoine

Rendez-vous des terrasses | Anciennement appelés les « Rdv de la Place », les Rendez-vous des terrasses ont été organisés en août 2022. 28 lieux de restauration ont accueilli des ar-

tistes locaux pour animer leurs terrasses. La manifestation a été organisée en collaboration avec la faïtière des restauratrices et restaurateurs yverdonnois-es « L'AFTER ».

La Marive se dynamise ! | Les secteurs culturels, sociaux, sportifs et économiques locaux ont été mis à contribution pour réinventer et rafraîchir cette salle emblématique de la ville. Une phase d'expérimentation est en cours et vise à opti-

miser l'accueil du public, les relations clients, la programmation événementielle ainsi que l'image. Deux événements découvertes ont été organisés pendant l'été et une nouvelle signalétique est en place pour marquer le changement.

Accessibilité

Yverdon culture accessible | Yverdon-les-Bains s'est associée au Canton de Vaud ainsi qu'à différents partenaires pour améliorer l'accessibilité des lieux culturels aux personnes en situation de handicap. En 2022, les deux premières

phases du projet, comprenant la création d'une commission consultative et la formation des équipes des institutions culturelles, ont été réalisées. Le mandat est mené par l'Association Ecoute Voir.

Pratiques artistiques encouragées | Les familles des élèves des écoles de musique yverdonnoises reconnues par la FEM (Fondation pour l'Enseignement de la Musique) bénéficient

désormais d'un nouveau système de subventions. Basées sur un barème de soutien progressif, ces aides améliorent l'accessibilité aux études musicales pour l'ensemble de la population.

Gratuité de la Bibliothèque publique et scolaire et des visites scolaires aux musées | Tout au long de l'année, le Service de la culture a développé deux nouvelles offres de gratuité : toutes les prestations de la Bibliothèque

publique et scolaire sont désormais offertes à la population ; les visites scolaires aux musées, des établissements primaires et secondaires de l'Entente scolaire d'Yverdon-les-Bains, sont désormais gratuites.

Carte Culture Caritas | Développement de la promotion d'offres culturelles et sportives auprès

de la population via la promotion accrue de la Carte Culture Caritas.

Professionnalisation

Cultyssime | Les pages « Cultyssime » dédiées à la culture d'Yverdon-les-Bains et région ont été publiées mensuellement dans le journal La Région. Réalisées en collaboration avec le journal,

le tissu culturel, et la Radio Nord vaudois, elles permettent de faire découvrir la culture locale à un large public et de valoriser l'ensemble des acteurs et actrices culturels·les.

Fonds culturo-sportif | Le Fonds culturo-sportif, créé par l'Association des syndicats du District du Jura-Nord vaudois et financé par les 73 communes du Nord vaudois, a permis de compléter le Prix culturel régional par un Prix sportif régional ainsi que par trois bourses dédiées aux sportif·ves

d'élite et trois bourses dédiées aux artistes professionnel·les. Le Service de la culture a été largement impliqué dans le processus d'octroi des bourses culturelles et dans l'organisation de la première cérémonie de remise des prix culturels et sportifs régionaux qui a eu lieu à Yvonand.

Des infrastructures modernisées | En prévision des travaux à entreprendre dans les prochaines années, le Service de la culture a lancé une

Nouveaux critères de la Commission culturelle | Le Service de la culture a accompagné la Commission culturelle dans un travail de réflexion sur la méthodologie d'analyse des projets artistiques. L'objectif a été de clarifier les conditions d'admission d'un dossier et de définir

Conventions de subventionnement | Au cours de l'année 2022, Le Service de la culture a participé à la signature de quatre conventions de subventionnement. Deux conventions tripartites : l'une signée entre l'Etat de Vaud, la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'association G.A.M.E. (en charge de

grande analyse des infrastructures des cinq institutions culturelles communales.

plus précisément les critères d'évaluation de ces derniers. Ce projet s'inscrit dans la continuité des revendications transmises par nombre de faitières du secteur culturel et sera déployé courant 2023.

la salle de L'Amalgame) ; l'autre entre l'Etat de Vaud, la Ville d'Yverdon-les-Bains et l'association Les arTpenteurs. La Ville a également signé deux conventions bipartites, avec l'association Cygnes Création (organisatrice du festival NovaJazz) et La Compagnie Cantamisù.

Subventionnement

Le Service de la culture a soutenu, durant l'année 2022, les acteurs et actrices culturelles mentionnés ci-dessous, pour un montant total de près de 2'400'000 francs.

Subventions pluriannuelles fixes | Amalgame, arTpenteurs, Association Ma non troppo, Castrum, Centre de documentation et de recherche Pestalozzi, Conservatoire de Musique du Nord Vaudois, Ecole de cirque d'Yverdon-les-Bains, Ecole de Musique de l'Avenir,

Fanfare l'Avenir, La Dérivée, La Fête de la Musique, Maison d'Ailleurs, Musée d'Yverdon et région, Musée suisse de la Mode, Nova Jazz, Numerik Games, Orchestre d'Yverdon-les-Bains, Compagnie Cantamisù, Company Idem.

Cotisations | Artos, Association Danse transition, Association Films Plans-Fixes, Association vaudoise de danse contemporaine, Cineforum, Commission romande de diffusion des spectacles,

Conférence des villes en matière culturelle, Fondation pour la chanson et les musiques actuelles, Le Bureau culturel Vaud, Observatoire romand des politiques culturelles.

Financement ponctuel | Association le 1^{er} août, Compagnie Moost, Association des Compagnies vaudoises, Coyote Festival, Association Ecoute Voir, Projet Culmina, Association les XVIIIèmes d'Yverdon et région, Association Midi, théâtre !, Les Brandons, Concert « vision d'avenir », Carte musicale de l'été, Compagnie du Cachot, Destination 27, Ecole de cirque d'Yverdon-les-Bains, Ecole de musique ATEMPY, Visarte Vaud, Fanfare balnéaire illimitée, Festival du livre de

jeunesse, Forget Yesterday festival, Projet de livre du Cercle littéraire d'Yverdon-les-Bains, Jazz Contreband, La cour du théâtre, La F.C., La Lanterne Magique d'Yverdon-les-Bains, Action culture, Nuit des Musées, Nuit du court métrage, Open Air cinéma, Pianos de Si de La, Rapsodia, RDV des terrasses, Concert du chœur A Capella, Camp de musique des jeunes du SCMV, Organisation du symposium des musiques actuelles.

Remarques concernant la fréquentation des lieux culturels

Le Service de la culture garde pour l'avenir une forte inquiétude concernant la fréquentation de l'ensemble des lieux culturels permanents. En effet, si le public semble être de retour pour les manifestations ponctuelles (festivals, Fête de la musique, etc.), et malgré une reprise de l'activité

post-pandémique, les chiffres de fréquentation des lieux culturels permanents restent largement au-dessous de 2019. Entre 2019 et 2022, les théâtres Benno Besson et L'Echandole ont subi une baisse de fréquentation située entre 15% et 35%. La salle de concert de l'Amalgame

a vu sa fréquentation baisser d'environ 15%. Concernant les musées yverdonnois, la fréquentation de la Maison d'Ailleurs a diminué de plus de 25%. Seul le Musée d'Yverdon et région s'en sort mieux que la moyenne, probablement grâce à la refonte partielle du parcours muséal avec notamment le renouvellement de la salle égyptienne, ainsi que grâce à la mise en place, en 2022, de nouveautés telles que le partenariat avec le Centre d'Art Contemporain d'Yverdon-les-Bains. Pour le reste, ce déclin touche aussi lourdement les salles de cinéma yverdonnoises. Comme partout en Suisse, le grand écran perd son public.

Ces chiffres sont en adéquation avec les informations reçues des autres lieux culturels (tels que théâtres, salles de concerts, cinéma, etc.) en Suisse romande. Dans de nombreux cas, des baisses autour des 25% sont déplorées. Comme l'a soulevé l'étude *Les sorties culturelles en temps de COVID-19*, menée par L'Œil du Public (Suisse) :

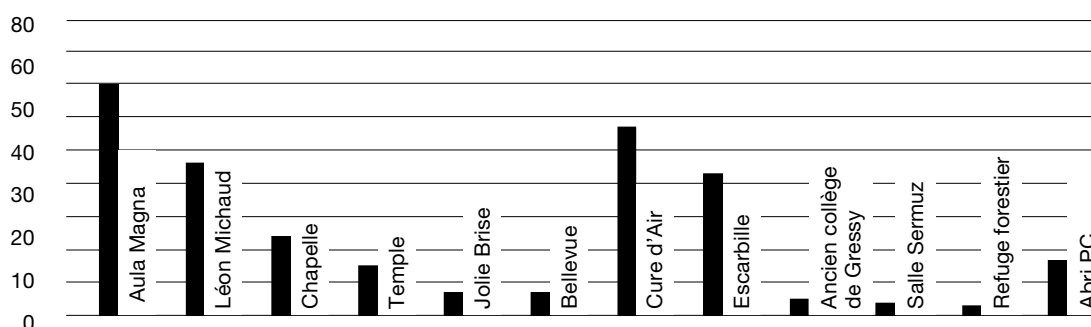
- 41% de la population sortent moins souvent dans les lieux culturels qu'avant la crise ;
- 30% veulent réduire les dépenses des sorties culturelles.

La location des salles communales

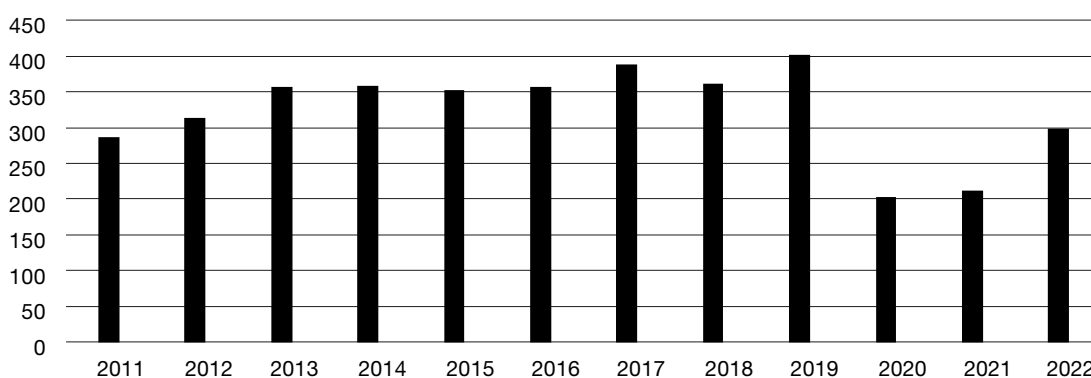
Malgré une reprise partielle, les locations des salles ont à nouveau fortement subi l'impact de la crise sanitaire en 2022. Les incertitudes du début de l'année et l'imposition du certificat COVID, y compris pour les réunions privées, ont

fortement diminué les demandes de locations par rapport à une année normale. Néanmoins, les chiffres tendent vers un retour à la normale, particulièrement sur la deuxième moitié de l'année.

Nombre de locations en 2022 par salle



Nombre total de locations (toutes salles confondues)



La Commission culturelle

Depuis 2005, la Commission culturelle attribue des subventions à des artistes en lien avec la proche région d'Yverdon-les-Bains. Les domaines touchés sont ceux des arts plastiques et visuels (hors achats d'œuvres), de la musique et des arts scéniques. En 2022, 24 demandes pour un montant total de 153'940 francs ont été traitées par la Commission culturelle, qui s'est réunie à cinq reprises.

18 projets ont été sélectionnés pour répartir l'enveloppe disponible de 80'000 francs.

La Commission a également entrepris un travail de refonte de ses critères d'admission des dossiers ainsi que de critères d'octroi pour les projets soumis. Ce travail, réalisé en partenariat avec le Service de la culture, a été finalisé dans les dernières séances de l'année et sera déployé courant 2023.

Nom de l'artiste /groupe/compagnie	Nom du projet	Type du projet
Christian Chamorel	CD Mozart et Reichel	Musique
Cédric Bregnard	Journées photographiques de Bienne	Événement
Camille Scherrer et Coralie Ehinger	Turbo particules	Spectacle
Ars Ludendi	Concert rôlistique	Pluridisciplinaire
ACCA	Merrestre	Arts vivants
CemTem	EP Ellipse	Musique
Hannah Gorani	EP Time	Musique
Mice & Minie	Tournée 2022	Musique
Association ATEMPY	Mémoires de menhirs	Pluridisciplinaire
Cie Kokodyniack	A travers le brouillard	Spectacle
Oriane Zanone	Les poux et autres souvenirs	Livre d'art
Cie les Cullottées	Les murs sont des fenêtres	Spectacle
Fabian Tharin	CD Streaker	Musique
Chozo	CD Synesthesia	Musique
Narcisse	Humains	Spectacle
Monument	2 vidéoclips	Pluridisciplinaire
Damian Veiga Löffel	Algorithmes	Spectacle
NST Création	Jardin d'Eden	Pluridisciplinaire

L'Echandole (ECH)

Salle de spectacle située dans le Château d'Yverdon-les-Bains, L'Echandole propose une programmation pluridisciplinaire, teintée de théâtre, d'impro, de concerts et de spectacles jeune public valorisant la découverte et l'émergence, tout en se voulant accessible. L'Echandole collabore régulièrement avec les autres acteurs-trices culturel·les de la Ville et développe des projets pour tout type de public.

→ **Réalisations principales** : Les coproductions vaudoises ont connu une belle fréquentation et

un niveau de qualité élevé (Yvan Richardet, Alexis Gfeller ou Sara Oswald). Succès pour les deux représentations au bord du lac des « Chanteurs d'Oiseaux », qui ont dialogué avec différentes espèces tout en poésie et en humour. Clin d'œil aux rénovations du Château, « Dispatchwork » ou le projet LEGO, qui a rassemblé plus de 500 personnes d'âges et de provenances variés (collaboration avec le Musée d'Yverdon et région). Ambiance chaleureuse et festive lors des deux festivals Nova Jazz et Shiink ! (impro), qui a retrouvé son public.

Le Théâtre Benno Besson (TBB)

Le Théâtre Benno Besson (TBB) est un théâtre d'accueil, avec deux salles, l'une de 450 places et la seconde de 50 places. Le TBB est un lieu incontournable dans le paysage théâtral suisse romand et international. La programmation, riche et variée, présente tous les arts de la scène : théâtre, danse, musique (classique, chanson, jazz, musiques actuelles), arts numériques et circassiens. De plus, le TBB, soutenu par le Canton de Vaud, joue un rôle important depuis plusieurs années dans le soutien à la création et à la diffusion des compagnies vaudoises et romandes.

→ **Réalisations principales** : L'année 2022 a été marquée par 13 coproductions, dont 12 vaudoises et une internationale. 23 compagnies vaudoises et 27 romandes sont venues présenter leur spectacle au TBB.

Le théâtre a développé de nouveaux partenariats, avec notamment le Centre Dürrenmatt à Neuchâtel. La saison prochaine, le TBB et la Ville d'Yverdon-les-Bains feront partie intégrante de la programmation du Festival de danse suisse STEPS. Et dans un souci de durabilité, le TBB fait partie du projet pilote – Reflector - avec deux autres théâtres de Suisse, le Theater Neumarkt (Zurich) et la Kaserne (Bâle), en vue d'établir une charte de durabilité dans les théâtres.

Du côté artistique, les compagnies IDEM (Danse) et KOKODYNIACK (Théâtre), toutes deux issues de la région, sont en résidence pour les trois prochaines saisons et bénéficient du soutien financier et logistique du TBB pour leurs créations.

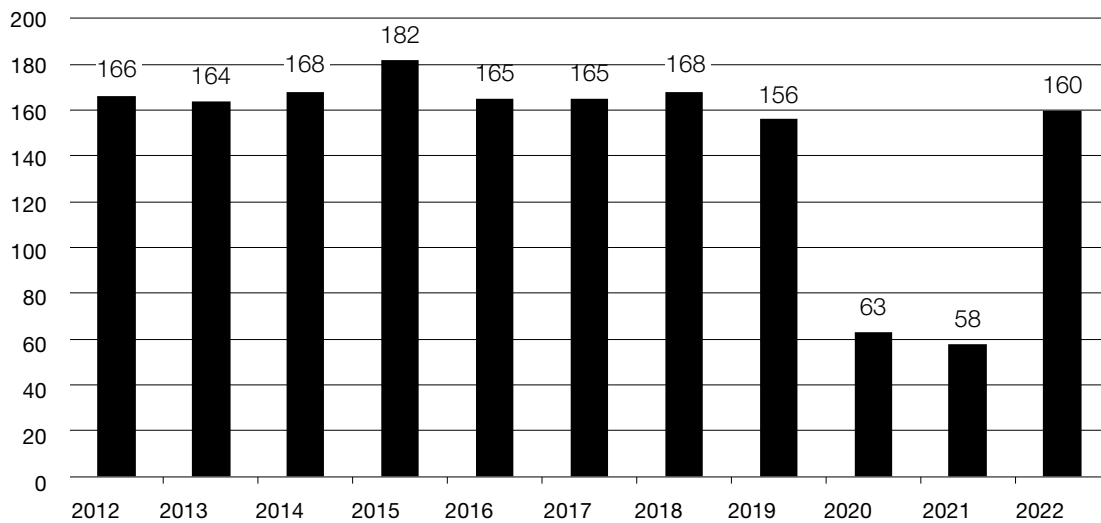
La Marive

La Marive, en exploitation depuis mai 1994, est une salle de spectacle et de congrès pouvant accueillir 1'100 personnes. Elle accueille principalement des sociétés locales, des entreprises et associations pour l'organisation d'assemblées, de congrès, de séminaires, d'expositions ou de spectacles, ainsi que les services de la ville et des écoles à l'occasion d'évènements officiels.

→ **Réalisations principales** : Malgré plus de 26 annulations sur l'ensemble de l'année,

dues en partie aux incertitudes liées à la situation sanitaire, le nombre de locations a retrouvé son niveau d'avant la pandémie, en augmentation par rapport à 2019. La Marive a également pu continuer à déployer sa stratégie de redynamisation, grâce notamment à l'appui d'une chargée de communication. Ainsi, la nouvelle identité visuelle de la salle a été déployée et de nouveaux événements d'informations à la population organisés.

Occupation de La Marive en nombre de jours



Le Centre d'Art Contemporain (CACY)

Le CACY est un lieu d'expérimentation, de production et de diffusion des pratiques contemporaines d'arts visuels, ouvert à tous les publics.

→ **Réalisations principales** : Organisation de 4 expositions inédites. De nombreux partenariats

développés, notamment avec le MuMode, le MYR, Visarte Vaud, art&fiction, le TBB et La Dérivée. Inauguration du 1^{er} Pourcent culturel. Développement de nouveaux axes de la médiation.

La Bibliothèque publique et scolaire (BPY)

Lieu de documentation et de conservation, lieu de formation, lieu de rencontre et d'échange, lieu de découvertes culturelles, la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains (BPY) a pu reprendre un fonctionnement normal, après un début d'année à nouveau marqué par la pandémie de Covid-19. Grâce à de multiples actions dans la bibliothèque et hors de ses murs, elle a su reconquérir son public.

→ **Réalisations principales** : La bibliothèque a repensé son organisation avec l'adoption d'une gestion participative et l'introduction de la mixité des postes (publics et scolaires). Elle a adapté ses horaires pour ouvrir toute la journée le samedi. En mars, deux mini-bibliothèques mobiles ont été inaugurées. Elles ont voyagé dans la ville tout au long de l'année.

Le Musée d'Yverdon et région (MYR)

Installé dans un château du 13^e siècle, le Musée d'Yverdon et région (MYR) conserve des collections d'archéologie et d'histoire d'importance nationale (classées A dans l'inventaire fédéral), comprenant des objets archéologiques, historiques et ethnographiques.

→ **Réalisations principales** :

- Exposition temporaire Melting Pot (en partenariat avec le CACY).

- Projet Dispatchwork ou LEGO (en partenariat avec L'Echandole et l'ARCHY).
- Nouvelle salle « Egypte » de l'exposition permanente.
- Mise en place de l'offre « Anniversaires au château ».
- Finalisation du projet de transition numérique grâce à un Fonds de transformation (OFC / SERAC).

Maison d'Ailleurs (MdA)

La Maison d'Ailleurs est un musée dédié à la science-fiction, à l'utopie et aux cultures populaires. C'est aussi un centre de recherche d'envergure internationale et l'institution en charge de l'organisation du Numerik Games Festival, une manifestation consacrée à la créativité numérique.

→ **Réalisations principales** : L'année 2022 a principalement été consacrée à l'organisation de deux expositions – « Transformations ! » (bâtiment principal) et « Musclor et Les Maîtres de l'univers » (Espace Jules Verne). Malgré une reprise post-covid peu évidente au niveau des visiteurs, l'institution a travaillé pour renouer le contact tout particulièrement avec deux de ses publics cibles : les écoles et les entreprises.

Le Musée Suisse de la Mode (MuMode)

Le MuMode possède 12'000 vêtements et accessoires, du 18^e siècle à nos jours, ainsi que les archives du couturier Robert Piguet. Il s'attache à conserver, enrichir, mettre en valeur et étudier ses collections dans l'intérêt de la société et de son développement.

→ **Réalisations principales** : En 2022, le MuMode a collaboré avec le CACY pour créer et présenter l'exposition « Haute Couture ». De nombreux événements autour de l'exposition ont été organisés. Le MuMode a également conçu et inauguré un espace permanent dédié au couturier yverdonnois Robert Piguet dans une tour du Château, au sein du Musée d'Yverdon et région.

Le Centre de documentation et de recherche Pestalozzi d'Yverdon (CDRPY)

La Fondation du Centre de documentation et de recherche Pestalozzi a pour mission essentielle de faire connaître la biographie de Pestalozzi ainsi que son œuvre auprès d'un large public. Elle transmet en direct ou par tout autre moyen de diffusion des informations sur des thématiques en lien avec la vie et l'œuvre de Pestalozzi.

→ **Réalisations principales** : Suivi et coordination de la parution du Cahier 6bis (traduction en anglais) du Cahier 6 intitulé « Pestalozzi Outre-Manche » et du Cahier 7 consacré à la réception de Pestalozzi au Tessin.

Conservatoire de Musique du Nord Vaudois (CMNV)

Le CMNV propose et assure une formation musicale instrumentale, vocale et théorique aux enfants, adolescents et adultes jusqu'au niveau du certificat de fin d'études non-professionnelles AVCEM-FEM et du certificat supérieur non-professionnel en conformité avec la loi cantonale sur les écoles de musique (LEM).

→ **Réalisations principales** :

- Collaboration avec le Festival NovaJazz, pour le festival ainsi que les concerts de la saison.
- Organisation de la Journée porte ouvertes.
- Organisation du Palmarès.
- Organisation du concert d'automne du Conservatoire.
- Organisation de la soirée des Bourses d'études (vendredi 16 décembre 2022). Dix bourses décernées.

École de musique et harmonie L'Avenir Yverdon

École de musique, proposant des cours individuels et d'ensemble.

→ **Réalisations principales** : Organisation de concerts, participation à la Fête Eau Lac. Auditions des élèves et de leur professeur.

Fanfare L'Avenir

L'Avenir est une fanfare, plus précisément une harmonie. Elle est active principalement à la promotion de la musique dite « populaire » dans la cité et au-delà. Elle participe aux concours régionaux, cantonaux et fédéraux et à des projets culturels avec d'autres acteur-trices, lorsque c'est possible. Elle organise également une semaine musicale, de 8 à 88 ans.

Les arTpenteurs

Les arTpenteurs est une compagnie de théâtre qui vise à promouvoir et développer les valeurs du théâtre populaire itinérant au travers de spectacles et de médiations accessibles à tous les publics. Elle allie divertissement et réflexion, sur le territoire yverdonnois, du canton de Vaud et au-delà, en collaboration avec les communes, les théâtres, les écoles ainsi que les réseaux associatifs locaux et internationaux. La Compagnie cherche également à promouvoir la formation professionnelle et la relève artistique en lien avec le théâtre itinérant au sein de la Maison de

L'Amalgame

L'Amalgame est une salle de concert. Gérée par l'association G.A.M.E., elle a pour but de promouvoir la musique actuelle et la culture dans le Nord vaudois, et principalement à Yverdon-les-Bains. L'association organise son activité en saison culturelle et propose essentiellement des concerts, des soirées festives ainsi que divers événements en lien avec la mission de l'association (tables rondes, projections, workshop).

Nova Jazz

L'association Cygnes création a pour but la promotion du jazz actuel dans le Nord vaudois en proposant notamment une saison de concerts et un festival annuel.

→ **Réalisations principales** : Après des années marquées par la crise sanitaire, retour d'une belle affluence au festival, notamment aux Caves du

→ **Réalisations principales** : En raison de la situation sanitaire, le concert de la nouvelle année a été annulé. Le 22 février, les répétitions ont pu reprendre sans certificat COVID. Puis, inauguration du Chemin de Collesano et 2^e partie de la soirée de L'Aurore, parties officielles de la Fête Cantonale Vaudoise de Gymnastique, concert à Gressyland, Fête de la Musique, Abbaye, Fête Eau-Lac et concert annuel de gala à La Marive.

l'itinérance de la Fondation Les Mûriers à Fiez et sous chapiteau.

→ **Réalisations principales** : Renouvellement de la 5^e Convention tripartite entre Etat de Vaud, Ville d'Yverdon-les-Bains et arTpenteurs (2022-2024). Nouvelle Convention tripartite entre Ville de La Tour-de-Peilz, Théâtre de l'Oriental-Vevvey et arTpenteurs (2022-2024). Reconnaissance d'utilité publique de l'association Les arTpenteurs. Accompagnement en Résidence à La Maison des Mûriers à Fiez de la Cie émergente Supernova pour le projet « Parlez Village ».

→ **Réalisations principales** : La crise sanitaire a continué d'impacter les activités de la salle au premier trimestre de l'année. L'Amalgame a souhaité faire face en renouvelant son soutien aux artistes locaux-ales. La salle a ainsi mis en place une série de résidences réservées exclusivement aux groupes locaux, privés de leur public. Ces résidences ont été clôturées par des showcases proposés à un public limité (restrictions dues au Covid-19). La levée des mesures restrictives liées à la crise sanitaire a sonné la reprise d'une activité quasi normale au printemps.

château (restaurant éphémère). L'année 2022 a également été l'occasion d'un nouveau partenariat : deux soirées de concerts estivaux à La Dérivée, dans une triple coproduction Dérivée-Nova Jazz-Conseil des jeunes. S'est également tenue la 2^e édition du concours Nova Jazz de composition : 90 candidatures et un jury enthousiaste.

Castrum & Cie

Festival pluridisciplinaire principalement gratuit qui propose une programmation de spectacles d'arts vivants dans l'espace public.

→ **Réalisations principales** : Excellente édition, fréquentation record, retour des projets en déam-

bulation et excentrés. Création d'une commission de programmation. Développement de projets : médiation et actions culturelles, scénographie, accessibilité. 32 projets artistiques pour environ 56 représentations.

La Fête de la Musique (LaFMY)

La Fête de la Musique à Yverdon-les-Bains a pour but la mise sur pied, l'organisation et la promotion d'une manifestation musicale annuelle gratuite, chaque 21 juin, dans le respect des principes édités dans la Charte internationale de la Fête de la Musique. Depuis sa création, la Fête de la Musique à Yverdon-les-Bains met l'accent sur un programme local et régional. Elle contribue à la création en finançant chaque année des projets artistiques inédits, produits et réalisés pour l'occasion.

→ **Réalisations principales** : Le mardi 21 juin 2022, la Fête de La Musique à Yverdon-les-Bains a célébré les retrouvailles avec son public. Cette année, 40 performances ont été présentées par 200 artistes sur quatre scènes officielles et sept scènes partenaires. LaFMY, l'association qui gère la Fête de la Musique à Yverdon, a également proposé deux créations inédites qui ont réjoui l'audience : MISS MARGHERITA, un spectacle tout public présenté en collaboration avec La Plage des Six Pompes (La Chaux-de-Fonds), et le 42^e MARATHON DE LA CHANSON IMPROVISÉE.

La Dérivée

La Dérivée est un lieu culturel estival gratuit promouvant la culture, la cohésion sociale et la durabilité à travers de nombreuses activités.

→ **Réalisations principales** : La 6^e édition a été marquée par le renouvellement des infrastruc-

tures du lieu, des événements durant le chantier, un public ravi de (re)découvrir La Dérivée tout en y gardant ses habitudes ainsi que de nouvelles collaborations avec des acteurs culturels clés d'Yverdon-les-Bains tels que le Nova Jazz et le CACY par exemple.

Numerik Games (NG)

Le Numerik Games Festival est une manifestation interdisciplinaire dédiée à la créativité numérique. Cet événement accueille un public intergénérationnel et de provenances socioculturelles variées, et propose des activités qui, de près ou de loin, impliquent la créativité provenant du monde digital.

→ **Réalisations principales** : En 2022, l'association Numerik Games a eu deux grandes réalisations : l'édition 2022 du festival au centre-ville d'Yverdon-les-Bains (fin août), et la collaboration avec la RTS sur les sept jours de l'opération Cœur-à-Cœur (décembre).

Le 1^{er} août à la Plage

L'association a pour but l'organisation de la fête nationale sur la Plage d'Yverdon-les-Bains.

→ **Réalisations principales** : Retour de l'organisation du 1^{er} août à la Plage après la période

pandémique qui avait causé des annulations et transformations. Présence d'environ 10'000 personnes sur l'ensemble de la journée avec activités pour les familles et DJ.

Situation

Ressources humaines des actrices et acteurs culturels

	Nb	EPT	% H	% F	Nb	EPT	% H	% F
Echandole	6	3,7	33	67	10	0,55	50	50
Billetterie (administration des théâtres)	1	0,55	-	100	8	0,3	12,5	87,5
Théâtre Benno Besson	8 et 2 apprentis	6.25 et 2 apprenti-es	50	50	22	0,3	36	64
La Marive	3	3	-	-	11	1,8	-	-
Centre d'Art Contemporain	4	2,6	25	75	2	0,3	50	50
Bibliothèque publique et scolaire	14	11,2	28,6	71,4	6	0,92	50	50
Musée Yverdon et région	5	3,2	40	60	11	2	46,5	54,5
Maison d'Ailleurs	9	6,9	44,4	55,6	15	-	33,3	66,7
Les arTpenteurs	6	3,8	50	50	-	-	-	-
Amalgame	7	3	40	60	31	-	90	10
CMNV	40	12	59	41	-	-	-	-
EMAY	8	86	60	40	-	-	-	-
MuMode	2	1	-	100	-	-	-	-
CDRPY	-	-	-	-	-	-	-	-
Nova Jazz	3	Rémunéré : 40% Effectif : 60%	100	-	-	-	-	-
Castrum	4	2	75	25	-	-	-	-
Fête de la Musique	1	0.3	100	-	-	-	-	-
La Dérivée	-	-	-	-	-	-	-	-
Numerik Games	10	3,1	60	40	-	-	-	-
Fanfare Avenir	2	30	100	-	-	-	-	-
Ass. 1 ^{er} Août à la Plage	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX		135				116		

	Employé-es temporaires				Bénévoles			
	Nb	EPT	% H	% F	Nb	EPT	% H	% F
Echandole	1	0,6	0	100	1	-	100	-
Billetterie (administration des théâtres)	-	-	-	-	-	-	-	-
Théâtre Benno Besson	7	-	15	85	-	-	-	-
La Marive	-	-	-	-	-	-	-	-
Centre d'Art Contemporain	-	-	-	-	-	-	-	-
Bibliothèque publique et scolaire	1	compris dans 0.92	100	-	-	-	-	-
Musée Yverdon et région	-	-	-	-	-	-	-	-
Maison d'Ailleurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Les arTpenteurs	28	2,9	53,6	46,4	-	-	-	-

	Nb	EPT	% H	% F	Nb	EPT	% H	% F
Amalgame	1	0.6 (stagiaire)	-	-	73	-	-	-
CMNV	-	-	-	-	-	-	-	-
EMAY	-	-	-	-	3	8	33	66
MuMode	1	0,6	-	100	5-6	0,5	20	80
CDRPY	8	-	25	75	11	-	45	55
Nova Jazz	-	-	-	-	16 total 6-8 / année	-	62	38
Castrum	40	env. 1.25	47,5	52,5	150	env. 0.3	48	52
Fête de la Musique	4	-	-	100	25	-	32	68
La Dérivée	-	-	-	-	29	3,7	51	49
Numerik Games	10	-	60	40	~50	-	50	50
Fanfare Avenir	-	-	-	-	-	-	-	-
Ass. 1 ^{er} Août à la Plage	-	-	-	-	15	0,5	40	60
TOTAUX		101				- 378		

Remarques :

TBB : Le poste de responsable de billetterie (taux d'occupation : 55%) est partagé à 50% entre L'Echandole et le TBB. Il a sous sa responsabilité 8 auxiliaires (6 femmes et 2 hommes).

ECH : Le poste fixe de technicien·ne à 30% laissé vacant depuis 2 ans, a été attribué à la nouvelle responsable d'exploitation. Nous avons en contrepartie alloué un taux d'activité à 2 technicien·nes déjà employé·es à la demande, respectivement à 15% et à 20%.

BPY : Deux apprenti·es agent·es en information documentaire complètent l'équipe. Une stagiaire de la Haute école de travail social et de la santé a été accueillie pendant cinq mois. Le fonctionnement du service a été adapté aux ETP.

MdA : Le nombre d'employés fixes au 31.12.2022 doit être considéré avec précaution, car le poste « d'assistant administratif » à 80%, parti du musée au 30.11.2022, n'a pas été repourvu pour le moment, le Conseil de fondation se donnant le temps de réfléchir au profil du poste.

CMNV : Il n'y a pas de plein temps au sein du CMNV. L'administration du CMNV est constituée de deux postes : Direction à 75%, Secrétariat, comptabilité à 38%.

Fanfare Avenir : Le Directeur (20%) et le Chef Tambour (10%) sont des collaborateurs fixes. Les bénévoles sont les musiciens.

Amalgame : Dans les employé·es auxiliaires : une personne en charge de l'entretien des locaux payée à l'heure. Environ 30 technicien·nes différent·es.

Nova Jazz : Mandats d'indépendants : un graphiste et un photographe, quelques heures à chaque évènement en saison, davantage pour le festival ; un technicien son en général pour les concerts au CMNV.

LaFMY : La Fête de la Musique à Yverdon-les-Bains est gérée par une association, dont le comité bénévole est composé de six personnes (cinq femmes et un homme). Ces six personnes s'ajoutent aux 25 bénévoles mentionné·es ci-dessus.

La Fête de la Musique à Yverdon-les-Bains confie son mandat pour la technique (régie, son, lumière et technicien·nes) à Flash Sound, une SARL yverdonnoise spécialisée.

La Dérivée : Tous les membres de l'association La Dérivée sont bénévoles. En addition, il est également important de prendre en compte les quelque 150 bénévoles à la buvette, durant toute l'ouverture du lieu.

NG : L'Association Numerik Games mandate la Maison d'Ailleurs, par le biais d'un contrat de prestations, pour l'organisation et la tenue du festival. Les données ci-dessus sont donc à considérer avec prudence : il n'y a ni CDI, ni CDD spécifique au festival. Quant aux employés temporaires, ce sont les soutiens engagés durant le festival, afin d'épauler les responsables

de secteurs (un à la billetterie, un maître de cérémonie, cinq pour la technique, un pour la gestion des bénévoles, un pour les zones jeux vidéo, un pour le stage manager).

Association 1^{er} août à la Plage : Le comité bénévole est composé de cinq personnes (trois femmes et deux hommes).

Événements

Événements organisés par les actrices et acteurs culturels

	Nature	Occurrence	Total	Taux de remplissage
Echandole				
à l'année	Spectacles	Jeune public, Impro, Théâtre, humour musical	130	100
	Concerts	Jazz, chanson, world		
	Danse	-		
	Autres	Expo, projections,...		
hors les murs	Jeune public	-		
	Impro	-		
	Théâtre, humour, musical	-		
	Expo, projections,...	-		
scolaires	Spectacles	Théâtre, humour, musical		
	Danse	-		

Théâtre Benno Besson

à l'année	Théâtre	34	192	Indications difficiles à donner à cause des jauges fluctuantes
	Jeune Public	4		
	Danse	11		
	Musique	7		
	Jazz	1		
	Scolaires	5		
ponctuels	Fête de la danse	-		100
	CASTRUM	2		60
	Numerik Games	3		85
	Exposition Nature you are	1		
	Ateliers Nature you are	3		-

Nature	Occurrence	Total	Taux de remplissage
--------	------------	-------	---------------------

CACY

ponctuels N.B. : fréquentation journalière pour les activités de médiation et les événements culturels.	4 expositions différentes à l'année		4 expositions pour 5895 visiteur-euses	-
hors les murs	Expositions	3	11	-
	Évènements	4		-
	Médiation	4		-
art public et Pourcent culturel	Visites guidées	3	5	-
	Vernissage de TAAFA (le chant des lucioles) de Chloé Delarue, Pourcent culturel au Collège des Rives	08.oct		-
	Présentations de TAAFA (le chant des lucioles) Pourcent culturel	02.nov		-

Musée Yverdon et région

à l'année	Visites thématiques (expositions temporaires et permanentes)	Irrégulier	14	275 personnes
	PâKOMUZé (ateliers)	Saisonnier		191 personnes
	Journée des châteaux suisses	Annuel		338 personnes
	Bibliothèque des Lumières (conférences)	Saisonnier		77 personnes
ponctuels	Vernissage BD Lacustre	Unique	14	55 personnes
	Salon livre jeunesse (atelier)	Annuel		8 personnes
	Nuit des musées (ateliers + bar + visite spéciale)	Annuel		513 personnes
	Castrum (atelier)	Annuel		20 personnes
	Ateliers LEGO	Saisonnier		433 personnes
hors les murs	Divers évènements liés à des projets du musée (Léon Michaud, Aula Magna + extérieur)	Occasionnel	14	735 personnes

Les arTpenteurs

	Spectacles	4 spectacles	106	-
	Médiation	10 ateliers, 4 événements		-
	Ateliers			-

Nature	Occurrence	Total	Taux de remplissage
--------	------------	-------	---------------------

La Marive

à l'année	Loto s	12	120	8%
	Loto D	9		6%
	Tarif spécial	28		18%
	Tarif I	26		16%
	Tarif II	15		15%
	Tarif Iii	22		14%
	Montage	17		11%
	Répétition	5		3%
	Annulation	-		26

Bibliothèque publique et scolaire

à l'année	Activités Enfants	50		-
	Biblio club	10		-
	Rencontres des lecteurs	18		-
	A l'emporter	3		-
	Entracte	1407 vues		-
ponctuels	Ateliers	10	174	-
	Conférences-discussions-concerts... adulte	5		-
	Activités de soutien	6		-
	Expositions	5		-
	Activités mixtes	4		-
	Visites	5		-
	Entracte on line	177 vues		-
	Podcasts jeunesse	5		-
	Podcasts adulte	6		-
	hors les murs	Activités AD		5
Activités de soutien AD		2	-	
Activités Enf		12	-	
Activités JN et mixtes		9	-	
2 Lunes		8 déploiements	-	
Entracte nomade		8 déploiements, 1650 projections	-	
Autres		3	-	

Nature	Occurrence	Total	Taux de remplissage
--------	------------	-------	---------------------

Maison d'Ailleurs

à l'année	Expositions	-	247	-
ponctuels	Soirées adultes	-		70
	Soirées entreprises	-		-
	Nuit des musées	1		-
	PâKOMUZé	1		-
	Halloween	1		-
	Ateliers enfants	-		60
	Visites guidées	-		-
	Visites classes	-		-
	Anniversaires enfants	-		100
hors les murs	Expositions	-	28	-
	Conférences	-		-

Amalgame

à l'année	Soirées DJ	25	53	-
	Concerts	18		-
ponctuels	Locations	4 dont 2 locations de 2 jours		-
	Ciné concert	1		100
	Puces du GAME	1		100
hors les murs	"Workshops La Dérivée Ciné-concert La Dérivée"	2		100

EMAY

ponctuels	Concert Fête Eau Lac	1	8	Passants
	Concert fin année	1		80
	Audition classe de saxophone de Flavio à Chavornay	1		-
	Audition cornet, trompette et trombone	1		-
	Plusieurs concerts Y-Band	?		-
	Pique-nique au bord du lac	1		-
	Audition flûtes	1		-
	Audition percussion et tambour	1		-
	Présentation école Place Pestalozzi	1		sur place public

Nature	Occurrence	Total	Taux de remplissage
--------	------------	-------	---------------------

Fanfare Avenir

ponctuels	Reprise des répétitions en 2G+	1	15	-
	Loto de l'Avenir	1		-
	Répétition sans certificat covid	1		-
	Assemblée générale	1		-
	Fête des Jubilaires	1		-
	Inauguration du Chemin de Collesano	1		-
	Soirée de L'Aurore - 2ème partie	1		-
	Fête cantonale vaudoise de gymnastique	2		-
	Concert	1		-
	Fête de la Musique	1		-
	Abbaye	1		-
	Fête Eau-Lac	1		-
	Répétition générale	1		-
	Soirée de gala	1		-

MuMode

à l'année	Espace Robert Piguet au MYR		33	-
ponctuels	Exposition Haute Couture au CACY			-
	Visites commentées au CACY	15		-
	Ateliers au CACY	11		-
	Visites des réserves	5		-
	Conférence	1		-
hors les murs	Projection au cinéma Bel-Air	1	100	

Nova Jazz

à l'année	Festival (1 concert)	annuelle	16	70% en moy.
ponctuels	Concerts de saison	mensuelle		47% en moy.

Castrum & Cie

à l'année	Le Castrum Festival	11-14.08	1	100
-----------	---------------------	----------	---	-----

LaFMY

ponctuels	concerts	40	42	-
	créations	2		-

Nature	Occurrence	Total	Taux de remplissage
--------	------------	-------	---------------------

La Dérivée

à l'année	Activités pédagogiques	-	158	-
	Activités enfants	-		-
	Animations	-		-
	Ateliers (découverte, pratique, bien-être)	-		-
	Concerts	-		-
	DJ sets	-		-
	Soirées dansantes	-		-
	Discussions	-		-
	Expositions	-		-
	Open-Air	-		-
	Performances	-		-
	Sports	-		-
hors les murs	Afters à l'Amalgame	-	158	-
	Finissages à l'Amalgame	-		-

Numerik Games

à l'année	Festival	-	2	-
ponctuels	Opération Cœur-à-Cœur	-		-

Ass. Le 1^{er} Août à la Plage

hors les murs	Manifestation	1	1	-
---------------	---------------	---	---	---

CMNV pas d'événements

CDRPY pas d'événements

TOTAL : 1360 événements en tout genre

Artistes invité·es

par les acteurs et actrices culturel·les

Cies, groupes invités	Artistes par cie, groupe	Provenance %
-----------------------	--------------------------	--------------

Echandole

Nombre	61	160	Régionaux	9
			Nationaux	58
			Internationaux	33
% Hommes	64	66		
% Femmes	36	34		

Théâtre Benno Besson

Nombre	59	571	Régionaux	44,5
			Nationaux	47
			Internationaux	8,5
% Hommes	-	60		
% Femmes	-	40		

CACY

Nombre	-	94	Régionaux	60
			Nationaux	38
			Internationaux	2
% Hommes	-	38		
% Femmes	-	62		

Bibliothèque publique et scolaire

Nombre	31	-	Régionaux	39
			Nationaux	58
			Internationaux	3
% Hommes	42	-		
% Femmes	58	-		

Maison d'Ailleurs

Nombre	11	-	Régionaux	-
			Nationaux	-
			Internationaux	100
% Hommes	100	-		
% Femmes	-	-		

Cies, groupes invités	Artistes par cie, groupe	Provenance %
-----------------------	--------------------------	--------------

Les arTpenteurs

Nombre	lf: 10	-	Régionaux	lf: 7
			Nationaux	lf : 2
			Internationaux	lf: 1
% Hommes	lf : 4	-		
% Femmes	lf : 6	-		

Amalgame

Nombre	37	Moyenne = 3 personnes / groupes	Régionaux	59
			Nationaux	
			Internationaux	41
% Hommes	52,5	-	-	
% Femmes	48,5	-	-	

Nova Jazz

Nombre	18	Entre 1 et 7	Régionaux	57
			Nationaux	19
			Internationaux	24
% Hommes	94	-		
% Femmes	6	-		

Castrum & Cie

Nombre	32	114	Régionaux	30
			Nationaux	26
			Internationaux	44
% Hommes	42	57		
% Femmes	58	43		

LaFMY

Nombre	41	5	Régionaux	99,5
			Nationaux	0,5
			Internationaux	0
% Hommes	70	-		
% Femmes	30	-		

Cies, groupes invités	Artistes par cie, groupe	Provenance %
-----------------------	--------------------------	--------------

La Dérivée

Nombre	154	-	Régionaux	60,8
			Nationaux	39,2
			Internationaux	0
% Hommes	61	-		
% Femmes	34	-		
% Non Binaire	5	-		

Numerik Games

Nombre	45	Très variable, mais ces 45 "compagnies" correspondent à environ 220 personnes	Régionaux	55
			Nationaux	15
			Internationaux	30
% Hommes	59	-		
% Femmes	41	-		

Ass. Le 1^{er} Août à la Plage

Nombre	2	2	Régionaux	100
			Nationaux	-
			Internationaux	-
% Hommes	100	-		
% Femmes	-	-		

La Marive	pas de données
CMNV	pas d'artistes invités
MYR	pas d'artistes invités
EMAY	pas d'artistes invités
MuMode	pas d'artistes invités
CDRPY	pas d'artistes invités
Fanfare Avenir	pas d'artistes invités
TOTAL :	environ 1349 artistes pour 501 groupes d'artistes

Fréquentation

des lieux culturels

Entrées payantes	Entrées évén.gratuits	Entrées invité-es	Entrées scolaires	Provenance
------------------	-----------------------	-------------------	-------------------	------------

Echandole

Nombre	4704	850	410	5964	Régionaux	48
					Nationaux	51
					Internationaux	1

Théâtre Benno Besson

Nombre	8534	800	1471	2834	YLB + AggloY	46
					Nationaux	53
					Internationaux	1

La Marive

Nombre	55693	-	-	-	Régionaux	-
					Nationaux	-
					Internationaux	-

CACY

Nombre	-	5110	-	785	Régionaux	-
					Nationaux	-
					Internationaux	-

Bibliothèque publique et scolaire

Nombre	172059 (prêts)	3871 (lecteurs actifs)	1040 (nouveaux lecteurs)	1060 520 estimés (fondations)	Provenance nouveaux lecteurs	
					Nationaux	54
					Internationaux	46
% Hommes	-	36,2	45,1	-		
% Femmes	-	63,8	54,9	-		

Musée d'Yverdon et région

Nombre	3692	2625	1909	1104	Régionaux	-
					Nationaux	-
					Internationaux	-

Maison d'Ailleurs

Nombre	14010	797 (dont 622 pour la NDM)	-	Régionaux	-
				Nationaux	-
				Internationaux	-

Amalgame

Nombre	9070	901	604	1012	Régionaux	70
					Nationaux	28
					Internationaux	2

Entrées payantes	Entrées évén.gratuits	Entrées invité-es	Entrées scolaires	Provenance
------------------	-----------------------	-------------------	-------------------	------------

Les arTpenteurs

Nombre

Spectacles (48 représentations)	759	860	92	1773	Régionaux	-
Compagnonnage cie émergente en résidence	-	100	-	-	Nationaux	-
Laboratoire de recherche	40 participants				Internationaux	-
Médiations (46 interventions)	653 participant.es au total					

MuMode

Nombre	-	2197 (CACY)	-	200 (CACY et visites des réserves par les étudiants)	Régionaux	-
					Nationaux	-
					Internationaux	-

Nova Jazz

Nombre	823	420	36	-	Régionaux	80
					Nationaux	20
					Internationaux	-
% Hommes	53	-	-	-		
% Femmes	47	-	-	-		

Castrum & Cie

Nombre	-	Environ 12812 (publics comptés)	-	-	Régionaux	65
					Nationaux	30
					Internationaux	5

LaFMY

Nombre	-	Environ 10000	-	-	Régionaux	-
					Nationaux	-
					Internationaux	-

Numerik Games

Nombre	9804	593	-	-	Régionaux	75
					Nationaux	15
					Internationaux	10

La Dérivée

Nombre	-	-	-	-	Régionaux	-
					Nationaux	-
					Internationaux	-

Entrées payantes	Entrées évén.gratuits	Entrées invité-es	Entrées scolaires	Provenance
------------------	-----------------------	-------------------	-------------------	------------

Ass. Le 1^{er} Août à la Plage

Nombre	-	10000	20	-	Provenance	87
					Nationaux	10
					Internationaux	3
% Hommes	-	50	50	-		
% Femmes	-	50	50	-		
CMNV		pas de fréquentation				
EMAY		pas de fréquentation				
CDRPY		pas de fréquentation				
Fanfare Avenir		pas noté				
TOTAL :		environ 337'359 entrées au total et 15'425 élèves				

Remarques :

ECH : Le début d'année était encore fragilisé par les mesures liées au Covid-19 (un spectacle scolaire s'est joué en demi-jauge).

TBB : Après la crise sanitaire, les publics ont énormément modifié leurs habitudes et comportements. Ils se décident à la dernière minute pour venir voir un spectacle. Il faut donc communiquer beaucoup plus pour les inciter à revenir.

CACY : L'attention accordée à la médiation culturelle a permis d'assurer au quotidien l'accueil de différents publics, allant des classes d'école aux groupes de seniors, des professionnel·les de l'art aux touristes.

BPY : Les prestations et services ont été revus selon les ETP à disposition.

MdA : Le programme de gestion comptable (ERP) rend complexe la détermination du type d'« entrées gratuites » comptabilisées. Par exemple, lorsqu'une famille ou une classe vient au musée, une entrée famille ou classe est comptabilisée et le nombre de personnes moins un est comptabilisé dans « entrées gratuites ». Les chiffres indiqués dans le tableau tiennent compte de cette situation et sont générés par approximation (env. 90% des « entrées gratuites » sont en fait « payantes » mais comptabilisées sous gratuites dans l'ERP pour ne pas fausser les calculs).

MuMode : Concernant l'Espace Robert Piguët, l'ouverture de l'exposition a eu lieu le 27 novembre 2022. Le décompte des entrées n'a pas encore été établi.

Les arTpenteurs : Les événements gratuits donnent accès au théâtre à un public qui n'y va jamais, en accord avec la mission première du théâtre itinérant d'aller à la rencontre des populations.

L'Amalgame : Les données relatives aux genres des publics qui fréquentent L'Amalgame sont manquantes.

Nova Jazz : Les entrées d'évènements gratuits comprennent deux soirées à La Dérivée dont la fréquentation a été estimée, car aucun décompte effectif de fréquentation au concert n'est fait lors de ces évènements/soirées.

Castrum & Cie : Le parti a été pris de ne plus se cantonner à une quantification des publics soumise à une surenchère continue. Le Castrum est un événement en espace public, où la quasi-totalité des projets sont offerts. Le staff procède à des décomptes réguliers pour estimer la fréquentation des lieux et projets. Ces chiffres ne sont pas représentatifs du nombre total de personnes touchées (publics de passage). En 2019, la fréquentation totale du festival était estimée à 15'000 spectateur·trices. En 2022, la fréquentation a été encore meilleure.

LaFMY : Il n'y a pas de caisse ni de comptabilisation officielle du nombre de spectateur·trices. Les 10'000 personnes présentes tout au long de la manifestation sont estimées par rapport à la jauge des différents lieux et au nombre d'événements sur la journée.

Association Le 1^{er} août à la Plage : Évaluation du nombre de personnes par les forces de l'ordre. Public du camping et de France voisine.

Durabilité | Yverdon-les-Bains Durable

L'année 2022 marque l'élaboration et la validation du Plan climat de 1^{ère} génération, qui signe l'engagement de la Municipalité dans le renforcement de la prise en compte des enjeux climatiques. Le Plan climat est le fruit d'un travail transversal au sein de l'administration yverdonnoise

ainsi que d'une démarche participative auprès de la population (plus d'informations sur www.yverdon-les-bains.ch/planclimat). Parallèlement à ce projet d'envergure, les prestations usuelles ont continué à être délivrées.

Fonds communal pour la durabilité

La concrétisation du développement durable sur le territoire yverdonnois est facilitée par les prestations proposées grâce au Fonds communal pour la durabilité, alimenté par la taxe sur la consommation d'électricité. Les quatre pres-

tations délivrées sont les subventions pour la population, le volet pour les entreprises, les subventions en faveur de la biodiversité et la bourse aux projets durables.

	2019	2020	2021	2022
Subventions population				
Nombre	654	675	601	780
Montant	58'868 CHF	77'329 CHF	57'641 CHF	61'143 CHF
Subventions entreprises				
Nombre	12	11	3	7
Montant distribué	6'478 CHF	4'061 CHF	584 CHF	2'373 CHF
Subventions biodiversité				
Nombre		20	9	17
Montant distribué		47'087 CHF	21'218 CHF	8'905 CHF
Bourse aux projets				
Nb de projets soumis	15	11	16	9
Nb de projets soutenus	14	8	14	7
Montant distribué	153'613 CHF	123'071 CHF	250'183 CHF	113'149 CHF
TOTAL	218'959 CHF	251'548 CHF	329'626 CHF	185'570 CHF

Subventions : population et entreprises

Proposées depuis 2009, les subventions à disposition de la population yverdonnoise sur la mobilité et la consommation responsable sont toujours fortement appréciées. Ces subventions portent sur les vélos classiques, électriques et cargos ainsi que sur des accessoires comme des charrettes pour vélos ou des cadenas. Des aides sont également proposées pour l'achat d'abonnements de transports publics (demi-tarif et Mobilis), sur la mutualisation de voitures (Mobility) et de vélos-cargos (Carvelo2go) ainsi que sur des kits de vaisselle réutilisable. En 2022, les subventions pour abonnement demi-tarif et Mobilis ont été particulièrement sollicitées, ainsi que celles pour les kits de vaisselle réutilisable. Si, en 2021, le marché du vélo a connu des problèmes d'approvisionnement dus à la pandémie, la situation tend progressivement à s'améliorer et la disponibilité en vélos a augmenté en cours d'année.

Depuis 2021, le système de distribution des subventions a changé afin de tendre vers une meilleure utilisation du budget et une augmentation des bénéficiaires. Si, par le passé, les personnes sollicitaient la subvention avant l'achat, avec le nouveau système, la subvention est octroyée après. Un bilan intermédiaire en 2021 avait mis en évidence une augmentation du travail administratif et, à ce stade, une meilleure utilisation du budget n'avait pas pu être démontrée. Après une deuxième année avec ce système, le constat reste le même.

Les entreprises peuvent également bénéficier d'un programme de subventions spécialement conçu pour elles. Elles peuvent y recourir pour des plans de mobilité, du management durable ou pour une promotion de la santé ou de l'égalité dans le milieu professionnel.

Subventions biodiversité – poursuite

Lancées en mars 2020 pour une période initiale de trois ans, des subventions sont proposées afin de favoriser la biodiversité dans les espaces privés. La population et les entreprises peuvent bénéficier de conseils personnalisés avec une spécialiste ou de soutiens pour la végétalisation de toitures ou façades, le remplacement de haies de lauriers ou de thuyas par des espèces indigènes ou encore pour des projets personnels présentant une plus-value pour la biodiversité.

Les subventions pour des conseils personnalisés ainsi que pour les projets personnels sont très appréciés de la population. Les soutiens pour le remplacement de haies de lauriers ou

de thuyas par une haie vivante connaissent eux aussi un fort succès, neuf habitant-es ayant pu bénéficier d'un soutien pour ce type d'aménagement en 2022.

Ces subventions continuent à se faire connaître. Sur les trois dernières années, ce sont 45 projets qui ont bénéficié d'un soutien de la Ville. Elles représentent un outil intéressant pour soutenir et motiver les privé-es à agir en faveur de la biodiversité directement dans leur jardin. Dans ce contexte, il a été décidé de maintenir les subventions en faveur de la biodiversité pour les années à venir.

Bourse aux projets

La Bourse aux projets durables permet d'accorder des soutiens financiers pour des réalisations ayant pour but la concrétisation de la durabilité dans la région yverdonnoise. Les projets peuvent autant s'articuler autour de la promotion d'une société plus équitable, de la préservation de l'environnement qu'autour d'une économie

plus efficiente. Ces soutiens s'adressent à la population yverdonnoise, aux associations, aux entreprises ainsi qu'aux services communaux. Innovation, exemplarité et originalité sont les maîtres mots des projets soutenus.

En 2022, ce sont sept projets qui ont été validés pour recevoir un soutien financier, à l'instar

du projet *Imagine tour* qui a permis d'accueillir à Yverdon-les-Bains Rob Hopkins, fondateur du mouvement des Villes en transition. Ce soutien a permis de proposer une journée à la rencontre de plusieurs initiatives yverdonnoises ainsi que la tenue d'une conférence publique à La Marive, à laquelle plus de 400 personnes ont répondu présentes. La soirée était précédée par le forum des associations, qui a permis de présenter un large panel de projets et d'associations locales concrétisant la durabilité dans la région yverdonnoise.

Faisant suite à une requête du Centre ornithologique et de sciences naturelles d'Yverdon-les-Bains, la Ville, via le Service des travaux et environnement et grâce au Fonds durabilité, a décidé de construire un abri d'observation de l'avifaune le long de la Promenade Robert-Hainard. Connue au niveau national pour l'observation des oiseaux, ce site est autant fréquenté par des ornithologues que par des curieuses et curieux de passage sur la promenade. L'abri, dont la construction a été finalisée en fin d'année, per-

met d'offrir un site d'observation à la population et aux amatrices et amateurs d'ornithologie, mais également de sensibiliser les promeneuses et promeneurs à la richesse biologique de la région.

La médiation est également un enjeu primordial afin de sensibiliser la population aux aspects de durabilité. Dans ce cadre, le projet de sensibilisation au handicap, mené au sein de l'Établissement primaire Edmond Gilliard, permettra aux élèves de se mettre dans la peau de personnes en situation de handicap visuel et de découvrir leur quotidien au travers d'ateliers pratiques. La sensibilisation par l'art a également été rendue possible grâce au projet Arts Sans Frontière, porté par le Collectif Nzinga, qui a organisé plusieurs ateliers, notamment autour des thématiques de cohésion sociale, d'alimentation et d'intégration.

Des démarches innovantes, menées par les services communaux, ont également reçu un soutien financier, comme l'élaboration du Plan climat ou le projet de promotion de l'égalité et de la diversité au sein de l'administration communale.

Projets, conseils et transversalité

Sensibilisation au climat : Clim-Expo

Yverdon-les-Bains a eu l'occasion d'accueillir Clim-Expo, une exposition itinérante permettant de mieux comprendre les changements climatiques et leurs effets sur notre environnement. Au travers d'un parcours didactique en ville, la population était invitée à découvrir les mécanismes des changements climatiques et leurs répercussions sur certains secteurs clés en Suisse, comme l'agriculture, la biodiversité, les sports d'hiver ou encore la production d'électricité.

La sensibilisation, la communication et la médiation seront des aspects importants du Plan climat, afin d'impliquer la société dans la réalisation des objectifs climatiques. En effet, si les communes ont certaines marges de manœuvre, elles ne peuvent cependant pas y arriver seules. Tout un chacun, habitant-es, entreprises, associations, etc., tant individuellement que collectivement, se devra de faire sa part. Afin d'accompagner au changement, la Municipalité en a fait l'un des dix domaines de son Plan d'action.

Défi durabilité - alimentation

Pendant trois semaines durant le mois de novembre, l'administration yverdonnoise a participé au Défi durabilité sur la thématique de l'alimentation proposé par le Bureau de la durabilité du Canton de Vaud. Grâce à une plateforme en ligne, la soixantaine de collaboratrices et collaborateurs yverdonnois devaient, par équipe, se fixer des objectifs afin de favoriser une alimentation saine et durable : boire deux litres d'eau par jour, acheter local et de saison, manger les bas mor-

ceaux de viande, tester des journées véganes, etc. Proposé par la Durabilité avec Santé et sécurité au travail, ce défi sur l'alimentation a motivé une soixantaine de collaboratrices et collaborateurs yverdonnois, qui ont également participé aux événements proposés. Le Défi durabilité est une forme de sensibilisation grâce au jeu. Les retours de cette première participation sont globalement positifs.

Mobilité douce : Bike to Work

La promotion de la mobilité douce est importante pour inviter à adopter les bons réflexes au quotidien. Ainsi, l'administration yverdonnoise a participé pour la deuxième année consécutive à l'action Bike to Work – À vélo au boulot, pendant les mois de mai et juin. Pilotée par la Durabilité en étroite collaboration avec le Service de la mobilité, celui des sports et de l'activité physique et la Santé et Sécurité au travail, la proposition de Pro

vélo Suisse a été accueillie par 61 collaboratrices et collaborateurs de la Ville, regroupé-es en 16 équipes qui ont parcouru ensemble 17'259 km en mobilité active. Des activités ont également été proposées pendant l'action, comme des cours mécaniques pour apprendre à réparer son vélo soi-même, un test vélo-cargo, une rencontre autour d'un café-croissant et une conférence sur les vacances à vélo.

Collaboration avec le Canton et d'autres communes vaudoises

Deux collaborations importantes ont eu lieu pendant cette année entre le Canton de Vaud et certaines Villes vaudoises, dont Yverdon-les-Bains. Le Canton de Vaud en collaboration avec les cantons du Valais et de Fribourg, a élaboré une version 2.0 de l'outil d'évaluation Boussole 21. Le mandat avec les communes vaudoises a consisté à mettre sur pied des fiches techniques

ainsi que des formations pour promouvoir l'utilisation de la Boussole 21 2.0.

De plus, en ce qui concerne la sensibilisation aux enjeux climatiques, un mandat commun a été donné à une entreprise spécialisée en psychologie sociale afin de disposer de conseils pratiques pour des impulsions positives au changement.



Énergies

2022
Rapport de gestion

—
Dicastère | Energies

Service des énergies

M. Benoist Guillard

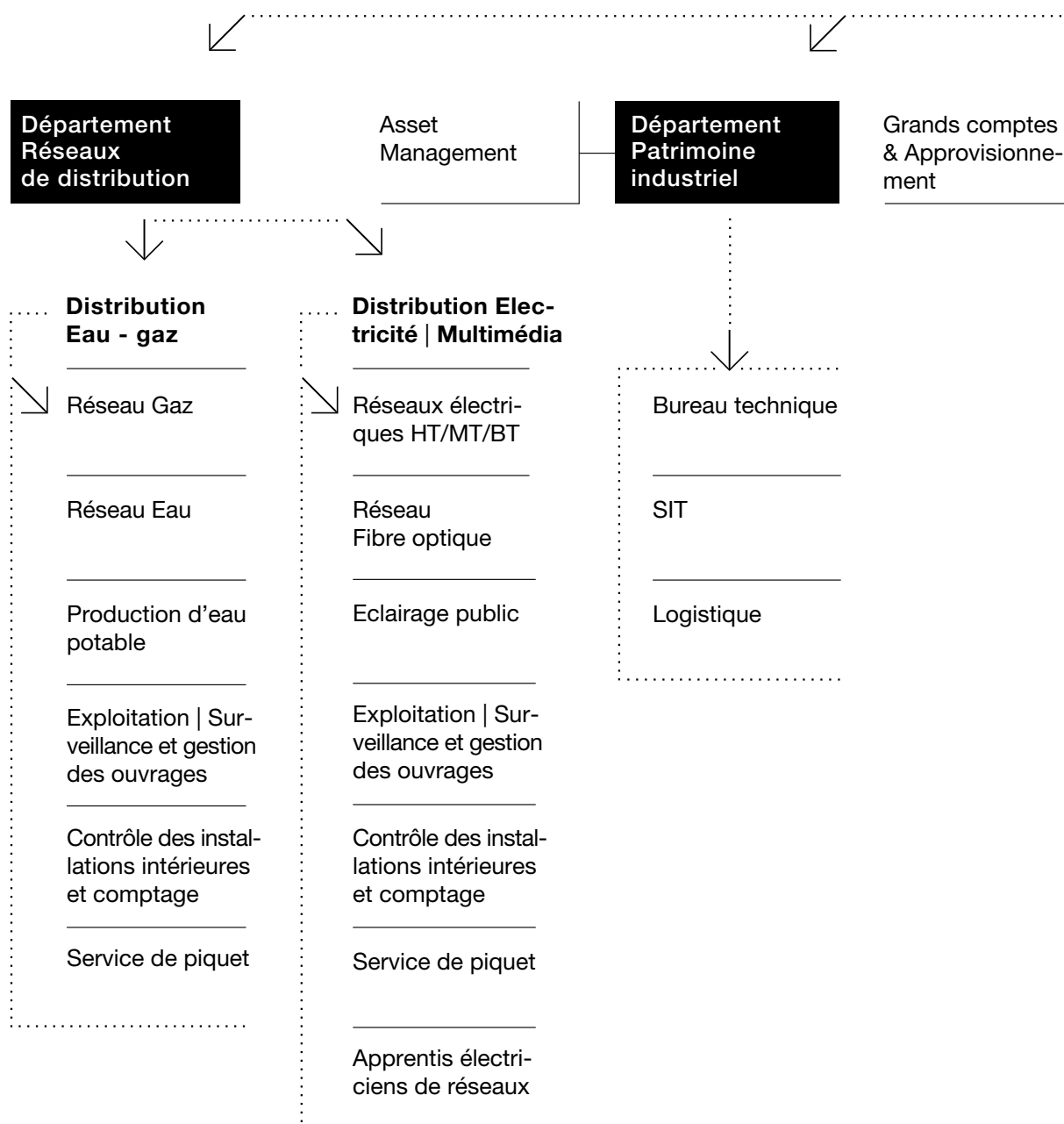
Municipal

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2022 (ad intérim)

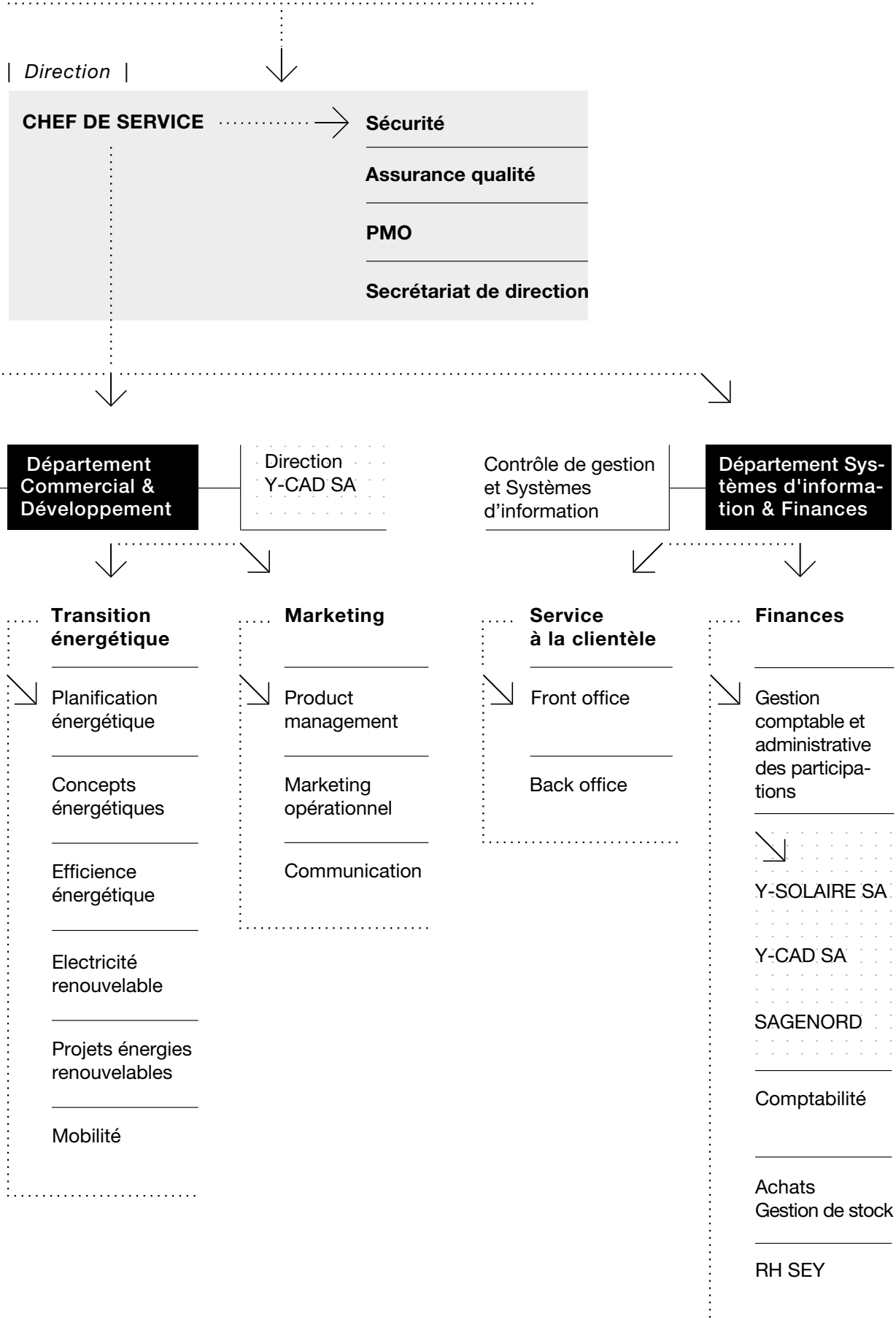
Responsabilité opérationnelle sous une autorité collégiale présidée par Monsieur André Favre
Monsieur Benoist Guillard, Municipal, garant légal de l'application des lois et règlements

Monsieur Jean-Michel Germanier

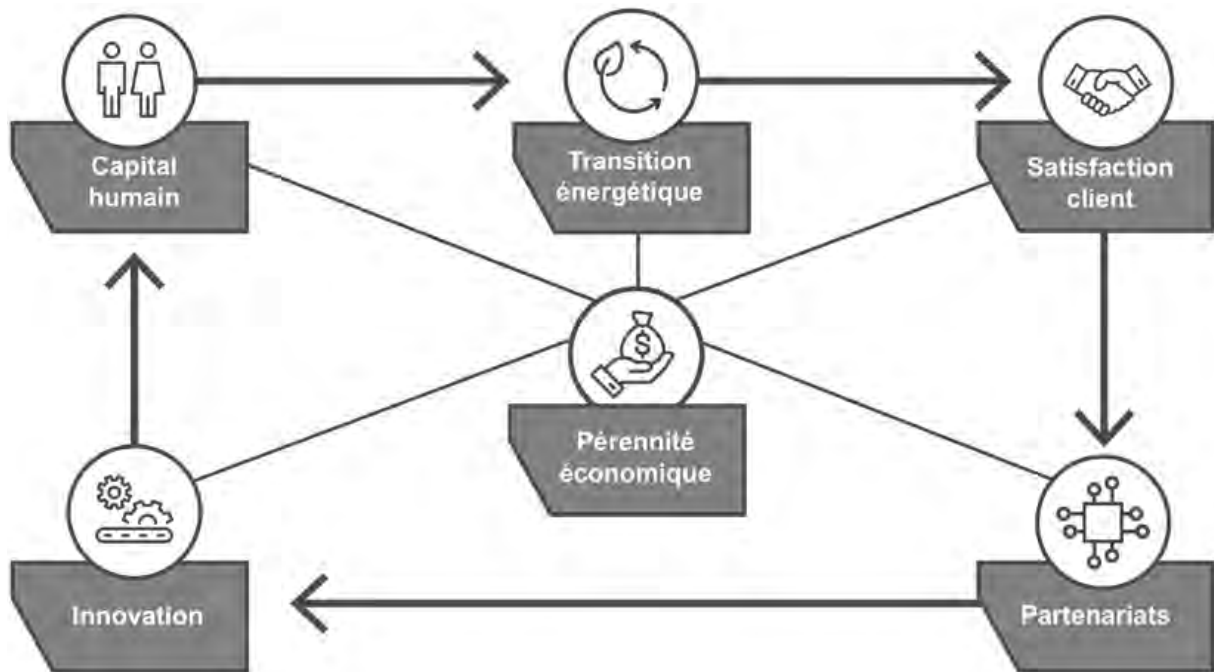
Chef de service, dès le 1^{er} juillet 2022



MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT



YVERDON-LES-BAINS ÉNERGIES



MISSION

Optimiser durablement le bilan énergétique des usager·ères d'Yverdon-les-Bains et de sa région

en apportant les énergies, les fluides et les solutions dont ils et elles ont besoin.

Proximité

Yverdon-les-Bains Energies met la clientèle au centre de son fonctionnement. Les collaborateurs et collaboratrices d'Yverdon-les-Bains Energies sont à l'écoute de leurs client·es.

Ils et elles sont également le relais de l'information sur les projets et chantiers qui impactent la ville et sa région.

Responsabilité

Yverdon-les-Bains Energies s'investit dans la gestion responsable et durable des énergies et favorise le développement des productions lo-

cales. Elle s'engage dans sa mission de service public et défend l'éthique et le respect du personnel, des fournisseurs et des client·es.

Performance

Yverdon-les-Bains Energies s'engage dans l'efficacité auprès de sa clientèle, avec sa satisfaction comme seul objectif. Elle lui offre des conseils pertinents, des services au meilleur coût et lui facilite la gestion au quotidien.

Yverdon-les-Bains Energies s'assure du respect des normes et de la garantie d'approvisionnement de ses services. Elle maîtrise les risques et les processus et garantit ainsi la sécurité des biens et des personnes.

POINTS FORTS 2022→ **FÉVRIER**
Guerre en Ukraine

Le déclenchement de la guerre crée un risque de pénurie de gaz en Europe. Les gaziers suisses réagissent rapidement par des mesures pour diversifier les sources d’approvisionnement et en préparant les mesures à prendre au cas où la pénurie porterait à la nécessité de délester, voire de fermer, des réseaux de distribution gaz. Pour le Service des énergies, un plan de crise avec des modes opératoires précis est préparé. Le ser-

vice participe également à la rédaction d’un document de référence de l’association technique de la branche (SSIGE), qui explique en détail aux opérateurs de réseau comment gérer une pénurie. Cette coopération lui permet de confronter ses méthodes avec celles de grands opérateurs de réseaux comme les Services industriels de Bâle et Energie 360 (anciens services industriels de Zurich).

Centrale photovoltaïque du Stade municipal

La centrale photovoltaïque du Stade municipal (PR21.11PR) a été mise en service. Cette centrale de 145 kWc, appartenant entièrement à la com-

mune, a permis la production de 150'000 kWh supplémentaires en 2022, soit une augmentation de 10% de la production communale.

→ **MARS**
Rue des Chaînettes ouest

Début des travaux de renouvellement des réseaux d’eau, d’électricité et de l’éclairage public.

→ **AVRIL**
Mise en place et renforcement de l’unité service à la clientèle

Yverdon-les-Bains Energies consolide son orientation client-es en se dotant de ressources supplémentaires et en restructurant son unité service à la clientèle. Ces mesures

répondent aux besoins croissants de la clientèle et à la volonté de se positionner comme un acteur de proximité.

Nouvelle image de marque et campagne de communication

Yverdon-les-Bains Energies adopte un nouveau logo en cohérence avec la nouvelle charte graphique de la Ville et renouvelle son univers de communication autour de trois axes de communication principaux : les énergies & fluides, les économies & subventions, les énergies

renouvelables & la transition. Afin d’ancrer ce nouveau concept de communication auprès des Yverdonnois-es, une campagne de notoriété avec le slogan « Canalisons nos énergies et pensons à demain ! » est lancée durant le mois d’avril.

Avenue des Sports
Pont du Buron

Changement de la conduite de gaz haute pression du giratoire de l’ORIF et changement de la conduite d’eau potable.

→ **MAI**
Chemin de Beauregard (de Coteau à Orient)

Début des travaux de renouvellement des réseaux d'eau, d'électricité et de l'éclairage public.

Augmentation exceptionnelle des tarifs du gaz

La Municipalité d'Yverdon-les-Bains annonce une hausse moyenne des tarifs TTC du gaz de 45% dès le 1^{er} mai. Cette hausse extraordinaire reflète l'envolée inédite des coûts du gaz sur

les marchés internationaux depuis fin 2021, qui s'est accentuée avec la situation géopolitique extrêmement instable liée à la crise ukrainienne.

Lancement de la campagne « Économisons nos énergies »

Pour atténuer les conséquences financières de la hausse tarifaire du gaz, Yverdon-les-Bains Energies élabore un vaste plan d'actions d'efficacité énergétique qui permettra aux consommateurs yverdonnois-es d'agir concrètement pour limiter leur consommation. Les

actions touchent à la sensibilisation aux économies d'énergie via un plan de communication intensif, à la mise à disposition d'outils sous la forme de kits destinés aux ménages, ou encore au lancement d'une campagne de sensibilisation sur le terrain concernant 350 logements.

→ **JUIN**
Gaz – Fin du contrôle des branchements inactifs

Suite à l'accident gaz de la Rue de Neuchâtel en 2011, un important plan de mise en sécurité gaz a été déployé par le Service des énergies. Un suivi insuffisant et une documentation incomplète des branchements dits inactifs – ou non-consommateurs – avaient été identifiés parmi les multiples causes de l'accident. Recenser, contrôler et mettre en place un suivi de ces branchements représentait un travail de fourmi, entamé dès 2014, qui incluait un contrôle sur les bases de

données géographiques et d'innombrables visites sur le terrain pour valider ou corriger des informations. Les branchements en zone urbaine ont été recensés et contrôlés en premier. L'opération de recensement et le premier contrôle de ces branchements dans les villages alimentés en gaz par le service ont été terminés en juin, ce qui a représenté un jalon important du plan de mise en sécurité gaz.

**Renforcement de la ligne électrique
(de la Rue de Montagny à Y-Parc)**

Début des travaux de pose de tubes pour renforcer la ligne électrique.

→ **AOÛT**
Rue du Mujon

Début des travaux de renouvellement des réseaux d'eau, de gaz, d'électricité et de l'éclairage public.

Rue de la Plaine n^{os} 54 à 82

Début des travaux de renouvellement des réseaux d'eau et d'électricité (montant d'urgence).

Chemin du Coteau

Début des travaux de renouvellement des réseaux d'eau, d'électricité et de l'éclairage public.

→ SEPTEMBRE Pénurie – Délestage – Réalimentation des installations vitales

Le Service des énergies, pilote du projet, le Service de la Sécurité publique et le Service des travaux ont préparé conjointement et en un temps record le préavis PR22.26PR afin d'octroyer un crédit d'investissement de 1'140'000 francs

pour sécuriser l'alimentation électrique des installations vitales de la Ville d'Yverdon-les-Bains (hôpitaux, police, pompiers, STEP et Service des énergies).

Gestion de la crise énergétique et tarifs d'électricité 2023

La situation géopolitique toujours extrêmement instable liée à la crise ukrainienne provoque une envolée inédite des coûts de toutes les énergies et un risque important de pénurie de gaz et

d'électricité pour l'hiver 2022-2023. En conséquence, la Municipalité active la cellule de crise de la Ville (CECRY), qui sera mobilisée progressivement selon l'évolution de la crise énergétique.

Développement d'un plan d'action pénurie

Au travers de la mise en place de la cellule de crise, tous les services de la Ville sont amenés à identifier les enjeux et les risques liés à une potentielle pénurie de gaz et d'électricité durant l'hiver. Yverdon-les-Bains Energies contribue activement à la définition des mesures concrètes en termes d'économies d'énergie au sein de l'administration. En lien avec les dispositifs pilotés

par les autorités fédérales et cantonales (OSTRAL et OIC), Yverdon-les-Bains Energies met également en œuvre un dispositif de communication visant à informer la population et les entreprises de l'état de la situation, du niveau d'alerte et des principales mesures en cas de pénurie de gaz ou d'électricité.

→ OCTOBRE Mise en conformité des réseaux eau-gaz

Le préavis, concernant une demande de crédit d'investissement de 6'655'000 francs pour la mise en conformité et le renouvellement d'infrastructures eau et gaz sur la période 2022-2026, ouvre la voie à d'importants travaux en complément du renouvellement planifié des réseaux. Il couvre des projets de renouvellement

de postes de détente de gaz, de mise en sécurité de conduites en terrain instable, et des mesures pour réduire les dégâts causés par les fuites d'eau du réseau. A fin 2022, ce projet est en cours de planification et aucun montant accordé par le préavis PR22.13PR n'a encore été engagé.

36 points de recharge publics supplémentaires

L'installation de trois grappes de 12 points de recharge pour véhicules électriques supplémentaires aux parkings des Rives, des Philosophes et des Isles constitue la deuxième étape de mise en œuvre de la stratégie de déploiement de la mobilité électrique sur le domaine public.

En seulement deux mois d'exploitation en 2022, ce sont plus de 100 utilisateur-trices qui ont employé ces nouvelles infrastructures, pour une recharge qui a permis de parcourir plus de 40'000 km cumulés.

→ NOVEMBRE Fibre optique yverdonnoise

A fin novembre, 4'000 client-es sont raccordés à la fibre optique yverdonnoise. Dès fin 2022, les recettes générées par la mise à disposition de la fibre optique aux fournisseurs d'accès Internet (providers) couvrent les frais, ce qui rend cette

prestation bénéficiaire. Le réseau fibre optique d'Yverdon-les-Bains est aussi utilisé par les services de la commune, que ce soit pour l'administratif ou la technique (gestion eau, gaz, électricité, STEP, feux de signalisation).

Pénurie

Afin de se préparer à gérer une éventuelle pénurie d'électricité, OSTRAL, une organisation mise en place par la Confédération, a mandaté les gestionnaires de réseau de distribution pour informer les gros consommateurs du fait qu'en cas de crise, ces derniers seront appelés à

réduire leur consommation afin d'éviter un délestage voire un blackout électrique. A fin novembre 2022, les plus grosses entreprises clientes du réseau yverdonnois ont été contactées et informées.

→ DÉCEMBRE Forum Yverdon-les-Bains Energies 2022

Entreprises, commerçant-es et professionnel-les de l'immobilier de la ville d'Yverdon-les-Bains ont été conviés vendredi 2 décembre au Forum 2022 d'Yverdon-les-Bains Energies sur le thème « Crise énergétique: point de situation et mesures concrètes pour traverser l'hiver ». Cette rencontre interactive rassemblait un panel d'expert-es pour répondre aux questions des acteurs et actrices de l'économie locale sur la situation

et les enjeux actuels en matière énergétique. A cette occasion, Yverdon-les-Bains Energies a dévoilé son plan de mesures pour aider les Yverdonnois-ses et les entreprises locales à réduire leur facture énergétique, grâce notamment à deux nouveaux programmes qui s'inscrivent dans la palette de prestations déjà existante en termes d'efficacité énergétique.

Lancement de l'Eco-challenge

L'Eco-challenge s'adresse à toute la population et à toutes les entreprises bénéficiant des tarifs d'électricité régulés. Face au risque de pénurie, chaque geste compte. Éviter de gaspiller de l'énergie et réduire sa consommation est une priorité. Pour atteindre cet objectif, Yverdon-les-Bains Energies va récompenser les économies d'électricité avec une remise sur la facture de

ses client-es. Pour chaque kWh économisé en 2023 par rapport à 2022, un montant de 20 cts sera déduit de la dernière facture 2023. L'Eco-challenge permettra donc de réduire doublement sa facture, grâce à la baisse de la consommation et à une remise de 20 cts pour chaque kWh économisé.

Lancement du programme Eco-PME

Grâce au programme Eco-PME, les PME yverdonnoises peuvent bénéficier d'une visite-conseil gratuite d'un-e expert-e en économies d'énergie qui définira un plan d'actions sur mesure pour les accompagner dans la réduction de leur consommation. Après la signature d'une charte d'engagement, celles-ci pourront ensuite valoriser leurs efforts auprès de leur clientèle au travers du label Eco-PME délivré par Yverdon-

les-Bains Energies. Le concept a été éprouvé dans le cadre de trois visites pilotes réalisées en partenariat avec la boulangerie/chocolaterie Gerber & Wyss, la Boucherie Leuba et le magasin La Ferme. Une quinzaine d'expert-es de la région ont aussi été formé-es et habilité-es par Yverdon-les-Bains Energies à effectuer les visites Eco-PME.

SunnYparc – 25 points de recharge publics supplémentaires

Le 14 décembre, les différents partenaires du projet pilote SunnYparc, incluant Yverdon-les-Bains Energies, ont réalisé une démonstration à l'attention de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) en vue de la validation de la première phase du projet. Les avancées techniques ont permis de démontrer la faisabilité du « Vehicle to Grid »

(V2G), permettant d'injecter l'énergie des batteries de trois véhicules vers le réseau électrique. Cette avancée ouvre des perspectives d'avenir pour le développement de micro-réseaux répliquables à l'échelle de la ville et notamment l'utilisation des véhicules électriques pour soutenir le réseau électrique. En outre, le projet a permis

l'installation de 25 nouveaux points de recharge pour véhicules électriques sur le parking provisoire d'Y-Parc, deuxième étape de mise en œuvre de la stratégie de déploiement de la mobilité électrique sur les parkings concédés. Cette infrastructure provisoire permet de renforcer

l'infrastructure de recharge à Y-Parc en attendant la mise en service d'une infrastructure qui devrait être mise en place dans le parking-silo en construction. Au total, 90 utilisateurs ont sollicité cette infrastructure sur le premier mois d'exploitation en 2022.

ACTIVITÉS 2022

EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE

Commission consultative des énergies (CCE)

En 2022, la Commission consultative des énergies a traité sept demandes de soutien financier, pour un montant accordé total de 650'000 francs qui seront engagés entre 2022 et 2026. Les versements effectués sur l'exercice 2022 pour les 21 projets en cours totalisent 493'008 francs. La plus grande partie des soutiens concerne le bouquet de subventions Equiwatt dont le bilan de l'année écoulée est très positif, puisque, à fin 2022, ce sont plus de 200 subventions qui ont été octroyées pour un montant total de 310'000 francs. Avec 96'000 francs, la part allouée aux 31 installations solaires photovoltaïques reste, comme les années précédentes, la plus impor-

tante (31.1%). A noter également la forte demande pour les deux aides concernant les rénovations de l'enveloppe des bâtiments qui, avec des montants alloués de 65'000 francs pour l'isolation des façades (21.2%) et 45'000 francs pour l'échange de fenêtres (14.7%), démontre l'intérêt croissant des propriétaires à assainir leur bien immobilier en période de crise énergétique. Le nombre d'aides pour les appareils électroménagers efficaces a quant à lui été divisé par trois par rapport aux années précédentes, ceci principalement en raison de l'entrée en vigueur de la nouvelle étiquette énergie en 2021.

Enquête de satisfaction clients

Suite à l'enquête de 2020, une seconde enquête de satisfaction client-es a été menée en octobre 2022. L'analyse des résultats a révélé que plus de 80% des répondant-es sont globalement satisfaits des prestations proposées par Yverdon-les-Bains Energies. 97% des répondant-es ont une opinion positive du service et perçoivent ses collaborateur-trices comme responsables, disponibles et proches des client-es. Les pistes

d'amélioration évoquées par les Yverdonnois-es révèlent un besoin accru de transparence sur la fixation des tarifs (gaz et électricité), des montants de subventions plus élevés, une volonté d'être informés plus régulièrement sur différentes thématiques relatives aux économies d'énergies et aux projets menés par Yverdon-les-Bains Energies et les subventions proposées.

Éco-logement

Un travail de ciblage et de prospection auprès des régies immobilières de la place a permis la poursuite des opérations Eco-logement qui offrent aux locataires l'opportunité de bénéficier de conseils et de matériel efficace pour réaliser des économies d'énergie. Ainsi, lors des visites, les éco-ambassadeur-trices installent notamment des ampoules LED, des brise-jets et un pommeau de douche permettant d'économiser

l'eau et l'énergie nécessaire à la chauffer, des prises à interrupteurs déportés permettant de couper les veilles des appareils électriques. Les visites durent 30 minutes en moyenne, ce qui laisse également du temps pour sensibiliser les locataires sur les écogestes au quotidien. Différentes collaborations rendent ce programme concluant, notamment celle avec les propriétaires et gérances qui participent au déploiement

des opérations. Le conditionnement du matériel qui est distribué lors des visites est réalisé en partenariat avec la fondation Polyval. Les visites sont effectuées par deux bureaux spécialisés et accrédités par le Canton de Vaud. Après les visites, le calcul des économies d'énergies, d'eau et de CO₂ est réalisé selon des protocoles de mesures et vérification développés en collaboration avec la DGE-DIREN et les principaux services industriels vaudois (Service intercommunal des énergies Chavannes, Crisser,

Kit équiwatt

Le kit propose aux habitant·es d'Yverdon-les-Bains du matériel efficient à prix préférentiel et des conseils en matière d'économie d'énergie permettant de diminuer leur facture d'énergie rapidement. Le kit équiwatt se présente sous la forme d'un sac en tissu contenant une ampoule LED, un brise-jet, un pommeau économie d'eau, un thermomètre d'ambiance et un thermomètre de frigo et une prise à interrupteur déporté. Enfin, un guide des économies d'énergies et une vidéo présentant le kit et les écogestes complètent ce matériel. De la même manière

Ymotion – Réseau de recharge pour véhicules électriques

Depuis son lancement en 2021, l'offre commerciale d'Yverdon-les-Bains Energies a permis l'installation de 14 bornes individuelles à destination des particuliers (maisons individuelles), le pré-équipement de 122 points de recharge et l'installation de 59 points à destination des parking collectifs (entreprises, PPE, immeubles locatifs) sous la marque Ymotion. Pour faciliter la mise en place de ces bornes, Yverdon-les-Bains Energies conseille gratuitement ses client·es sur la meilleure solution de recharge adaptée à leurs besoins et propose désormais un forfait d'instal-

Ecublens et Renens (SIE), Services Industriels de Lausanne (SIL), Services Industriels de Nyon (SIN), Service des énergies d'Yverdon-les-Bains (SEY), Romande Energie (RE). Au total pour l'année 2022, 1'104 visites d'appartements ont été réalisées. Cela représente 95'000 kWh/an d'économies d'électricité (soit l'équivalent de la consommation de 40 ménages du même type), 794'000 kWh/an de chaleur et l'équivalent de 2'092 tonnes de CO₂ (actualisées sur 10 ans).

que pour les opérations Eco-logement, le programme Kit équiwatt est rendu possible grâce à différentes collaborations. Les kits sont conditionnés par la fondation Polyval, et distribués également à l'Office du tourisme d'Yverdon-les-Bains. Au total pour l'année 2022, 589 kits ont été distribués ce qui représente 22'000 kWh/an d'économies d'électricité (soit l'équivalent de la consommation de 10 ménages du même type), 469'000 kWh/an de chaleur et l'équivalent de 1'121 tonnes de CO₂ (actualisées sur 10 ans).

lation clé en main attractif et simple, en partenariat avec des entreprises locales.

En parallèle, le réseau de recharge public s'est largement développé passant de 12 points de recharge en 2021 à 75 en 2022. Au total, ce sont plus de 700 utilisateur·trices qui ont sollicité le réseau de recharge public avec plus de 8'500 charges délivrées pour un volume total de 108'000 kWh, soit environ 700'000 km parcourus avec l'énergie fournie par Yverdon-les-Bains Energies via son réseau de recharge public.

RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX

Rue des Chaînettes Ouest

→ **Eau/Électricité/
Éclairage-public**

Rue du Mujon

→ **Eau/Gaz/Électricité/
Éclairage-public**

Chemin du Coteau

→ **Eau/Électricité/
Éclairage-public**

Chemin de Beauregard (de Coteau à Orient)

→ **Eau/Électricité/
Éclairage-public**

Avenue de Sports (pont du Buron)

→ **Gaz**

Renforcement ligne électrique
(de rue de Montagny à Y-Parc)

→ **Électricité**

Giratoire de l'ORIF

→ **Eau**

Rue de la Plaine n^{os} 54 à 82

→ **Eau/Électricité**

RÉSEAUX EAU ET GAZ

Pénurie – Organisation OSTRAL pour l'eau

Face à la possible pénurie d'électricité pouvant aboutir à des délestages du réseau ou même à des blackouts, Yverdon-les-Bains Energies a pris des mesures pour assurer une continuité de l'alimentation en eau. En coopération avec SAGENORD (Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois), une puissante génératrice a été instal-

lée à la station de Bellerive à Grandson. Celle-ci permettra de continuer à remplir les réservoirs de Chamblon et de Beauregard, même en cas de coupure de l'alimentation électrique et de défaillance des réseaux de télécommunication. Des modes opératoires détaillés ont été préparés pour cette éventualité.

Qualité de l'eau potable en 2022

→ Provenance de l'eau

En termes de volume d'eau, la commune d'Yverdon-les-Bains est alimentée majoritairement par l'Association des communes de la région de Grandson (ACRG), via les puits d'Onnens. Le volume pompé représente 66% de l'eau potable consommée annuellement. Les principales ressources en eau potable de la commune d'Yverdon-les-Bains sont les sources du Cossaux, qui représentent 29% du volume, ainsi que la station de pompage et de traitement de Bellerive à Grandson, qui permet l'approvisionnement en eau potable en temps de crise et fournit 5% du volume total.

→ Qualité de l'eau potable en 2022

Dans l'ensemble du réseau, l'eau d'Yverdon-les-Bains est de très bonne qualité. Le programme d'analyse de microbiologie a révélé une seule non-conformité. L'adduction a été immédiatement arrêtée et une chloration préventive a été effectuée au réservoir du Montélaz.

Aucun dépassement des normes en vigueur n'a été décelé concernant les paramètres de la chimie de l'eau. Il faut cependant noter que la présence de précipités d'oxydes métalliques composés de fer et de manganèse a été observée dans le réseau de transport en provenance des puits d'Onnens. Même à des doses faibles, ces oxydes métalliques sont susceptibles de former une couche noire sur les canalisations, qui, lorsqu'elle se détache, donne un aspect brun à l'eau. Des mesures correctives telles que des purges ont été réalisées ponctuellement sur le réseau pour pallier ce problème.

Concernant les pesticides, comme tout le plateau suisse, Yverdon-les-Bains constate la présence de chlorothalonil dans l'eau potable dans des normes supérieures aux prescriptions fédérales pour le métabolite R 471811. L'eau distribuée reste consommable. Des mesures de correction sont en cours.

Le chlorothalonil est une substance active utilisée depuis les années 1970. Ce fongicide est désormais interdit depuis le 1^{er} janvier 2020. Les contrôles périodiques, effectués par la Ville d'Yverdon-les-Bains, indiquent les teneurs suivantes :

- 30% de l'eau distribuée issue de la source du Cossaux appartenant à la Ville présentaient une teneur proche de la norme de 0,1 microgramme par litre, pour le métabolite R 471811, les autres métabolites étant inférieurs aux normes.
- 70% de l'eau distribuée issue des autres ressources présentaient une teneur moyenne de 0,2 microgramme par litre, pour le métabolite R 471811, les autres métabolites étant inférieurs aux normes.
- 0,2 microgrammes par litre, pour le métabolite R 471811, les autres métabolites étant inférieurs aux normes.

Selon l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), l'eau distribuée reste consommable, bien qu'en l'état actuel des connaissances, l'innocuité de ces métabolites n'a pas pu être démontrée.

Plusieurs essais cantonaux sont actuellement en cours pour définir et optimiser des moyens de traitement de ces résidus de pesticides dans l'eau (charbon actif, osmose inverse, etc.).

En parallèle, SAGENORD, en relation étroite avec la Ville d'Yverdon-les-Bains et les autorités cantonales, a immédiatement déconnecté les ressources mineures non-conformes et débuté une révision de sa stratégie d'approvisionnement en eau potable (possibilités de dilution d'eau avec distributeurs voisins, ressources régionales à traiter, prospection de nouvelles ressources, etc.).

RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Caractéristiques du réseau électrique

Une caractéristique du réseau électrique de la ville de Yverdon-les-Bains est sa fiabilité. En 2022, le facteur SAIDI (durée moyenne d'interruption par client) est inférieur à 7 minutes (env. 20 minutes en moyenne en Suisse). Cette stabilité est le résultat de l'entretien annuel systématique des stations et armoires électriques, ainsi

que du suivi de la distribution de l'énergie par un système de contrôle-commande.

Le réseau de distribution est mis à neuf à l'occasion des renouvellements de rues, comme par exemple les chemins du Coteau et de Beauregard pour 2022.

Plan OSTRAL

Lors du 2^e semestre, la priorité a été mise sur les préparatifs en vue d'une possible pénurie d'électricité durant l'hiver 2022-23 par la mise en place du plan OSTRAL, tant pour le contingentement que pour le délestage. Une série de sites sensibles ont été équipés d'une double alimentation (police, pompiers, STEP, hôpitaux et Service des énergies).

Du point de vue opérationnel, les équipes se préparent pour assurer un service 24h/24 durant un éventuel délestage. Une séance a été organisée avec les électriciens de la place afin de s'assurer de leur concours pour renforcer l'équipe technique d'Yverdon-les-Bains Energies.

Poursuite de tension

Les données du réseau permettent aujourd'hui de relier chaque raccordement à sa source d'alimentation. Ceci est le résultat d'un travail de plus de dix ans intitulé « poursuite de tension ».

Un croisement avec les données administratives permet par exemple à chaque citoyen-ne de savoir dans quelle zone de délestage se trouve son logement.

Travaux

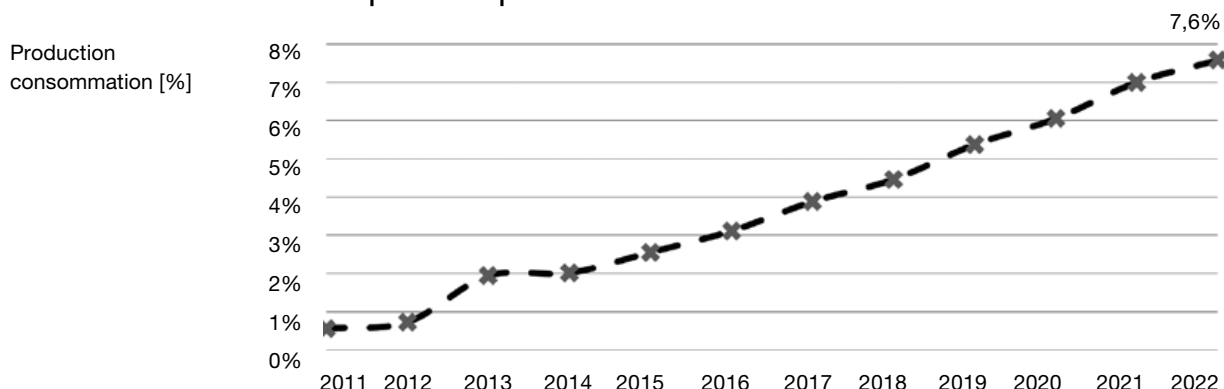
- Le réseau s'étend au rythme de développement de la ville. Les dernières stations transformatrices mises en service sont les stations Floreyres et STRID.
- Le réseau électrique permet aussi d'absorber l'énergie photovoltaïque produite sur le territoire yverdonnois.
- En 2025-2026, l'alimentation 40 kV de la ville sera supprimée. Yverdon-les-Bains Energies étudie, en collaboration avec Romande Energie, diverses variantes pour le remplacement de cette deuxième alimentation indispensable à la sécurité d'approvisionnement de la ville en électricité.

Production solaire yverdonnoise

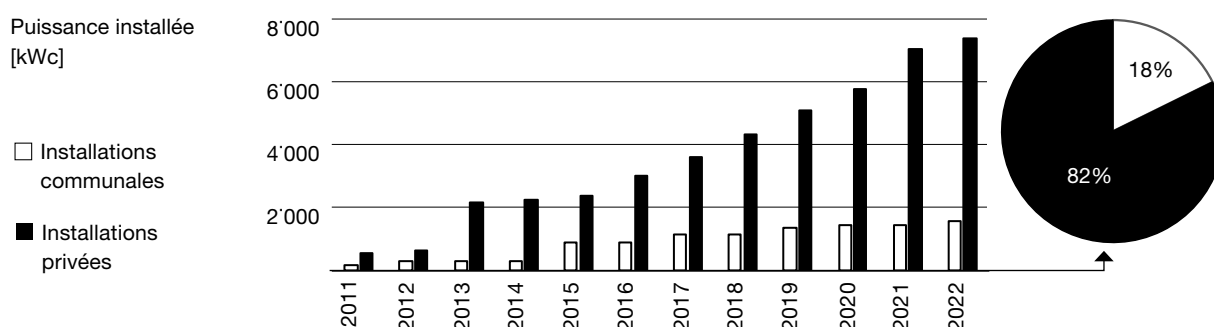
En 2022, 50 nouvelles installations privées et une installation communale (Stade communal) ont été mises en service pour une puissance installée supplémentaire de 650 kWc. La production solaire photovoltaïque représente plus de 7.6% de la consommation d'énergie électrique de la

ville d'Yverdon-les-Bains. Parmi les installations présentes sur le territoire, 16 centrales sont en main communale, dont deux centrales participatives (avenue des Découvertes 20 et chemin de Cheseaux 1), ce qui représente 18% de la puissance installée sur le territoire communal.

Taux de la couverture de la consommation pour la production PV



Production photovoltaïque



Éclairage public

Le réseau d'éclairage public d'Yverdon-les-Bains est composé de 3'420 lampes. En 2022, 300 lampes avec source d'éclairage au sodium ont été changées par des LED. La consommation d'électricité sur l'année est d'un peu moins de 880'000 kWh/an (1'900'000 kWh/an en 2010). L'objectif est de descendre en dessous de 500'000 kWh/an pour fin 2024 (ou 2025 selon le financement disponible). Le système de télécommande centralisé, qui gère entre autres l'enclenchement et l'extinction des lampes,

a permis, par simple programmation, de gérer les extinctions nocturnes décidées par la Municipalité pour montrer l'exemple dans le domaine des économies d'énergie. La capacité des lampes de la Place Pestalozzi à être programmées en couleur a permis notamment d'éclairer la Place aux couleurs de l'Ukraine pendant six mois, ou du Canton de Vaud lors de la cérémonie d'accession de Vassilis Venizelos au Conseil d'Etat le 15 septembre.

Fibre optique jusqu'au domicile FTTH (Fiber to the Home)

Dès fin 2022, les recettes liées à la mise à disposition de la FTTH aux fournisseurs d'accès à Internet (providers) couvrent les frais, ce qui rend cette prestation bénéficiaire. En novembre, la 4'000^e cliente de la fibre yverdonnoise a été

raccordée. Le réseau fibre optique d'Yverdon-les-Bains est aussi utilisé par les services communaux, que ce soit pour l'administratif ou la technique (gestion eau, gaz électricité, STEP, feux de signalisation, etc.).

Smart metering – Poursuite du déploiement

A la fin 2022, ce sont près de 4'000 client-es qui sont télé-relevés et dont les données de comptage sont traitées par le smart metering. Outre un accès quotidien à la consommation pour chaque client-e équipé, ce système et ses équipements permettent un pilotage fin de la crise énergétique

pour les entreprises grandes consommatrices. L'introduction de cette technologie entraîne un changement de paradigme, tant pour les monteurs responsables du comptage que pour l'équipe de facturation.

Digitalisation

Yverdon-les-Bains Energies cherche à valoriser les données issues de ses activités, ainsi qu'à digitaliser les processus afin de répondre aux enjeux que le marché et l'évolution technologique représentent. Pendant l'année 2022, le service a proposé à la Ville de financer un programme de transformation numérique. Ce programme a été validé et un crédit pour un montant d'un million de francs a été obtenu, via le préavis PR22.15PR. De cette manière, Yverdon-les-Bains Energies se prépare à la mise en place d'un outil de gestion

électronique des documents et d'une infrastructure de stockage centralisé des données, ainsi qu'au développement d'une informatique décisionnelle.

En parallèle, dans le but d'améliorer la relation avec nos client-es et d'implémenter un système de management de la relation de la clientèle (CRM), des ateliers participatifs avec les collaborateurs ont été effectués dans la première partie de l'année afin d'identifier les besoins des différentes parties prenantes.

LES PARTICIPATIONS GÉRÉES PAR YVERDON ÉNERGIES

Y-CAD SA – Chauffage à distance

Depuis la création de la société Y-CAD SA pour la gestion et le développement des réseaux de chauffage à distance (CAD) en juillet 2020, la Ville d'Yverdon-les-Bains a poursuivi la mise en œuvre de sa politique énergétique et climatique. En 2022, trois réseaux distincts alimentent des

bâtiments situés dans le quartier Gare-Lac (CAD STEP), le secteur de l'hôpital (CAD LOTUS) et un plus large périmètre entre Y-Parc et le quartier à proximité du Centre Professionnel du Nord vaudois (CAD SANTAL).

Accélération du développement du CAD SANTAL

En 2022, Y-CAD SA a poursuivi le développement du CAD SANTAL avec la pose de la première pierre de la future centrale le 1^{er} novembre, en présence des autorités cantonales. La mise en service de cette centrale est prévue pour

le printemps 2024 et cette dernière permettra d'augmenter localement la part du renouvelable grâce à un système de chauffage évolutif et innovant, et ce dans le contexte de crise énergétique.

Y-SOLAIRE SA

Le 5 mai, le Conseil communal a validé la création de la société anonyme, Y-Solaire SA, qui est devenue effective le 4 juillet 2022. La Ville d'Yverdon-les-Bains détient 51% du capital et VOénergies production SA, société du Groupe VOénergies, en détient 49%. Ce rapprochement permet à la Ville de bénéficier des compétences

du groupe VOénergies en matière de production d'énergie renouvelable, ainsi que des ressources de ses équipes déjà actives dans les d'installations solaires depuis de nombreuses années. La direction opérationnelle de la nouvelle société anonyme a été confiée à VOénergies.

SAGENORD (Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord vaudois)

- La Ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de SAGENORD à 66%.
- Périmètre SAGENORD (~60'000 habitants) : consommation d'eau totale ~ 6'000'000 m³/an (50% des besoins d'Yverdon-les-Bains).
- Échanges d'eau via SAGENORD ~2'300'000 m³/an (75% des besoins d'Yverdon-le-Bains).
- Suivi du plan directeur établi en 2019.
- Rachat des conduites d'adduction à la Ville d'Yverdon-les-Bains pour 7,8 millions de francs en 2020.
- Recherche d'un approvisionnement sans chlorothonil.



Clarification des rôles régionaux et communaux

En accord avec Yverdon-les-Bains Energies et l'ARRIBRU (Association intercommunale pour l'alimentation en eau potable des communes fribourgeoises et vaudoises de la région des tunnels d'Arrissoules et des Bruyères), le contrat d'échange d'eau pour le renouvellement de l'eau dans les tunnels d'Arrissoules et de Bruyères a été transféré de la Ville d'Yverdon-les-Bains à SAGENORD.

- **Révision du plan d’approvisionnement régional**
Dans l’attente des résultats des essais pilotes sur le traitement des résidus de chlorothalonil en Suisse romande, SAGENORD, en partenariat avec ses membres et l’HEIG-VD, a établi un inventaire des ressources secondaires touchées par cette problématique et défini quelques pistes de traitement chiffrées.

- **Valorisation régionale du puits des Râpes à Vugelles-La Mothe**
Suite à sa régénération réalisée en 2021, SAGENORD et son approvisionneur ACRG ont défini les modalités de transfert de cette eau d’excellente qualité de Giez vers Yverdon-les-Bains, via le futur réservoir de Grandson.

- **Raccordement entre Chamblon, Suscévaz, Treycovagnes et les Marais**
L’aqueduc régional entre le réservoir de Chamblon et la plaine de l’Orbe est en cours de finalisation avec un important tronçon en forage dirigé. Les travaux communaux connexes à Method et à Suscévaz seront terminés en 2023.

- **Nouvelle station du Cossaux**
Le projet d’ouvrage terminé en 2022 pourra être mis à l’enquête.

- **Réhabilitation des cuves du réservoir de Chamblon**
Le revêtement de la première cuve a pu être remplacé avant l’été 2022. L’expérience acquise facilitera la poursuite des travaux pour les deux cuves suivantes.

- **Préparation pénuries hiver 2022/23 (notamment pour les mesures OSTRAL)**
Sur la base d’expertises commencées en 2018 et finalisées au cours de l’été 2022, SAGENORD a acquis en urgence une génératrice de grande puissance pour assurer l’alimentation électrique des sites de production d’eau régionaux, en particulier les stations de Bellerive ou d’Onnens.

- **Assistance technique aux membres**
La dernière version du Plan directeur de distribution de l’eau (PDDE) d’Yverdon-les-Bains a été finalisée et transmise aux autorités cantonales pour approbation finale. SAGENORD développe, par ailleurs, des prestations de fontainier pour ses membres.

ÉNERGIE NATURELLE DU MOLLENDRUZ SA (ENM SA)

- La Ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de ENM SA pour un capital-actions de 630'000 francs. Le 14 mars 2022, la Ville de Zurich a procédé à une augmentation du capital pour un montant de 2'000'000 de francs. Cette augmentation de capital était devenue nécessaire pour financer des compléments d'études exigés par les décisions administratives et judiciaires sur le plan d'affectation. La part de la Ville d'Yverdon-les-Bains a été en conséquence réduite à 7.59%.
- En novembre 2022, le Tribunal fédéral a rejeté intégralement tous les recours contre l'approbation du plan d'affectation pour le parc éolien Mollendruz, confirmant ainsi la décision du Tribunal cantonal du 9 juin 2020.
- Le projet prévoit l'implantation de 12 éoliennes d'une puissance cumulée de 50 megawatts qui permettra la production d'électricité renouvelable de 90 à 112 gigawattheures.
- Le dépôt du permis de construire est prévu pour mi-2023. La phase de construction du parc devrait commencer début 2025 et durer environ deux ans. Dès 2027, le parc éolien devrait produire de l'électricité d'origine renouvelable pour au moins 25 ans.

GAZNAT SA

- La Ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de GAZNAT SA à 2.25%. A la suite d'une résolution votée par le Conseil communal le 8 septembre 2022, la Municipalité a communiqué au Conseil d'administration et à l'Assemblée des délégué-es de Gaznat l'opposition de la Ville à l'extraction de gaz naturel à Noville.

ROMANDE ÉNERGIE

- La Ville d'Yverdon-les-Bains est actionnaire de Romande Energie à 1%.



Jeunesse et
cohésion sociale

2022 Rapport de gestion

Dicastère
Jeunesse et cohésion sociale

Service jeunesse et cohésion sociale

M. Jean-Claude Ruchet
Municipal

M. Pierre-André Junod
Chef de service

Conseil d'Établissement
et Entente scolaire

Plateforme Écoles-Commune

Réseau d'accueil de jours
des enfants (RÉAjy)

Commission Consultative
Suisse-Immigrés

Conseil des Seniors
Yverdon-les-Bains

Conseil des Jeunes
d'Yverdon-les-Bains



Jeunesse



Quartiers, affaires
sociales et seniors

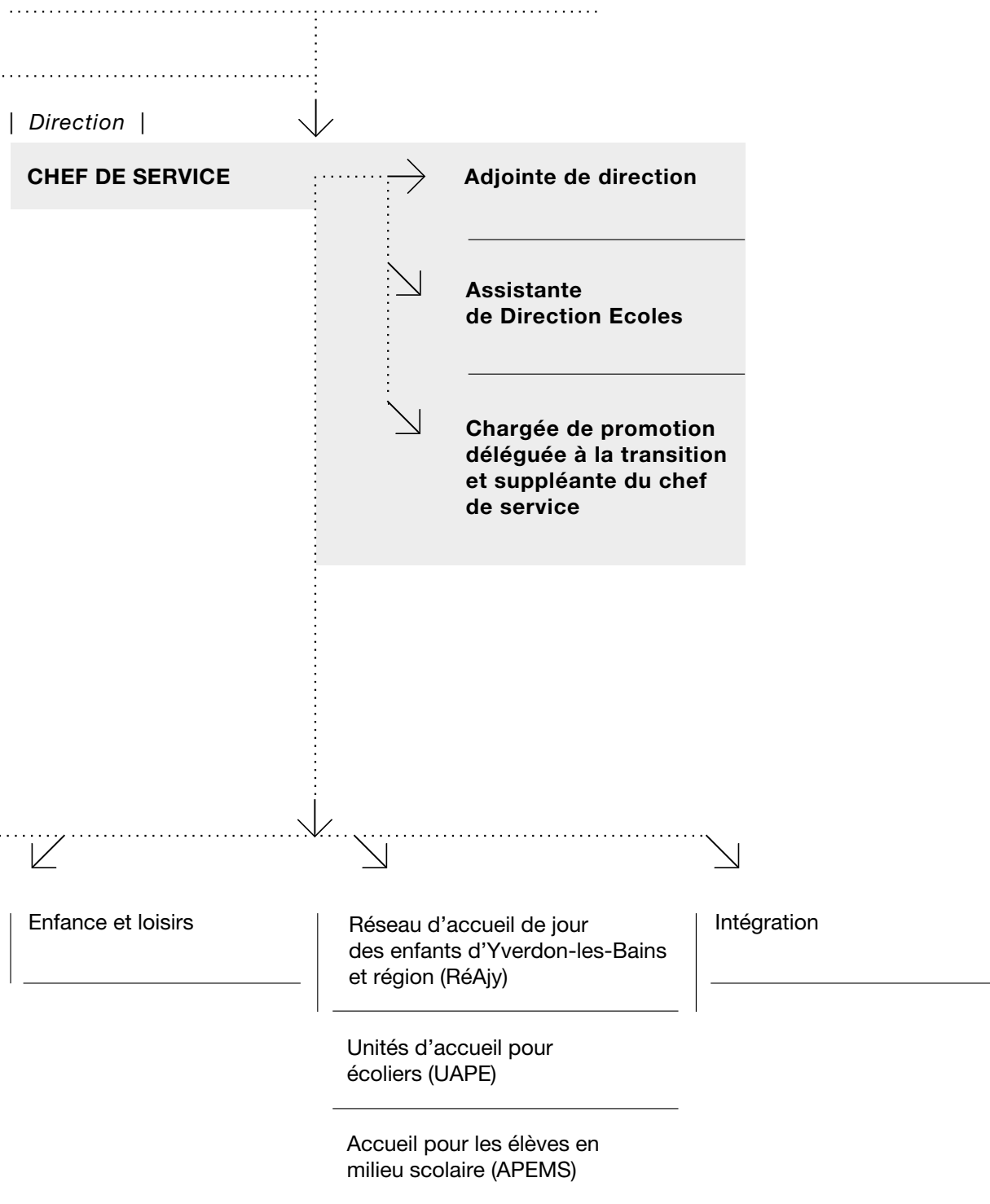


Clinique dentaire
de la jeunesse



Logement

MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT



Direction

Introduction

MISSION DU SERVICE

La mission du Service jeunesse et cohésion sociale (ci-après JECOS) consiste à promouvoir la qualité de vie et la cohésion sociale en créant des conditions favorables à l'épanouissement et

à l'intégration de toutes et tous.

Pour ce faire, il incombe au service de proposer les grands axes de politiques publiques suivantes et de les mettre en œuvre :

- politique école ;
- politique quartiers et affaires sociales (y inclus la politique en faveur des seniors) ;
- politique du logement ;
- politique enfance et famille (y inclus l'accueil de jour et la clinique dentaire de la jeunesse) ;
- politique jeunesse ;
- politique d'intégration.

POINTS FORTS 2022

Planification scolaire et parascolaire

L'année 2022 aura vu l'adoption par le Conseil communal du préavis PR22.11PR au sujet de la planification scolaire et parascolaire ainsi que l'acceptation d'une demande d'un crédit d'étude de 3'065'000 francs pour la réalisation d'une salle de gymnastique double et de locaux scolaires et parascolaires sur le site du Collège de la Passerelle. Suite au retard de la planification du quartier Gare-Lac, la planification scolaire validée par la Municipalité en décembre 2020 a dû être adaptée pour y intégrer ce changement. Le Conseil communal a finalement validé le renforcement du site scolaire de la Passerelle avec 12 nouvelles salles de classe, 2 salles multi-usages et 3 salles d'activité physique (1 salle de gym double et 1 salle de rythmique). En ce qui concerne ce dernier point, le Conseil communal a émis le vœu d'une salle de gymnastique triple en lieu et place de la salle double afin de donner des moyens supplémentaires aux sociétés sportives locales. Il est prévu de mettre en fonction ces nouveaux locaux pour la rentrée scolaire 2026-2027. En parallèle, le Conseil communal a pris acte de la volonté du Canton de créer, à ce même horizon, un troisième établissement pri-

maire afin de faire face à la croissance planifiée du nombre d'élèves. La répartition en trois établissements devrait se faire le long des canaux (Buron, Thièle et Mujon) afin de profiter des itinéraires de mobilité douce. Une nouvelle version de la planification scolaire va être lancée en 2023 afin d'intégrer de nouvelles projections démographiques et évaluer l'impact de la création d'un troisième établissement primaire sur les infrastructures scolaires et les zones d'enclassement. Au niveau de la planification parascolaire, il est également prévu de renforcer le site de la Passerelle avec la création d'une UAPE et d'une APEMS de 60 places chacune. En attendant la création de ces nouvelles structures, les capacités d'accueil des UAPE des Cygnes et du Cheminet vont être renforcées de 12 places chacune. Il faut également relever que le Conseil communal a souhaité unanimement un développement du parascolaire plus rapide que celui proposé par la Municipalité : dès lors, le JECOS est à la recherche de nouveaux locaux dans les écoles. Les appartements laissés vacants par le départ des concierges semblent être des pistes prometteuses pour y arriver rapidement.

Office du logement

L'année 2022 aura également été marquée par l'aboutissement de la réorganisation de l'activité

logement au sein du service. Auparavant désignée « Office du logement », la cellule a fait peu

neuve en se restructurant en secteur à part entière. Jusqu'en 2021, l'Office du logement était en effet intégré au Secteur quartiers et affaires sociales. La création du Secteur logement, composé de deux postes avec des missions distinctes – une responsable de secteur et une gestionnaire de dossiers – a permis d'organiser les tâches selon deux volets spécifiques : les activités liées au contrôle des conditions d'occupation et l'attribution de l'aide individuelle au logement d'une part, et la mise en œuvre de la politique du logement à l'échelle communale d'autre part, tout en assurant un contrôle à quatre yeux pour toutes les décisions. 2022 aura aussi été marquée par les débuts de la mise en œuvre de la politique communale du logement. Dans son plan de législature, la Municipalité a en effet souhaité se doter d'une politique du logement attrayante et adaptée aux besoins de sa population. La validation en décembre 2022 par le Conseil communal du préavis PR22.22PR concernant entre autres une demande de crédit d'étude pour mener à bien une étude de type « Objectif logement » a constitué une première étape décisive pour l'élaboration de cette nouvelle politique publique. Cette étude devrait être lancée durant les premiers mois de 2023.

Crise ukrainienne

Après la crise du Covid-19, la commune a dû faire face à celle des réfugié-es. Jamais une année n'aura connu une arrivée aussi importante de personnes en recherche de protection que 2022. Les requérant-es d'asile sont arrivé-es non seulement d'Ukraine, mais également d'autres pays, notamment l'Afghanistan et la Turquie. Même si la commune n'était pas en première ligne pour gérer cette crise qui, on le rappelle, est de la responsabilité de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM), le JECOS s'est impliqué en mettant sur pied, à partir de mars, une « hotline » afin de donner de l'information et de l'orientation à toutes les personnes qui souhaitaient aider les réfugié-es en provenance d'Ukraine. Il a également assuré des traductions en ukrainien en mettant à disposition des personnes récemment arrivées des traducteur-trices. Les trois premiers mois ont été les plus chargés en termes d'accueil et de suivi

avec en moyenne cinq demandes par jour. La collaboration entre les associations GAMYR, les Tisserands du Monde et Po-Russk-Y a permis de répondre aux besoins de première nécessité, avant que l'EVAM ne prenne le relais. Dans ce cadre, il faut relever le travail extraordinaire réalisé par Po-Russk-Y, qui regroupe plusieurs ressortissant-es ukrainien-nes. Dès le mois de mars, elle a mobilisé les ressources des membres de l'association et a obtenu une subvention de la commune, ce qui lui a permis de distribuer des biens de première nécessité. Un local lui a aussi été mis à sa disposition par le Service des bâtiments, où la population a pu déposer du matériel à donner, afin qu'un plus grand nombre de réfugié-es puissent en profiter. L'association a également organisé des café-contacts pour offrir aux personnes en provenance d'Ukraine un temps d'écoute et de partage. Environ 350 personnes ont fréquenté régulièrement ce local.

Changement de la politique tarifaire du RéAjy

Inchangée depuis 2008, une nouvelle politique tarifaire du réseau d'accueil, ainsi que des nouveaux règlements pour l'accueil pré et parascolaire, ont été validés par la Municipalité et sont entrés en vigueur à la rentrée scolaire 2022/23. La tarification a été mise à jour afin de favoriser les familles modestes ainsi que les familles avec de multiples enfants. Ce sont en effet ces familles qui sont le plus à risque de paupérisation. Cette modification tarifaire a permis un allègement de la facturation pour une partie importante des familles. Cette perte de revenu a été

compensée par des subventions supplémentaires du Canton suite à l'adaptation du rabais fratrie aux exigences de la Fondation de l'accueil de jour (FAJE) et par une augmentation de la facturation pour les familles avec un enfant placé et un revenu supérieur à 130'000 francs. Des effets de bord ont été constatés pour les familles nombreuses. Le réseau, avec l'accord de la Municipalité, a alors mis en place des mesures correctives qui ont permis de soulager la facture de toutes les familles avec trois enfants ou plus placés en accueil collectif.

Changements au niveau du Comité de direction

Après une assez longue période de stabilité au niveau des cadres du service, l'année 2022 aura vu de nombreux changements. Les responsables des secteurs enfance et loisirs et RéAjy ont quitté le JECOS respectivement à fin mai et fin juin 2022. Le responsable du Secteur quartiers, affaires sociales et seniors a fait valoir son droit à une retraite anticipée au 31 juillet. Au 1^{er} juillet, une nouvelle responsable a repris le Secteur quartiers, affaires sociales et seniors et une

personne a été nommée à la tête du nouveau Secteur du logement. Une nouvelle responsable a repris le Secteur enfance et loisirs le 12 septembre et un nouveau responsable a été nommé pour le Secteur RéAjy le 1^{er} octobre. L'intérim a été assuré par une collaboratrice et le chef de service. Une journée de teambuilding a été organisée le 15 novembre. L'intégration des nouveaux cadres s'est déroulée sereinement.

Réception

Au vu de l'arrivée de nombreux nouveaux collaborateurs et nouvelles collaboratrices au sein du service et plus particulièrement à la réception,

aucune statistique n'a été faite cette année, car il a fallu consolider l'organisation et la répartition des tâches entre les titulaires.

Secteur Écoles

CET

Le Conseil d'établissement, ci-après CET, est un organe principalement consultatif mis en place par les autorités communales de l'Entente scolaire et composé d'une délégation de tous les

acteurs et actrices prenant une part active à la vie scolaire. En 2022, trois séances ont eu lieu durant lesquelles les points suivants ont été abordés :

- élection à la vice-présidence ;
- création de groupes de travail ;
- présentation de différents projets pédagogiques des établissements primaires soutenus par le CET ;
- présentation du budget 2023 ;
- réflexion sur le fonctionnement et les objectifs du CET.

Entente scolaire

L'Entente scolaire regroupe les Municipales aux en charge des écoles des communes de Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Champvent, Method, Suscévaz,

Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins, Ursins et Yverdon-les-Bains, ainsi que les directrices et directeurs des établissements scolaires yverdonnois.

L'Entente s'est réunie à quatre reprises et a notamment abordé les sujets suivants :

- transports scolaires avec un changement de gestion pour certains ramassages, la mise en place de normes à respecter dès la rentrée scolaire d'août 2022 et les modalités de gestion de remboursement des abonnements pour les élèves ayant le statut de réfugié-es ;
- réorganisation du Secteur écoles du JECOS suite à la mise à zéro de l'annexe 1 de la convention Etat-Commune effective dès la rentrée scolaire d'août 2022 ;
- sentier pédagogiques Forêvasion à Clar Chanay avec la création d'une association ;
- mobilier scolaire et déménagements de classe ;
- projet d'accès facilité aux musées yverdonnois partenaires pour les élèves ;

- MATAS et sa nouvelle gestion ;
- crise énergétique avec les différentes mesures envisagées ;
- budget 2023.

Plateforme école-commune

Les directions des établissements scolaires de la Ville et le JECOS se sont rencontrés à 15 reprises, en invitant divers partenaires internes ou externes. Les principales thématiques traitées sont :

- organisation de la rentrée scolaire ;
- mobilier scolaire ;
- transports scolaires (ramassage et courses diverses) ;
- planification scolaire avec la création d'un 3^e établissement primaire et la construction d'un nouveau bâtiment scolaire ;
- crise énergétique avec les mesures envisagées et leur impact sur la vie scolaire ;
- sécurisation du chemin de l'élève et des abords des bâtiments scolaires.

Fourniture de mobilier scolaire

Durant l'année 2022, les achats suivants ont été réalisés afin de renouveler et compléter le mobilier existant :

- renouvellement de 8 classes et ouverture de 2 classes ;
- finalisation des bureaux des doyens et doyennes d'EPP ;
- équipement de 30 classes en petit mobilier et matériel divers ;
- entretien du matériel et mobilier existant ;
- renouvellement du matériel d'éducation physique.

Transports scolaires

Le service a organisé trois tournées de ramassage scolaire, soit le trajet du domicile à l'école, pour les élèves scolarisé-es hors de leur quartier.

Par ailleurs, afin de permettre aux élèves de se rendre aux cours de gymnastique, de rythmique,

de piscine ou à la patinoire, à la bibliothèque, au musée, aux spectacles scolaires ou autres activités scolaires, quelque 4'230 courses ont été financées par le JECOS.

La Ville a également soutenu 129 familles concernant les frais de transport de leur enfant :

- 58 remboursements d'abonnement mobilis en raison d'une distance domicile-école supérieure à 2.5 km ;
- 68 remboursements d'abonnement mobilis en lien avec la motion Cotting basée le revenu familial annuel ;
- 4 élèves suivant un cursus SAE (sport, art, études) ont reçu une participation aux frais de transport.

Camps sportifs

Au vu de la situation sanitaire encore délicate en janvier, certains camps sportifs ont été remplacés par des journées sportives pour l'établissement primaire Pestalozzi et pour l'établissement secondaire Léon Michaud.

Près de 353 élèves ont bénéficié d'activités sportives à la journée et près de 1088 élèves ont bénéficié de camps sportifs d'hiver ou d'été pour un coût total de 294'236 francs.

Ecoles à la montagne

Au vu de la situation sanitaire incertaine durant le premier trimestre, seuls 10 séjours ont eu lieu dans les colonies de la Ville de Jolie Brise aux Replans et de Bellevue à Mauborget. Ce sont 220 élèves qui ont bénéficié de cette prestation pour

un coût total de 15'221.10 francs, en dehors des frais liés au salaire des cuisinier·ères ou de l'intendance des colonies. L'établissement primaire Pestalozzi a également organisé trois camps de ski dans les colonies de la Ville pour 76 élèves.

Spectacles scolaires

La Ville organise des spectacles à l'attention des élèves des établissements scolaires yverdonnois au Théâtre de l'Échandole ou au Théâtre Benno Besson. Ce sont 4'301 élèves des établissements scolaires publiques et 102 élèves des Fondations Verdeil et Entre-Lacs qui ont as-

sisté à deux (parfois trois) spectacles, ceci pour un coût annuel de 36.50 francs par élève. Tous les élèves ont également bénéficié d'une représentation du Cirque Starlight organisée à leur intention aux Rives du Lac.

Sorties scolaires

Chaque élève de la Ville a pu bénéficier de plusieurs sorties culturelles diverses (cinéma, musée, visites en lien avec la formation professionnelle, etc.) ou d'activités en lien avec le bien-vivre ensemble (récréations saines, ferme pédagogique de Champvent, sapin de Noël etc.). Par ailleurs, un projet pilote d'accès facilité aux musées yverdonnois partenaires pour les classes des établissements scolaires yverdonnois a été mis en place dès septembre 2022, ceci en partenariat avec le

Service de la culture.

Une quarantaine de projets ont eu lieu pour les élèves du primaire et les établissements secondaires ont bénéficié d'une vingtaine de projets dont le championnat de mathématiques et le concours de robotique.

De plus, 190 classes sont parties en courses d'école sur les 232 classes des établissements scolaires de la Ville.

Voyage de fin d'études

19 classes de 11^e année et 6 classes de 12^e année, soit 445 élèves, ont pu organiser un voyage

de fin d'études ou des journées spéciales en extérieur.

Noël des enseignant·es et remerciements aux retraité·es de l'année scolaire

Au vu du succès rencontré en 2020 et 2021 et afin de respecter le budget à disposition, des paniers garnis ont été livrés dans les salles des maîtres et les secrétariats afin de remercier le corps enseignant pour son engagement.

Dans le même esprit, les enseignant·es prenant leur retraite durant l'année scolaire 2021-2022 ont été remercié·es par la Ville qui leur a offert un bouquet floral et du vin, attention transmise lors de la cérémonie de départ organisée par l'établissement scolaire concerné.

Enseignement spécialisé

Un transport de ramassage spécialisé a été organisé pour 12 élèves des deux classes régionales de pédagogie spécialisée (CRPS) situées au Collège des Jordils. Ces transports ont été intégralement financés par le SESAF qui en a repris la gestion dès la rentrée scolaire d'août 2022. Le SESAF

a par ailleurs versé un montant de 55'625 francs à la commune en tant que participation aux frais de fonctionnement des deux classes CRPS intégrées dans l'établissement primaire Pestalozzi et des élèves à mesures particulières.

Orientation scolaire et professionnelle

Le Centre OSP-Région Nord basé à Yverdon-les-Bains a poursuivi ses recherches afin de trouver des locaux plus adaptés. Une solution devrait être trouvée dans les trois prochaines années. Malgré la crise, l'équipe de 30 collaborateur-trices a pu maintenir les prestations de conseil et d'orientation en faisant preuve d'une grande capacité d'adaptation. La prestation VIAMIA – bilan de la

situation professionnelle et analyse de l'employabilité pour les plus de 40 ans – a été mise en place à Yverdon-les-Bains, ceci suite à la phase pilote de 2021. La collaboration avec la permanence Migr'info s'est poursuivie également (aide à la réalisation et correction de CV et lettre de motivation pour les personnes migrantes).

Service médical

Diverses actions ont été menées, en collaboration avec les équipes PSPS, dans les établissements scolaires de la Ville touchant au bien-vivre ensemble, à la prévention aux médias numériques, à la précarité menstruelle, à la préparation à l'entrée dans le monde professionnel, à

l'éducation sexuelle, etc.

Par ailleurs, une initiation aux gestes de premier secours pour les élèves de 9^e année a été dispensée avec une sensibilisation particulière au fait de porter secours à autrui.

Sport scolaire facultatif

Le sport scolaire facultatif propose une trentaine d'activités sportives aux élèves des établissements scolaires yverdonnois. Malgré des perturbations en début d'année dues aux restrictions sanitaires, 803 inscriptions ont été validées en 2022. Les cours d'agrès, qui rencontraient habituellement un grand succès, n'ont pas pu être proposés et certaines nouvelles propositions tentées en 2021 n'ont pas été renouvelées

pour des questions de complexité d'organisation notamment. Par contre, d'autres cours ont pu faire leur retour et de nouveaux cours sont apparus tels la capoeira, le cirque, l'escrime, le handball et les petits jeux de balles.

De plus, grâce au soutien de la Ville, qui privilégie au maximum l'activité physique des enfants, certains cours ont pu être maintenus malgré une faible participation des enfants.

Secteur quartiers et affaires sociales

Quartiers – création de liens sociaux

→ Travail social de proximité dans les quartiers

Avec la présence d'un travailleur social ou d'une travailleuse sociale de proximité dans trois quartiers d'Yverdon-les-Bains, le secteur a continué à soutenir le développement de démarches communautaires et la création de liens entre les habitant-es. Une démarche dans un quatrième quartier est également en cours dans le cadre d'un partenariat avec Pro Senectute.

Dans le quartier Pierre-de-Savoie, l'association

Pierre en Fête continue son processus d'autonomisation avec un renouvellement d'une partie du comité en fin d'année. Elle compte à ce jour environ 70 membres, dont un groupe de jeunes qui développe notamment un projet de coopérative de services. A l'échelle du quartier, l'implication des habitant-es (40 personnes actives pour plus de 1500 heures d'engagement bénévole) a permis la mise sur pied de nombreux événements : fête de quartier, tournois amicaux de pétanque,

week-end camping et tour du Lac de Morat en vélo, activités grillades, soirée Halloween, lotos gratuits, fête de fin d'année, etc. Ces événements ont permis de rassembler plusieurs centaines de personnes tout au long de l'année et contribuent à augmenter la qualité de vie dans le quartier. Initiés par le travailleur social de proximité, le café-papote le mardi, une présence au quartier le jeudi et une permanence téléphonique le lundi ont permis de maintenir la création de liens avec les habitant-es et l'offre d'accompagnement individuel. Sur l'année, une vingtaine de suivis ont été proposés ; principalement pour des demandes en lien avec les thématiques suivantes : écoute/orientation, démarches administratives et suivi psychosocial, réinsertion.

Aux Moulins, le local communautaire a joué un rôle rassembleur en permettant l'organisation du café tartines le mardi, des ateliers bricolage et ateliers tricot-crochet en alternance le mercredi, de l'appui au français le jeudi et de l'atelier Jeux pour tous un jeudi sur deux. Proposées et animées par les bénévoles de l'association Moulins pour Tous, ces activités hebdomadaires ont vu une participation moyenne d'une dizaine d'habitant-es (par activités et par semaine). Les membres de l'association (actuellement une centaine) ont également initié ou contribué à la réalisation d'activités plus ponctuelles dans le quartier : coup de balais, formation autour de l'accompagnement de fin de vie, participation aux Piano de Si de La, tournoi de pétanque, pizza party, vide-greniers, dance party, lotos, souper d'automne et marché de Noël. Point fort pour le quartier, la Balade gourmande interculturelle organisée en septembre a rassemblé des représentant-es de 14 pays (stands de dégustation), 20 bénévoles et plus de 350 participant-es. Tout au long de l'année, des activités pour les enfants et jeunes du quartier ont été proposées par la travailleuse sociale de proximité (avec le soutien d'une auxiliaire) : activités diverses le mercredi après-midi (15 enfants en moyenne, mais parfois jusqu'à 45) et grand tournoi sportif (collaboration avec le secteur Jeunesse ; environ 70 enfants et jeunes). Au niveau des accompagnements individuels, une trentaine de personnes ont pu obtenir un soutien pour des démarches administratives, un soutien psychosocial ou de l'écoute/orientation.

Du côté de la Vilette et Sous-Bois, l'association Quartiers Sud est restée de petite taille mais a continué à se faire connaître des habitant-es, notamment à travers un envoi de cartes de vœux à tout le quartier en janvier. Durant l'année, l'association et ses bénévoles ont organisé un atelier sirop, une fête de quartier, une fête de la courge et une petite fête de départ pour les gérants du magasin de la Vilette. Au total, ces activités ont rassemblé environ 160 personnes. Initiées par la travailleuse sociale de proximité, d'autres activités ont également encouragé la rencontre et la création de liens entre les habitant-es : ateliers enfants autour de la lecture pendant les vacances de Pâques (collaboration avec la Bibliothèque et la Fondation Echaud), activité conte et apéro de quartier (dans le cadre du projet «Espaces publics à 5 min»), présence régulière au local et au café de la Vilette, apéro-échange à la Vilette le 1^{er} août, loto intergénérationnel avec la Fondation des 4 Marronniers, activités enfants au local de Sous-Bois tous les mercredis après-midis (10 à 20 enfants par fois). En fin d'année, un groupe de cinq jeunes (11-13 ans) a été constitué dans le but de proposer des activités «par les jeunes, pour les jeunes». A la Vilette, un vide-greniers organisé par une habitante du quartier et soutenu par la travailleuse sociale de proximité a vu le jour pour la première fois. Cet événement a rassemblé une dizaine de vendeur-euses et une quarantaine de participant-es. Sur l'année, une dizaine d'accompagnements individuels ont été proposés, principalement pour de l'écoute/orientation et des démarches administratives et de réinsertion.

Au Cheminet, la démarche Quartiers solidaires menée par un professionnel de Pro Senectute s'est poursuivie calmement. Ne disposant que d'une salle paroissiale le mardi après-midi, le groupe du Cheminet a fait face à certaines difficultés pour rassembler les habitant-es du quartier. Malgré cela, de multiples activités ont pu être mises sur pied (par les seniors du quartier avec le soutien de Pro Senectute ou en collaboration avec des acteurs associatifs ou institutionnels) : café-contact, activité jeux de société, bricolage de Pâques, entraide informatique, cuisine et repas communautaires, balades, marché gratuit, vide-greniers, fabrication de biscuits et fête de quartier (événement

marquant de l'année de par sa dimension inter-générationnelle et interculturelle). Ces activités ont touché une vingtaine de seniors, ainsi qu'une centaine d'enfants et d'adultes.

Le travail social de proximité dans les quartiers, ce sont également des activités inter-quartiers qui encouragent la rencontre au-delà de son propre quartier. Cette année, les différentes as-

sociations de quartiers ont participé aux activités suivantes : samedi grillades à l'Escarbille (activité organisée par l'équipe du secteur pour remercier les habitant-es pour leur engagement bénévole), présence à La Dérivée (organisation de petites animations pour les visiteurs et visiteuses du lieu) et soupe des quartiers (préparation et service d'une soupe des quartiers dans le cadre des Soupes d'ici et d'ailleurs).

→ Travail social de rue

Cette année, près d'une centaine d'accompagnements individuels ont été réalisés par une travailleuse sociale de proximité évoluant principalement dans la rue, au centre-ville. Ces suivis, qui touchent pour la plupart des personnes marginalisées ou en voie de marginalisation, se sont axés sur des thématiques et temporalités très variées (discussion unique à suivi de plusieurs mois). Les demandes qui ont été exprimées concernaient le plus souvent des problématiques en lien avec le logement, la consommation, la famille (couple, parentalité, séparation), la santé, le travail et l'absence de lien social. En parallèle, grâce à un travail d'autonomisation d'un pair

devenu co-responsable de l'activité, la pétanque du mercredi a continué à se dérouler de manière régulière, y compris en cas d'absence de la travailleuse sociale qui avait initié le projet. Approuvé par la Municipalité, le projet de lieu d'accueil pour la population marginalisée dans l'ancien Kiosque des Remparts a débuté avec la remise en état du lieu. Les travaux, effectués en grande partie par des partenaires sociaux (Caritas, Pro Travail), ont été plus longs qu'anticipé et le lieu n'a malheureusement pas pu ouvrir ses portes en 2022. A la fin de l'année, tout était néanmoins en bonne voie pour une ouverture début 2023.

→ Fête des voisins

En mai 2022, la Fête des voisins s'est déroulée sur une vingtaine de lieux dans toute la ville, avec une participation de 5 à 50 personnes environ par site. Pour la première fois, les organisateurs et organisatrices ont eu la possibilité de commander et utiliser gratuitement des caisses de

vaisselle Ecomanif pour ces petits événements de proximité. La logistique pour la distribution des caisses a été gérée par la réception du JECOS et de très bons retours ont été reçus sur à cette action.

→ Noël Ensemble

Face au succès rencontré l'année précédente, le comité de Noël Ensemble (accompagné par une travailleuse sociale de proximité du secteur) a organisé pour la seconde fois les Rêveries dans les quartiers, un concept qui vise à permettre à la population de se rencontrer près de chez elle. Cette année, les compagnies Petit Grimoire et Lumen se sont partagé les sept spectacles gratuits qui ont eu lieu les 23 et 24 décembre dans sept cours d'école de la ville. A chaque halte, soupe et petites gourmandises (préparées par la

cuisinière des colonies de la ville) ont été servies aux spectateurs et spectatrices par les associations de quartiers. Notamment en raison d'une météo pluvieuse le 23 décembre, la participation totale a été plus faible qu'en 2021 (entre 30 et 70 personnes par cour d'école, ce qui donne un total d'environ 330 participant-es sur les deux soirs). Les retours des personnes présentes ont toutefois été très positifs et la dizaine de bénévoles engagé-es chaque soir sur ce projet s'est montrée satisfaite du travail accompli.

→ Groupe consultatif

Le groupe consultatif, qui cherche initialement à servir de plateforme d'échange d'informations pour les associations de quartiers, les services de la Ville et divers partenaires, a perdu un peu de vitesse en 2022. Après trois séances du groupe consultatif organisées durant le premier semestre, il a été observé que le but initial de ces rencontres n'était pas complètement atteint.

Il a donc été décidé à fin septembre de prendre un temps pour réfléchir à un nouveau concept qui favoriserait davantage les échanges. Des premières discussions ont eu lieu dans les associations de quartiers en fin d'année et le sujet va être repris par l'équipe des quartiers en début 2023.

Affaires sociales

Prestations complémentaires

Environ 750 personnes ont bénéficié des Prestations complémentaires communales (PCC), pour un montant distribué de 1'661'741.30 francs.

Bons d'aide aux familles

Durant l'année, un groupe de travail interservices a revu le système utilisé pour la distribution des bons d'aide aux familles afin de le rendre plus clair et facile à utiliser. Testé lors de la distribution de fin d'année, ce système a apporté une bonne satisfaction, avec quelques petits points

mineurs à reprendre durant 2023. Au total, un peu plus de 2'000 familles sont au bénéfice d'un subside de l'Office vaudois de l'assurance-maladie (OVAM) et ont donc eu droit aux bons d'aide aux familles en 2022 ; cela représente un montant de 657'950 francs.

Mesures d'accompagnement de la taxe forfaitaire

3'131 personnes au bénéfice des PC, RI ou EVAM et 3'474 jeunes entre 18 et 25 ans ont été exemptées de la taxe. 4'262 personnes âgées

de 65 ans ou plus ont bénéficié d'une réduction de 50%.

Soutien aux associations

Les soutiens suivants ont été versés : Soupes d'ici et d'ailleurs (7'500 francs), Jardins et Cartons du Cœur (32'000 francs), Pro Cap (1'000 francs), La Roulotte (1'500 francs), Epicerie Ca-

ritas Vaud (2'500 francs), Asnova (3'000 francs), association Suspend'us (1'500 francs), SOS Futures mamans (6'000 francs), Ecoute Voir (5'000 francs) et Jeunesse & Camps (1'200 francs).

Mesures pour le marché du travail

Pro Travail : un peu plus de 80'000 francs, principalement dévolus à l'entretien du mobilier urbain, au nettoyage des abris bus et au ramassage des déchets le long des cours d'eau et des

rives du lac. Caritas : environ 10'000 francs, en grande partie pour les travaux de remise en état du Kiosque des Remparts.

Frais funéraires pour indigents

Le ralentissement dans le temps de traitement des successions dû au Covid-19 s'est encore fait ressentir en 2022, avec des situations de

personnes décédées pour la plupart en 2021. Au total, 14 cas ont été traités, pour un montant de 28'000 francs.

RailFair

En 2022, Yverdon-les-Bains a continué son partenariat avec le programme RailFair des CFF. Tout au long de l'année, entre 14 et 17 parrains et marraines de gare se sont relayés bénévolement

pour un total de 730 services. Avec une durée 3 heures par service, cet engagement représente un total de plus de 2'000 heures de bénévolat.

Seniors

COSY

En 2022, le Conseil des seniors d'Yverdon-les-Bains a continué à se positionner en tant que représentant des intérêts des seniors de la ville en prenant part à différents groupes de travail (Espaces publics à 5 min., parc intergénérationnel Hopp-la, groupe sécurité, processus cantonal Vieillir 2030) ou en répondant à des sollicitations dans le cadre d'études sur diverses thématiques. Une rencontre (désormais annuelle) avec la Municipalité a également permis d'échanger sur les besoins de seniors à Yverdon-les-Bains. En parallèle, le COSY et ses responsables d'activités bénévoles ont permis aux membres de participer à un grand nombre d'événements et d'activités-loisirs, que cela soit de manière récurrente (plénières, cafés Wifi-média, club de jeux, cinéma-club, club de lecture) ou ponctuelle (sortie à la Grand Borne, visite des Lanternes, Piano de Si de La, Dérivée, conférence en collaboration avec Pro Senectute, introduction au geocoaching, etc.). A la fin de l'année, le COSY comptait 250 membres. Partiellement renouvelé en décembre, le comité est désormais composé de

cinq femmes (nouvelle caissière, pas de changement au niveau de la présidence). Les dépenses 2022 se sont montées à 20'138.05 francs et le solde a été versé au fond de réserve.

Accueil des nouveaux retraités et nouvelles retraitées

Cette année, 281 Yverdonnois-es ont été invité-es à venir célébrer leur passage à l'âge de la retraite à l'Aula Magna, en compagnie des autorités, de la Compagnie du Cachot et des représentant-es de 12 associations venues présenter leurs activités. Après une partie officielle, la centaine de personnes présentes a pu découvrir les stands des associations tout en dégustant un apéro offert pour l'occasion.

Bons Travys

37'881.65 francs (35'969.95 francs en 2021).

Les Alizés

Subvention de 80'000 francs au SemoNord.

Secteur logement

Aide individuelle au logement (AIL)

L'AIL est une prestation venant soutenir les familles autonomes financièrement mais faisant face à une charge locative trop importante par rapport à leurs ressources. Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus et du loyer net, en observant si le taux d'effort ne dépasse

pas les 30%. Cette année, le nombre de bénéficiaires au 31 décembre s'élève à 60 familles avec au moins un enfant à charge, pour un montant de 123'791 francs dont le 50% est pris en charge par le Canton.

Application de la LPPPL

Le Secteur logement rend des préavis communaux sur les demandes des propriétaires qui souhaitent démolir, rénover, transformer ou

vendre des logements loués dont les typologies sont situées dans la catégorie dite « à pénurie ». A Yverdon-les-Bains, le taux de pénurie de

logement s'élevant à 0.5% en 2022, le Secteur logement est tenu d'émettre son préavis, soumis ensuite directement au Canton pour décision finale. Le principe de préavis communal permet à la Ville de conserver un regard sur le marché locatif et de pouvoir préserver les intérêts de la population à pouvoir se loger, le taux de loge-

ments vacants étant déjà très bas.

En 2022, le nombre de demandes d'autorisation de travaux s'est élevé à 15 dossiers, dont un a reçu un préavis communal négatif. Au total, 9 demandes d'aliénation ont été soumises au préavis du Secteur logement.

Logements subventionnés

Le contrôle des conditions d'occupation permet de vérifier si les locataires répondent toujours aux conditions règlementaires fixées à leur entrée. Ces critères sont basés sur les revenus ainsi que sur le degré d'occupation des logements. Sur les 305 logements que compte la Ville, un certain nombre d'entre eux ne bénéficie plus de subventions cantonales, outil permettant d'adapter les loyers aux revenus des locataires. Au 31 décembre 2022, aucun bail n'a été résilié pour non-respect des conditions d'occupation. Le contrôle bisannuel des logements subven-

tionnés a repris dès le mois de novembre, suite à l'arrivée de la nouvelle responsable du Secteur logement. Au total, 34 logements ont été vérifiés. Une collaboration a également été initiée avec la Gérance communale du Service des bâtiments, dans le cadre du traitement des dossiers pour les demandes de logements subventionnés. Elle sera mise en place dès janvier 2023. Cette collaboration permet de créer une commission mixte des services JECOS et BAT ainsi qu'une plus grande transparence dans la prise de décision lors de l'octroi d'un logement aux bénéficiaires.

Soutien financier à Rel'og

Cette année marque la dernière année de soutien (16'000 francs) par la Ville à Rel'og, qui est gérée par la Fondation du Relais et offre des prestations non-matérielles aux habitants en matière de logement (conseils, prises de baux en son

nom et soutien social). A partir de 2023, c'est le Canton qui reprendra entièrement à sa charge le soutien financier à cette fondation, via la facture sociale.

Plan grand froid

Le plan grand froid, organisé en collaboration avec Caritas et le Service de la sécurité publique n'a pas été activé en 2022. La convention qui lie la Ville, l'Hôtel de la Source et Caritas a été reconduite en 2022. Cette convention prévoit que lorsque la structure de la Lucarne se voit

complète, l'hôtel accueille les personnes qui n'auraient pas d'hébergement d'urgence. Cette solution a été mise en place en 2021, sans que nous ayons eu besoin de solliciter des chambres d'hôtel jusqu'ici.

Secteur enfance et loisirs

Activités vacances

Centre aéré

Le centre aéré s'est déroulé du 4 juillet au 19 août et a accueilli un total de 342 enfants âgés de 4 à 10 ans, encadrés par 66 personnes également en charge d'assurer la restauration. Il s'est tenu

sur deux sites : le refuge de la Cure d'Air durant les sept semaines de vacances et la cabane de la Roselière du 4 au 15 juillet et du 8 au 19 août. L'inscription à la journée a été maintenue car elle

semble bien convenir aux parents. De nouveaux ateliers sont venus compléter l'offre proposée aux enfants : poterie, création de jingles radio, fabrication de cabanes à oiseaux et de cerfs-volants, maquillages ou encore impressions végétales.

Les enfants ont également pu bénéficier de nouvelles animations : conte musical, jardinage et bain de livres. En tout, le centre aéré a ainsi pu proposer 2'507 places/jours d'accueil durant les vacances d'été.

Passeport Vacances

Le Passeport Vacances s'est déroulé du 17 au 28 octobre et a accueilli 217 enfants âgés de 7 à 13 ans. Avec une offre initiale de 300 passeports sur les 217 vendus, aucun enfant ne s'est vu refuser l'accès à cette prestation qui a conquis 117 filles et 100 garçons. La majorité des enfants est domiciliée à Yverdon-les-Bains, soit 53.9% contre 46.1% en provenance d'autres communes. Sur

les 10 jours du Passeport Vacances, 78 activités différentes ont été proposées et la plupart se sont déroulées dans la région du Nord vaudois. L'encadrement a été assuré par une équipe composée de 11 moniteur-trices et 28 bénévoles, tandis que pour certaines activités l'encadrement a été délégué aux prestataires d'activités.

Colonies

La colonie d'été s'est déroulée à Jolie Brise du 2 au 16 juillet et a accueilli 65 enfants âgés de 8 à 12 ans (37 filles et 28 garçons) qui ont occupé les 80 places proposées (40 par semaine). La colonie d'automne s'est déroulée à Mauborget du 15 au 29 octobre et a accueilli 41 enfants âgés de 8 à 12 ans (23 filles et 18 garçons) qui ont occupé

45 places sur les 80 à disposition. Pour chacune des deux colonies, l'encadrement a été assuré par une équipe composée de 17 personnes par semaine. La colonie d'été avait pour thème les « jeux vidéo » tandis que celui de la colonie d'automne était « Animanga ».

Soutien aux associations

CRA

Le CRA est une association à but non lucratif qui propose des ateliers de bricolage, un accueil libre et gratuit et des moments de jeux ainsi qu'un goûter pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Le

personnel y mène également des actions de prévention et de socialisation auprès des enfants. La Ville a versé une subvention de 101'000 francs.

Parents rescousses

Le service « parents rescousses » a été conçu pour répondre aux besoins d'urgence des parents malades, momentanément indisponibles ou traversant des difficultés personnelles et ne

sachant pas à qui confier la garde de leurs enfants. La Ville a versé une subvention de 8'000 francs.

Jardin ouvert

Le Jardin ouvert est un lieu d'accueil, de jeux et de rencontres destiné aux enfants âgés de 0 à 5 ans avec leur(s) accompagnant-e(s). Anonyme et gratuit, il n'est pas nécessaire de s'inscrire et on y reste le temps qu'on souhaite. L'année 2022

a été marquée par le retour des familles qui se sont montrées soulagées de pouvoir se retrouver sans restrictions sanitaires. La Ville a versé une subvention de 5'000 francs.

Ludothèque

La ludothèque l'Escargot est une organisation associative qui met à la disposition de ses membres près de 2'000 jeux et jouets destinés

aux enfants dès 6 mois. La Ville a versé une subvention de 60'100 francs.

Point Rencontre

Sur la base d'une décision judiciaire, Point Rencontre, géré par la Fondation Jeunesse et Familles, offre un espace protégé pour permettre aux enfants de préserver ou de renouer des liens

avec un de leurs parents lorsqu'ils ne partagent plus le même domicile. La Ville a versé, à cette fondation, une subvention de 6'120 francs.

Pro Juventute 147

La Ville a versé une subvention de 5'400 francs à ce service qui a connu une nouvelle augmentation des consultations (+39% par rapport à 2019, +4,5% par rapport à 2021). Au niveau des contenus, les thématiques concernant la santé

psychique sont en nette augmentation et chaque jour sept enfants et adolescent-es abordent la thématique du suicide lors d'échanges avec les conseillers et conseillères.

APEY

La Ville a versé une subvention de 6'000 francs dans le but de soutenir les activités Pedibus à Yverdon-les-Bains : une « caravane » d'enfants, encadrée par des parents bénévoles, qui em-

prunte un itinéraire prédéfini, dans le respect des horaires choisis en fonction des besoins de chacun et chacune.

Messages aux parents Pro Juventute

En collaboration avec Pro Juventute, la Ville offre aux parents d'un premier enfant un abonnement leur permettant de recevoir gratuitement et durant une année les Messages aux parents. Ces brochures apportent chaque mois des idées et des conseils adaptés à l'âge et au stade de déve-

loppement de l'enfant sur des thèmes essentiels tels que les soins, l'alimentation, l'éducation et le rôle de parents. En 2022, l'offre a été envoyée à 94 nouvelles familles dont 24 ont souscrit à l'abonnement, ce qui représente 26%.

Devoirs accompagnés

Le début d'année a été marqué par l'impact des mesures sanitaires en lien avec le Covid-19 et l'annulation d'un nombre important d'heures de devoirs accompagnés. Quant à la rentrée, celle-ci s'est déroulée en deux temps (septembre et octobre 2022) en raison d'un manque de personnel, ce qui a retardé la mise en place de certains groupes. 357 enfants de l'Établissement primaire Edmond-Gilliard sont inscrits aux devoirs accom-

pagnés ; ils sont répartis en 63 groupes et encadrés par 46 personnes. 226 enfants de l'Établissement primaire Pestalozzi sont inscrits aux devoirs accompagnés ; ils sont répartis en 57 groupes et encadrés par 32 personnes. En novembre, une formatrice de la HEP a été mandatée pour proposer durant 3,5 heures une formation sur la gestion d'un groupe pour le personnel nouvellement engagé.

Ville amie des enfants

Le projet de labellisation Ville amie des enfants, de l'UNICEF, n'a pas pu progresser en 2022 en raison de la démission de la responsable du secteur. La nouvelle responsable a repris la col-

laboration avec l'UNICEF en novembre 2022 et celle-ci sera poursuivie en 2023 afin de finaliser la première étape de cette certification.

Secteur RéAjy

A la fin de 2022, le Réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs (RéAjy) est composé de 9 communes : Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Method, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins et Yverdon-les-Bains. Pour des questions de bassin de recrutement en lien avec les écoles, les communes d'Ependes, Belmont-sur-Yverdon et Suchy ont décidé de rejoindre le réseau de Chavornay. Cette transition a été gérée de manière à ne pas péjorer les situations de prise en charge des enfants accueillis au sein de RéAjy.

Liste d'attente

A la fin de 2022, la liste d'attente faisait état de 89 enfants inscrit-es. C'est un chiffre important sachant que la fin d'année pour le réseau coïncide avec la fin d'année scolaire et pas calendaire. Dès lors, nous devrions avoir un chiffre plus bas,

Des conventions inter-réseaux ont été établies afin que les enfants en âge préscolaire puissent terminer leur accueil dans leur structure actuelle. Le RéAjy compte également parmi ses membres cinq entreprises.

A noter également que l'APEMS des 7 Tilleuls (Place d'Armes) a vécu une extension passant de 36 à 45 places. Cet agrandissement a permis de faire passer le nombre de places en APEMS de 102 à 111 places. De plus, la politique tarifaire et les règlements pré et parascolaire ont été ajustés.

sachant que l'année est lancée et que les familles devraient déjà avoir trouvé des solutions. Dans ces inscriptions, 28 enfants sont listé-es pour des places à vocation de socialisation.

Préscolaire

A la fin de 2022, la liste d'attente pour les structures du préscolaire fait état d'un total de 59 enfants.

Parascolaire

A la fin de 2022, la liste d'attente pour les structures UAPE fait état d'un total de 25 enfants dont 1 pour de la socialisation. Les APEMS com-

portent une liste d'attente à l'équilibre avec 5 enfants en attente de place.

Nombre d'enfants en accueil

En 2022, le RéAjy a accueilli un total de 1'410 enfants en accueil collectif, réparti-es comme suit : 671 dans les maisons de l'enfance, 490 dans les UAPE (1-4P) et 249 dans les APEMS (5-8P). La

prestation UAPE vacances a, de plus, accueilli 75 enfants pour les vacances de Pâques et 64 enfants pour les vacances d'octobre.

Taux d'occupation des structures

Pour rappel, le taux d'occupation des structures est le pourcentage de places occupées dans ladite structure. En accueil de jour, le taux d'occu-

pation est pris sur un mois de référence généralement soit le mois de novembre ou le mois de décembre.

Accueil préscolaire

La Municipalité fixe un objectif de taux d'occupation des structures préscolaire de 90%. Le delta entre 90% et 100% dépend, en général, de déménagements, de changements de contrat ou encore de la détermination des nouveaux parents

à choisir les prestations de gardes nécessaires.

Les enfants jusqu'à l'âge d'entrée à l'école sont accueilli-es au sein des cinq garderies du réseau. L'accueil collectif préscolaire totalise 244

places réparties comme suit : 44 places à l'Arche de Noé, 28 places au Lapin Bleu, 44 places au P'tit Phare, 69 places aux Goélands et 59 places à Tom Pouce. Les quatre dernières garderies sont gérées par la Fondation yverdonnoise pour l'accueil de l'enfance (FYAE).

L'Arche de Noé finit l'année avec un taux d'occupation de 97% pour sa structure préscolaire. Ce

Accueil parascolaire

Le réseau fixe deux objectifs différenciés pour le taux d'occupation des structures UAPE et APEMS. Les UAPE visent le 80% et les APEMS visent 70%. Les taux d'occupation ne tiennent pas compte des prises en charge en matinée. L'occupation est comptée sur le midi et l'après-midi.

Le réseau compte 216 places d'UAPE. Elles sont distribuées comme suit : 36 places à l'Arche de Noé, 48 places aux Cygnes, 48 places à la Croquette, 12 places à l'Antenne des Bains, 24 places à Chamblon et 48 places à Fontenay. Le taux d'occupation moyen est d'environ 79%. Il s'explique par l'ouverture récente de Fontenay (2021) et son taux d'occupation de 77%. Chamblon perd également du taux d'occupation en ne tenant pas compte des matins. Le taux d'occupation de cette UAPE, sans les matins, est de 77% alors qu'avec le temps des matins, elle passe à 79%. La Croquette présente le taux d'occupation le plus bas avec 74% sans les matins.

Données financières du réseau

Le réseau d'accueil travaille en collaboration avec la FAJE pour les données financières. Celles-ci sont validées par la fondation avec une année de

chiffre montre que la structure est à la limite de sa capacité en termes d'accueil.

Les structures la FYAE remplissent l'objectif de la Municipalité sur le mois de décembre. Elles présentent un taux moyen d'occupation d'environ 91%. Le réseau garde néanmoins une attention particulière pour le Lapin Bleu qui arrive à 89%.

En lui ajoutant, les matinées, elle remonte à 77%. Enfin, les Cygnes et l'Arche de Noé comptent des taux d'occupation de, respectivement, 87% et 89%. Ces taux d'occupation importants nous portent à réfléchir aux zones de desserte entre les Cygnes, l'Arche de Noé et Fontenay pour les collèges des Jordils et de Montagny.

Le réseau compte 111 places d'APEMS. Elles sont distribuées comme suit : 45 places aux 7 Tilleuls (Place d'Armes), 30 places aux 4 Saisons (Cheminet) et 36 places aux Isles. Le taux d'occupation moyen des APEMS est de 74%. L'APEMS du Cheminet compte un pourcentage de 74%. L'APEMS des Isles donne un taux d'occupation de 80%. Enfin, la Place d'Armes, après extension, est légèrement en dessous de l'objectif fixé soit 68%. Il est normal que suite à l'ouverture de nouvelles places, la structure descende légèrement son taux d'occupation. Cette situation est suivie par le réseau mais devrait remonter sur les trois prochaines années.

retard par rapport aux comptes communaux. Il est intéressant d'utiliser ses données afin de permettre une comparaison intercommunale.

Participation des financeurs au coût du réseau

Cette participation est partagée entre quatre acteurs : RéAjy (les communes), la FAJE (le Canton), les parents et d'autres divers. Les communes constituant le RéAjy participent à hauteur de 41,1% au financement du coût de l'accueil de jour contre 35,7% de moyenne cantonale. Ce chiffre s'explique majoritairement par la participation inférieure des parents : 33,5% à Yverdon-les-Bains contre 37,1% de moyenne cantonale.

L'autre part importante est le financement des subventions de la FAJE de 18,3% au RéAjy contre 20,5% de moyenne cantonale. Cette variation s'explique par les différents taux de subventionnement socle qui sont appliqués en fonction, notamment, des rabais fratrines. Suite à la modification des tarifs, le RéAjy devrait dans les prochaines années s'approcher de la moyenne cantonale.

Coût moyen horaire par type d'accueil

Le coût moyen horaire est une donnée intéressante afin de se situer dans le canton. Pour autant, elle n'est pas l'alpha et l'oméga de la statistique. Elle reste sensible aux variations notamment en lien avec l'ouverture de structures ou encore à la structure salariale voire à la pyramide des âges dudit personnel.

Pour le préscolaire, le coût moyen horaire est de 14 francs et 12 centimes. Nous sommes dans la médiane supérieure du canton. Le tarif maximum cantonal est à 17 francs et 76 centimes. Par rapport à 2020, nous avons augmenté notre coût de

63 centimes. Une explication probable consiste en l'ouverture d'une douzaine de places au Lapin Bleu.

Pour le parascolaire, notre coût moyen horaire est de 12 francs et 42 centimes. Nous sommes dans la médiane supérieure du canton. Le tarif maximum cantonal est à 16 francs et 8 centimes. En comparaison, le coût moyen a diminué de huit centimes par rapport à 2020 ce qui, en soit, est une belle performance en tenant compte de l'ouverture de la structure de Fontenay.

Accueil familial de jour

La gestion de la prestation d'accueil familial de jour a été confiée à l'ARAS Junova par le biais de son service d'accueil de jour. A l'heure où ces

lignes sont écrites, le rapport de gestion de l'accueil familial de jour n'est pas encore disponible.

Restaurants scolaires

Au total, 17 personnes sont employées pour s'occuper du service des repas et de l'encadrement des enfants.

Offre des restaurants scolaires pour les enfants scolarisés de la 1P à la 11S, y inclus les élèves de raccordement :

Restaurant scolaire	Places	Inscriptions au 30 juin	Inscriptions au 31 déc.	Repas servis
Les 4-Marronniers	50	46	34	4'052
La Thièle	50	56	61	5'342
Les Isles	200 (134 places * 1.5)	131	172	14'935
Les Rives	300 (200 PLACES * 1.5)	173	165	14'418
Total	600	406	432	38'747

Les restaurants scolaires des Isles et des Rives offrent également la possibilité de s'inscrire en place pique-nique. Les enfants peuvent alors venir avec leur propre repas. Cette année, le nombre d'inscriptions pour ces places a été de :

Rest. scolaire	Inscriptions au 30 juin	Inscriptions au 31 déc.
Les Isles	41	35
Les Rives	160	164

Clinique dentaire de la jeunesse

L'année 2022 a été marquée par plusieurs absences de personnel, majoritairement de longue durée. Mais l'équipe a fait preuve de flexibilité et de solidarité. Toutes les missions collectives au-

près de l'ensemble des élèves de l'entente scolaire ont pu être réalisées. Un nombre important de rendez-vous individuels a malheureusement dû être annulé ou reporté.

Dépistage bucco-dentaire 21/22

Les dépistages bucco-dentaires des 255 classes de l'entente scolaire (4'434 élèves) ont été réalisés dans les locaux de la CDJ dans de bonnes conditions. 4'180 enfants et adolescent-es ont été examinés (94.3%). 71 élèves (1.6%) ne désiraient pas bénéficier de cet examen offert et ont présenté une attestation de leur médecin-dentiste certifiant un contrôle bucco-dentaire datant de moins de 6 mois. 254 élèves étaient absent-es de leur classe le jour du dépistage (5.7%). Une invitation à nous recontacter pour rattraper cet examen a été transmise aux parents des élèves absent-es. Peu de parents ont répondu positivement à cette dernière ; seuls 36 élèves se sont rendus à la CDJ pour rattraper cet examen. Chez les 4'180 élèves examinés, 27,5% présentaient une ou plusieurs dents cariées. Ce pourcentage était de 27,4% pour l'année scolaire 2021/22. La

moyenne du pourcentage de dentitions cariées de ces dix dernières années est de 29,08%. L'analyse en fonction de l'âge montre que les plus touchés par des lésions carieuses restent les écoliers et écolières les plus jeunes. 51.5% des élèves de classes 1-2P présentaient des caries lors du dépistage scolaire 2021/22. Chez les élèves 11P, le pourcentage de dentitions cariées était de 21.3%.

Les médecins-dentistes, les médecins scolaires et les infirmier-ères scolaires se sont réunis à trois reprises pour élaborer un protocole afin d'améliorer le suivi des élèves présentant une dentition négligée. Lors de l'année scolaire 2021/22, 1.03% des enfants contrôlés (43) était dans ce cas, ce qui est plus de 50% supérieur à la moyenne de ces dix dernières années (0.62%).

Prophylaxie bucco-dentaire

Prophylaxie collective

243 classes ont pu bénéficier d'une animation en prophylaxie dentaire (1-8P, y compris les classes d'accueil et les classes de l'enseignement spécialisé). Ceci représente environ 3'800 élèves. Les élèves des 39 classes 1-2P ont pu profiter de deux interventions dans l'année. Les directives sanitaires liées au Covid-19 n'ayant pas été complètement levées, de ce fait, les leçons de brossage des dents effectuées directement en classe n'ont pas pu avoir lieu. Un retour à la « normale

» devrait avoir lieu pour 2023. 747 brochures ont été remises à tous les parents d'élèves de 1-2P. Ce document les informe sur les gestes à adopter pour que leurs enfants gardent des dents et une bouche en bonne santé. Cette année, l'animation interactive sur le thème des érosions chez les 7P (Bus Elmex) a eu exceptionnellement lieu à deux reprises, une fois au mois de février et l'autre au mois de décembre.

Prophylaxie individuelle

27 enfants ont gracieusement bénéficié de suivis individuels en prophylaxie dentaire (49 consultations).

Traitements dentaires

1'609 patientes et patients ont été reçus à la CDJ pour des contrôles individuels, de la pré-

vention et des traitements bucco-dentaire. Le nombre des consultations et des différentes

prestations dentaires est stable par rapport aux années précédentes, mais reste inférieur à celui d'avant pandémie (2019) en raison d'absences de longue durée de médecins-dentistes (pas de remplacement). En raison de leur jeune âge, de leur manque de coopération, de l'importance

des soins à réaliser et/ou d'un éventuel handicap, 24 enfants ont dû être transférés chez nos confrères à l'Hôpital de l'enfance de Lausanne, à Pully ou à l'Hôpital de Rennaz pour des soins sous anesthésie générale.

Les statistiques des prestations facturées de la CDJ depuis 2012 sont illustrées ci-dessous :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de patients	1569	1681	1767	1782	1856	1816	1794	1531	1608	1641	1609
Consultations	1798	1998	2272	2280	2289	2277	2103	1777	2059	2107	2009
Radiographies	2433	2490	2412	2535	2196	2215	2059	1910	1637	1686	1632
Anesthésies	1507	1664	1517	1414	1466	1392	1379	1195	947	1034	896
Sédations protoxyde d'azote	246	302	407	410	402	471	402	281	226	258	212
Extractions	481	470	389	399	393	442	448	321	318	404	344
Restaurations dentaires	1936	2322	2127	1958	2103	1891	1730	1449	1177	1230	1031
Scellements de fissures	889	990	1038	827	974	1061	814	847	753	814	673
Fluorations	2098	1611	2402	1794	2280	1450	1344	1430	1300	1370	1307
Rendez-vous manqués	235	212	276	281	249	125	134	105	71	76	78

Secteur jeunesse

En 2022, le Secteur jeunesse a continué à être confronté à une jeunesse fragilisée dans le prolongement du Covid-19. Suite à des comportements inacceptables et récurrents de certains jeunes accueillis, il a été décidé de suspendre en février une partie des activités. L'action s'est alors concentrée sur le travail hors murs et les suivis socioéducatifs. Cette interruption de l'accueil dans les murs a permis d'enrayer le mou-

vement négatif et de repartir dès le mois de septembre sur une dynamique constructive et beaucoup plus sereine. Il faut également relever la mise en place d'une supervision d'équipe et de plusieurs supervisions individuelles pour permettre à l'équipe de garder une vision commune et porter ensemble les préoccupations et les solutions à destination de la jeunesse.

Conseil des jeunes et citoyenneté

Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains

Le Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY) est l'organe représentatif officiel de la jeunesse de la ville. Depuis 2004, il est ouvert

à tous les jeunes de 13 à 25 ans qui habitent, étudient ou travaillent à Yverdon-les-Bains. Il poursuit un double but : d'une part, offrir aux

jeunes un espace pour débattre des questions qui les concernent en relation avec la politique de la jeunesse, les sports, la culture ou tout autre domaine ; et d'autre part, leur permettre de réaliser des projets approuvés par leur assemblée. Le CDJY bénéficie d'une subvention communale de 1 franc par habitant·e pour assurer ses frais de fonctionnement et réaliser des projets. Cette année, un prélèvement sur le fonds de réserve de 10'000 francs a été accepté et s'est ajouté au budget annuel. Sur les 40'000 francs à disposition, 29'510.05 ont été dépensés et 10'489.95 seront reversés dans le fonds de réserve.

Durant 2022, le CDJY a poursuivi son rôle de représentation des intérêts et des revendications des jeunes auprès des autorités communales. Des représentant·es du Conseil communal et

Accueil des jeunes citoyens

La cérémonie d'accueil des jeunes citoyens a eu lieu le vendredi 23 septembre 2022 et s'est déroulée sous les tribunes de l'ancien hippodrome. Sur les 309 jeunes de 18 ans invité·es, 23 jeunes se sont inscrit·es pour la partie officielle. La plupart sont venu·es avec un·e invité·e. Les jeunes

Easyvote

Easyvote est un projet proposé par la Fédération suisse des parlements des jeunes, qui permet de guider les jeunes dans la complexité des votations cantonales et fédérales. Depuis 2013, tous les jeunes de 18 à 25 ans résidant dans la commune sont abonnés par la Ville à la brochure et au site internet. Par cette action, la Ville veut

Accueil libre

Après discussion avec l'équipe, le chef de secteur et le chef de service ont décidé de suspendre, comme mentionné précédemment, l'accueil libre dès le mois de février. Cette décision a été prise à cause de comportements répétés et inadéquats du public vis-à-vis du personnel encadrant, du matériel à disposition et du non-respect des règles de vie du lieu. Suite à cette décision, une réflexion de fond a été menée pour repenser le projet pédagogique et réorganiser le personnel.

de la Municipalité ont été invités à ses séances plénières. Des membres du CDJY ont rencontré à plusieurs reprises une délégation municipale, notamment pour y discuter de la mise à disposition de l'abri PC de La Marive. Le CDJY a également obtenu une place à la Commission culturelle et a eu l'opportunité de collaborer avec différents services de la Ville.

Concernant les projets, le Ciné-club a réalisé plusieurs projections, le projet TOTHÈME a produit différents artistes lors de trois soirées à La Dérivée ainsi qu'à l'Amalgame. Le projet CULMINA a organisé, en plus de la cérémonie des jeunes citoyen·nes, trois soirées à La Dérivée ainsi qu'un festival autour de la culture noire sur le site de Sports 5 et à l'Amalgame. Cet événement avait pour but de valoriser et d'explorer cette culture.

ont pu rencontrer la Municipalité, le Président du Conseil communal et les représentant·es du Conseil des jeunes. Cette cérémonie a été suivie d'une soirée festive organisée en partenariat avec le Conseil des Jeunes et leur projet CULMINA. Environ 150 personnes y ont participé.

non seulement encourager les jeunes à voter, mais également à débattre des sujets politiques et d'actualité. Dans cette optique, les jeunes de nationalité étrangère, qui n'ont pas le droit de vote, sont également abonnés à la brochure. En 2022, un total de 6'800 brochures a été envoyé pour les quatre scrutins.

L'accueil du Check Point a rouvert le 2 septembre 2022. Les jeunes ont pu bénéficier de l'ouverture de 42 accueils sur les 114 prévus. Afin de compenser ces ouvertures, le travail hors murs a été renforcé.

Au total, 943 jeunes ont été accueilli·es entre septembre et décembre. La moyenne de jeunes s'élève à 23 par accueil. Nous notons une baisse de fréquentation (29 jeunes accueillis en moyenne en 2021) due en partie à la fermeture de l'activité.

La proportion filles / garçons est de 11.25% / 88.75%.

Le rapport pour la tranche d'âge des moins de 16 ans est de 34.9 %, contre 65.1% pour les plus de 16 ans.

Accueil Ado

Le Check Ado est un espace d'accueil libre pour les 11-14 ans qui ouvre ses portes les mercredis après-midis hors vacances scolaires. En 2022, en moyenne, un peu moins de 10 jeunes par jour

d'ouverture ont été accueilli-es, ce qui représente 330 présences sur l'année, avec un quart de filles et trois quarts de garçons.

Ateliers à destination de la jeunesse

Studio d'enregistrement

234 sessions, dont 47 Premium, ont été enregistrées en 2022, ce qui représente plus de 300 heures passées dans le studio avec les jeunes artistes. Les liens avec les partenaires du studio ont également pu être consolidés, notamment avec la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains, Festifree, La Dérivée, les Numerik Games et CULMINA. Cela a également permis d'offrir aux jeunes que nous accompagnons dans l'enregistrement phonographique une visibilité sur le plan local ainsi que l'opportunité

de s'essayer et de parfaire leurs compétences scéniques. Pour la troisième année consécutive, une semaine de stage de musique urbaine a été organisée. Il faut également relever que deux représentants d'Y Musik ont pu se rendre à la MaMA (convention sur la musique) à Paris du 12 au 14 octobre. Ils ont ainsi pu assister à des conférences, notamment sur le développement d'artistes indépendant-es et échanger avec les multiples intervenant-es présent-es sur place.

Sport 1400

En 2022, 16 ouvertures de Sport 1400, les samedis à La Marive, ont eu lieu. Ils ont réuni un nombre total de 670 participant-es (42 en moyenne). Trois tournois ont été organisés, respectivement au Cheminet, aux Rives du Lac et

à La Marive, avec au total 126 participant-es. Comme mentionné précédemment, l'activité a été suspendue entre février et septembre. Durant l'année, l'équipe a pu compter sur 7 coaches et un junior coach.

Atelier Burger – Foodtruck

L'Atelier Burger a été présent les mercredis midis au Check Point ainsi qu'à la Fête de la Musique, à la Cérémonie des jeunes citoyens et à la fête de fin d'année de Sport 1400. Il a également proposé ses prestations à sept reprises, de mai à juin, dans le cadre des événements liés aux « Espaces publics à 5 min ».

En 2022, 2'090 burgers ont été servis et six jeunes (trois filles et trois garçons) sans solution d'apprentissage ou de formation ont pu concrétiser une expérience professionnelle, généralement de deux à trois mois, sur l'Atelier Burger. Un jeune en fin de scolarité obligatoire a également pu se sensibiliser au monde du travail dans le cadre du projet LIFT.

Éducation et prévention

Éducation de rue et déambulation

110 missions de déambulation ont été effectuées en 2022 (environ 10 par mois) par six travailleur-euses sociaux-ales avec une trentaine de lieux régulièrement visités.

Accompagnements socio-éducatifs

En 2022, les travailleuses et travailleurs sociaux ont suivi 34 jeunes différents, 26 garçons et 8 filles. Socio-professionnel, famille, soutien psychosocial, formation, consommation, compor-

tement, orientation, scolarisation, harcèlement, judiciaire, sexualité et budget ont été les thématiques les plus abordées par ordre d'importance décroissant, en 2022.

Prestations personnelles au travail (PPT)

En plus des actions de prévention réalisées au Nombre de dossiers reçus en 2022: 37 (17 en 2021). Nombre de dossiers ayant été traités en 2022: 37 (11 en 2021). 16 PPT exécutées (9 en 2021) et 7 échecs (2 en 2021). 14 en cours. Type

de prestations organisées : construction de bacs à légumes au JECOS, accompagnement d'activités sportives et culturelles du JECOS, ménages au Secteur jeunesse et confection de soupes, repas et burgers avec le JECOS.

Activités de vacances

Passeport Jeunes Été

Il s'agit de la troisième édition du Passeport Jeunes Été, valable durant les sept semaines des vacances d'été et accessible aux 11-17 ans. Ce passeport donne accès à des activités sportives et culturelles ainsi qu'aux transports publics dans la région, à un prix sans concurrence. 199 passeports ont été vendus et chaque carnet donnait

accès à 32 activités auprès de 26 partenaires différents. 64% des participant-es étaient des Yverdonnois-es, 35% venaient des communes partenaires et 1% d'autres communes. 34% des participant-es étaient de filles et 66% de garçons, la moyenne d'âge se situant à 12.88 ans.

Passeport Jeunes Automne

Ce passeport, destiné aux 11-17 ans et valable durant les deux semaines des vacances d'octobre, donne accès à des activités sportives et culturelles ainsi qu'aux transports publics régionaux, à un prix sans concurrence. Cette année, 113 passeports ont trouvé preneur-euse et chaque carnet donnait accès à 16 activités au-

près de 15 partenaires différents. 57% des participant-es étaient des Yverdonnois-es, 42% venaient des communes partenaires et 1% d'autres communes. 34% des participant-es étaient des filles et 66% des garçons, la moyenne d'âge se situant à 13.24 ans.

Les accueils libres de vacances

Dans le cadre du Check Point, l'équipe jeunesse a proposé des programmes d'activités durant les vacances scolaires, à destination des jeunes entre 11 et 25 ans.

763 jeunes ont été accueilli-es (762 en 2021). En moyenne, 22 jeunes étaient présent-es par accueil, avec une répartition de 19.5% de filles et de 80.5% de garçons.

Soutien aux associations et aux projets en faveur de la jeunesse

Numerik Games

Le soutien financier a été reconduit cette année et a permis d'avoir une présence forte avec les

jeunes d'Y-Music durant la partie officielle. Un atelier musical a également eu lieu chaque jour.

Baleinev

Le festival a eu lieu le 29 avril et a accueilli 1'330 spectateur·trices. Le secteur a à nouveau soutenu

le festival et financé un stand de prévention des risques en milieu festif.

Fête de la Musique

Le service a une nouvelle fois soutenu cet événement populaire. Une scène a été installée dans la

cour du JECOS. La partie restauration a été assurée par les jeunes de l'Atelier Burger.

Intégration

Le Secrétariat d'état aux migrations (SEM) a choisi de prolonger les programmes d'intégration cantonaux (PIC) de deux ans, pour y inclure

l'Agenda intégration suisse (AIS) et son public de réfugié·es, sans modifier les objectifs stratégiques.

Primo Information

Accueil annuel des nouveaux habitants

Depuis 2021, cet accueil est organisé par le Secrétariat général avec une participation financière du Secteur intégration, qui s'occupe de l'interprétariat et de la halte-garderie: 19 person-

nes ont bénéficié de la traduction par quatre interprètes et 15 enfants ont pu bénéficier de la halte-garderie.

Permanence sociale migr'info

Pour sa 8^e année, les six agent·es d'intégration ont accueilli 174 personnes (90 hommes et 84 femmes) durant les 40 permanences du samedi matin de 9h à 12h. 132 cas ont été traités. Les sujets les plus abordés concernent les domaines suivants : vivre en Suisse, emploi, cours de français, logement, école et famille et intégration sociale. L'Erythrée et le Portugal sont les natio-

nalités les plus représentées parmi les utilisateurs et utilisatrices.

Les agent·es d'intégration sont engagé·es par la Ville en tant que personnel auxiliaire. Une formation continue leur est dispensée afin d'être en mesure d'assurer un accueil de qualité.

Conseil

Publications

831 affiches et flyers ont été distribués aux partenaires et commerces locaux pour la semaine d'actions contre le racisme, les cours de français à la plage, le rallye de l'intégration, la permanence sociale migr'info, Dialogue emploi

et les dispositifs d'accueil préscolaire. 1'600 emails ont été envoyés avec les affiches en pièce jointe.

28 posts ont été publiés sur la page Facebook de la Ville ou de la CCSI.

Information aux structures ordinaires

Des informations sur les offres d'intégration des partenaires ont été transmises régulièrement par courriel aux contacts du secteur (350). 207 réponses ont été données par téléphone à une

majorité de primo arrivant·es, concernant des démarches administratives, l'emploi, les cours de français, l'école, le logement et la santé.

Conseil aux projets et subvention aux associations locales

- L'association Arts sans frontière a mis sur pied un projet mêlant contes, danses et tables interculturelles sur une période de quatre mois, avec 142 participants dans quatre lieux de la ville.
- La Cour du théâtre a mis sur pied l'atelier théâtral: 1,2,3 Parlez ! qui visait à l'apprentissage du français à travers l'expression théâtrale: 12 personnes se sont inscrites dont 8 femmes.
- Une subvention a été versée à l'association Pont du savoir pour donner des cours de français à des femmes albanophones.
- L'association Bien-être par l'apprentissage a mis sur pied des ateliers anti-gaspillage connus en tant que Café couture : 38 ateliers et 280 participant-es, essentiellement des femmes ayant peu de contacts en dehors de leur famille et pratiquant peu le français.
- L'association Farafina a mis sur pied le projet « Raconte-moi le racisme » au travers d'ateliers de sensibilisation et de création : 15 classes (297 élèves) des deux établissements primaires ont pu y participer et un vidéoclip a été tourné consultable sous le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=ukjMGEvd6Tw>.

Enfance

Accueil préscolaire

→ Halte-garderie à l'Espace Traits d'Union

32 enfants ont été accueilli-es sur 252 périodes de deux heures. Grâce à cet accueil, 46 per-

sonnes ont pu suivre des cours à Caritas, 29 à Lire & Ecrire et 12 aux Tisserands du Monde.

→ Halte-garderie aux cours de français à la plage

Une halte-garderie est proposée pendant les cours de français à la plage, pour offrir un lieu de socialisation et d'apprentissage du français aux

enfants des apprenant-es. 28 enfants ont été accueilli-es. Deux animatrices étaient présentes soutenues par une bénévole.

→ Le Jardin de Valou

Pour répondre aux besoins de socialisation des enfants dont les deux parents n'ont pas une activité lucrative, une place à plein temps est mise à disposition des parents inscrits sur la liste d'at-

tente du réseau d'accueil préscolaire. C'est une place de transition, un jour par semaine avec une durée limitée de trois mois. 21 enfants ont été accueilli-es, 8 garçons et 13 filles.

Soutien aux familles ayant des enfants à l'école

→ Parents référents

Le but de ce projet est d'améliorer la communication entre l'école et les familles allophones et de favoriser l'intégration des élèves d'origine

étrangère dans les classes. 14 familles ont été accompagnées par les 10 parents référents.

→ De la Maison à l'école

Ce projet s'adresse aux enfants qui vont entrer à l'école en août et à leurs parents. Mené en collaboration avec l'Etablissement primaire Edmond Gilliard, il propose des ateliers aux enfants, directement dans leur futur collège, pour les préparer à l'école. C'est aussi une occasion pour le

corps enseignant de mieux connaître les enfants et échanger avec les parents. 96 enfants inscrit-es sur 190 futur-es 1P ont ainsi participé à 13 ateliers de deux périodes par semaine. Chaque groupe est encadré par un-e enseignant-e et un-e agent-e d'intégration.

Employabilité

Dialogue emploi

Le projet s'adresse à toutes les personnes en recherche d'emploi sans mesure d'accompagnement de l'Office régional de placement (ORP). Les agent-es d'intégration accueillent les personnes à migr'info, les aident à chercher les documents nécessaires pour leur dossier et les accompagnent à l'Office cantonal de l'orienta-

tion scolaire et professionnelle (OCOSP). 26 personnes ont demandé des renseignements. Une fiche a été remplie pour cinq personnes, quatre femmes et un homme, de quatre nationalités différentes. Parmi ces cinq personnes, deux étaient au bénéfice d'un permis de séjour B, deux d'un permis S et un d'un permis F.

Aide au courrier

Depuis septembre, le JECOS finance l'association Verso pour aider la population ne disposant pas des moyens nécessaires pour écrire des

courriers, que ce soit au niveau de la langue française ou du matériel informatique. 27 personnes ont bénéficié de cette prestation.

Vivre ensemble

Commission Consultative Suisses-Immigrés (CCSI)

Sept séances de la CCSI ont été organisées. En moyenne, 28 membres sur 55 y ont participé. Les membres sont des représentant-es de 19 associations d'immigré-es, sept organismes partenaires, trois services communaux et six partis politiques. Les principales problématiques traitées ont été l'accueil et le soutien aux réfugié-es d'Ukraine, la semaine d'actions contre le racisme et les cours de français à la plage. La CCSI a participé à des événements organisés par d'autres partenaires/services communaux : la fête de quartier du Cheminet, l'accueil des nouveaux habitants et nouvelles habitantes, la

cérémonie de remise des lettres de bourgeoisie et les Soupes d'ici et d'ailleurs. Elle a également organisé ses propres projets : son traditionnel rallye de l'intégration, qui a rencontré un succès important malgré la météo peu clémente, ainsi que le stand d'information à la Migros, et la sortie en famille à Bulle pour visiter l'exposition Naturalisation au Musée gruérien. Un membre de la CCSI, de l'association burundaise, a été élu à la Commission Cantonale Consultative des Immigrés. Trois associations membres ont reçu 5'660 francs pour développer leurs projets.

Programme de formation des agent-es d'intégration

Sept formations ont été proposées avec cinq intervenant-es externes, sur les thématiques suivantes : l'assurance-maladie, les prestataires des cours de français, famille et médias, les outils migr'info, mieux réagir aux propos discriminatoires, la naturalisation et la santé mentale. 21 agent-es d'intégration y ont participé.

En parallèle, la fondation ECAP a été mandatée pour mettre en place un module de formation hebdomadaire sur 11 semaines pour huit agent-es d'intégration, afin d'améliorer leurs compétences de base en technologies de l'information et de la communication (TIC).

Programme Femmes-Tische

10 agent-es d'intégration ont organisé 55 tables rondes pour 300 personnes, dont 222 femmes et 78 hommes, en 9 langues. 39 rencontres ont eu lieu dans un cadre privé et 16 dans un cadre institutionnel. Les thématiques suivantes

ont été abordées : l'assurance-maladie, budget équilibré, civisme en pratique, les dépendances, être et rester en bonne santé, famille et médias, mon enfant et l'école, la naturalisation, la prévention du racisme, la santé mentale.

École de langues et cultures d'origine

Les écoles de langue et culture d'origine ont continué leur activité en 2022. Les écoles portugaise, espagnole, tamoul et italienne ont vu une diminution du nombre d'élèves inscrits (214). Une réflexion en termes de communication est

en cours. Concernant les autres écoles (trigri-nya, mandarin, croate et serbe), la participation a été stable, car les communautés sont plus petites et le bouche à oreille fonctionne mieux.

Apprentissage du français et compétences de base

Cours de français à la plage

Durant le mois de juillet, 20 cours de français (niveaux A0, A1 et A2) de deux périodes ont été dispensés à 98 personnes allophones. Trois professionnelles de l'enseignement de l'association Verso ont développé le programme pédagogique. Les enseignantes ont travaillé en binôme

avec des agent-es d'intégration formés sur les questions de migration. En raison d'un nombre de participant-es important, un 4e groupe de niveau A0 a dû être créé, avec un soutien financier de l'EVAM. Le Canton subventionne ce projet à hauteur de 14'250 francs.

Subvention à Caritas (43'200 francs)

Niveaux des cours FLI	Nb de cours FLI à Yverdon en 2022	Nb d'heures de cours	Nb d'heures de préparation	Nb d'apprenants distincts
Standard A1	15	427.5	427.5	130
Standard A2	9	256.5	256.5	67
Standard B1	2	57	57	12
CSI A1	2	144	144	20
CSI A2	2	130	130	22
Atelier Fide	2	96	96	11
Totaux	32	1111	1111	235*
			2222	

Subvention à Lire et écrire (37'000 francs)

12 cours ont été organisés pour 160 apprenant-es et 297 inscriptions pour six cours de base, deux cours alpha, un cours post-alpha, un cours d'accompagnement à la préparation de l'examen théorique du permis de conduire, un cours de français écrit pour entrer en formation d'auxiliaire de santé Croix-Rouge, cinq accompagnements individuels (dans le cas d'un article 32) pour un total de 51 heures, deux accompagnements individuels pour les jeunes de 16 à 25 ans, pour un total de 40 heures.

Le succès du cours de français écrit pour entrer en formation d'auxiliaire de santé Croix-Rouge se poursuit en termes d'occupation, et les résultats des candidat-es au test d'entrée confirme la pertinence d'une telle prestation.

Le projet «Lire, écrire, se construire», financé par la Chaîne du Bonheur, a pris fin sous forme de cours, mais se poursuit au travers d'accompagnements individuels.

Subvention aux Tisserands du monde (2000 francs)

Six nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe de huit enseignant-es. L'association répond à un besoin de cours gratuits pour débutant-es principalement, ouverts à toutes et tous. De septembre 2021 à juin 2022, neuf sessions de cours d'1h30 par semaine ont été donnés, réunissant 30 participant-es.

Prévention du racisme

Semaine d'actions contre le racisme

Dans le but de promouvoir l'égalité des chances et de lutter contre la discrimination raciale, plusieurs actions ont été menées :

- Une exposition itinérante « Migration: Voix des femmes » a été mise sur pied dans deux établissements secondaires pendant 4 semaines; l'exposition a été accessible au grand public et a fait l'objet de 2 vernissages.
- 37 élèves du Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV) de quatrième année, filière multimédia et design, ont participé à un concours de créations visuelles destinées à la campagne d'affichage.
- 12 ateliers de sensibilisation ont été organisés dans les classes de deux établissements secondaires; au total, 220 élèves et 10 enseignant-es y ont participé.
- 7 tables rondes ont été organisées dans les services de la Ville, auprès des partenaires et des associations; au total, 51 personnes y ont participé.
- 7 actions publiques d'une durée de 2 heures ont été menées dans les rues de la ville, dans le but de sensibiliser et d'échanger avec la population.
- Un courriel a été envoyé aux employé-es communaux-ales et aux acteurs-trices de l'intégration pour leur demander d'utiliser la vignette cantonale « Parlons du racisme » dans la signature de leurs courriels pendant tout le mois de mars.

Les actions ont été financées à hauteur de 12'000 francs par le BCI et de 10'200 francs par le SLR.

Aide au développement

Trois projets ont été soutenus pour un montant total de 60'000 francs: 1) prévention des violences envers les femmes au Mexique, 2) sensibilisation contre les violences sexuelles au Proche Orient (Palestine) et 3) formation et promotion de la santé infantile au Pérou.



Sécurité
publique

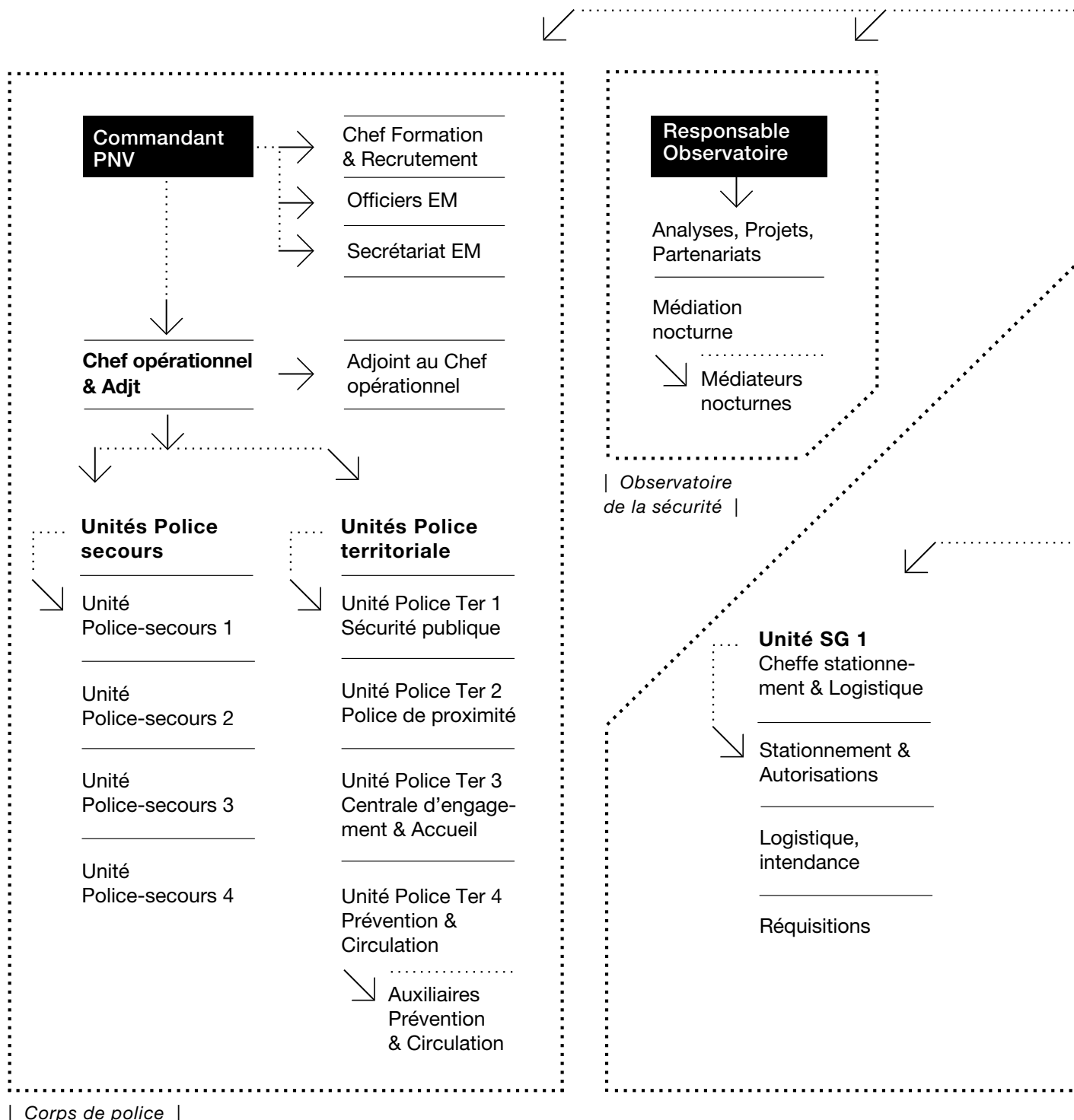
2022
Rapport de gestion

—
Dicastère | Sécurité publique

Service de la sécurité publique

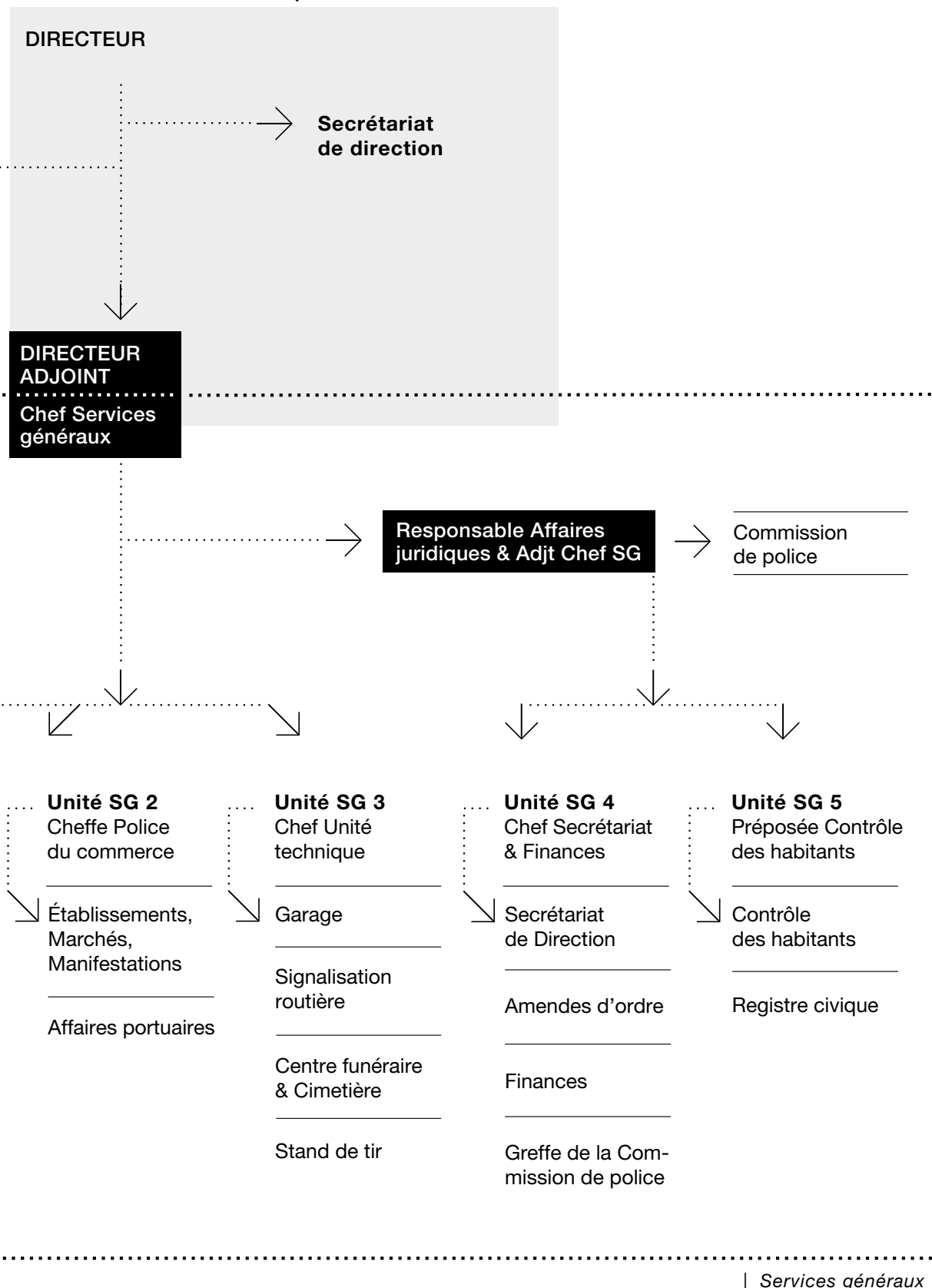
M. Christian Weiler
Municipal

M. Pascal Pittet
Directeur



MUNICIPAL | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |



Sécurité publique

Etat des effectifs au 31 décembre 2022

Personnel du Service de la sécurité publique : 120.9 ETP, soit 128 personnes dont 74.3 ETP de personnel policier, y compris 4 aspirant-es (ETP vacants 11.9) selon budget.

Personnel auxiliaire : 40 personnes dont 24 médiateurs nocturnes et 11 auxiliaires de prévention circulation.

Départs | arrivées

- Personnel uniformé
Nombre de départs : 9, dont 2 assistants de sécurité publique
Nombre d'arrivées : 10 dont 4 aspirant-es et 1 assistant de sécurité publique
- Personnel détaché à l'Académie de police
à l'Académie de police
1 policier
1 assistant de sécurité publique
- Personnel civil
Nombre de départs : 1
Nombre d'arrivées : 4

MISSIONS

Le Service de la sécurité publique vise la défense de l'intérêt général par un équilibre d'actions proactives et réactives dans des domaines spécifiques, par la délivrance de prestations de police et de prestations administratives, dans une dynamique d'égalité de traitement et de proportionnalité.

Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- interventions policières 24 heures sur 24 ;
- mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes ;
- arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit ;
- opérations de recherches ;
- activités préventives de surveillance et de contrôle (sécurité publique) ;
- prévention et éducation routière ;
- prévention criminalité ;
- conseils en matière de sécurité ;
- contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar) ;
- contrôle du stationnement ;
- enregistrement de plaintes pénales ;
- police des mœurs ;
- police du commerce (établissements publics – manifestations – foires et marchés, etc.) ;
- exécution des notifications ;
- enquêtes administratives (magistrats – service de la population – recherches d'adresses) ;
- exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions) ;
- notification des commandements de payer pour l'Office des poursuites ;
- circulation routière ;
- signalisation routière et lumineuse ;
- chantiers sur les voies publiques (déviations, etc.) ;
- contrôle de l'activité des taxis ;
- gestion des objets trouvés ;
- commission de police ;
- contrôle des habitants ;
- registre civique ;
- gestion du Centre funéraire et du cimetière ;
- gestion du stand de tir ;
- gestion des affaires portuaires ;
- contrôle des champignons ;
- vision centralisée des enjeux sécuritaires ;
- collecte et analyse scientifique d'informations en provenance du terrain ;
- expertise sur des sujets de sécurité publique ;
- accueil des victimes de harcèlement de rue et/ou de violences.

Objectifs généraux du service

Les objectifs 2022 du Service de la sécurité publique ont été définis comme suit :

- 1 | Identifier les moyens techniques et financiers nécessaires pour rendre accessibles les prestations que le service souhaite digitaliser au travers d'un guichet virtuel. S'inspirer de la digitalisation des prestations existantes pour procéder à une phase pilote.
- 2 | Améliorer le suivi des demandes externes ainsi que la remontée du renseignement en explorant des outils informatiques permettant d'améliorer le suivi qualité. Procéder à des essais avec les solutions préexistantes dans la commune.
- 3 | Préparer le personnel à la gestion de crise en vue de préserver notre socle de prestations. Constituer un pool d'aides de commandement et mettre en place les processus de formation.
- 4 | Evaluer et tester les différentes opportunités de gestion du trafic disponibles, en vue de planifier l'amélioration de la sécurité des carrefours et axes sensibles.
- 5 | Poursuivre une politique de formation commune à tous les collaborateur-trices favorisant la communication par une meilleure connaissance de soi et des autres.

Ces objectifs servent de base aux chefs de division pour une déclinaison opérationnelle dans leurs entités respectives. Ils se traduisent en-

suite en objectifs auprès des cadres et collaborateur-trices de chaque unité.

POINT FORT 2022

enchaîner efficacement les crises

Le Service de la sécurité publique a tenu un rôle central dans la gestion pérenne de la crise sanitaire liée au Covid-19 depuis le début de 2020. L'année 2022 a vu le terme de cette crise majeure, sous l'angle des mesures sanitaires, avant de voir arriver les deux suivantes, à savoir une crise migratoire et une crise énergétique, qui se sont superposées à une activité déjà soutenue pour les divisions concernées.

La succession des crises de différentes natures a conduit à la mise sur pied d'une organisation de gestion de crise au sein de la Ville. Cette cellule de crise d'Yverdon-les-Bains, baptisée CECRY, s'emploie depuis plusieurs mois à prévenir la pénurie énergétique et les éventuelles coupures d'électricité.

Rattachée pour sa gestion opérationnelle au Service de la sécurité publique, la CECRY a pour mission de gérer les situations « exceptionnelles » à la demande de la Municipalité et de proposer des mesures coordonnées avec les différents services de la Ville. La mise en place d'une telle structure a été lancée lors de la crise

sanitaire, avant que son principe ne soit réactivé en février 2022 pour faire face aux conséquences de la guerre en Ukraine. Pour la gestion de ces événements, la CECRY a travaillé de concert avec les services de la Ville dans une dynamique très positive et particulièrement efficace. Il est dès lors apparu comme une évidence de consolider les acquis et de pérenniser cette structure en maintenant les principes de collaboration au sein de l'administration.

En prévision de la crise énergétique, la CECRY a travaillé depuis plusieurs mois à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'économies d'énergie de la Ville ainsi qu'à la planification des mesures nécessaires pour garantir le fonctionnement des activités vitales et des prestations indispensables en cas de pénurie, voire dans le pire des cas, lors de délestages (coupure d'électricité temporaire) ou de black-out (panne d'électricité généralisée). Tout cet important travail d'anticipation est mené dans le cadre des dispositifs mis en place par la Confédération et le Canton de Vaud et vise à préparer la Ville à

faire face à toutes les éventualités.

Dans cette perspective, la CECRY a également conçu l'organisation des points de rencontre d'urgence (PRU) qui seraient mis à disposition de la population pour obtenir des informations et de l'aide en cas de besoin. Ces PRU pourront continuer à fonctionner en cas de panne de courant grâce à une alimentation de secours et des moyens de communication spécifiques. À l'échelle régionale, il est prévu que la CECRY apporte son soutien aux communes environnantes pour l'organisation de PRU à moins de 5 minutes

en voiture pour tous les habitants.

Même si, au vu des informations actuelles, et compte tenu des efforts consentis par les collectivités, les entreprises et la population, la perspective d'une grave crise énergétique s'est éloignée à court terme, la « feuille de route » établie par la CECRY ainsi que les mesures prises par la Ville et les crédits d'équipement déjà engagés n'en seront que plus utiles lors des hivers prochains, où la situation concernant l'approvisionnement énergétique du pays pourrait être encore plus tendue qu'actuellement.

Division opérationnelle : activité policière régionale

Des défis importants en lien avec les effectifs ont profondément marqué l'année 2022. La situation de plein emploi que vit actuellement notre pays avec plus de 100'000 postes, de tous milieux professionnels confondus, toujours ouverts en décembre 2022, ouvre la possibilité à des policiers de se reconvertir plus facilement à une nouvelle activité. La création de nombreux postes dans le monde de la police, par les cantons voisins, a également pour conséquence une carence de près de 130 ETP au sein des polices et de la gendarmerie vaudoise. Mais la Police Nord Vaudois (PNV) a tenu bon et a su se rendre attractive avec l'arrivée de trois nouveaux policiers expérimentés en 2022. La formation policière se positionne comme la seule option viable face à cette crise des effectifs. C'est ainsi que la PNV a eu l'honneur d'accueillir en septembre trois nouveaux policiers en formation, dont la majeure de promotion des polices communales, quatre nouveaux aspirants ont débuté leur école de police, à l'Académie de Savatan, et la validation, par les autorités politiques, pour septembre 2023 de six aspirants.

Une réorganisation de la PNV a également été orchestrée durant le premier semestre per-

mettant à Pascal Pittet, devenu directeur du Service de la sécurité publique, de transmettre sa fonction de commandant par une mise au concours. Après un processus de sélection soutenu, le major Marc Dumartheray a officiellement pris le commandement de la PNV le 1^{er} juin. Cette nouvelle organisation a permis de renforcer à la fois la direction du service et la conduite de notre police.

L'année 2022 a également été rythmée par plusieurs actions, projets et analyses traitant de divers domaines tels que la stratégie des contrôles de vitesse, le ramassage des cycles abandonnés sur le domaine public, le renforcement de la police de proximité, une communication active avec les médias-partenaires, etc. La PNV poursuit ainsi son travail au quotidien pour la sécurité du citoyen selon les principes « servir, protéger et agir ».

Relevons enfin que les autorités urbigènes ont pris la décision formelle de mettre un terme à la collaboration avec l'association Police Nord Vaudois, ce qui a pour effet que la Commune d'Orbe ne fait plus partie du secteur d'action de la PNV, à l'instar de celle de Montcherand en l'absence de continuité territoriale.

Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats

Dans une démarche participative au Service de la sécurité publique, l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats est appelé à remplir quatre missions :

- 1 | anticipation pour consolider la sécurité ;
- 2 | projection pluridisciplinaire pour élargir les modes d'action du Service de la sécurité publique ;
- 3 | rapprochement de partenaires pour un meilleur climat sécuritaire ;
- 4 | décloisonnement institutionnel pour une optimisation fonctionnelle.

Annoncé par la Municipalité dans son programme de législature 2021-2026, un nouveau dispositif-pilote d'accueil, d'écoute, de conseil et d'orientation pour les victimes et témoins de harcèlement de rue et de violence a été lancé le 22 novembre par l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats en collaboration avec la PNV. La particularité du projet réside dans l'accueil et le premier contact avec une répondante issue du domaine social non soumise au devoir de dénoncer les faits portés à sa connaissance, permettant ainsi d'établir un climat de confiance.

Services généraux

L'activité des services généraux est principalement axée sur des prestations publiques, en termes de service et de contrôle, en faveur de la population et de partenaires dans des domaines d'activité très variés, mais également sur des prestations transversales internes au Service de la sécurité publique pour assurer son fonctionnement.

Les Services généraux sont une composante importante de l'activité de proximité du Service de la sécurité publique, mais aussi des communes partenaires de la PNV. Apportant de régulières analyses de toute nature, cette division assure le respect des directives communales et cantonales de sa compétence en matière de police administrative.

Elle gère en particulier l'intégralité des aspects liés à la gestion du stationnement public, sous les angles administratifs (délivrance d'autori-

En 2022, l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats a également poursuivi ses démarches participatives auprès de la population autour du sentiment de sécurité et du bien-vivre ensemble. Il a également conduit un projet-pilote en partenariat avec la Commune d'Orbe et la PNV visant à tester une nouvelle forme de collaboration de nature à mieux appréhender et régler les incivilités et les conflits. En outre, avec le soutien financier de la Fondation Leenaards, il a initié un projet autour des solidarités locales.

sations) et opérationnels (contrôle du stationnement). Elle assure une fonction de police du commerce, proactive en matière d'activités économiques soumises à autorisation, et omniprésente dans le processus d'accompagnement et de supervision des manifestations. La gestion des activités temporaires se déroulant sur domaine public est de sa compétence, au même titre que les concessions portuaires et funéraires, sans omettre les prestations délivrées par l'unité technique (gestion du matériel roulant, de la signalisation routière, des chantiers).

La gestion des contraventions (stationnement, circulation, radars) constitue par ailleurs un gros volume de travail de suivi, également en lien avec la Commission de police, qui a notamment pour mission la poursuite des infractions de compétence communale.

Chiffres clés | Statistiques

Données opérationnelles

Les chiffres présentés sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données prennent en compte les interventions effectuées par la PNV sur tout son territoire d'engagement et démontrent la tendance entre les années 2021 et 2022. Dès lors, il s'agit d'être prudent à la lecture de ces chiffres qui peuvent

varier au regard de la tendance globale de la statistique de la criminalité nationale diffusée annuellement.

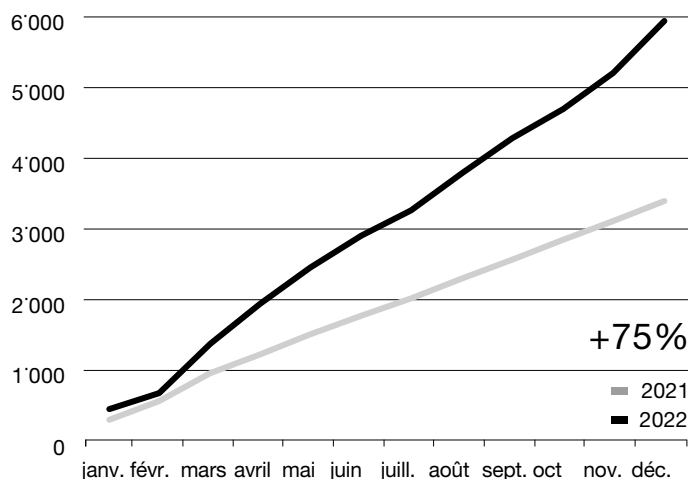
En effet, nos statistiques reflètent l'activité propre et constatée par la PNV. Un délit commis sur notre territoire et annoncé ailleurs n'est donc pas pris en compte dans nos chiffres.

Présence policière dans l'hyper-centre

(total mensuel cumulé en heures)

Le nombre d'heures de présence policière dans l'hyper-centre yverdonnois est en forte augmentation par rapport à 2021.

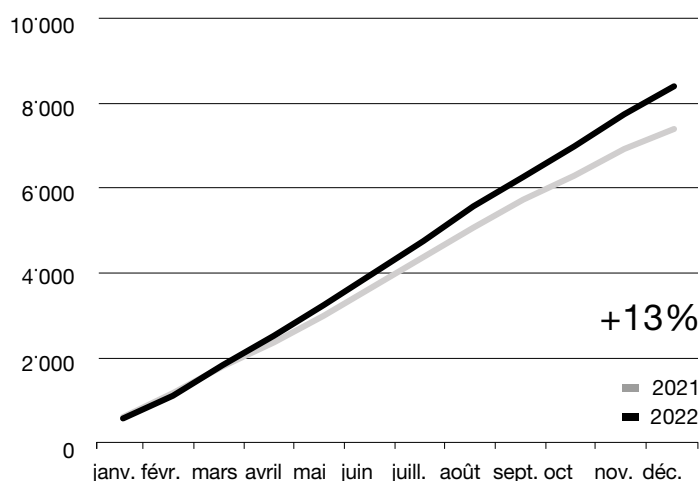
Ceci s'explique par un retour à la normale suite à la période du Covid-19.



Événements JEP*

Une légère hausse des événements JEP (Journal des Événements Police) a été enregistrée pour 2022. Ceci s'explique principalement par la reprise de la vie sociale suite à la fin des mesures liées au Covid-19.

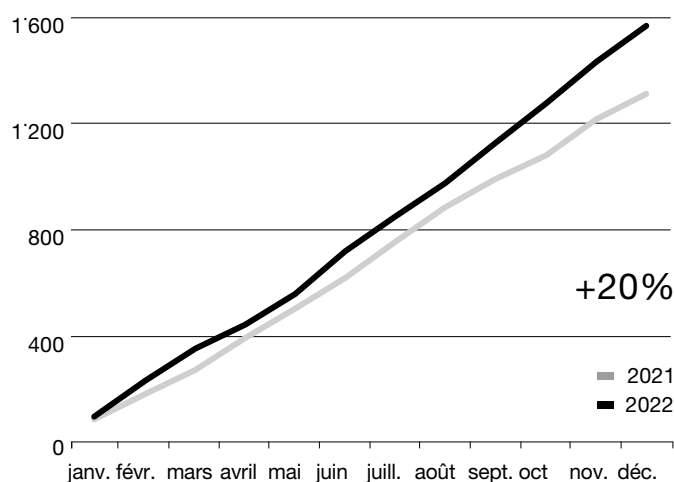
Ces événements comprennent tant les interventions que les plaintes déposées à la réception de la PNV.



Plaintes pénales *

L'augmentation modérée des plaintes est en corrélation avec les éléments mentionnés pour les événements JEP.

Nous constatons également que la facilité d'accès à nos locaux de police permet assurément une prise en charge confortable pour le citoyen de toute provenance.



* (total mensuel cumulé)

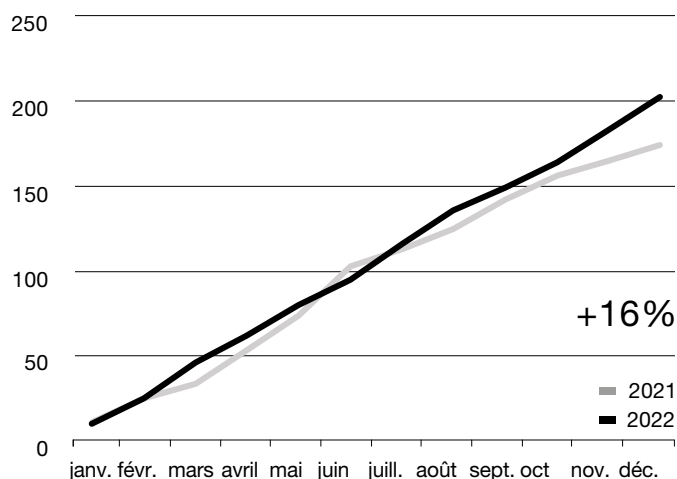
Infractions contre la personne

Injures | menaces

Ces infractions sont en augmentation moyenne par rapport à 2021.

Aucun élément particulier ne permet d'expliquer cette hausse, aucune catégorie de la population ou lieu n'étant spécifiquement concerné.

Poursuivies sur plainte, ces infractions sont souvent un des éléments constituant des violences de moindre gravité et dans la majorité des cas, l'auteur est connu de la victime.

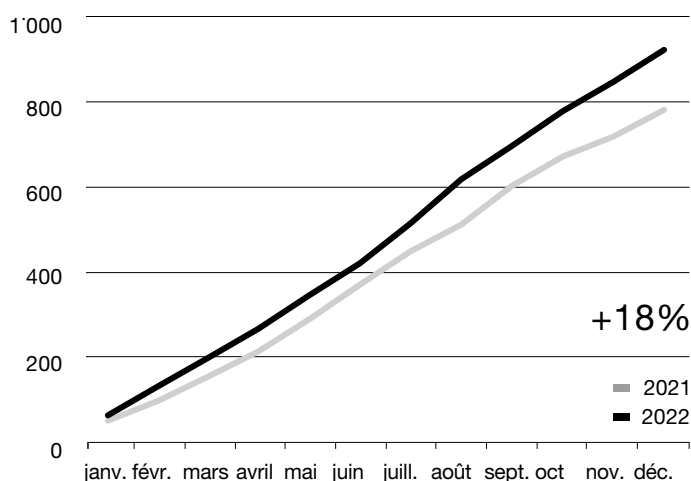


Violences

Les infractions de violence sont en hausse modérée par rapport à 2021.

Aucun élément particulier ne permet d'expliquer cette hausse, aucune catégorie de la population ou lieu n'étant spécifiquement concerné.

Les litiges, soit des infractions de faible gravité, représentent la majorité des cas.

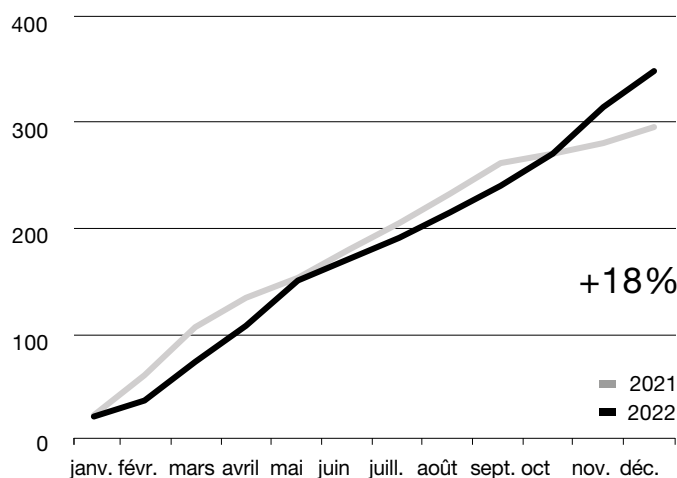


Infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants (LStup)

Les infractions à la LStup sont en augmentation modérée par rapport à 2021.

Des actions seules et en coordination avec la Police cantonale ont été effectuées tout au long de l'année. Une forte augmentation des saisies de produits cannabiques a été effectuée.

Il est à préciser que toute possession de moins de 10 grammes de produits cannabiques n'est plus condamnable.



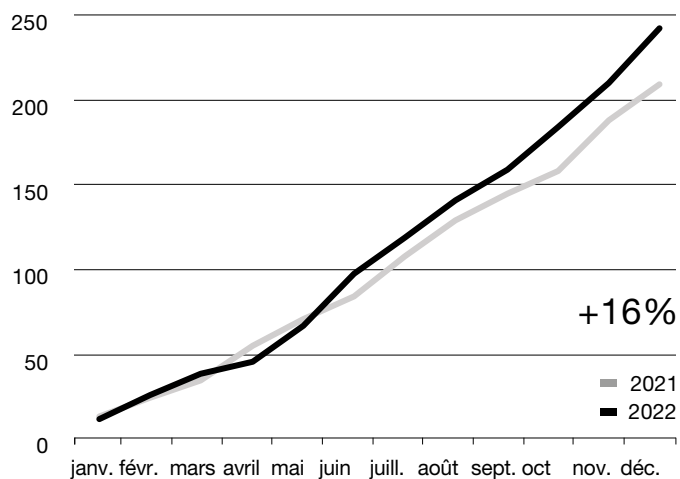
Infractions au patrimoine

Cambriolages (par effraction et par introduction clandestine)

Ces infractions ont connu une augmentation modérée par rapport à 2021. Ceci peut s'expliquer par un retour à une situation plus normalisée sur le plan sanitaire, et donc à une occupation moindre de logements.

Les cas restent cependant inférieurs à ceux enregistrés en 2019.

Le passage à l'heure d'hiver reste une période critique pour ce genre d'infraction et fait l'objet d'une campagne de prévention ciblée au niveau national.

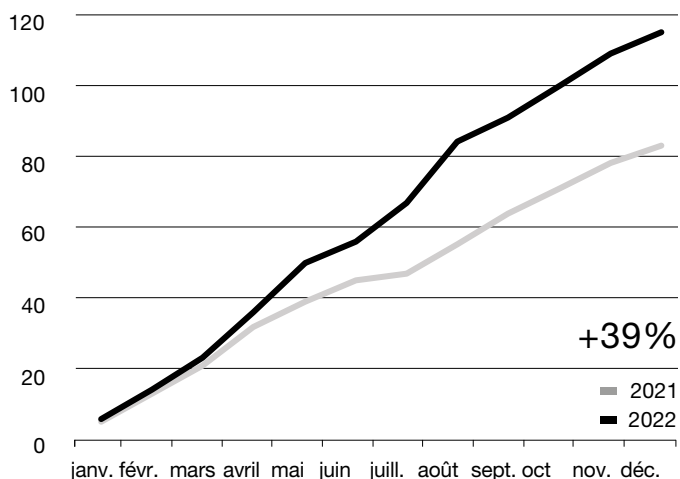


Incendies

Les incendies sont en hausse modérée par rapport à 2021. Ceci est en grande partie dû à une série d'incendies de containers survenue à Yverdon-les-Bains durant l'année.

Plusieurs auteurs ont été identifiés et déférés à l'Autorité compétente. Des enquêtes sont actuellement en cours.

Les incendies par négligence (feu de casserole, mégots, etc.) sont également comptés.



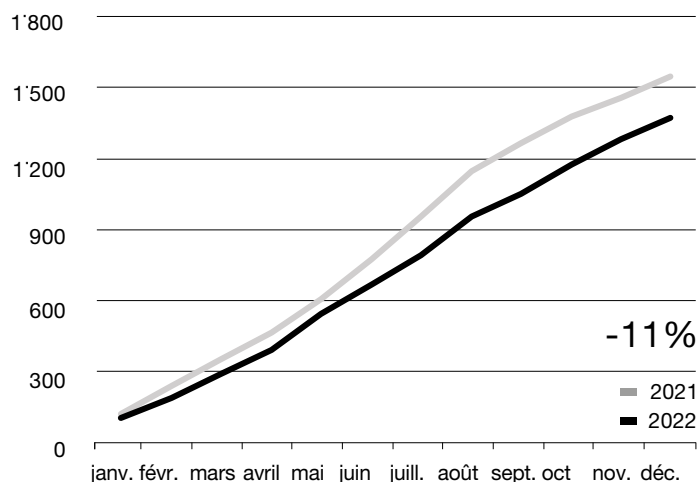
Incivilités

(dommages à la propriété, infractions RGP, troubles à la tranquillité)

Ces infractions sont en légère diminution par rapport à 2021.

Aucune explication particulière ne peut être donnée.

Il est à relever que 54 plaintes pour dommages à la propriété ont été déposées par la Ville, un chiffre stable par rapport à 2021.

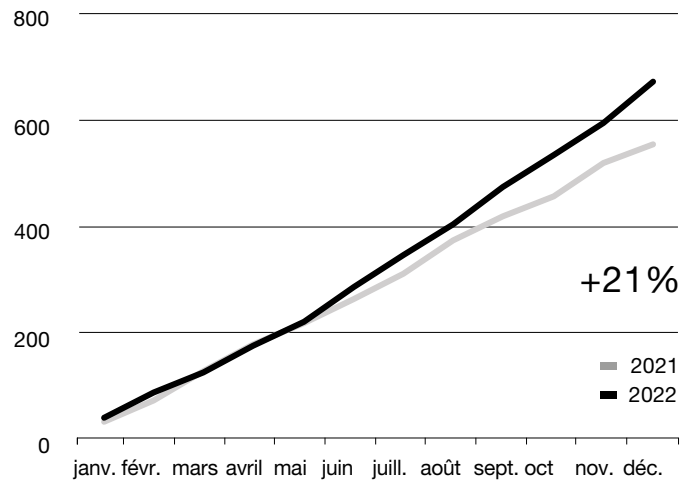


Vols

Les infractions de vols sont en augmentation moyenne par rapport à 2021.

Les vols simples sont notamment concernés par cette hausse, soit des cas survenant principalement alors que la victime n'accorde pas l'attention nécessaire à ses effets personnels (vestiaires, établissements publics, trains, écoles, plage, etc.).

Une série de vols dans les véhicules a également été enregistrée à Yverdon-les-Bains durant le 3e trimestre. Les auteurs ont été interpellés.



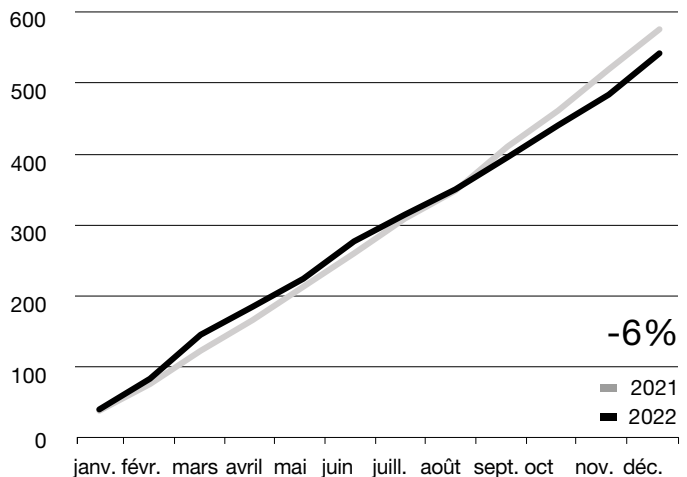
Circulation

Accidents de la circulation

Les accidents de la circulation sont en légère diminution par rapport à 2021.

Les types d'accidents comptabilisés regroupent ceux avec blessés, fuite, ivresse ou encore ne causant que des dégâts matériels. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène.

Dans la majorité des cas, il s'agit de dégâts matériels avec pour finalité un constat à l'amiable entre les parties impliquées.

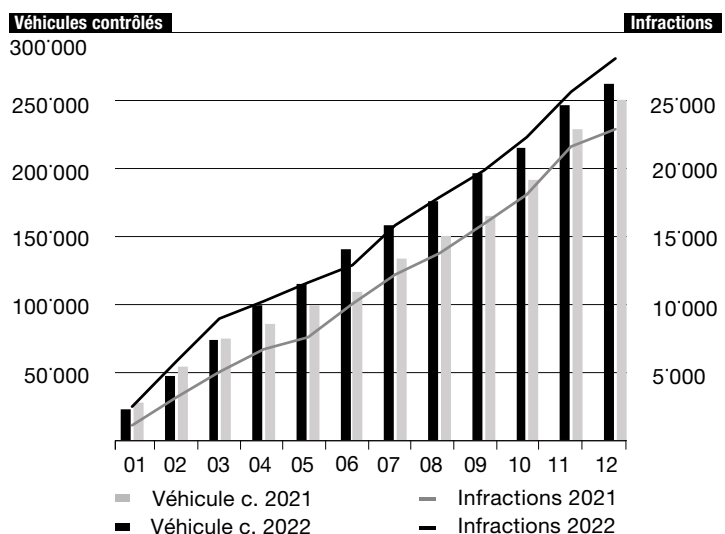


Radar

Bien que le nombre de véhicules contrôlés soit en diminution, le nombre d'infractions est quant à lui en augmentation.

Ceci s'explique notamment par l'acquisition d'un nouveau radar, plus performant, permettant une réduction de la marge de déduction.

Lorsque cela est possible, la méthodologie demeure fondée sur deux phases, l'une préventive au moyen d'un radar pédagogique, puis répressive au moyen d'un appareil mobile de contrôle.

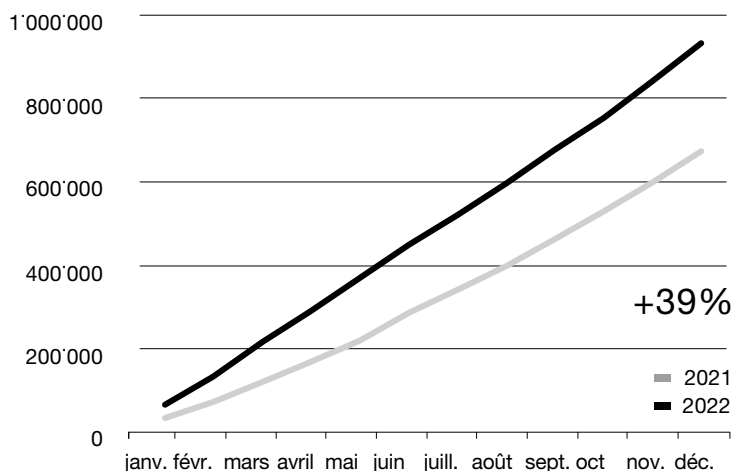


Services généraux

Stationnement

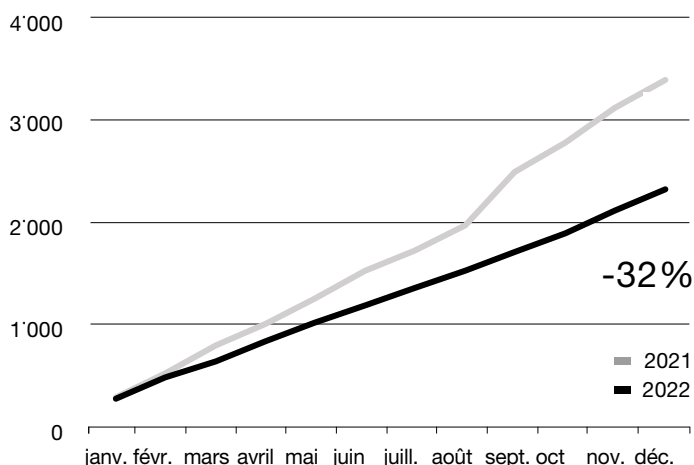
Nombre d'activations du stationnement par smartphone *

Le paiement des taxes de stationnement par smartphone a poursuivi une importante progression en 2022. Cette augmentation est à mettre en relation avec la démocratisation des solutions dématérialisées dans le domaine de la mobilité.



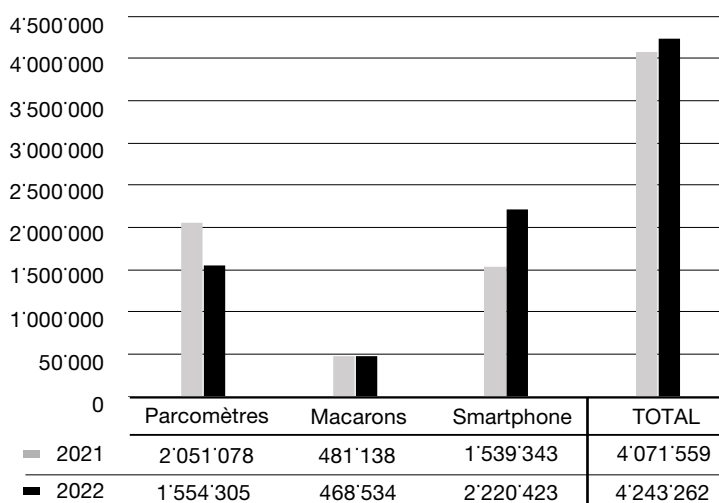
Macarons délivrés *

Nous observons une diminution de la demande en matière d'autorisations de stationnement pour habitants et pendulaires, notamment par un usage accru de solutions dématérialisées flexibles (smartphone, cartes à gratter virtuelles), bien que plus onéreuses qu'un macaron à l'année.



Recettes en CHF

La croissance globale des recettes de stationnement fait suite à une année de crise sanitaire qui a eu des conséquences tangibles sur les transports individuels motorisés. L'évolution statistique la plus significative est la chute des paiements en monnaie au profit des produits dématérialisés (Parkingpay, TWINT, Easypark), en hausse de 45%.

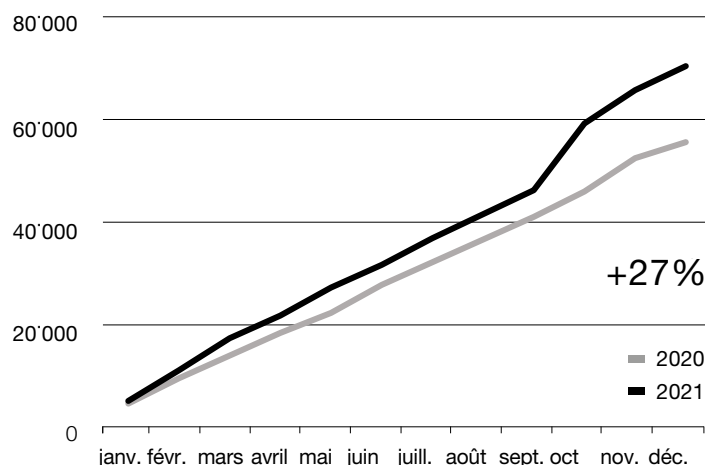


* (total mensuel cumulé)

Gestion des contraventions

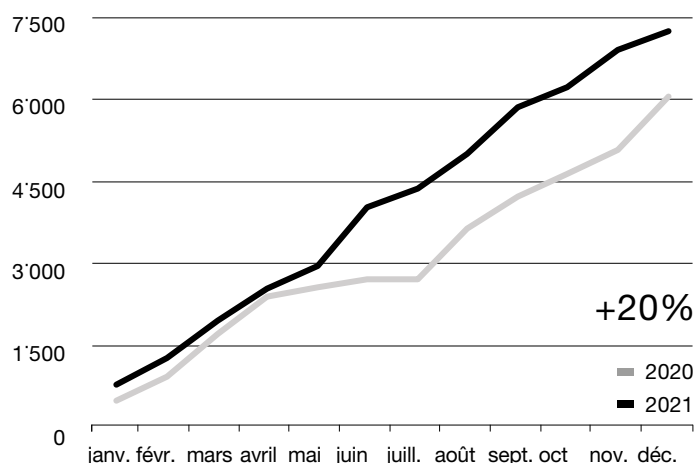
Amendes d'ordre *

Le volume d'amendes d'ordre est en hausse, principalement en raison des contraventions routières (radars), témoignant d'un nombre croissant d'incivilités routières.



Ordonnances pénales *

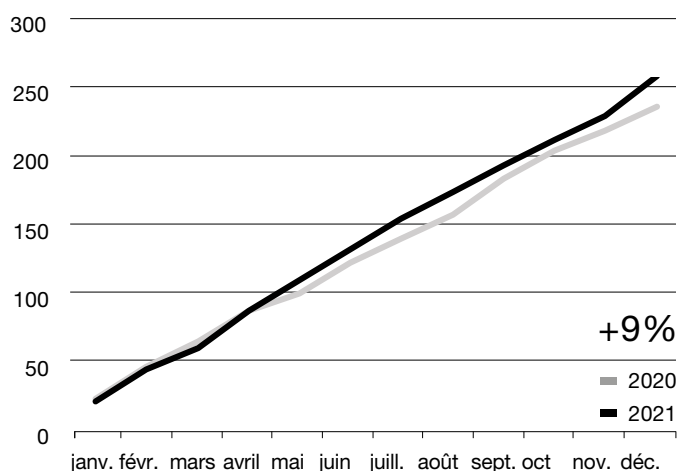
Les ordonnances pénales rendues par la Commission de police sont en hausse par rapport à l'année précédente, ce qui s'explique par un retour à la normale de l'activité citoyenne au terme d'une période pandémique.



Centre funéraire

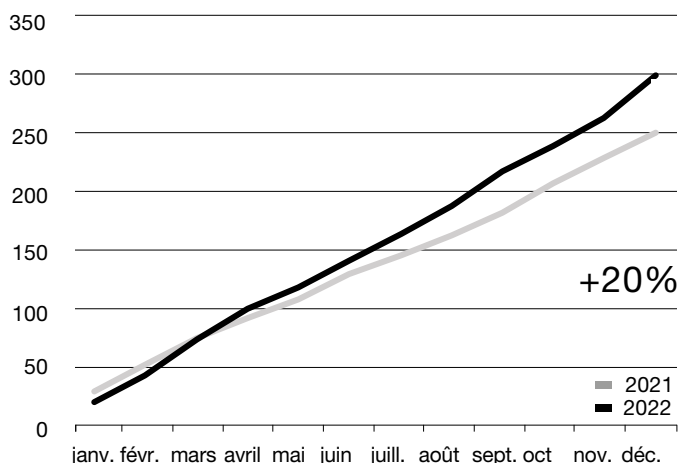
Permis d'inhumer | incinérer *

Le nombre de décès a subi une hausse de 9% entre 2021 et 2022. Il est cependant difficile d'établir un lien de surmortalité au vu de cet écart statistiquement limité (22 cas sur une population de près de 30'000 habitants).



Cérémonies *

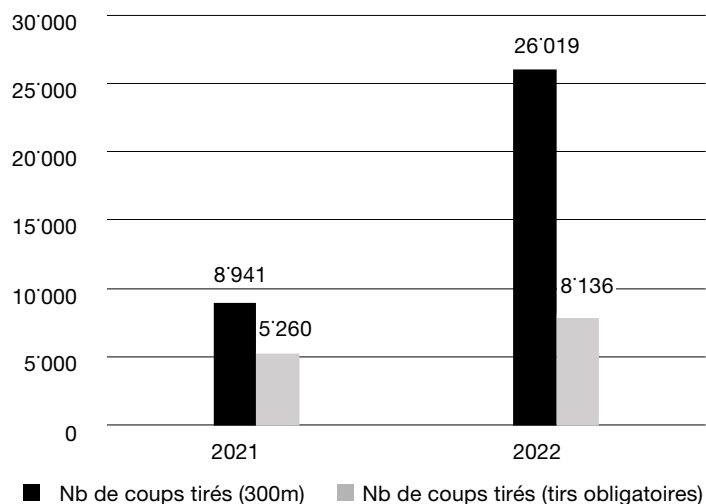
Les cérémonies funèbres qui se sont déroulées sur le territoire yverdonnois (tous lieux de culte confondus) sont en hausse de 20%, témoignant d'un intérêt croissant pour les infrastructures de notre Ville en la matière.



Stand de tir

Tirs obligatoires et coups tirés

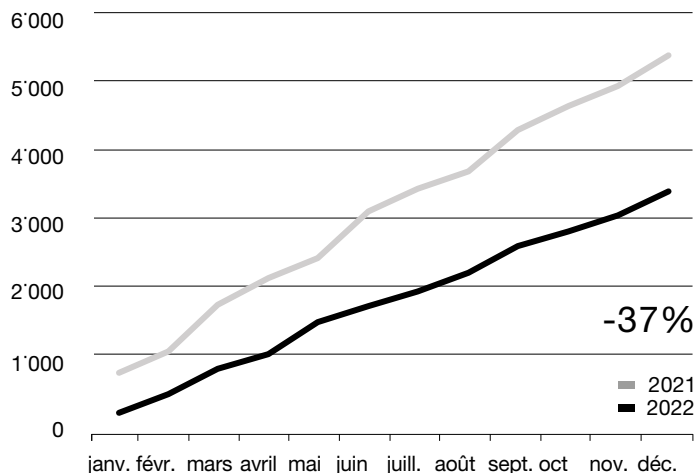
Le nombre de coups tirés au stand de Floreyres est en hausse par rapport à la période précédente ; nous retrouvons ainsi des valeurs comparables à celles observées avant la crise sanitaire.



Enquêtes administratives

Commandements de payer notifiés *

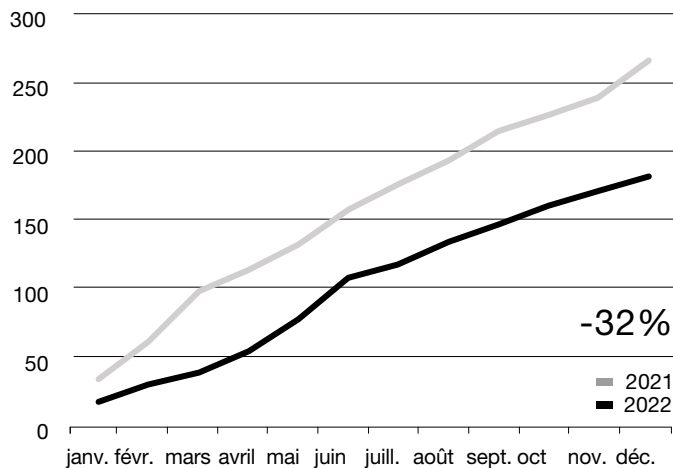
Les notifications de commandements de payer pour le compte de l'Office des poursuites sont en nette diminution par rapport à l'année précédente, après une année de forte hausse. Les niveaux de l'avant-pandémie (2019) ont été retrouvés.



* (total mensuel cumulé)

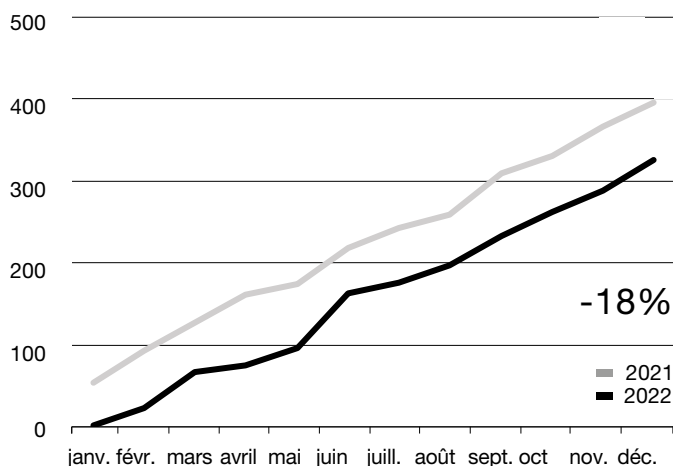
Recherches d'adresses *

Les recherches d'adresses en faveur des Offices cantonaux sont globalement en baisse dans tous les domaines.



Rapports établis *

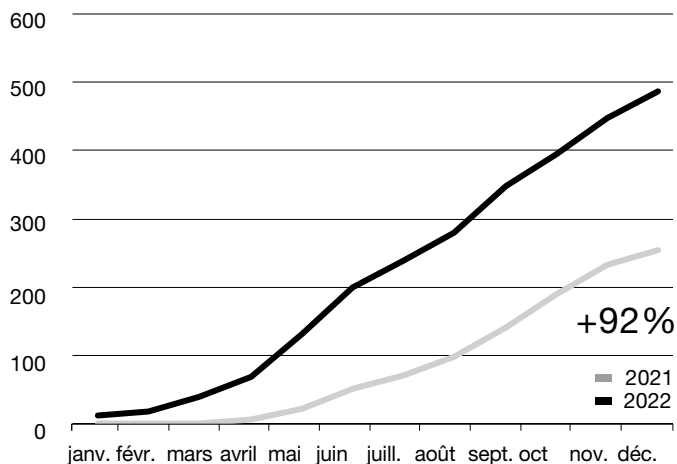
Les rapports dressés par le Bureau des enquêtes administratives sont en légère baisse, en symétrie avec la baisse du volume traité pour l'Office des poursuites et faillites.



Police du commerce

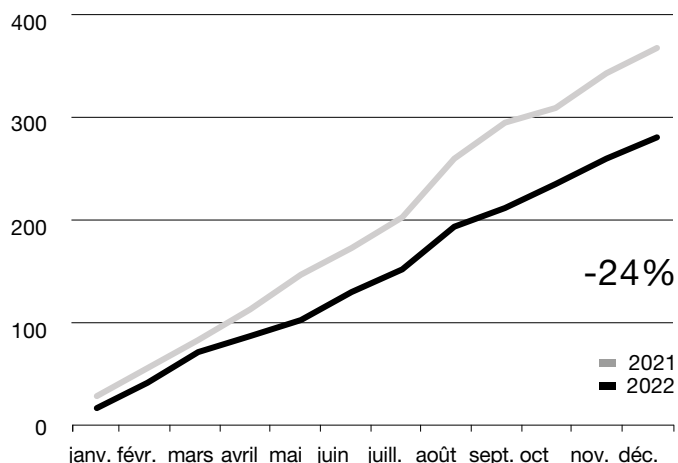
Manifestations soumises à autorisation *

Le nombre de manifestations organisées à Yverdon-les-Bains en 2022 est en très forte hausse, par la fin des restrictions de rassemblement liées à la crise sanitaire, retrouvant un niveau de normalité.



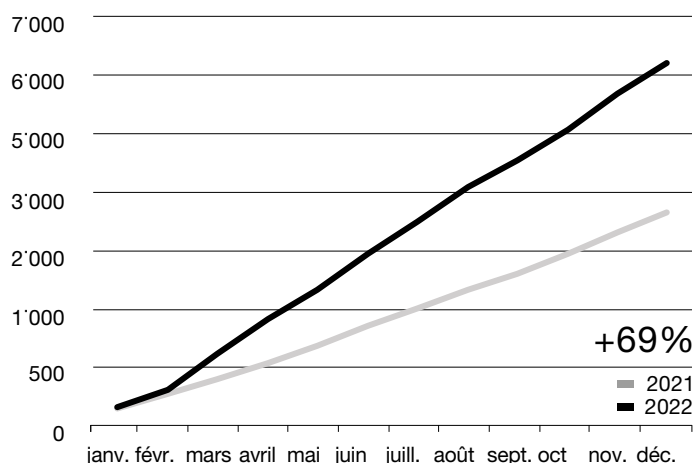
Heures de terrain effectuées par la police du commerce *

L'activité de terrain de notre police du commerce est en baisse par rapport à 2021, année marquée par une activité ciblée sur le respect de mesures sanitaires contraignantes pour l'activité économique locale. Ce retour à la normale pré-pandémique est donc réjouissant.



Total des écrits émis par la police du commerce *

Les échanges de courriels et courriers en lien avec l'activité de la police du commerce sont en nette hausse dans un contexte de retour à la normale des activités publiques, notamment dans le domaine des manifestations.



Démographie

Sont comptabilisées dans la population résidente permanente toutes les personnes ayant leur résidence principale à Yverdon-les-Bains et, si elles sont étrangères, au bénéfice d'une autorisation de séjour d'une durée minimale de 12 mois ou séjournant en Suisse depuis au moins 12 mois. Cette méthode de calcul est conforme

aux recommandations internationales en matière de statistiques de population.

Les légers écarts de valeur par rapport au précédent rapport de gestion s'expliquent par les corrections tardives de mouvements (annonces d'arrivées ou départs tardifs).

Évolution de la population résidente

Au 31 décembre 2022, la population résidente permanente à Yverdon-les-Bains s'élevait à 29'890 personnes (15'265 femmes / 14'625 hommes).

Elle s'élevait le 31 décembre 2021 à 29'631 personnes (15'162 femmes / 14'469 hommes).

On observe une augmentation de la population résidente de 0.87% au cours de l'année 2022.

Répartition de la population :

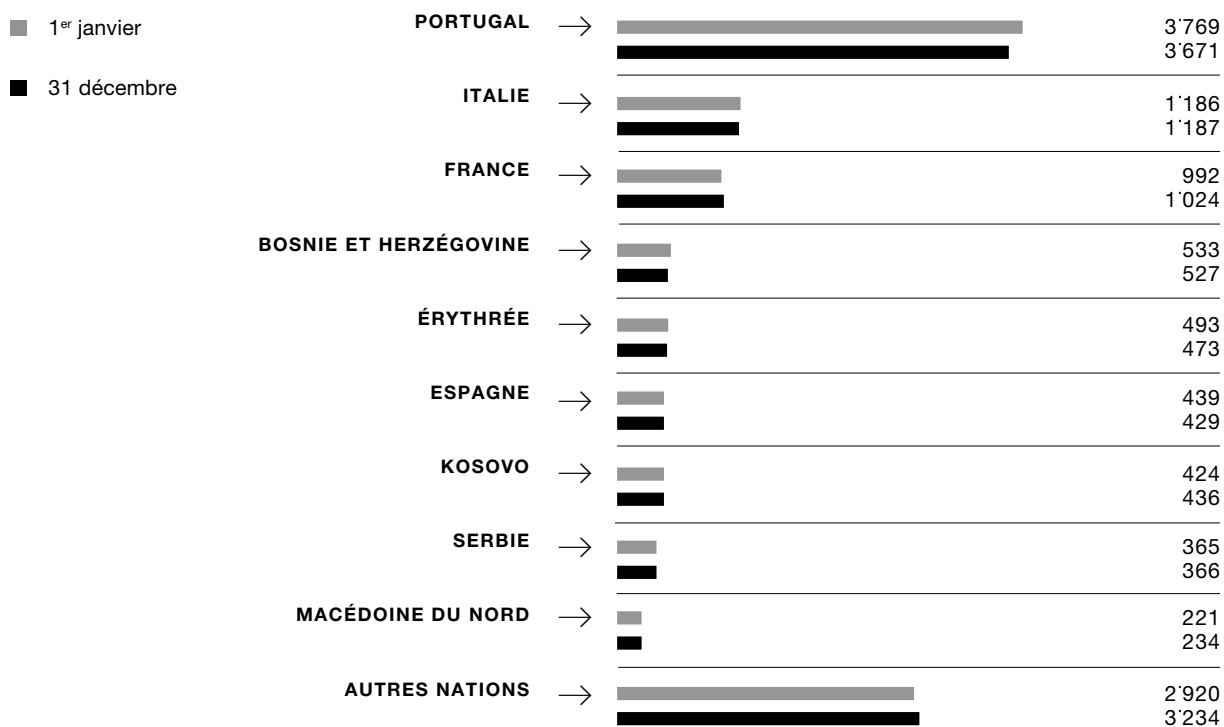
- Ressortissants suisses 57% (13% bourgeois d'Yverdon-les-Bains)
- Ressortissants étrangers 43%

Répartition de la population étrangère

(État initial au 01.01.2022 – état final au 31.12.2022)

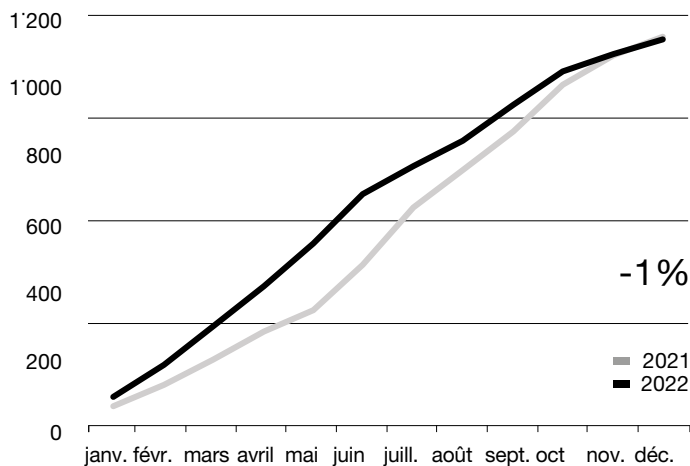
Les ressortissants portugais restent majoritaires à Yverdon-les-Bains sur les 127 nations représentées dans la commune (39 pays d'Afrique, 23 pays UE/AELE, 14 pays hors UE, 30 pays d'Asie, 19 pays d'Amérique, 2 pays d'Océanie).

Habitant(e)s selon pays



Cartes d'identité délivrées *

Le nombre de cartes d'identité délivrées en 2022 reste stable.

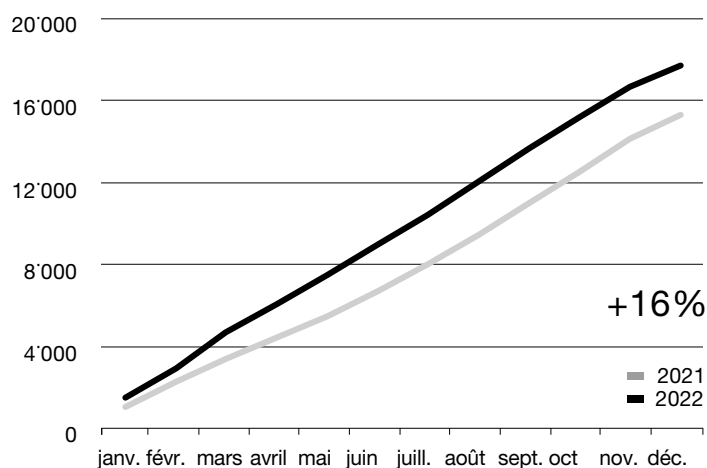


* (total mensuel cumulé)

Téléphones *

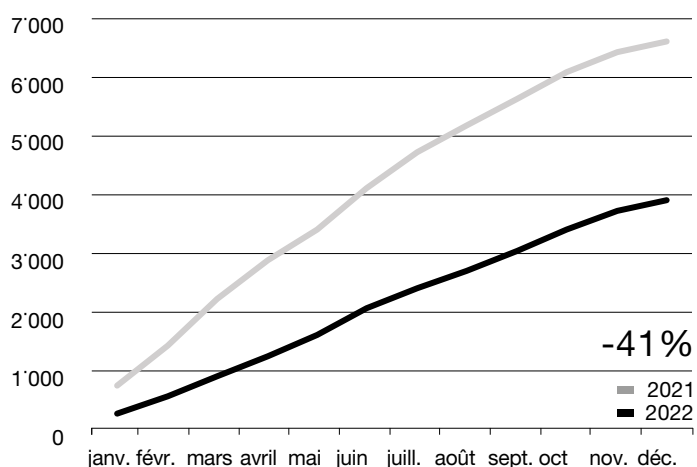
Corollaire à la baisse de fréquentation du guichet, la ligne téléphonique du Contrôle des habitants est toujours plus fortement sollicitée avec une moyenne de 1'475 appels mensuels, soit environ 70 quotidiens.

Le Contrôle des habitants apporte une réponse téléphonique aux différentes demandes : délivrance des attestations, renseignement sur les démarches concernant les permis de séjours, informations liées à l'Etat-civil et prise de rendez-vous pour le guichet pour leur majorité.



Fréquentation du guichet *

La fréquentation du guichet a continué de fléchir en 2022 pour atteindre une fréquentation moyenne stabilisée d'environ 320 personnes/mois. Le changement des habitudes de la population s'est effectué graduellement pour atteindre un seuil de fréquentation stable. Les prestations délivrées au guichet sont conditionnées à l'obligation de la présence personnel (primo-arrivées étrangères, cartes d'identité, attestations de vie). Toutes les autres prestations sont délivrées en ligne avec pour support la page internet du Contrôle des habitants qui a enregistré plus de 40'000 vues en 2022 et depuis laquelle les démarches usuelles peuvent être réalisées. Cette plateforme s'accompagne d'une large permanence téléphonique et d'une boîte mail générique.



* (total mensuel cumulé)



SDIS

2022 Rapport de gestion

Dicastère | Sécurité publique

Service de défense incendie et secours

Monsieur Christian Weiler

Municipal

Maj instr Éric Stauffer

Commandant

MUNICIPAL·E

MUNICIPAL SUPPLÉANT



Police du feu



Remplaçant
cdt Chef op F2/3



Quartier-maître
F1/8



Chef logistique
F4



Of information
F5/6



Chef formation
F7

CONSEIL INTERCOMMUNAL

**COMMISSION
DE GESTION**

| *Direction* |

COMITÉ DE DIRECTION

Commandant

Secrétaire EM

Chef DAP

Chef site DPS G1
Yverdon-les-Bains

Chef site DPS
C1 Grandson

Chef site DPS B1
Yvonand

Chef site DPS B2
Concise

Service de défense incendie et secours régional du Nord vaudois

L'association intercommunale

Le SDIS régional du Nord vaudois (SDIS NV) est une association de 40 communes du Nord vaudois dont le but est d'assurer la défense incendie et le secours conformément à la loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS) (RSV 963.15).

En ce sens, le SDIS NV assure tous types d'interventions tels qu'incendies, sauvetages, assistances sanitaires, alarmes automatiques, désin-carcérations, pollutions, techniques, incidents chimiques et inondations.

L'organisation

Sous la direction législative du Conseil intercommunal (CI), le Comité de direction (CoDir) représente la direction politique exécutive du SDIS NV, sous laquelle se situe l'État-major qui constitue la direction opérationnelle du SDIS. Le SDIS NV est composé d'un détachement de premier secours (DPS) qui assure les premières

interventions pour l'ensemble des communes membres, voire au-delà de leurs territoires, et d'un détachement d'appui (DAP) qui vient renforcer, voire suppléer le DPS pour certaines interventions. Le DPS doit satisfaire à l'arrêté sur le standard cantonal de sécurité (RSV 963.15.5).

Conseil intercommunal (CI)

Composition du CI

Le bureau du CI se constitue comme suit : M. Patrick Grin, Président (Pomy), M. Pierre-Alain Lunardi, Vice-président (Montagny-près-Yverdon) et Mme Valérie Outemzabet, Secrétaire hors conseil.

Au début de l'année 2022, le CI (40 membres) se compose des représentants suivants :

M. Patric Martin, Belmont-sur-Yverdon, M. Xavier Pitteloud, Bioley-Magnoux, M. François Jaquier, Bonvillars, M. Jean-Pierre Blanc, Chamblon, M. Yves Guilloud, Champagne, M. Olivier Poncet, Champvent, M. Sébastien Mercier, Chavannes-le-Chêne, M. Thomas Weisflog, Chêne-Pâquier, Mme Sylvie Di Dario, Cheseaux-Noréaz, M. Georges-André Banderet, Concise, Mme Rebecca Payot, Corcelles-près-Concise, M. Philippe Zuppinger, Cronay, M. Julien Correvon,

Cuarny, Mme Julie Schüpbach, Démoret, M. Patrick Billaud, Donneloye, M. Nicolas Poncet, Épendes, M. Josy-Christian Jeanneret, Fiez, M. Lionel Tissières, Fontaines-sur-Grandson, M. Bernard Milliet, Giez, M. Antonio Vialatte, Grandson, M. Théophile Schenker, Method, M. Christian Cosendai, Molondin, Mme Ghyslaine de Blaireville, Mutrux, M. Sacha Guillet, Novailles, M. Alain Portner, Onnens, M. Gérard Perrier, Orges, M. Olivier Zbinden, Provence, M. Vincent Despland, Rovray, Mme Oxana Cholly, Suchy, M. Tony Mangone, Suscévaz, M. José Souto, Treycovagnes, M. Patrick Marrel, Ursins, M. Maxime Fridelance, Valeyres-sous-Montagny, M. Blaise Chapuis, Valeyres-sous-Ursins, M. Arber Miftari, Villars-Épeney, M. Pierre Beuret, Vugelles-La Mothe, Mme Carmen Tanner, Yverdon-les-Bains, M. Philippe Moser, Yvonand.

Séances | En 2022, le CI a tenu deux assemblées en dates des 19 mai et 22 septembre.

Préavis déposés en 2022

En 2022, le Codir a déposé six préavis que sont : le PR22.01CD en date du 25 mars concernant l'autorisation de plaider, le PR22.02CD en date du 25 mars concernant l'engagement de

dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles, le PR22.03CD en date du 25 mars concernant le rapport de gestion 2021, le PR22.04 CD en date du 25 mars concernant les

comptes 2021, le PR22.05CD en date du 15 juillet concernant le budget 2023 et le PR22.06CD

en date du 31 août concernant la modification des buts de l'association.

Décisions du CI

Le 19 mai, le CI a approuvé les comptes et le rapport de gestion 2021 ainsi que l'autorisation de plaider et l'engagement de dépenses de fonc-

tionnement imprévisibles et exceptionnelles. Le 22 septembre, le CI a approuvé le budget 2022 et la modification des buts de l'association.

Commission de gestion (CoGe)

Au début de l'année 2022, la CoGe est composée de : M. Yves Guilloud, Président (Champagne), M. Olivier Poncet (Champvent), M. Samuel Dyens (Concise), M. Patrick Billaud (Donneloye) et M. Tony Mangone (Suscévaz).

La Commission de gestion est élue par le CI à chaque début de législature et pour la durée de celle-ci.

Elle a rencontré le Codir le 6 avril et le 1^{er} juillet pour traiter des différents préavis.

Comité de direction (CoDir)

Composition du CoDir

Président : M. Christian Weiler, municipal, Sécurité publique, SDIS (Yverdon-les-Bains), Vice-Président : M. Hervé Kemmling, municipal, Infrastructures et travaux publics (Giez), Membres : M. Pierre Dessemontet, syndic, Secrétariat général, Service des finances et informatique (Yverdon-les-Bains), M. Francesco Di Franco, municipal, Écoles et sécurité (Grandson), M. Alexandre

Lecourtier, municipal, Forêts, domaines, service du feu, Orpci (Yvonand), M. Jean-Claude Ruchet, municipal, Service de la jeunesse et de la cohésion sociale (Yverdon-les-Bains) et Mme Brenda Tuosto, municipale, Service des travaux et de l'environnement, mobilité (Yverdon-les-Bains).

Secrétaire hors comité: Mme Barbara Giroud.

Séances | Le CoDir s'est réuni à 8 reprises en 2022.

L'État-major (EM)

Composition de l'EM

Quelques changements ont modifié la composition de l'État-major en 2022. Le 1^{er} juillet, le Cap instr Charles-André Paupe a été nommé comme

chef logistique, sapeur-pompier permanent, et le Cap Stéfan Dutoit a été nommé comme chef site G1 Yverdon-les-Bains.

Séances | L'État-major s'est réuni à 11 reprises en séances ordinaires et à une reprise dans le cadre de l'opération de recrutement.

Détachement de premier secours (DPS)

Le DPS est composé de quatre sites, Yverdon-les-Bains (catégorie G), Grandson (catégorie C), Yvonand et Concise (catégorie B), pour un effectif total de 148 personnes. Les sites DPS sont largement sollicités puisqu'ils comprennent la grande partie des moyens en matériel et qu'ils constituent le premier échelon d'alarme.

Ce sont une trentaine de véhicules et autant de remorques qui équipent les quatre casernes. 14 personnes ont démissionné durant l'année, tandis que 21 ont pu être engagées, dont 17 dans le cadre de l'opération de recrutement et quatre en cours d'année.

Détachement d'appui (DAP)

Le DAP dispose de quatre locaux, à savoir Y1 Donneloye (qui a déménagé à Chavannes-le-Chêne en date du 8 décembre), Y2 Belmont-sur-Yverdon, Y3 Montagny-près-Yverdon et Y4 Bonvillars.

L'effectif initial du DAP de 90 sapeurs a diminué de 11 personnes par le truchement des 16 démissions reçues durant l'année 2022 et du recrutement de 5 personnes en fin d'année.

Prestations

Le SDIS NV offre quatre types de prestations externes, à savoir :

- Défense incendie et secours selon les critères de la LSDIS.
- Services de prévention tels que gardes pour des manifestations.
- Police du feu (pour la Ville d'Yverdon-les-Bains uniquement).
- Formation (principalement pour l'ECA) et concours.

Toutes les informations détaillées sont disponibles dans les rapports d'activité et de gestion sur le site Internet officiel du SDIS NV (<http://www.sdisnv.ch>). Seules les prestations au bé-

néfice de la commune d'Yverdon-les-Bains ou effectuées par le site DPS G1 Yverdon-les-Bains sont présentées ici.

Défense incendie et secours

En 2022, le site DPS G1 est intervenu à 546 reprises (+10% par rapport à 2021) dont 335 sur la ville d'Yverdon-les-Bains (+30%).

Il convient de préciser la difficulté à garantir la capacité opérationnelle du site DPS Yverdon-les-Bains à certains moments de la journée en semaine. En ce sens, le standard cantonal de

sécurité est à la limite du respect. En outre, la charge de travail de certaines fonctions de cadres supérieurs est beaucoup trop lourde pour être assurée par un système de milice. Ce dernier est aujourd'hui un concept dépassé qui nécessite urgemment une recherche de solutions pérennes.

Services de prévention

Le site DPS G1 a effectué huit services de prévention durant l'année 2022, pour un total de 140.75 heures. Sans retrouver les chiffres

d'avant la pandémie, l'augmentation reflète bien la reprise des activités et des événements festifs.

Police du feu

La prestation de la police du feu est entièrement dévolue à la Ville d'Yverdon-les-Bains. Ce travail exige de faire respecter les normes de protection incendie de l'Association des établissements

cantonaux d'assurance incendie (AEAI), principalement lors de mises à l'enquête. En résumé, ces normes :

- visent à protéger les personnes, les animaux et les biens contre les dangers et les effets des incendies et des explosions ;
- fixent les obligations juridiques nécessaires afin d'atteindre cet objectif ;
- s'appliquent aux bâtiments, ouvrages et installations à construire, ainsi que, par analogie, aux constructions mobilières.

En outre, les bâtiments, ouvrages et installations existants doivent être rendus conformes aux prescriptions de protection incendie en cas de transformation, d'agrandissement ou de changement d'affectation important de la construction ou de l'exploitation ainsi que lorsque le danger est particulièrement significatif pour les personnes. Les diverses manifestations font aussi l'objet d'inspections afin de faire respecter la prévention incendie et les voies d'évacuation des cantines, salles de concerts, de spectacles ou des cirques de passage au Parc des Rives, en sus de garantir les accès des secours.

La police du feu a mené 274 missions sur le terrain et a transmis ses conclusions à la police des constructions qui les intègre dans ses rapports à la Municipalité afin que cette dernière puisse délivrer le permis d'habiter ou d'utiliser les locaux concernés.

Elle a aidé les chargés de sécurité ou les personnes responsables de la sécurité incendie de leurs entreprises ou établissements publics à préparer un exercice d'évacuation et à le mettre en œuvre. Ainsi, elle apporte des conseils d'amélioration dans la gestion de la sécurité dans leurs institutions.

La police du feu est mise à contribution pour l'élaboration des plans de sécurité incendie lors de grandes manifestations annuelles ou ponctuelles comme, par exemple, le Comptoir du Nord vaudois, la Fête cantonale vaudoise de gymnastique, le 1^{er} août à la plage, les matchs de football (élaboration de fan zones), le Marché de Noël, les Numerik Games, la Dérivée Festival, les activités sur la Place Pestalozzi et dans la cour du Château d'Yverdon-les-Bains ou encore les Jeux du Castrum. Lors de ses reconnaissances, elle s'assure que les voies d'évacuation soient garanties, que des moyens d'extinction portatifs soient disponibles et fonctionnels, que les stands ou les Food trucks qui effectuent des grillades au moyen de grills à gaz fassent contrôler leurs installations par une entreprise spécialisée afin d'obtenir la vignette de contrôle de garantie de fonctionnement de l'appareil de

cuisson. Des passages de sécurité sont aussi imposés pour garantir l'accès des véhicules de secours dans l'enceinte de la manifestation.

Plusieurs séances ont eu lieu avec le Service des bâtiments de la Ville lors des Commissions de salubrité durant lesquelles 71 dossiers ont été traités. Il s'agit notamment de contrôler la fin des chantiers, plus particulièrement la mise en conformité des biens immobiliers à la suite d'une mise à l'enquête.

Plusieurs réunions et visites de chantier ont été agendées avec les maîtres d'ouvrage, les bureaux d'architecte et les divers entrepreneurs engagés sur les biens immobiliers en construction en ville et dans la zone d'Y-Parc afin de régler en amont les problèmes liés à la police du feu, avant que la police des constructions ne délivre les 86 permis d'habiter. Les visites sur des chantiers d'une certaine importance ont pour but non seulement de garantir les accès des sapeurs-pompiers, mais aussi la sécurité des personnes qui y travaillent.

Concernant le changement de propriétaires ou de locataires dans des commerces de la ville, 47 visites et rapports ont été établis pour la police du commerce.

Pour aider les propriétaires de bâtiments et les organisateurs de manifestation, un document a été élaboré avec une récapitulation des diverses normes sur l'emplacement des moyens d'extinction des immeubles et le type de signalisation utilisée pour indiquer ces moyens, ainsi que le cheminement des sorties de secours.

Il convient de préciser que le contrôle des normes AEAI est un domaine qui s'est passablement complexifié avec les années et les décisions y relatives peuvent être très lourdes de conséquences. À cet effet, le nombre de dossiers et, surtout, le temps consacré par dossier ne cessent d'augmenter, à tel point que le personnel est actuellement largement insuffisant pour accomplir toutes les tâches qui incombent à la police du feu. Ce phénomène s'est encore amplifié par les absences maladies à long terme.

Il sied de relever que dans la zone d'Y-Parc, les investisseurs veulent rapidement leurs permis d'habiter mais, a contrario, ont de la peine à garantir un chargé de sécurité en permanence du fait d'un «turnover» élevé de personnel. Ceci implique pour la police du feu de contrôler les mesures organisationnelles mises en place et

de régulièrement devoir expliquer à de nouvelles personnes engagées les exigences dans ce domaine. Ce constat, déjà indiqué ces dernières années, ne fait que se renforcer, ce qui contribue à une détérioration importante des prestations de la police du feu et une mise sous pression extraordinaire du personnel.



Travaux et
environnement

2022 Rapport de gestion

Dicastère

Mobilité | Travaux et environnement

Service des travaux et environnement

Mme Brenda Tuosto

Municipale

M. Sandro Rosselet

Chef de service

Stratégie & Gestion

- *Orientations stratégiques*
 - *Direction*
 - *Gestion du personnel*
 - *Gestion administrative et financière*
 - *Systèmes de management*
 - *Patrimoine*
-

Planification

- *Gestion des infrastructures
et réseaux d'assainissement*
 - *Gestion du patrimoine naturel*
 - *Planification pour eau, sol, air,
biodiversité*
-

MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

CHEF DE SERVICE
CHEF DE SERVICE SUPPLÉANT

Administration

Finances & qualité

Environnement

**Bureau
technique**

Voirie

Garage et atelier

Jardins

STEP

Réalisation

- Gestion des déchets
- Propreté urbaine
- Génie-civil
- Menuiserie
- Entretien du parc de véhicules
- Serrurerie
- Entretien des espaces verts et patrimoine arboré
- Culture en serre
- Acheminement & Traitement des eaux usées

MISSIONS DU SERVICE

Environnement

- Mise en place des stratégies environnementales pour réaliser des mesures vers une résilience climatique du territoire.
- Gestion, planification et suivi des mesures en faveur de la nature en ville et de la végétalisation.
- Coordination et suivi des projets de sécurisation et de renaturation de cours d'eau.
- Élaboration et conduite des mesures du plan directeur nature.
- Suivi et mise à jour des cartes des dangers naturels.
- Gestion des forêts et suivi des plans de gestion forestiers.
- Planification et suivi des investigations menées sur les sites pollués.
- Contrôle, suivi et lancement de procédures en cas de pic de pollution de l'air.
- Communication et sensibilisation environnementale.
- Participation aux différentes planifications communales.
- Gestion des vignes communales.
- Gestion des domaines agricoles communaux et de la biodiversité.
- Gestion des plantages et sensibilisation.

Bureau technique

- Gestion des infrastructures des réseaux d'assainissement et des voiries.
- Élaboration, planification et suivi des projets de développement, renouvellement et de maintenance des infrastructures Assainissement-Voirie.
- Procédures foncières en relation avec le DP et le fond privé communal.
- Développement et mises à jour continues de la couche SIT, STE, média : assainissement, déchets, patrimoine routier, ouvrages de voirie, mobilier et arbres.
- Planification et suivi des inspections avec caméra de contrôle sur les collecteurs communaux.
- Examen des dossiers d'enquêtes, traitement des dispenses d'enquêtes spécifiques et participation aux commissions des constructions et de salubrité.
- Taxe de raccordement aux égouts pour les nouvelles constructions ou extensions.
- Contrôles du séparatif des fonds privés avant délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser.
- Déclarations de conformité pour les garages, stationnement sauvage de véhicules non immatriculés.
- Précipitations et niveau de la nappe phréatique, relevés piézomètres, calculs des moyennes et documentation.
- Suivi, traitement et collaboration avec les différents partenaires lors d'urgences telles qu'inondation, pollution, débordement du réseau d'assainissement ou accident.
- Décomptes pour les subsides du Canton (DGE, DGMR) relatifs à l'entretien des cours d'eau et des projets routiers.
- Participation aux validations des délivrances des permis de fouilles sur l'ensemble du territoire et transmission des exigences pour la remise en état.
- Participation aux différentes planifications communales / coordination interservices et AggloY.

Voirie

- Entretien du réseau routier et déneigement.
- Entretien des collecteurs.
- Collecte des déchets.
- Fauchage et nettoyage.
- Entretien de la plage, des rives et des cours d'eau.
- Entretien des bancs, places de jeux, ponts et passerelles en bois.
- Renfort et soutien lors d'événements climatiques extrêmes et de manifestations.

Jardins

- Entretien et aménagement des espaces verts et du patrimoine arboricole (~4'000 arbres).
- Développement du patrimoine arboricole, choix d'espèces résistantes et résilientes, lutte contre les îlots de chaleur.
- Culture en serres pour l'ensemble des massifs qui embellissent la ville.
- Préparation des thèmes annuels pour les massifs.
- Contrôle du feu bactérien, des plantes invasives et autres, selon les directives cantonales et fédérales.
- Conseil à la population pour l'entretien des jardins.
- Préavis concernant les demandes d'abattage lors des procédures d'obtention de permis de construire.
- Renfort et soutien lors d'événements climatiques extrêmes et de manifestations.

STEP

- Acheminement et traitement des eaux usées de la commune d'Yverdon-les-Bains et des six communes raccordées.
- Gestion efficiente des différentes zones de pompage de la Ville pour garantir le fonctionnement du réseau d'assainissement et de la STEP.
- Valorisation des intras des eaux et développement de la valorisation de la matière.
- Reprise des boues de huit communes non raccordées à la STEP.
- Développement de la production d'énergie afin de s'assurer de l'autosuffisance énergétique de la STEP, des serres et fournir de la chaleur pour le CAD STEP.
- Développement et modernisation des installations en fonction des nouvelles législations.
- Renfort et soutien lors d'événements climatiques extrêmes en lien avec la gestion des eaux.

Garage

- Gestion et entretien du parc véhicules et engins du service principalement, avec un soutien pour l'entretien des véhicules des autres services communaux.
- Faire tendre le parc véhicules vers des motorisations plus respectueuses de l'environnement.
- Achats des véhicules et engins pour le service, conseils et soutien aux autres services communaux pour les acquisitions.
- Gestion de la formation des chauffeurs selon l'OACP, pour le maintien des certificats de conduite professionnels.
- Veilles aux respects des règles de conduite et du maintien légal de la technique des véhicules.
- Suivi des accidents impliquant un véhicule du service et soutien aux autres services communaux.
- Entretien et construction de certains mobiliers urbains.
- Renfort et soutien lors d'événements climatiques extrêmes et logistique en cas de crises.

Administration

- Développement et maintien du système de management, certifié ISO 9001/14'001/45'001.
- Gestion financière du service (budget et compte de fonctionnement), des investissements et des crédits complémentaires.
- Gestion de la taxe forfaitaire de base pour la gestion des déchets ainsi que des taxes en lien avec l'épuration.
- Établissement des correspondances, rapports municipaux, préavis à l'intention du Conseil communal et du rapport de gestion.
- Traitement des factures fournisseur et de la facturation débiteur.
- Gestion administrative du personnel.
- Gestion de la communication, sensibilisation interne et externe.
- Coordination, supervision et gestion générale de projets du service.
- Autorisation des permis de fouille et de dépôt.
- Gestion de l'archivage du service.
- Support et soutien informatique et télécommunications du service.
- Support et soutien juridique pour le service.

POINTS FORTS 2022

Gestion des micropolluants de la STEP

Ce projet a été lancé au début du mois de juillet dans l'optique de préserver nos ressources et protéger la santé, en respectant les nouvelles exigences de rejet au lac. Les micropolluants sont de minuscules substances présentes à une très

faible concentration dans l'eau. Leur traitement sera assuré par une technique de lits fluidisés à charbon actif. La mise en service devrait se situer approximativement à la fin du mois de septembre 2023.

Stratégie de végétalisation

La Ville d'Yverdon-les-Bains a dévoilé en 2022 sa stratégie en faveur de la végétalisation de son milieu urbain pour les années à venir. La stratégie prévue fait la part belle à la densification du patrimoine arboré. En effet, l'arbre est un excellent climatiseur urbain et, en plus de toutes ses fonctions écosystémiques, il permet de capter du CO₂. Ainsi, les objectifs poursuivis sont les suivants : étendre et préserver les espaces végétalisés dans le développement de la ville, augmenter la résilience et la qualité des espaces verts, évaluer, suivre et anticiper les effets du changement climatique. Pour la mise en œuvre de cette stratégie de

végétalisation, plus de 24 mesures concrètes ont été identifiées. Parmi celles-ci figurent la définition d'un plan d'action pour les zones prioritaires identifiées dans le diagnostic territorial ou encore la mise en place d'un plan canopée, l'encouragement des propriétaires à végétaliser les toitures et les façades des bâtiments, la priorisation des possibilités de végétalisation dans le cadre de projets de routes, de modification du réseau et de gestion du stationnement. Des projets pilotes ont été développés et sont en cours de planification afin d'améliorer la résilience du territoire communal.

Iles aux oiseaux - Travaux de rehaussement

Le Service des travaux et environnement (STE), en partenariat avec les services cantonaux et l'Association de la Grande Cariçaie, a procédé à des travaux de rehaussement de deux îles aux

oiseaux situées à l'embouchure du Mujon. Ces îles étaient partiellement tassées et nécessitaient par conséquent une intervention externe, qui a pu être réalisée de manière rapide et respec-

tueuse de l'environnement grâce au retour des beaux jours. Aujourd'hui, la protection des bancs de sable est assurée, permettant aux oiseaux

d'y trouver refuge ou d'y faire escale durant leur parcours de migration.

Travaux de chemisage des collecteurs du Buron

Le service poursuit ses campagnes de gainage des collecteurs de concentration principaux grâce à une technique de réhabilitation par la pose d'une chaussette en PRV qui permet de

maintenir le collecteur en service et augmenter sa durée de vie en préservant la nappe phréatique d'atteinte liée aux exfiltrations.

Crise énergétique

Le service a été fortement impliqué dans la mise en place de préparatifs liés aux délestages éventuels et au risque de blackout en équipant ses

infrastructures vitales d'assainissement par des mesures de production d'électricité autonomes.

Détails des activités

Bureau technique

Projets en phase d'étude

- Participation active dans les GT, COPROJ et COPIL ainsi que dans de nombreux projets interservices / AggloY / PQ / PD, « thèmes assainissement, dimensionnement espace routier, ouvrage d'arts, DP, déchets, foncier, entretien ».
- Réfection des infrastructures souterraines de la Rue de Clendy-Dessous (parallèlement au développement du PQ) ainsi que des infrastructures souterraines des rues Cordey, Moulins et Maison Rouge, du pont du Chemin de Graveline sur le canal Oriental de même que la superstructure de la chaussée, traversée du village de Sermuz.
- Réfection de la passerelle sur la Thièle « Tilleuls » et du trottoir à la Rue des Charmilles (couche de roulement).
- Réfection de l'enrobé bitumeux (enrobé peu bruyant) de la Rue de l'Arsenal, de la Rue du Curtil-Maillet (y compris carrefour avec la Rue d'Orbe), du Chemin du Coteau (suite aux travaux du SEY), des joints du pont « des Cygnes » sur la Thièle ainsi que des arrêts de bus de l'Avenue de la Gare.
- Conceptualisation et organisation de la campagne de réfection des enrobés bitumineux des giratoires (Avenue des Bains, Route de Lausanne, Rue de l'Arsenal et Avenue des Cygnes).
- Démolition et reconstruction complète de la passerelle sur la Thièle « Bel-Air / Coop ».
- Expertise et réfection du pont des Jordils sur le canal Oriental.
- Planification de divers aménagements routiers et suppression des barrières architecturales.
- Entretien et réfection des chemins agricoles, en fonction du plan directeur des chemins d'amélioration foncière (AF).
- Création d'un cheminement MD le long du canal Oriental (quartier des Moulins).
- Planification de la campagne de réhabilitation des collecteurs de concentration EU.
- Mesures d'amélioration du réseau d'assainissement suite aux intempéries de 2021.
- Élaboration de nombreux projets d'aménagements « internes STE », ainsi que des projets techniques et financiers.

- Mise à jour et suivi du rapport d'état et des mesures concernant la Gestion du Patrimoine Routier (« GPR »).
- Suivi et application des mesures d'entretien touchant le Plan général d'évacuation des eaux « PGEE ».
- Plan de gestion des ouvrages d'arts, planification d'expertises et projet de rénovations (Iris, Gasparin, Plage, pont Tordu, Montagny, Prés-du-Lac).
- Concept d'entretien des noues et bassins du PST, pour garantir leur fonction hydraulique.
- Équipements (EU) de la parcelle 1493 (la Brasserie, Route de Lausanne).

Projets en phase d'exécution

- Réfection générale de la Rue du Mujon, (tronçon « Léon-Jaquier / Coins-de-Terre »), de l'enrobé bitumineux du giratoire des Champs-Lovats à la Route de Lausanne (pose d'environ 1'500m² d'enrobé spécial fibré durant trois nuits), ainsi que le collecteur principal de drainage, parcelle 3039, Graveline (~75m diam 30).
- Réfection ponctuelle de plusieurs éléments, dont l'enrobé Rue de l'Ancienne-Douane (~280m²), le pavage à la Rue du Collège 3, les garde-corps du PI de la Sallaz, les fissures des rues des Isles et de l'Indépendance (traitées) et l'enrobé de l'Avenue de la Gare (zone de freinage au giratoire) en travaux de nuit.
- Conduite de plusieurs campagnes concernant le nettoyage des tapis phonoabsorbants (lavage mécanique en profondeur), le fraisage des zones ornières du réseau routier et la remise à niveau des couvercles gatic par entreprise privée. De même, poursuite de la campagne de réhabilitation par gainage / chemisage des collecteurs de concentration dans le canal du Buron (rive gauche : Tronçon « Entremont / Plaine », rive droite : tronçon « Champs-Lovats/ Quatre-Marronniers » (~1'960m)).
- Construction d'une plateforme d'observation ornithologique en bois Suisse « Grèbes / Mujon » ainsi que 10 nouvelles chambres de visite dans le canal du Buron (tronçon « Plaines / Sports » pour permettre le curage, l'inspection et le chemisage du collecteur de concentration (rives gauche et droite).
- Stabilisation de l'affaissement grâce à la construction d'un mur de soutènement à la Rue des Chainettes, vers le canal.
- Travaux de curage et inspection de la caméra du collecteur de concentration (rive droite et gauche) du canal Oriental, au niveau du tronçon « CFF / Sports », en guise de préparation du gainage.
- Réalisation de l'étape 4.2 du PST/Y-Parc (équipement).
- Aménagements paysagers (abri vélos y compris) du parking du JECOS, à la Rue de Neuchâtel.
- Pose du premier tronçon d'enrobé coloré beige sur cheminement de MD, APA sud, tronçon « Roseyres / Oriental » (~ 2'300m²).
- Intervention « coup de poing » concernant le renouvellement de la couche de roulement de la rue de la Plaine, chaussée Nord (~ 850m²).
- Remise en état de l'exutoire EC dans le canal du Buron, près de la STEP de Gressy.

Voirie

Travaux routiers et réfection de rues

- Remise en état à l'aide d'enrobés de la place PCS de la Rue de la Maladaire avec des TV, et de la place à tourner à la Rue des Pêcheurs.
- Fermeture de trous en formation sur le domaine public avec du tapis à froid.

- Démontage du hangar au chantier communal, Rue de l'Ancien-Stand 4.
- Restauration de la Chaussée (suite à des déformations de l'enrobé) à Gressy, Rue du Puit 7.
- Traitement de fissures sur les tronçons du Quai de la Thièle, Rue de Neuchâtel et Avenue de Grandson ainsi que la suite des traitements de fissures à la promenade du Buron.
- Interventions diverses sur les chaussées et places, notamment des remises en état de pavés de giratoire, nids de poules, coussins berlinois, abaissements de trottoir, mise à niveau de regards, grilles, des planelles d'écoulements, rangs de pavés, faïençage d'enrobé et divers chemins MD en grave.
- Suppression de plusieurs barrières architecturales en ville (abaissement de bordures, etc.).
- En collaboration avec le Service de la mobilité, les opérations suivantes ont été effectuées : rétrécissement d'un îlot à l'Avenue de la Gare (côté Quai des Ateliers), aménagement de deux îlots sur la Rue St-Georges, réaménagement des rues des Jardins et des Alpes par l'installation d'un trottoir traversant côté Rue Roger-de-Guimps (suppression des pavés enrobés) et réarrangement complet du carrefour de l'Avenue des Sports / Chemin de la Grève.
- Remise en état d'enrobé bitumineux à la Ruelle Faustus, des bandes de roulement à la Rue d'Entremont (avec des enrobés), ainsi que les trottoirs de la Rue de l'Hôpital et de la Promenade des Pins avec des enrobés (suite à la déformation causée par les racines).
- Remplacement du dallage en béton de l'Avenue de la Gare (côté Théâtre Benno Besson) par des enrobés bitumineux.
- Remplacement des enrobés de couleur rouge sur l'Avenue des Bains (à la hauteur de la Rue de Chalamont) par des enrobés de couleur noire.
- Création d'un caniveau pour la récolte des eaux pluviales de la commune de Sermuz sur le DP 544.
- Divers rabotages par entreprise de zones ornierées sur la Route de Lausanne et l'Avenue de l'Hippodrome.
- Réfection ponctuelle des enrobés bitumineux déformés de la Rue de Neuchâtel (à la hauteur de la Migros).
- Pour l'ensemble des travaux de maintenance du réseau routier, l'équipe du STE a appliqué à la main un total de 450.75 tonnes d'enrobés bitumineux.

Interventions sur les collecteurs communaux et les éléments du réseau d'assainissement

- Réparation ponctuelle du collecteur de la Rue du Coin de Terre, du Passage Curtil-Maillet et de la Rue du Cheminet 15, suite à la formation d'un affaissement.
- Changement de deux gatic sur la Rue Roger-de-Guimps (en face de la Rue des Alpes) et d'une dalle gatic à l'intersection du Chemin de la Sallaz / Avenue des Sciences.
- Pose d'une grille supplémentaire pour l'écoulement des eaux pluviales au Chemin des Coteaux.
- Remise en état des pourtours de six gatic sur la promenade de l'Avenue des Bains.
- Création d'un regard pour l'écoulement de l'eau de la fontaine de la Place du 7 février.
- Remplacement d'une dalle gatic au Quai de Nogent par un gatic commémorative de l'Expo 02.
- Travaux préparatoires et réparations ponctuelles en prévision des travaux de réhabilitation par gainage et des diverses inspections caméra (collecteur de concentration Buron).
- Pose de plusieurs batardeaux pour le curage et le gainage.
- Nouveau raccordement EU au chantier communal pour la pose de containers de bureau / vestiaires.
- Campagne de rhabillage du marchepied du canal du Buron (collecteur de concentration EU).

- Remise en état / remplacement de diverses grilles de routes, caniveaux et couvercles gatic en ville.
- Entretien général par le camion hydrocureur : rinçage du réseau des collecteurs EU et EC, contrôles périodiques de certains points critiques sur le réseau des collecteurs communaux, curage des sacs dépotoirs de routes et des diverses stations de pompages.

Divers aménagements et interventions

- Travaux de renaturation du ruisseau de Pomy, calibrage du collecteur situé sous le passage inférieur de l'ouvrage au Chemin de Calamin.
- Aménagement de socles pour de la signalisation et renouvellement des horodateurs en ville pour la PNV.
- Remise en état de plusieurs fouilles avec des enrobés sur la Rue de l'Arsenal.
- Nettoyage complet du passage de l'APA SUD, des WC publics ainsi que des fontaines de la ville (avant leur réouverture) au moyen de jet d'eau à haute pression.
- Lavage des îlots au carrefour des 4-Marronniers et giratoire Tivoli (jet d'eau à haute pression).
- Fermeture d'un passage piétonnier entre la cour du JECOS et le Quai de la Thièle.
- Remise en état de la rampe d'accès au lac du club d'aviron au Quai de Nogent avec des enrobés suite aux inondations de 2021.
- Aménagement d'une place en enrobé au dépôt de la Voirie (Rue de l'Ancien-Stand 4) pour divers stockages.
- Réaménagement des places de stationnement dans la cour JECOS selon les directives des secteurs environnement et des espaces verts.
- Remise en état du parcours de santé entre la plage et la place des menhirs à l'aide de copeaux de bois.
- Entretien des chemins aux côtes du lac ainsi que le curage des dépotoirs et des traversées de route.
- Création d'une traversée sous la promenade de la mobilité à l'APA SUD pour le passage d'un tuyau d'arrosage.
- Réalisation de deux fosses pour la perméabilité des sols dans le parking du Château ainsi que quatre fosses d'arbres.
- Divers abaissements de trottoir et façonnage de rampe pour faciliter la mobilité piétonne.
- Aménagement d'un dallage et de plusieurs murets pour l'observatoire à oiseaux entre la Thièle et le Mujon.
- Remise en état des pavés de la tomme centrale du giratoire des Cygnes.
- Pour la STEP : travaux préparatifs, divers travaux de maçonnerie dans les locaux, de carottages, divers améliorations et aménagements extérieurs et fouilles ainsi que diverses interventions du camion hydrocureur et aménagements sur la STAP du Quai de Nogent.
- Repose des margelles de l'accès baignade à la plage.
- Remise en état des dalles de granit à la Rue de la Gare, des chemins entre Thièle et Mujon, des Polonais, des Plantages, de la Grande Prairie, de la Cure d'Air, du skate-park et du parking de la plage.
- Restauration et pose de bancs publics en chêne, adaptation et aménagements de mobilier urbain, sécurisation et adaptation de la signalétique.
- Plusieurs interventions de poses de blocs / cailloux, potelets, affichage pour les élections, socles de racks à vélos, poubelles requin et bases en ville sur demande de la PNV, du Service des sports et de l'activité physique, de la Durabilité, du Service de la mobilité et du Greffe municipal.
- Suivi, planification et préparation des divers travaux réalisés par ProPublic.

- Concernant les fontaines : entretien, mise en eau et nettoyage des fontaines en ville, du mur d'eau de la Place du 7 Février, des bassins de la place de la gare, des giratoires de Tivoli et du grand baigneur.
- Appuis, préparation, logistique, traitement des déchets et adaptations aménagements lors de diverses manifestations / fêtes en villes.
- Aménagement, agrandissement, entretien des diverses places de collectes.
- Campagne de remise en état des bancs publics en chêne (fabrication et pose si nécessaire), ainsi que pose de bancs, adaptation et aménagements de mobilier urbain, sécurisation et adaptation de la signalétique.

Nettoyages

- Campagne de désherbage thermique et manuel des bords de trottoirs et des bas de murs en ville.
- Fauchage des bords de routes, chemins et parcelles communaux, assisté, si nécessaire, d'une épareuse.
- Nettoyage / désensablement du bord du lac.
- Balayages, collectes des déchets et entretiens / nettoyages divers assurant le standard qualité de propreté de la ville (PCS, corbeilles, bennes, containers). Vidange des PCS le weekend par l'entreprise SRS.
- Nettoyage périodique complet, par petits moyens, de l'ensemble des ruelles du centre-ville (30 campagnes ont été effectuées durant l'année).
- Planification et suivis des campagnes de faucardage du lac.
- Passage de balayeurs dans les cours d'écoles à intervalles de 15 jours.

Interventions spécifiques sur les places de jeux et de sports

- Remise en état des places de jeux publiques, création de place de grillades, apport de sable, et entretien des terrains de beach-volleyball à la plage et aux Rives du Lac.
- Restauration, entretien et remplacement du mobilier urbain.
- Pose d'une nouvelle structure de jeux avec sol coulé au Parc japonais.
- Pose d'une maisonnette pour les enfants entre Thièle et Mujon.
- Remplacement des barrières et du toit de la tour de grimpe entre Thièle et Mujon ainsi que la peinture des deux toboggans.
- Substitution de quatre autres toits pour les autres tours de grimpe.
- Changements de diverses lames sur les terrains synthétiques ainsi que des filets de beach-volley et de football à la Rue de Bullet.

Ponts, passerelles et cours d'eau

- Remplacement de main courante et des barrières du pont sur le canal Oriental (Avenue de Winterthur), ainsi que peinture sur le pont rouge.
- Changement total de la passerelle sur le Buron (Quatre-Marronniers).
- Substitutions des treillis sur le pont des Sapeurs.
- Pose et entretien des bouées de la plage, récolte d'échantillons pour les analyses cantonales, mise à l'eau du radeau, suivi et organisation du faucardage.

Neige

Cinq sorties neige par la voirie, deux jours en janvier (8 et 10 janvier 2022) et trois jours en décembre (9, 13 et 14 décembre 2022), soit un total de 241 heures consacrées à la neige qui ont conduit à l'épandage de 25,040 tonnes de sel.

Déchets

- Collecte à la demande (gratuite) pour l'ensemble de l'année, soit un total de 49 jours : Soit un total d'environ 967 tonnes d'encombrants acheminés à la STRID.
- Vidanges de l'ensemble des bennes à verres de la ville (acheminement à la STRID), soit un total de 367 bennes représentant 78'487 tonnes de verre récolté.
- Vidanges de l'ensemble du PET récolté en ville (acheminement chez Cand-Landi SA), soit un total de 85 bennes représentant 75'680 Kg de PET recyclé.

Encombrants, incinérables	Bois	Ferraille	Fer blanc	Papier et carton	Alu	Pneus
692 t.	33.5 t.	84.5 t.	14.5 t.	32 t.	15.5 t.	289 p.

	2021			2022			Delta % 21 - 22
	Déchet.	Collecte	Total	Déchet.	Collecte	Total	
Urbains Incinérables	37	4 088	4 125	41	4 038	4 079	-1.13%
Compost	111	3 208	3 319	98	2 897	2 995	-9.78%
Papier - carton	307	2 002	2 309	270	1 919	2 189	-5.21%
Verre	227	844	1 071	215	791	1 006	-6.09%
Métal	147	54	202	144	84	228	12.98%
Encombrant	381	816	1 198	434	753	1 187	-0.88%
Total annuel			12 224			11 683	

Les ordures ménagères conditionnées dans des sacs taxés officiels ont diminuées en 2022 par rapport aux deux années précédentes. La production en kg/an/habitant reste toutefois stable (117 kg/habitant en 2022), la population yverdonnoise ayant quelque peu diminué ces dernières années.

Les quantités de déchets de voirie collectés sont stables par rapport à 2021, alors qu'elles avaient augmenté de presque 12% en 2021 par rapport à 2020.

Les quantités de biodéchets collectés ont marqué une importante diminution par rapport aux

années précédentes. Il n'y avait jamais eu aussi peu de biodéchets collectés à Yverdon-les-Bains depuis 2012, avec 2'995 tonnes en 2022. Ceci s'explique par une sécheresse record et le déficit de précipitations.

Les bouteilles en verre collectées dans les PCS ont également diminué de façon non négligeable. Le constat est identique pour le papier-carton avec les 2'189 tonnes collectées en 2022, soit les plus faibles quantités collectées depuis 2010.

Les quantités collectées sur les PCS subissent la même évolution que le reste des fractions. Elles sont toutes en baisse par rapport à 2021.

En revanche, la qualité des déchets recyclables qui y sont collectés reste bonne.

Les quantités de déchets encombrants collectés sont stables par rapport à 2021 voire en légère baisse. On relève cependant toujours autant d'incivilités. Pour cette raison, le STE a repris les contrôles et la surveillance des dépôts sauvages avec une nouvelle procédure d'intervention en lien avec la Police.

80 containers mis à disposition de la population pour le conditionnement des sacs taxés ont été remplacés dans la continuité de 2021. Afin de garantir également une certaine propreté et de maintenir des conditions d'hygiène conformes, l'ensemble des containers communaux ont été lavés à trois reprises au cours de l'année 2022.

Le maintien des livraisons d'ordures ménagères sur le site de la Poissine avec les deux nouveaux camions BOM permet toujours d'acheminer la majorité des déchets incinérables à TRIDEL par le train, soit un total de 3'479 tonnes en 2022.

La fréquentation de la déchèterie intercommunale reste toujours élevée. 63'646 passages

ont été enregistrés en 2022 dont 61'117 en provenance d'Yverdon-les-Bains. Ce sont en moyenne 3'066 utilisateurs différents qui se rendent chaque mois sur le site de la déchèterie, soit en moyenne 209 usagers/jour. La collecte du sagex qui avait été testée sur la plateforme de la déchèterie en 2021 a été validée et mise en place définitivement en 2022.

Une campagne de sensibilisation à la consommation et à la lutte contre le littering a eu lieu durant l'été 2022 en collaboration avec Cosedec et la STRID, avec la mise en place d'une machine à café à La Dérivée invitant les passant-es à réfléchir à leur consommation de contenants à usage unique. Chaque personne en Suisse consomme en moyenne trois cafés par jour et nombreuses sont celles qui les emportent dans des gobelets jetables. Cette machine permet donc de sensibiliser les visiteur-euses, tout en leur offrant un café gratuit servi dans de la vaisselle réutilisable.

Les taxes causales et forfaitaires ont couvert une charge de 3'582'108 francs, avec 41% de revenus proportionnels et 59 % de revenus forfaitaires.

Jardins

Plantations

En 2022, les différents services communaux ont planté 210 arbres, dont 113 arbres supplémentaires (hors compensation obligatoire à la suite

d'abattage). Le tableau ci-dessous liste les plantations les plus importantes en termes de lieu et de quantité.

Lieu	Nom latin	Nom français	Quantité
Promenade Robert Hainard	Fruitier haute tige, ancienne variété (Retropomme)	Cerisier, pommier, prunier, poirier	24
Bey Fourrière	Quercus robur et Alnus glutinosa	Chênes et vernes	20
Plage		Divers essences d'arbres majeurs	60
Allée de Winterthur	Quercus palustris	Chêne des marais	16
Parking du Château	Quercus cerris	Chêne chevelu	2
Parking du Château	Ulmus x dodoens	Orme résistant à la graphiose	2

Projets | interventions

- Audit de contrôle ISO 14001, ISO 9001, et ISO 45001.
- Taille d'entretien et sécuritaire sur le séquoia emblématique de la cour du JECOS. Une pose de hauban et un contrôle minutieux assurent la sécurité au-dessous de ce végétal d'exception. En fin d'été 2022, des travaux d'amélioration de sol ont été réalisés par un désasphaltage. Ils permettent au végétal de retrouver un endroit plus adapté et perméable en ayant retiré l'enrobé à proximité de l'arbre, et la mise en place de terre végétale et ainsi que la pose de paillis. Un couvert à vélos a également été installé pour les collaboratrices et visiteurs du JECOS.
- Mise à jour de la géolocalisation de l'ensemble des arbres sur le domaine public et privé communal.
- Arrosage soutenu des arbres et arbustes durant les périodes de canicule.
- Taille et sécurisation par la pose de haubans sur le sapin d'Espagne du Parc du Castrum ainsi que sur 41 peupliers à la Rue des Maréchats.
- Taille d'entretien et sécurisation par la pose d'haubans sur un chêne au Collège de Léon Michaud et également sur un érable champêtre majeur au Parc de Bullet.
- Renouvellement de 50 arbres secs suite aux inondations de juillet 2021 et de 22 peupliers arrivés à maturité et dans un état de sénescence au Bey.
- Plantation de 24 fruitiers haute tige d'ancienne variété de la région (provenant de Rétropomme) ainsi que quatre végétaux sur le parking du Château avec une fosse de plantation standard et une en biochar (système de Stockholm).
- Travaux à la STAP de Grandson pour favoriser la lucane cerf-volant.
- Semis de prairie par le système fleurs de foin entre Thièle et Mujon.
- Participation à deux balades Biodiversity avec la population.
- Distribution des bulbes printaniers à la population.
- Mise à jour de la géolocalisation de l'ensemble des arbres sur le domaine public et privé communal.
- Broyage de 25 sapins de Noël lors de la campagne du 6 janvier.
- Monitoring du moustique tigre au PST (qui s'est révélé négatif).

Divers

- Production de 2'600 plantes fleuries, 4'310 plantes vertes, 7'530 fleurs coupées, 36'600 plantes pour les massifs d'automne ainsi que 33'030 plantes pour les massifs d'été, dont plus de 600 espèces sont cultivées pour la formation.
- Mise à disposition de 55 décorations florales pour des sociétés locales, associations ou services internes.

STEP**Tableau de bord**

			2018	2019	2020	2021	2022
Volumes	Eaux traitées	m3	4'048'837	4'000'904	4'372'284	5'291'729	4'253'270
	Pluie totale	mm	893.9	1'130.1	898.6	1'183.6	844.0
	Boues éliminées en t/MS	to	628.10	709.1	649.8	665.1	608.5
	MS moyenne	%	30.2	32.2	30.3	28.6	28.4
	Fosses relevage	to	269	283	155	383	230
Consom- mables	Floculant boues excès	kg	4'050	3'675	3'305	4'175	4'375
	Floculant centrifugeuse	kg	4'525	4'475	4'150	4'225	4'175
	Chlorure ferrique	l	347'811	433'240	385'997	520'295	353'989
Prestations pour tiers	Boues non digérées pe- tites STEP	to	1'482	1'428	1'768	1'744	1'522
	Boues digérées petites STEP	to	871	891	1'159	958	1'004
	Séparateurs à graisse	to	1'408	1'350	1'368	1'293	1'341
	Fosses septiques	to	228	293	376	438	502
	Fosses relevage	to	283	155	383	230	205
Valorisation boues	Gaz méthane produit	m3	606'748	585'757	563'152	547'829	536'742
	Gaz méthane valorisé	m3	606'707	585'584	563'107	545'235	536'741
	Production électrique	kWh	1'122'751	1'077'952	1'049'038	980'521	1'012'463
	Autonomie électricité	%	86	75.3	78.4	73.3	73.1
Electricité	Consommation totale	kWh	1'306'261	1'431'889	1'338'493	1'337'795	1'384'214
	Consommation STAP	kWh	153'843	155'681	140'205	224'428	195'677
	Production CCF	kWh	1'122'751	1'077'952	1'049'038	980'521	1'012'463
	Achats	kWh	373'605	436'665	402'660	412'395	453'079
	Retour réseau	kWh	190'095	82'728	113'205	55'121	81'328

Études réalisées

- Micropolluants: choix de la technologie Stereau Lits fluidisés, charbon actif en micro grains.
- STAP sciences 9 et Y-Park (EU).
- Étude technique futures installations de traitement des micropolluants terminée.
- Rajout d'un dégrilleur sur la STAP Gressy 1. Problématique d'accumulation de lingettes et autres déchets depuis le raccordement de la commune d'Epautheyres.
- Réhabilitation des installations électriques STAP Gressy 1.
- Panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture du bâtiment des micropolluants.

- Panneaux solaires photovoltaïques façade DP et façade du local surpresseur. Les crédits de construction des futures installations de traitement des micropolluants sont accordés et la mise à l'enquête est terminée sans oppositions.
- Demande de subventions micropolluants en cours auprès du Canton et de la Confédération.
- Réhabilitation EM STAP PST 2 et Pré-neuf.

Projets réalisés

- STEP 2020 : l'efficacité de traitement et le rendement d'épuration des nouvelles installations avec les quatre lignes d'épurations se situe en moyenne entre 96 et 98%.
- Mise en place du COPROJ AIERG.
- Adaptation des équipements STAP Thièle et Mujon Stade, (raccordement AIERG) terminée.
- STAP Thièle, rajout de pompes de secours fixes pour les crues et inondations (action corrective suite aux inondations de juillet 2021).
- STAP Mujon, Thièle et Stade : coffret de branchement électrique rapide pour génératrice de secours (blackout).
- Mesure de débit et totalisateur de la STAP Stade en fonction.
- Réhabilitation de certaines armoires électriques pour les stations de pompes suivantes terminée : Chaussée de Treycovagnes, Cossaux et Ancienne-Douane.
- Début du génie civil des travaux du bâtiment micropolluants en juillet 2022.
- Installation de l'augmentation de concentration d'azote du sulfate d'ammonium terminée.

Analyses 2022

Valeurs	Limite	Moyenne	Nombre	En dehors des limites		
				Écart toléré	Écart réel	
DCO rendement entrée - sortie	mg/l	< = 45.00	25.30	140	11	0
Rendement entrée - sortie	%	> = 85.00	95.00	140	11	0
DB05	mg/l	< = 15.00	4.61	140	11	0
Rendement entrée - sortie	%	> = 90.00	96.20	140	11	0
Ptot.	mg/l	< = 0.80	0.23	140	11	0
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	96.20	140	11	0
Nh4-N	mg/l	< = 2.00	0.28	140	11	0
Rendement entrée - sortie	%	> = 0.00	98.90	140	11	0
N02-N	mg/l	< = 0.30	0.14	140	11	16
COD	mg/l	< = 10.00	9.69	140	11	46
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	92.70	140	11	0
MES rendement - sortie	mg/l	<=15.00	8.00	140	11	0
PH sortie	mg/l	De 6.5 à 8.5	7.70	140		

Exploitation – commentaires divers

- La garantie des normes de rejets est bien respectée.
- Le personnel s'est particulièrement investi durant l'ensemble des travaux de modernisation des infrastructures. Une adaptation significative a été mise en route en lien avec les nouvelles fonctionnalités de la STEP.

- Une légère augmentation de la production de gaz et d'énergie a été constatée.
- La consommation annuelle d'électricité est conforme aux prévisions calculées dans l'avant-projet STEP2020, soit autour de 1.5 mégawatt heure.

Études de projet et d'amélioration

- Changement CCF 2, remplacement par une machine avec meilleur rendement électrique.
- Deux nouvelles stations de pompage à Y-Parc, à l'Avenue des Sciences 9.
- REUT, hygiénisation de l'eau industrielle et valorisation de cette eau grise pour des prestations publiques d'entretien.
- Choix de matériel laboratoire et un laboratoire d'analyses externes en cours d'étude afin d'assurer le suivi qualitatif des futurs rejets des installations de traitement des micropolluants.

Engrais

- L'installation de « stripping » produit un engrais, le sulfate d'ammonium, depuis avril 2016. Il s'agit d'un engrais de « croissance ». Des réflexions sont également en cours pour produire un engrais de « démarrage » en y rajoutant du phosphore. La faisabilité a été soumise à l'Institut Fédéral Suisse des Sciences et Technologies de l'EAU (EAWAG) afin de trouver une solution simple de récupération de phosphore. Le projet avance très lentement, mais une possibilité de récupération de phosphore n'est pas totalement écartée à ce stade, le projet n'étant pas encore abouti.
- Des modifications ont été entreprises tout au long de 2022 afin d'augmenter la concentration d'azote dans l'engrais (demande clients).

Micropolluants

- Toutes les subventions cantonales pour la nitrification/dénitrification ont été accordées (soit 35%). Le montant dépasse les attentes notamment grâce à un montant supplémentaire versé pour le « stripping ». Le prélèvement de la taxe fédérale de Fr 9.- par habitant et par an, (durée 20 ans) est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Ce fond commun financera le 75% des investissements des nouvelles installations pour le traitement des micropolluants. La technologie charbon actif en micrograin soumise à la Confédération a été acceptée pour le versement de subventions à la hauteur de 75% comme prévu par la législation.
- La définition des micropolluants traceurs, dont l'abattement par la future installation de traitement des micropolluants sera mesurée en continu avec les analyses des autorités cantonales (spécificité de notre EU).
- Les travaux de génie civil du bâtiment des micropolluants ont débuté en juillet 2022.

Eaux usées

- Traitement de l'eau : 140 analyses effectuées des différents paramètres prévus. Sur les 120 analyses imposées par la DGE pour une STEP de cette capacité, 11 déviations sont autorisées.
- Entrée grille volume: 4'253'270 m³ en 2022, 5'291'729 m³ en 2021 (inondations en 2021, importants surplus d'eau parasite).
- Volume complètement traité en 2022 : biologiques 4'186'930m³, partiellement traité (DP) : 46'170 m³, partiellement traité (dégrilleur) 31'680 m³, déversement total dégrilleur et DP 77'850 m³ (1.8%).
- Pluviométrie 844 mm en 2022, contre 1183.6 mm en 2021. (-339.6mm).

- Traitement physico-chimique et dé-phosphatation: chlorure ferrique FeCl₃ 40%. (353'989 L) (-166'306 L) en 2022.
- Les charges entrée STEP : DCO 53'273 EH. DBO5 25'907 EH. Ptot. 34'565. NH4. 46'107 EH.

Garage et atelier

Nouveaux véhicules

- Acquisition et mise en service d'une balayeuse RAVO 100% électrique. Une première suisse pour une balayeuse de cette taille. Cette acquisition fait écho à la stratégie du service vers une transition de la flotte des véhicules communaux plus durables.
- Mise en service d'un utilitaire 100% électrique à la STEP, rechargeable par la production électrique endogène de la STEP et remplacement du chargeur télescopique.

Avaries

- Réparation de la charnière de porte et de l'anneau de fermeture de la citerne, ainsi que révision de la KDU (pompe à vide) du camion n°20, véhicule destiné au curage des sacs de routes et des collecteurs.
- Réparation des conduites hydrauliques de la balayeuse n°22.
- Remplacement du bloc dessiccateur du camion poubelle n°31.
- Remplacement de la crémaillère de direction du VW T6 Combi de la STEP.

Activités

- Réorganisation de l'atelier suite au départ d'un collaborateur et entrée en fonction d'un responsable de l'atelier épaulant le responsable secteur du garage.
- En 2022, 42 véhicules ont été mis en conformité, contrôlés et préparés pour leurs expertises au SAN.
- Entretien des véhicules et engins.
- Soutien et appui lors des interventions de déneigement.
- Entretien et dépannage des véhicules pour les différents services de la Ville, équipements lors d'acquisitions de nouveaux véhicules, représentant environ 630 heures/an.
- Conseils et accompagnements aux autres services de la Ville lors d'achats de véhicules et machines, conception et installation d'aménagement intérieur des véhicules, travaux effectués en atelier.
- Entretien du mobilier urbain tel que grills et places de pique-nique, piquets de zone piétonne et pose de poubelles.
- Mise en place des batardeaux aux endroits stratégiques (protection inondation).
- Recherche de solutions et organisation de la logistique dans le cadre de la pénurie énergétique. Commande et modification des groupes électrogènes.
- Construction d'un abris vélos pour l'Hôtel de Ville.

Domaines

Les parcelles louées aux agriculteurs, maraîchers et entreprises ont généré un revenu de Fr. 121'779.-, auxquels s'ajoutent Fr. 15'000.- pour la location des parcelles aux Maraîchats et aux Quatre-Vingts, pour les besoins des plantages.

La parcelle n°842 a à nouveau accueilli un essai

pilote de halte pour les limicoles qui rencontre un réel succès, tout en gardant son statut de surface d'assolement.

Le renouvellement des rideaux arbi de la plaine de l'Orbe est en cours afin de favoriser leur fonction écologique essentielle ainsi que de maintenir

leur importance dans la lutte contre l'érosion des sols.

De premières discussions sur une vision d'avenir des parcelles communales sont en cours avec

l'ensemble des exploitants communaux afin de planifier la résilience et la durabilité de l'exploitation des domaines communaux.

Plantages

La saison printanière et estivale des plantages en 2022 a été marquée par une sécheresse exceptionnelle et un énorme déficit de précipitation.

La fin de la saison écoulée aura également été marquée par le départ du responsable environnement et des plantages. Ses tâches de gestion des jardins familiaux seront reprises dès 2023 par un nouveau responsable pour les aspects opérationnels et qui sera appuyé par des collaborateurs de l'administration du service.

Une taille sécuritaire a été effectuée sur les peupliers bordant le parking des plantages dans le courant du mois de septembre. Des travaux d'entretien ont également été faits sur la minuterie de la distribution d'eau.

Les locataires des plantages ont été invités à élire les membres de la nouvelle commission

consultative des plantages. Les résultats ont été annoncés en juin 2022 (trois sièges pour les Marchats et deux sièges pour les Quatre-Vingts Parties).

La consommation d'eau des jardins a augmenté en 2022, en raison de la sécheresse, de près de 23'300 m³ par rapport à l'année précédente pour s'établir à environ 49'600 m³. Des bennes ont été mises à disposition des locataires au début du mois de novembre afin de collecter les déchets verts difficiles à composter sur place. Cette action qui s'est déroulée sur 3 weekends a permis de récolter plus de 18,5 tonnes de déchets verts.

26 changements de locataires ont été enregistrés en 2022. La liste d'attente s'élève à environ 110 personnes, soit près de deux ans d'attente.

Vignes

Biodiversité dans les vignes

Les vignes de la Ville, gérées de manière traditionnelle depuis près de 30 ans, vont être restructurées afin de les rendre plus durables. Une première partie de 5000 m² a été arrachée afin de replanter de nouveaux cépages de manière optimale. Dans le but de favoriser la faune et la flore locale, des mesures en faveur de la biodiversité, notamment le torcol fourmilier et la huppe fas-

ciée ont été ciblées et sont en cours de mise en place en collaboration avec le vigneron-tâcheur. Suite à cela, une signalétique pourra être ajoutée afin d'offrir aux Yverdonnois-es l'opportunité de découvrir les mesures pour améliorer la richesse écologique qu'abritent ces lieux tout en profitant d'une vue imprenable sur la région yverdonnoise.

Récolte 2022

Ci-dessous les kilos livrés ainsi que les sondages.

Cépage	Kg	Degrés Oechsle	Kg/m ²
Chasselas	3'979	74,89	1,1
Pinot Noir	5'077	90,21	1

Forêts

Forêts 2022		Plaine	Ville	Gressy	Montagne
Plantations		Quantités	Quantités	Quantités	Quantités
Surface totale		47 ares	10 ares	28 ares	98 ares
Résineux (épicéas)		32 plants	0 plant	0 plant	25 plants
Résineux (douglas et mélèzes)		195 plants	0 plant	0 plant	0 plant
Feuillus divers (tilleuls, érables, chênes, etc)		300 plants	53 plants	466 plants	0 plant
Entretien de la jeune forêt		Surfaces	Surfaces	Surfaces	Surfaces
Nettoyage des plantations et soins de la jeune forêt		938 ares	199 ares	525 ares	497 ares
Entretien des chemins		Longueur	Longueur	Longueur	Longueur
Eparage des banquettes et fossés		9450 m ²	325 m ²	1800 m ²	2436 m ²
Entretien des fossés		m ²			1701 m ²
Utilisation des bois		Volumes	Volumes	Volumes	Volumes
Bois de service	Résineux	375 m ³	0 m ³	47 m ³	4.2 m ³
	Feuillus	126 m ³	76 m ³	0 m ³	0 m ³
Bois de feu	Résineux	276 m ³	255 m ³	75 m ³	0 m ³
	Feuillus	17 m ³	0 m ³	6 m ³	152 m ³
Bois d'industrie	Résineux	129 m ³	0 m ³	6 m ³	0 m ³
	Feuillus	0 m ³	88 m ³	0 m ³	86 m ³
Total des bois valorisés		923 m³	419 m³	134 m³	242.2 m³
Martelages effectués					
Coupes ordinaires série Plaine	Résineux	303 sylv			
	Feuillus	300 sylv			
Coupes forcées série Plaine	Résineux	305 sylv			
	Feuillus	129 sylv			
Coupes ordinaires série Ville	Résineux				
	Feuillus		358 sylv		
Coupes forcées série Ville	Résineux				
	Feuillus		0 sylve		
Coupes ordinaires série Gressy	Résineux			60 sylv	
	Feuillus			84 sylv	
Coupes forcées série Gressy	Résineux			12 sylv	
	Feuillus			3 sylv	
Total des martelages		1037 sylv	358 sylv	59 sylv	386.6 sylv

Retirés durant l'hiver, les 7'200 mètres linéaires de clôtures, séparant le pâturage de la forêt à la montagne de la Ville, ont été remis en place durant le mois de mai. Une centaine de piquets en bois sont remplacés et les fils barbelés vieillissants sont progressivement échangés par du fil lisse moins dommageable pour l'avifaune locale. A cette même période, l'entretien périodique du mur en pierres sèches situé devant le Chalet Dernier ainsi que du mur situé tout à l'est de la propriété, a été réalisé.

Au printemps, un petit lot de 50 m³ de bois feuillu a été abattu et sera valorisé en bois de feu.

Durant la période estivale, des soins ont été prodigués sur une surface 4.97 hectares de jeune forêt. Ce travail est adapté au développement actuel de la forêt, en prenant en compte une multitude de facteurs (faune, réchauffement climatique, station, référence de l'observatoire cantonal), et il a été subventionné par le Canton et la Confédération pour un montant de Fr. 10'934.-.

Dans le but de maximiser le réseau biologique entre les différentes structures, sept arbres-habi-

tats ont été relevés cette année. Ils sont marqués d'un « H » sur l'écorce et sont géo-référencés. Une subvention de Fr. 1'400.- a également été accordée pour cette action.

Le martelage a été réalisé dans un bloc de forêt situé entre le Chalet Dernier et le Chalet de la Chèvre. 307 sylves de feuillus sont prélevées durant l'automne lors de l'exploitation. Cela représente 188 m³ de grumes de qualité bois de feu et déchetage vendus en Suisse romande.

Deux petites surfaces de rajeunissement ont été créées sur le pâturage en vue de remplacer, à terme, les arbres isolés déclinant.

L'année a été marquée par un été terriblement sec. Il a été envisagé d'ouvrir la forêt au bétail pour lui offrir un peu de « fraîcheur » ainsi qu'un complément de fourrage, mais cette mesure, prévue dans la loi forestière, ne sera finalement pas mise en place sur la montagne de la Ville.

Pour la première année, un coefficient de captation CO₂ est réinvesti dans la gestion des forêts en lien avec les émissions de la station d'épuration.

Environnement

Projets et actions réalisés

- Départs de deux chef-fes de projets au secteur environnement.
- Une stratégie de densification de la végétalisation a été validée par la Municipalité. Celle-ci combine les axes du climat, du paysage, de la biodiversité et la facilité d'entretien ainsi que la valorisation. La stratégie prévue fait la part belle à la densification du patrimoine arboré. En effet, l'arbre est un excellent climatiseur urbain et, en plus de toutes ses fonctions écosystémiques, il permet de capter du CO₂. Les objectifs poursuivis sont les suivants : étendre et préserver les espaces végétalisés dans le développement de la ville, augmenter la résilience et la qualité des espaces verts, évaluer, suivre et anticiper les effets du changement climatique. Pour la mise en œuvre de cette stratégie de végétalisation, plus de 24 mesures concrètes ont été identifiées. Obtention d'un crédit d'investissement de 1.2 million pour débiter les travaux de lutte contre les îlots de chaleur urbain.
- Les premières actions du Plan directeur de la nature (PDN), développant la stratégie de la Ville en faveur de la biodiversité et la nature pour les années à venir, ont commencé à éclore sur le territoire communal. Les mesures ne se limitent pas à la zone urbaine, mais couvrent l'entier des milieux naturels. 13 mesures variées ont été mises en place en 2022. A titre d'exemple, une mesure en faveur du lucane cerf-volant ou un biotope-relais a été mis en place pour favoriser la présence de celui-ci à la station de pompage de Bellerive.
- Troisième année de fonctionnement pour le nouveau groupement forestier du Vallon du Nozon. Réalisation des martelages du 9^e arrondissement (montagne de la Ville) et du 8^e arrondissement (forêts de plaine).

- Îles aux oiseaux - travaux de rehaussement – le service, en partenariat avec les services cantonaux et l'Association de la Grande Cariçaie, a procédé à des travaux de rehaussement de deux îles aux oiseaux situées à l'embouchure du Mujon. Ces îles étaient partiellement tassées et nécessitaient par conséquent une intervention externe, qui a pu être réalisée de manière rapide et respectueuse de l'environnement grâce au retour des beaux jours. Aujourd'hui, la protection des bancs de sable est assurée, permettant aux oiseaux d'y trouver refuge ou d'y faire escale durant leur parcours de migration.
- Travaux d'entretien du ruisseau de Pomy qui a été renaturé ainsi que sur un collecteur au Chemin de Calamin et finalisation des aspects fonciers.
- Suivi des colonies de corbeaux freux en zone urbaine, mise à jour de l'inventaire et mesures d'effarouchement avec des buses de Harris. Un projet visant à réduire la présence du corbeau freux au sein de la ville a été lancé au début du printemps. L'objectif est de réintroduire le hibou grand-duc dans la région yverdonnoise, car il est un prédateur naturel du corbeau. Ce projet permet également de favoriser une espèce menacée. Les nichoirs ont été installés en septembre 2022.
- Planification et organisation de la « Tournée des allées ».
- Mise en place de la pratique de la fleur de foin, de l'extension des prairies fleuries et sensibilisation au travers de panneaux informatifs.
- Mise à l'enquête et premiers travaux de réalisation d'un abri d'observation des oiseaux à l'embouchure du Mujon.
- En plus des deux parcs à moutons, le principe d'éco-pâturage a été étendu une nouvelle fois à la station électrique de Montagny en collaboration avec le Service des énergies.

Projets, actions et travaux en cours d'exécution

- Participation active dans les GT, COPROJ et COPIL ainsi que dans de nombreux projets interservices / AggloY / PQ / PD, « thèmes environnementaux, sites pollués, végétalisation, nature en ville, renaturation, espaces publics ».
- Poursuite de la mise en place des mesures de la stratégie de végétalisation afin d'améliorer la résilience du territoire bâti.
- Une stratégie de densification de la végétalisation a été validée par la Municipalité. Celle-ci combine les axes du climat, du paysage, de la biodiversité et la facilité d'entretien ainsi que la valorisation.
- Participation et accompagnement du Plan climat communal.
- Finalisation de la réalisation d'un abri d'observation des oiseaux à l'embouchure du Mujon.
- Mise en place d'un plan canopée du patrimoine arboré communal.
- Finalisation de la révision des plans de gestion forestiers.
- Révision du plan de gestion des déchets communal.
- Poursuite de l'inventaire des arbres remarquables sur le territoire communal.
- Poursuite de la mise en place des mesures d'un Plan directeur de la nature en ville, cartographie et actions concrètes sur les différents sites.
- Étude de renaturation du canal Oriental visant une amélioration éco-morphologique.
- Étude d'un avant-projet pour la renaturation du cours d'eau du Buron et du canal Occidental.
- Étude de faisabilité d'un plan de gratuité de différents types de transports publics lors de pic de pollution.

Qualité de l'air

Les enregistrements de la station fixe du Curtil-Maillet, fournis par le Département du Territoire et de l'Environnement, sont les suivants :

	2022	2021	2020	2019	2018	2017
Température maximale instantanée/(moyenne sur 30 minutes)	36.0 °C Le 04.08	32.1 °C Le 15.08	34.2 °C Le 21.08	36.6 °C Le 24.07	35.4 °C Le 31.07	34.8 °C Le 03.08
Température minimale instantanée (idem)	-4.6 °C Le 14.01	-5.5 °C Le 13.02	-3.8 °C Le 27.12	- 6.1 °C Le 25.01	- 8.9 °C Le 28.02	- 7.0 °C Le 10.12
Température moyenne annuelle pondérée	13.0 °C	11.1 °C	12.2 °C	11.7 °C	12.9 °C	11.5 °C
Dioxyde d'azote NO ₂ (les valeurs limites légales de l'Opair ne sont pas dépassées). Moyenne annuelle	14.0 µg/ m ³	14.4 µg/ m ³	15.0 µg/ m ³	16.6 µg/ m ³	17.6 µg/ m ³	19.6 µg/ m ³
Ozone O ₃ , dépassements horaires de 120 µg/m ³	251	114	193	232	351	126

Niveau du lac

Les bandes d'enregistrement du limnigraphe du port de Grandson, fournies par le service hydrologique et géologique national après contrôle, indiquent les valeurs suivantes :

- maximum : 429.48 m les 10 avril et 21 août 2022 ;
- minimum : 429.04 m le 24 janvier 2022 ;
- moyenne annuelle pondérée : 429.32 m.

(<http://www.hydrodaten.admin.ch/fr/2154.html>)



Mobilité

2022 Rapport de gestion

Dicastère

Mobilité – Travaux et environnement

Service de la mobilité

Mme Brenda Tuosto

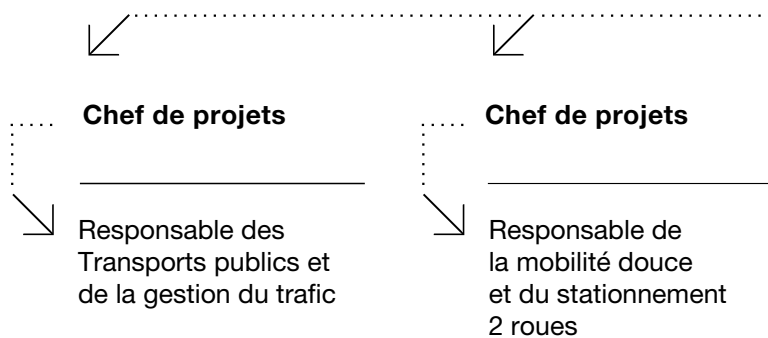
Municipale

Mme Vesna Stankovic

Responsable du Service de la mobilité du 01.01 au 31.05.2022

Madame Nadia Boss

Cheffe de service du 01.05 au 31.12.2022



MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

CHEFFE DE SERVICE

Assistant de direction

Responsable de
la gestion financière
et administrative

Chef de projets

Responsable de
la modération du trafic
et de l'aménagement
urbain

Chef de projets

Responsable
du stationnement,
des marquages et de
la signalisation

Chef de projets

Responsable des
chantiers, des projets
d'infrastructures et des
réalisations

MISSIONS

- Planification de l'offre multimodale en transport (mobilité douce - MD, transports publics - TP, trafic individuel motorisé - TIM) et de l'infrastructure.
- Sécurisation et valorisation des quartiers.
- Amélioration progressive du système d'exploitation des carrefours à feux.
- Amélioration et sécurisation progressives des cheminements de mobilité douce.
- Amélioration progressive de l'attractivité des transports publics.
- Mise en place et exploitation d'un système de monitoring (comptages).
- Exécution des mesures retenues pour favoriser le développement de l'offre en transport et mise en œuvre de la stratégie de mobilité durable avec un accent progressif sur les TP et la MD.
- Suivi et surveillance de l'exploitation des réseaux de transport afin d'évaluer les impacts effectifs des mesures exécutées, de les comparer avec les impacts planifiés et d'apporter les corrections nécessaires.
- Planification de l'offre en stationnement public.
- Gestion et planification des différents projets routiers de la commune et de l'agglomération.
- Établissement des correspondances, rapports municipaux, préavis à l'intention du Conseil communal et rapport de gestion.
- Gestion administrative du personnel.
- Gestion de l'offre en stationnement pour le personnel communal.
- Suivi et appui pour les différents projets routiers des services communaux.

POINTS FORTS 2022

En 2022, le Service de la mobilité, en pleine évolution, a consolidé son indépendance en tant que service et a travaillé sur trois volets importants pour le développement de la Ville : l'amélioration des infrastructures existantes, le développement de l'offre en transports et la planification de nouvelles infrastructures. Le service a également élaboré les bases de la future vision directrice de la mobilité durable, une stratégie ambitieuse qui permet de donner une vision cohérente et globale de tous les modes de transports. Après

plusieurs années de report, le service a également défendu le préavis sur le crédit d'étude de la Rue Cordey, de la Rue des Moulins et de la Maison-Rouge, des projets de réaménagement de rue très attendus par la population et la Ville. In fine, le service a été sollicité pour appuyer le Service des bâtiments en charge du dossier stratégique du parking de la Place d'Armes dans la compréhension des données de base, du dimensionnement et des procédures à mener.

Amélioration des infrastructures

Le Service de la mobilité a sécurisé la progression des modes doux au niveau de deux carrefours en 2022. Le carrefour Plaine/Philosophes a été adapté pour faciliter la traversée des piétons et le carrefour Neuchâtel/Chamblon a été adapté pour sécuriser la traversée des piétons sur la Rue de Neuchâtel (nouvel îlot) et améliorer la progression des vélos en direction du centre-ville. Le gabarit des voies de circulation pour les TIM a par ailleurs été mis en conformité.

À l'Avenue des Sports, un nouveau passage piéton a été créé pour sécuriser la traversée des piétons entre le quartier de Clendy et la plage.

Dans le quartier de Bellevue – Floreyres, les arrêts de bus ont été réaménagés de l'autre côté de la chaussée (inversion du sens de circulation des bus) pour permettre leur sécurisation. Cette modification permet d'assurer un niveau de sécurité acceptable pour les usagers des transports publics et répond à de nombreuses

doléances de riverains du quartier.

Aux passages piétons des arrêts de bus Patinoire et J.-J. Rousseau, des ilots ont été installés au centre de la chaussée pour assurer la sécurité des piétons traversant la route pendant que le bus est à l'arrêt.

L'arrêt de bus du Chemin de la Chèvre a été mis en conformité dans le cadre des travaux d'équipement de l'arrêt avec une station de charge pour les bus électriques. Cet arrêt est désormais conforme à la LHand et son passage piéton a été sécurisé par une amélioration des distances de visibilité.

Développement des offres de transports

En décembre 2022, l'entreprise Travys, en collaboration avec les communes desservies par le réseau urbain et le Canton, a mis en service sa première ligne de bus électrique. Il s'agit de la ligne 602 sur laquelle un arrêt a été équipé spécifiquement pour la recharge des bus au Chemin de la Chèvre.

Le Service de la mobilité observe une augmentation significative (plus de 23%) du nombre d'utilisateurs et d'abonnements sur le réseau de vélos en libre-service par rapport à l'année précédente. Il est possible de faire une corrélation entre la sécurisation de certains carrefours et tronçons et l'augmentation du nombre d'utilisateurs de la mobilité douce.

Planification de nouvelles infrastructures

Du côté de la planification, le Service de la mobilité, conjointement avec AggloY, a participé activement durant l'été 2022 à la défense du projet d'agglomération de quatrième génération auprès de la Confédération. Les subventions définitives seront connues au printemps 2023.

Deux crédits d'étude ont aussi été obtenus pour le développement des projets de réaménagement de rues majeures (Moulins et Maison-Rouge). Par ailleurs, plusieurs autres dossiers d'aménagement ont également avancé significativement. Notamment, la Rue des Moulins, la Rue de la Maison-Rouge, la Rue Cordey et la passerelle Thièle ont fait l'objet d'un examen préalable du Canton, des dossiers ambitieux et stratégiques attendus depuis plusieurs années. Ceux-ci sont en cours de développement en vue de mises à l'enquête qui devraient survenir en 2023 pour la majorité. L'avancée du Service de la mobilité sur ces dossiers a permis d'augmenter les chances de synergie des chantiers prévus conjointement avec le Service des énergies. Actuellement, les dossiers Cordey, Maison-Rouge et Moulins ont reçu un retour favorable des services cantonaux, moyennant certaines remarques, notamment la prise en compte de l'assainissement du bruit routier.

Durant l'année, le service a présenté trois préavis au Conseil communal. Le premier concerne un important crédit d'étude pour le développement d'une stratégie de mobilité durable. Suite aux remarques de la commission du PCir formulées en 2020, le service a proposé au Conseil communal une version multimodale et durable de la planification de la mobilité. Le préavis concernant une demande de crédit d'engagement pour financer les études et les réalisations nécessaires pour consolider les stratégies sectorielles en matière de mobilité et concrétiser la vision directrice de la mobilité durable a été approuvé par le Conseil communal. Ce crédit a pour but la création d'une vision d'ensemble de tous les modes de transport et la poursuite des différentes études et réalisations sectorielles sous quatre volets : la mobilité douce, la modération du trafic, le trafic individuel motorisé comprenant le stationnement et la logistique, ainsi que les transports publics.

Le Service de la mobilité a aussi joué un rôle majeur dans le groupe de travail interservices qui a piloté l'étude de dimensionnement du futur parking de la Place d'Armes. Cette étude faisait suite à l'examen préalable du Canton sur ce dossier, reçu au printemps 2021.

Vie du service

Le Service de la mobilité existe officiellement depuis le 1^{er} janvier 2022 et a été créé dans le cadre de la nouvelle législature. Cette nouvelle impulsion a permis à la thématique de la mobilité de prendre une place centrale dans l'administration au courant de l'année 2022. Le service dispose par ailleurs de ses propres locaux depuis août 2022. Ce déménagement a permis d'accueillir trois nouveaux collaborateurs dans de bonnes conditions au cours de l'automne (un chef de projet génie civil et deux chefs de projet en mobilité). Le service va poursuivre sa crois-

sance en 2023 avec le recrutement d'un chef de projet supplémentaire et le renforcement de son pôle d'administration et de direction afin de consolider son organisation. Ces mesures visent à exploiter les ETP déjà au budget 2023. Le service reste en sous-effectif par rapport aux planifications qui n'ont pas pu encore démarrer (notamment les mesures pour la mise en conformité des arrêts de transports publics selon la LHand, les mesures de lutte contre le bruit routier, la priorisation des transports publics, etc.).

Activités

Le Service de la mobilité a procédé en 2022 à de nombreuses réalisations de petites et moyennes envergure. Ces interventions visent :

- la sécurisation du réseau de mobilité douce (passage piéton à l'est de l'Av. des Sports, mesure PDMD sur la Rue de Neuchâtel, carrefour Plaine-Philosophes, carrefour Neuchâtel/Chamblon, carrefours à la Rue Roger de Guimps, etc.) ;
- la mise en conformité d'arrêts de bus (quartier Floreyres-Bellevue, terminus du Chemin de la Chèvre, etc.) ;
- Le développement de l'offre de vélos en libre-service (nouvelles stations et nouveaux vélos).

Cela représente un total de 15 interventions réparties sur le territoire communal.

Désignation	
Crédits d'étude obtenus	3
Crédits pour réalisations	0
Dossiers mis à l'enquête	2
Projets réalisés	15



Urbanisme

2022 Rapport de gestion

Dicastère

Urbanisme | Ressources humaines | Culture et durabilité

Service de l'urbanisme

Mme Carmen Tanner
Municipale

M. Julien Woessner
Chef de service



Administration

.....
**Responsable
de filière**

↙
Assistante administrative
et projets URB

↙
Assistante de direction
BAT

↙
Collaboratrice
administrative

↙
Apprenti

↙
Stagiaire

.....

MUNICIPALE | MUNICIPAL SUPPLÉANT

| Direction |

CHEF DE SERVICE
CHEF DE SERVICE SUPPLÉANT

Police des constructions

Responsable de filière

Architecte en Police des constructions

Architecte en Police des Constructions

Technicien en Police des constructions RiBT

Technicien en Police des constructions RiBT

Assistante technique en Police des constructions

Assistante administrative et technique en Police des constructions

Planification et aménagements urbains

Responsable de filière

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Urbaniste

Stagiaire urbaniste

MISSIONS

Filière administration

La filière administration gère l'ensemble des aspects administratifs, RH et financiers des services de l'urbanisme et des bâtiments. En particulier :

- assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet et la réception téléphonique ;
- assurer les travaux de secrétariat ainsi que le soutien administratif et logistique ;
- gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports, des notes et des préavis ;
- coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe, en lien avec les activités du service (événements, rédaction d'articles pour le journal communal, site internet, brochures, etc.). Organisation d'événements, notamment le cycle de conférence du Service ;
- gérer les ressources humaines du service ;
- soutenir administrativement les différentes filières (organisation de démarches participatives, mise en place d'outils informatiques, traitement de la correspondance, etc.) ;
- gérer les aspects financiers du service : comptabilité débiteurs et créanciers, élaboration du budget de fonctionnement avec les différentes filières, contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement. Mener, à l'interne du service, le processus de bouclage des comptes annuels en collaboration avec le Service des finances (FIN) ;
- gestion de projets transversaux pour le service ;
- former des apprentis et maturants et garantir la qualité du suivi de l'apprentissage durant l'année en cours.

Filière police des constructions

- Répondre aux sollicitations des propriétaires et de leurs mandataires avant et pendant les procédures de demande de permis de construire.
- Traiter les demandes de permis de construire conformément aux lois, règlements et normes concernés, assurer le suivi des procédures y compris juridiques et le contrôle des chantiers.
- Traiter les demandes de travaux de minime importance, d'abattage d'arbres, de teintes de façades et d'enseignes en appliquant les règlements y relatifs.
- Traiter les demandes de fractionnement de parcelles, de réquisition de radiation et d'inscription de servitudes.
- Veiller au respect des prescriptions en matière de constructions et d'aménagement du territoire, procéder à des dénonciations en Préfecture ou des ordres de remise en état.
- Organiser et présenter les demandes de permis de construire à la Commission d'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Présenter les dossiers participant au développement de la Ville en séance de Municipalité.
- Fournir les prestations en police des constructions pour cinq communes voisines adhérentes au Réseau intercommunal de Bureaux Techniques (RiBT).
- Vérifier à l'application et le respect de la Loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne),
- s'assurer du respect des conditions du permis de construire lors de la délivrance du permis d'habiter/utiliser.
- Organiser et piloter les visites de la Commission de salubrité.

- Participer à la Commission d'estimation fiscale ainsi qu'à la Commission d'éligibilité d'Y-Parc et rendre les décisions inhérentes.
- Assurer la mise à jour des registres cantonaux tels que les statistiques de la construction, le registre des bâtiments et la CAMAC.

Filière planification et aménagements urbains

- Planifier le développement de nouveaux quartiers et améliorer les quartiers existants, en agissant sur l'organisation du bâti, la conception des espaces publics et la disposition des activités, en cohérence avec les planifications sectorielles pilotées par les autres services communaux (transports, environnement, énergie, paysage, développement économique, politique du logement, etc.).
- Élaborer et veiller à l'application des instruments de planification du territoire (ex. plans directeurs et plans d'affectation – ci-après les plans) nécessaires au développement du territoire communal.
- Élaborer et piloter la politique foncière communale.
- Veiller à la bonne intégration de la population dans la démarche d'élaboration des plans, par des démarches participatives ou d'information.
- Mettre à jour les plans conformément aux délais légaux.
- Concevoir et réaliser les aménagements urbains permettant la valorisation des espaces publics dans l'ensemble de la ville, en partenariat avec les autres services.
- Représenter le Maître de l'ouvrage et défendre ses projets au sein des institutions régionales, cantonales et d'associations diverses.
- Participer à l'élaboration des stratégies territoriales ou d'amélioration du cadre de vie intercommunal et régional.
- Participer à la Commission urbanisme et mobilité.
- Participer à la consultation technique des projets soumis à la Police des constructions.

POINTS FORTS 2022

Filière administration

Cycle de conférences

En 2022, la Filière administration a pris le relais service avec la tenue de cinq conférences sur les de l'organisation du cycle de conférences du thématiques suivantes :

- Ville et politiques énergétiques : le rôle des labels.
- Urbanisme tactique : pour modifier rapidement la qualité des espaces publics et préparer des transformations plus pérennes.
- Le foncier : un levier pour des villes durables et solidaires.
- Urbanisme nourricier : l'alimentation au cœur des villes.
- Budgets participatifs : pour développer des projets urbains par et pour les citoyens.

Evénements

La filière a également contribué à l'organisation espace public à moins de 5 minutes de chaque d'événements divers, tels que l'inauguration de la Yverdonnois-e» ou des visites didactiques de la démarche participative pour le projet-pilote «Un ville dans le cadre des 50 ans du Prix Wakker.

Collaboration avec les hautes écoles

La filière a également accueilli deux classes de master en architecture qui ont choisi de travailler sur des contextes yverdonnois : un master de projet architectural de l'HEPIA a planché sur Gare-Lac pendant qu'un master en développement territorial de l'UNIGE-HEPIA a travaillé

sur Yverdon-Sud. Ces démarches visent à accroître le contact avec les jeunes générations de planificateur·trices, en permettant également de mieux faire comprendre le travail mené par le Service de l'urbanisme et par les autres services communaux.

Filière police des constructions

Nouvelle procédure en matière de demande de permis de construire

Suite à la modification de l'article 73 du règlement d'application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (RLATC), un changement de procédure de transmission des demandes de permis de construire entre les communes et le Canton est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2022. Les demandes de permis de

construire sont dorénavant uniquement transmises en version électronique au Canton par la Police des constructions. Cette nouvelle procédure vise à faciliter la transmission des dossiers et leur traitement entre les différentes entités concernées.

Nouvelle page internet de la Police des constructions

Afin de mieux informer le public, la page internet de la Police des constructions a été repensée notamment avec la mise à disposition d'une brochure d'aide à la détermination des divers types de procédures à entreprendre pour les habitant·es d'Yverdon-les-Bains désireux de

transformer, aménager ou construire sur leur propriété. Une synthèse des diverses procédures est disponible sous la forme d'une brochure illustrée à télécharger sur le site internet de la Ville et disponible en format papier à la réception de la Police des constructions.

Filière planification et aménagements urbains

Au cours de l'année 2022, la filière a poursuivi le pilotage d'une trentaine de projets aboutissant à des réalisations et des avancées importantes pour certains. En outre, elle continue à participer aux groupes de travail d'une autre trentaine de projets pilotés par d'autres services.

La cour d'école de la Villette, inaugurée partiellement, est une réalisation qui a bénéficié d'une subvention de la Fondation Roger Federer qui a pour ambition de favoriser le mouvement chez les enfants ainsi que la présence de la nature dans les cours d'écoles.

Le projet interservices «Un espace public à moins de 5 minutes de chaque Yverdonnois·e», dont l'objectif est d'intégrer « mouvement, culture, nature et cohésion sociale » dans tous les espaces publics de la ville a proposé une démarche participative dans l'ensemble des

quartiers de la ville en juin 2022. Cette démarche a permis de récolter l'avis de la population sur les espaces publics à améliorer.

Dans le cadre du projet de parc intergénérationnel aux Quatre-Marronniers, une convention a été signée en juin 2022 avec la Fondation Hopp-La, qui met à disposition ses connaissances techniques, son réseau, ainsi qu'un soutien financier à hauteur de 60'000 francs. En échange, la commune s'engage à constituer un groupe de travail interservices et fédérant des acteurs externes ainsi qu'à mener une démarche participative ambitieuse.

Une vision directrice sur les Rives du Lac a été élaborée avec tous les services de la Ville et des partenaires externes (Canton, associations d'intérêt, etc.) ; elle a fait ressortir les grands enjeux pour le futur des rives et permis d'identifier des

mesures nécessaires pour renforcer les usages et faciliter la gestion de l'espace, notamment sur le secteur plage qui sera réaménagé à l'horizon 2025. Plusieurs études préliminaires ont été lancées pour ce secteur (étude sociologique, étude de la qualité de l'espace, étude historique) et le crédit d'étude voté.

Le plan d'affectation de l'Ancien-Stand a reçu un retour positif du Canton au stade de l'examen préalable. C'est un pas décisif pour concrétiser l'ambition de la Municipalité de réaliser des éco-quartiers à proximité de la gare.

La filière a poursuivi, en partenariat avec les autres services communaux, son travail de renforcement du cadre de planification du périmètre Gare-Lac, précisant notamment les conditions de développement qui devront être prises en compte par les investisseurs privés. Le projet est entré en phase opérationnelle et pour assurer la poursuite du soutien cantonal (subventions, facilitations des procédures), un nouveau cadre de partenariat est formalisé avec la signature du document « Site stratégique de Gare-Lac, mise en œuvre d'un écoquartier, premier addenda au document cadre ».

Le groupe de travail interservices, mis en place pour renforcer la planification du Parc scientifique et technique (PST) et accompagner son évolution a élaboré une vision directrice, pour compléter les indications du Plan partiel d'affectation (PPA), notamment sur la qualité et la

cohérence des espaces publics.

Les réflexions menées par les CFF et le Canton, avec l'appui de la filière, concernant le périmètre des ateliers CFF, a confirmé leur implantation dans la commune. Le site sera densifié pour y accueillir plus d'emplois.

L'élaboration de la politique foncière communale a franchi une première étape de diagnostic des potentiels de développement urbain, analysé sous l'angle des logements, des emplois et des équipements publics. Le Conseil communal a validé un préavis pour financer le développement des études.

La filière a lancé, en étroite collaboration avec la Police des constructions et le Service des travaux et de l'environnement, une démarche pilote pour vérifier les compensations effectuées par les privés ayant abattu des arbres en 2017. Cette étape permettra à terme de renforcer les dispositions de protection des arbres à l'échelle communale. Elle participe à l'élaboration du projet d'agglomération de 5^e génération (PA5) piloté par le Bureau d'agglomération.

Enfin, les dossiers de révision du Plan directeur communal et du Plan d'affectation communal ont pu être avancés de manière à être déposés à l'examen préalable en 2023. Le Plan d'affectation du redimensionnement des villages de Gressy-Sermuz a reçu un retour positif d'examen préalable par le Canton.

DÉTAILS DES ACTIVITÉS

Réalisations, projets, statistiques

Filière administration

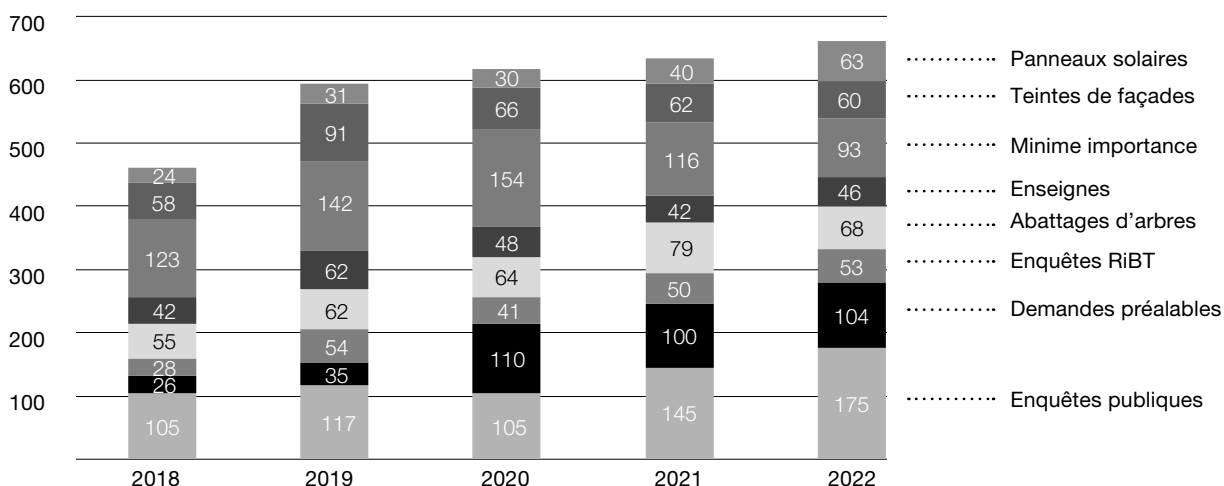
- Gestion courante des activités administratives, RH et financières du service.
- Traitement de 62 rapports, 11 notes et quatre préavis à la Municipalité.
- Traitement de 211 rapports pour la Commission des constructions.
- Poursuite des efforts en termes de digitalisation du service, notamment via la refonte totale de l'organisation du système d'archivage.
- Organisation du cycle de conférences du service.
- Organisation d'événements divers.

Filière police des constructions

Les crises successives n'ont pas freiné l'engouement pour les travaux de transformation, d'aménagement ou de construction. L'enthousiasme pour les installations solaires et les pompes à chaleur est significatif avec un total de 93 demandes (55 en 2021 et 35 en 2020). Le nombre total de dossiers toutes procédures confondues poursuit sa croissance avec un total de 662 (634 en 2021). Les dossiers d'enquête culminent à 175 reçus contre 145 en 2021, soit une augmentation de 20%.

La filière propose de distinguer la procédure liée à l'installation des panneaux solaires. Depuis novembre 2022, seul un formulaire d'annonce d'installation suffit. Le Service de l'urbanisme, lequel dispose dorénavant d'une délégation de compétence pour ces décisions. Il rend des décisions uniquement sur les objets recensés en note 1 et 2 ou situés dans un périmètre ISOS A. Cela induit une diminution du nombre de dossiers de minime importance et un important gain de temps dans la procédure.

Nombre de dossiers reçus par nature



Œuvrant comme un bureau technique, la filière a traité 53 demandes de permis de construire (50 en 2021 et 41 en 2020) pour les cinq communes faisant partie du RiBT (Chablons,

Champvent, Cheseaux-Noréaz, Method et Treykovagnes).

Dispenses d'enquête

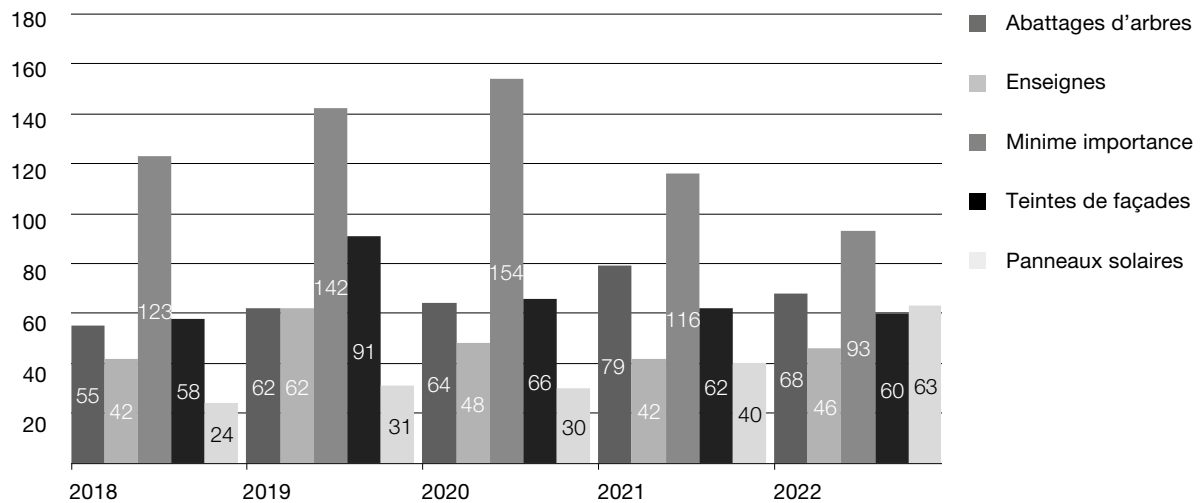
Hormis le nombre de dossiers d'enquête, porté notamment par l'installation de pompes à chaleur, le nombre de dossiers traitant d'abattages d'arbres, de teintes de façade, d'enseignes ou de travaux de minime importance a peu fluctué.

Le nombre de demandes de travaux de minime importance s'est stabilisé avec des chiffres proches d'avant la crise sanitaire avec 156 dossiers (156 en 2021, 184 en 2020).

La filière a traité 68 demandes d'abattage d'arbres provenant pour deux tiers de privés (50 demandes). Sur ce total, deux ont été refusées. Il est à préciser que ces demandes portent sur l'abattage de 56 arbres sur le territoire commu-

nal (87 en 2021) et de 59 arbres sur les parcelles privées (80 en 2021). L'ensemble de ces demandes a été examiné par le responsable communal des espaces verts et des compensations ont été déterminées au cas par cas.

Nombre de dossiers dispensés d'enquête reçus

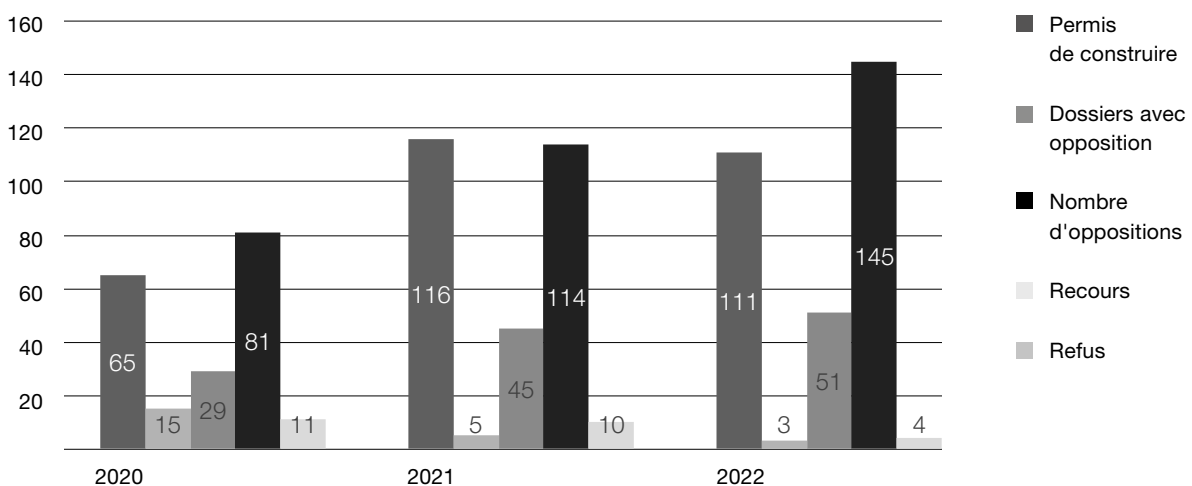


Dossiers ayant fait l'objet d'oppositions

111 dossiers ont fait l'objet d'un permis de construire et de trois refus (contre 116 et cinq en 2021). Il apparaît donc une stabilité dans le traitement des dossiers. De ces 111 dossiers, 51 ont soulevé des oppositions (45 en 2021), totalisant 145 lettres d'oppositions (114 en 2021). Cette augmentation concerne essentiellement des projets de démolitions et constructions d'immeuble de plusieurs appartements comprenant entre cinq et 12 oppositions, huit projets de construc-

tions d'immeubles (sept en 2021) totalisent à eux seuls 56 oppositions, soit un tiers du total de lettres (51 en 2021). Si les quartiers impactés par ces projets diffèrent entre 2021 et 2022, les voisins concernés soulèvent les mêmes griefs. L'intégration des constructions, le nombre de places de parc, l'abattage des arbres et les nuisances des installations techniques sont les principaux motifs d'oppositions.

Nombre de décisions rendues et oppositions



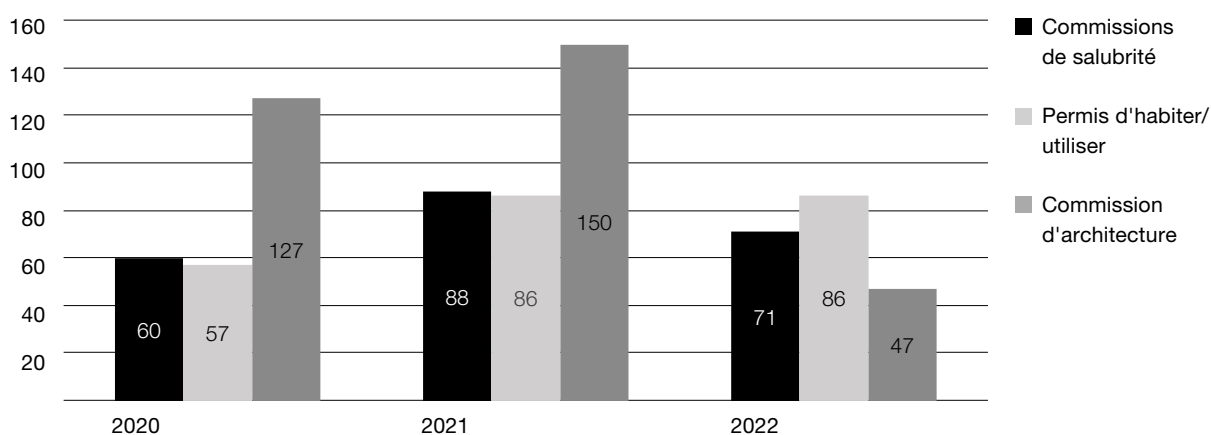
Commissions

Succédant à la Commission des constructions, la Commission d'architecture, d'urbanisme et du paysage poursuit l'examen de dossiers ayant un impact sur le territoire communal. Ce sont 47 dossiers qui ont passé sous les yeux des experts, lesquels ont porté un regard critique sur plusieurs aspects, notamment l'intégration du projet dans son environnement, la qualité des aménagements extérieurs ainsi que le nombre

de places de parc et la circulation générée.

La Commission de salubrité a procédé à 71 visites (88 en 2021). Ces visites ainsi que les documents attendus par la filière ont permis la délivrance de 86 permis d'habiter (86 en 2021). Sur les aspects énergétiques, la filière a procédé à 32 visites (27 en 2021) de chantiers en cours relevant un respect total des aspects énergétiques exigés lors du permis de construire.

Commission de salubrité et d'architecture

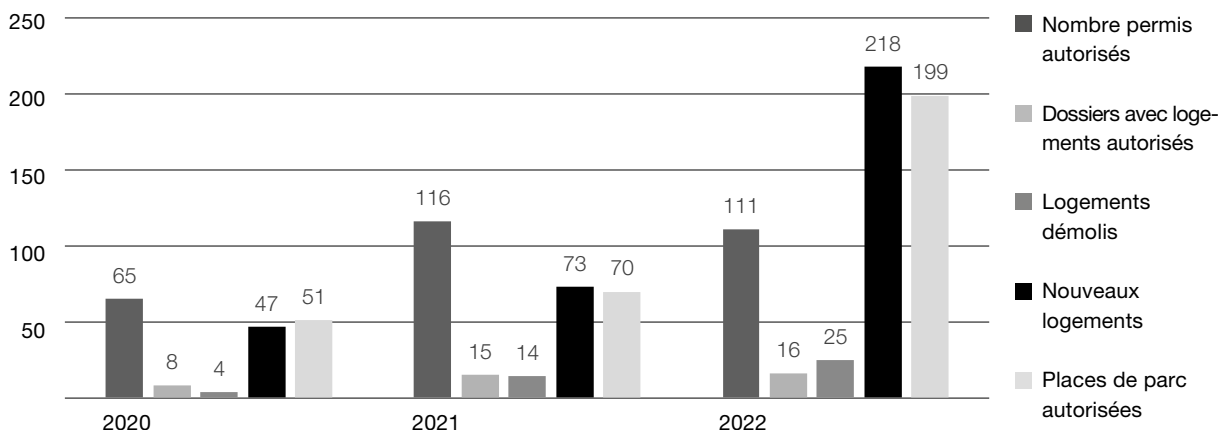


Nouveaux logements

Le nombre de dossiers portant sur la création de nouveaux logements est faible, en comparaison du nombre de dossiers traités. En 2022, sur les 111 permis octroyés, 16 concernent la création de logements. 25 logements ont été démolis pour permettre la construction de 218 nouveaux

logements. Ces nouveaux logements induisent la création de 199 places de parc (souterraines et extérieures). Le nouveau quartier de Clendy-Dessous totalise à lui seul la création de 154 logements et 169 places de stationnement.

Dossiers avec création de logements



Simplification des procédures

Diverses affaires récentes ont laissé apparaître que la manière dont les décisions en matière de police des constructions étaient rendues méritaient un éclaircissement. Les délégations de compétences prises par le passé n'étant pas assez précises, il s'est avéré nécessaire de procéder à une réédition des délégations. En substance, la Municipalité a délégué à son Service de l'urbanisme la compétence des cas bagatelles lorsqu'ils aboutissent à une décision favorable et maintient la compétence à la Municipalité lorsqu'il s'agit de refus. Le service dispose depuis juin 2022 d'une délégation de compétence de la Municipalité pour rendre des décisions favorables portant sur les procédures dispensées d'enquête publique (travaux de minime importance, abattage d'arbres, teinte de façade, en-

seigne), la prolongation de validité d'un permis de construire, l'arrêt des travaux, la délivrance d'un permis d'habiter et le fractionnement. En outre, les permis de construire portant sur un assainissement énergétique ou l'installation d'une pompe à chaleur sont également de compétence du Service de l'urbanisme, ceci afin de faciliter et écourter la procédure.

La procédure pour l'installation des panneaux solaires s'est également simplifiée ; elle est depuis novembre 2022 conforme aux principes présents dans la LAT. Le formulaire d'annonce est suffisant sauf pour les installations situées sur des bâtiments recensés en note 1 et 2 ou situés dans un périmètre ISOS A. Pour ces derniers, la procédure de dispense d'enquête est la règle.

Filière planification et aménagements urbains

Planification intercommunale

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2022, les planifications à l'étude :

Désignation	Communes	Phase du processus
Plan directeur sectoriel des zones d'activités Stratégie de gestion	ADNV	La première phase d'élaboration de la stratégie régionale (diagnostic) est terminée. Le développement de la stratégie s'est poursuivi durant toute l'année 2022. <i>Mandat ADNV + AggloY</i>
Stratégie de priorisation des mesures d'urbanisation	Agglomération	Les communes, le Canton et le Bureau d'agglomération ont validé une stratégie de priorisation des projets en juin 2020. Les chiffres liés à cette stratégie sont révisés chaque année.
Plan d'Agglomération de 4 ^e génération (PA4)	Agglomération	Le PA4 a été transmis à l'Office fédéral du développement territorial (ARE) pour examen.
Plan d'Agglomération de 5 ^e génération (PA5)	Agglomération	L'élaboration du PA5 a démarré et se poursuivra en 2023.

Planification du territoire communal

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2022, les planifications actuellement à l'étude :

Désignation	Communes	Phase du processus
Plan directeur communal (PDCom) Plan d'affectation communal (PACom)	Toutes	Les éléments du PA4 ont été intégrés et le dossier de révision du PDCom est en cours de finalisation. La révision du PACom est bien avancée. Certaines études doivent être révisées suite à la publication de nouvelles directives cantonales. Il est envisagé d'envoyer les deux dossiers à l'examen préalable des services cantonaux en 2023. <i>PR14.09PR</i>

Désignation	Communes	Phase du processus
Plan directeur localisé (PDL) « Gare –Lac »	Logements, activités, commerces, équipements com- munautaires (bâtiments et espaces publics)	Poursuite de la phase opérationnelle. Un addenda à l'accord-cadre avec le Canton a été signé en 2022 : il permettra d'accompagner la phase opérationnelle avec l'appui du Canton en tant que partenaire facilitateur et avec l'octroi de subventions. <i>PR14.02PR</i>
Plan d'affectation (PA) « Ancien-Stand » (périmètre Gare-Lac)	Logements (70%) et activités	L'élaboration du PA a franchi une étape importante, avec le préavis cantonal positif de l'examen préalable. La mise à l'enquête du PA est prévue en 2023. <i>PR16.11PR + Financement privé (La Poste)</i>
Plans d'affectation (PA) « Pêcheurs I et II » (périmètre Gare-Lac)	Logements (75%) et activités	Le PA sera séparé en deux parties ayant des horizons différents : une à court terme (PA Pêcheurs I) et l'autre regroupant les propriétaires souhaitant un statu quo et avec lesquels la réflexion sera reprise à long terme (PA Pêcheurs II). Une réunion avec les propriétaires concernés aura lieu début 2023 pour démarrer l'élaboration des PA. <i>PR16.11PR + Financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Sports » (périmètre Gare-Lac)	Logements (75%) et activités	La Commune, la DGTL (Aménagement), la DAP (Archéologie) le GOP (Groupe opérationnel des pôles) et l'OFC (Office fédéral de la culture) se sont rencontrés à plusieurs reprises pour identifier les enjeux et les mesures de protection à mettre en place sur le périmètre archéologique UNESCO. Le Canton s'est prononcé formellement à la fin de 2022 sur la faisabilité du PA, sa constructibilité relative aux données énoncées par le PDL en 2015. La partie du PA non concernée par le site palafitte pourra démarrer au premier semestre 2023. <i>PR16.11PR + Financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Front-Gare » (périmètre Gare-Lac)	Logements, activités, commerces, Musée de la Mode, bibliothèque et espaces publics	Courant 2022, le bureau Contour Gestions de projets SA a défini les étapes et procédures de développement à mettre en œuvre pour élaborer courant 2023 une vision directrice du développement de tout le secteur permettant de développer en priorité des PA sur les parcelles appartenant à la Ville. <i>PR19.30PR et mandat propriétaires privés (La Poste et CFF)</i>
Plan d'affectation (PA) « Place d'Armes »	Espaces publics, places de jeux, équipements culturels et sportifs sur un parking souterrain.	En juin 2021, le Canton a retourné un préavis négatif sur le PA Place d'Armes, demandant notamment des justifications complémentaires sur le nombre de places de stationnement prévues dans le projet de parking souterrain. Un groupe de travail interservices a été mis en place et le bureau Transitec Ingénieurs-Conseils SA a été mandaté pour répondre aux demandes de la DGMR. Un rapport de synthèse a été élaboré, permettant à la Municipalité de prendre position sur le dimensionnement du parking souterrain. Cette décision permet de relancer le travail en 2023 avec le partenaire pour le parking souterrain, à coordonner avec le projet des aménagements de surfaces. <i>PR18.26PR. Voir aussi : Réaménagement de la Place d'Armes dans la rubrique « Aménagements urbains et chantiers » ci-après.</i>
Plan d'affectation (PA) « Verdan »	Activités et commerces (85 %), logements et une place publique	Suite à la décision du Conseil communal de non-entrée en matière sur la vente des parcelles communales, le projet a été revu, notamment sur les aspects fonciers. Il est prévu de le déposer à l'examen préalable en 2023. <i>PR15.10PR + Financement privé</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan d'affectation (PA) « Saint-Georges »	Mise en conformité de la situation existante	Le PA a été mis à l'enquête en 2022, une opposition a été formulée à ce jour. Le Conseil communal pourra se prononcer sur son traitement et l'adoption du PA au deuxième semestre 2023. <i>Financement privé</i>
Plan de Quartier (PQ) « Au Pré-du-Canal Ouest » (révision)	Logements, activités et un parc destiné au public	Le propriétaire a manifesté son intérêt de mettre en place un nouveau PA ; il a mandaté le bureau Fischer et Montavon. Les études se poursuivront courant 2023. <i>Préavis 02/2000 + Financement privé</i>
Plan d'affectation (PA)//« Les Isles »	Services communaux STE et SEY, transporteurs Travys et CarPostal	En raison du report du PA «Aux Parties» à après 2030, une nouvelle solution a dû être trouvée pour la relocalisation des installations des services communaux STE et SEY et de CarPostal aujourd'hui localisés sur le site de l'Ancien-Stand. La société Travys, en déficit de surfaces, reste associée à la démarche. Diverses études ont été lancées en 2022 pour affiner les scénarios de relocalisation. Cette phase devrait aboutir à une décision début 2023 et à l'élaboration d'un PA sur le secteur des Isles pour le mettre en conformité avec l'accueil des entités susmentionnées. <i>Financement communal et privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Coteau Est »	Logements, activités, commerces, équipements publics (notamment parcs et bâtiments d'intérêt public)	Les contacts entre la Ville et le syndicat se poursuivent. Une compréhension réciproque du cadre légal a permis d'apaiser les revendications de certains membres du syndicat. <i>Mandat Syndicat Coteau Est</i>
Plan d'affectation (PA) « Aux Parties »	Logements, activités, crèche, commerces et une place publique	Après son report à après 2030, les propriétaires ne se sont pas manifestés. <i>PR10.26PR + financement privé</i>
Plan d'affectation (PA) « Les Roseyres »	Logements, activités, parc et place de rencontre ouverts au public	Après son report à après 2030, le développeur immobilier Steiner SA a réagi par la voie légale, en demandant une procédure de médiation. La médiation s'est déroulée en 2021 et n'a abouti à aucun accord. Fin 2022, Steiner SA a indiqué son intention de poursuivre les démarches juridiques à l'encontre de la commune pour tenter d'obtenir des dommages et intérêts. Celles-ci se concrétiseront en 2023. Une analyse juridique a montré que l'action juridique initiée par Steiner SA a peu de chances d'aboutir. <i>Financement privé</i>
Plan d'affectation « Gressy – Sermuz »	Zones pouvant accueillir de l'habitat	Le plan d'affectation a été déposé à l'examen préalable courant 2022, proposant un redimensionnement de la zone à bâtir, conformément aux demandes cantonales. Le Canton a rendu son préavis positif. La mise à l'enquête du PA est prévue courant 2023. <i>Financement communal</i>
Plan partiel d'affectation (PPA) « PST/Y-PARC »	Activités	Un groupe de travail interservices a été mis en place, avec participation ponctuelle d'Y-PARC, afin de garantir la cohérence et la qualité du développement du parc, notamment en ce qui concerne les espaces publics, la mobilité et les espaces verts. Une vision directrice de la mobilité et de l'aménagement a été élaborée dans ce cadre afin de compléter et renforcer les dispositions en vigueur dans le PPA et permettre un développement cohérent du site dans l'avenir. Par ailleurs, la Ville a signé une convention avec la FVE pour que celle-ci honore ses engagements en finançant un franchissement de l'APA à hauteur de 1 million de francs. Cette convention permet de démarrer le projet d'une place publique au PST, avec une liaison efficace entre cette place et le site d'EXPLORiT.

Désignation	Affectation	Phase du processus
Politique foncière communale		Suite à la non-entrée en matière du Conseil communal sur la vente des terrains de la Ville situés dans le périmètre du PA Verdand, la Municipalité a confié à URB la tâche de mettre en place une politique foncière pour la ville d'Yverdon-les-Bains. URB a mis en place un groupe de travail interservices et a choisi, en collaboration avec ce groupe, un mandataire pour élaborer la politique foncière communale : le bureau CBRE, qui a réalisé ce type de document pour de nombreuses autres communes. Le Conseil communal a validé un préavis pour financer le développement des études. Une première étape de diagnostic des potentiels de développement urbain a été menée en 2022, analysée sous l'angle des logements, des emplois et des équipements publics.

Aménagements urbains et chantiers

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2022, les projets d'aménagement actuellement en cours :

Désignation	Communes	Phase du processus
Réaménagement de la Place d'Armes (et réalisation du parking souterrain)	Espaces publics, places de jeux, équipements culturels et sportifs sur un parking souterrain.	Le préavis cantonal négatif reçu à l'été 2021 a nécessité de se reconcentrer sur le dimensionnement du parking souterrain et la justification des 1000 places de stationnement (voir ci-dessus, rubrique planification Place d'Armes). Les projets connexes dépendant directement de la légalisation du sol via le Plan d'affectation, leur développement et le travail par et avec les mandataires ont dû être mis en attente. Sur la base des négociations à venir avec le partenaire privé, le calendrier de projet pourra être mis à jour. <i>PR18.26PR. Voir aussi: PA «Place d'Armes» dans la rubrique «Planification du territoire communal» ci-avant.</i>
Mobilité douce - voie de raccordement Clendy	Assainissement de l'ancienne voie de raccordement de Clendy et aménagement d'un chemin de mobilité douce.	Le projet est en cours; les oppositions ont été levées en 2022. Réalisation prévue en 2023. <i>Financement communal et AggloY</i>
Projet «Cours d'école de qualité - espaces publics vivants»	Réaménagement de la cour d'école de la Villette	La cour d'école du Collège de la Villette a été partiellement réalisée en 2022, avec le soutien de la Fondation Roger Federer. À la demande du Conseil des élèves, une table de ping-pong a été installée à Léon-Michaud. Une boîte de jeux Kukuk a été livrée et est installée au Collège Prés-du-Lac. Elle a vocation à tourner sur différents sites. <i>Financement communal et subventions</i>
Projet-modèle « Un espace public à moins de 5 minutes de chaque Yverdonnois-e »	Création d'un réseau d'espaces publics de proximité dense et de qualité	Ce projet-modèle, qui durera jusqu'en 2024, est soutenu par la Confédération. La phase initiale «Objectif et stratégie» a été achevée et validée par la Municipalité. La phase 2 s'est déployée en 2022, avec une démarche participative à grande échelle au printemps. Les résultats de cette démarche sont en cours d'analyse et seront communiqués au printemps 2023. A l'automne, le groupe de travail a développé la stratégie de déploiement. L'objectif est de définir une stratégie d'amélioration du réseau des espaces publics de proximité et de choisir les trois à cinq sites pilotes. À terme, la démarche donnera lieu à un Plan directeur des espaces publics communaux et une série de réalisations sur le terrain. <i>Financement communal et fédéral</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Requalification de la Rue Clendy-Dessous	Création d'une zone de rencontre 20 km/h et de la mise en séparatif des équipements souterrains	Les études sont en cours, pilotées par URB, en étroite collaboration avec MOB, STE et SEY. Il est attendu que ces travaux soient coordonnés avec ceux de la construction des immeubles du PQ Clendy-Dessous (planifié sur les années 2023 à 2025). <i>PR20.23PR + financement privé</i>
Place des Foulques	Réaménagement modeste de la place	Un projet de réaménagement léger de la place a été dessiné par STE-URB (plantations d'arbres, prairie fleurie, table de pique-nique) et doit être réalisé à l'automne 2023.
Urbanisme tactique	Achat de mobilier léger & installation de vestiaires	Pour répondre à des demandes venant des habitant·es, deux projets d'urbanismes tactiques sont menés : <ul style="list-style-type: none"> • Secteur plage: mise à disposition de vestiaires pour les nageurs. Installation : printemps 2023. • Quartiers: achat de mobilier léger (chaises, tables, parasols) qui sera mis à disposition de groupes d'utilisateurs constitués sur la base d'un contrat de gestion du mobilier. Installation: printemps 2023. Lieu(x): à définir avec URB et JECOS.



Bâtiments

2022
Rapport de gestion

—
Dicastère

Sports | Tourisme | Bâtiments

Service des bâtiments

M. Jean-Daniel Carrard

Municipal jusqu'au 31 juillet 2022

Mme Brenda Tuosto

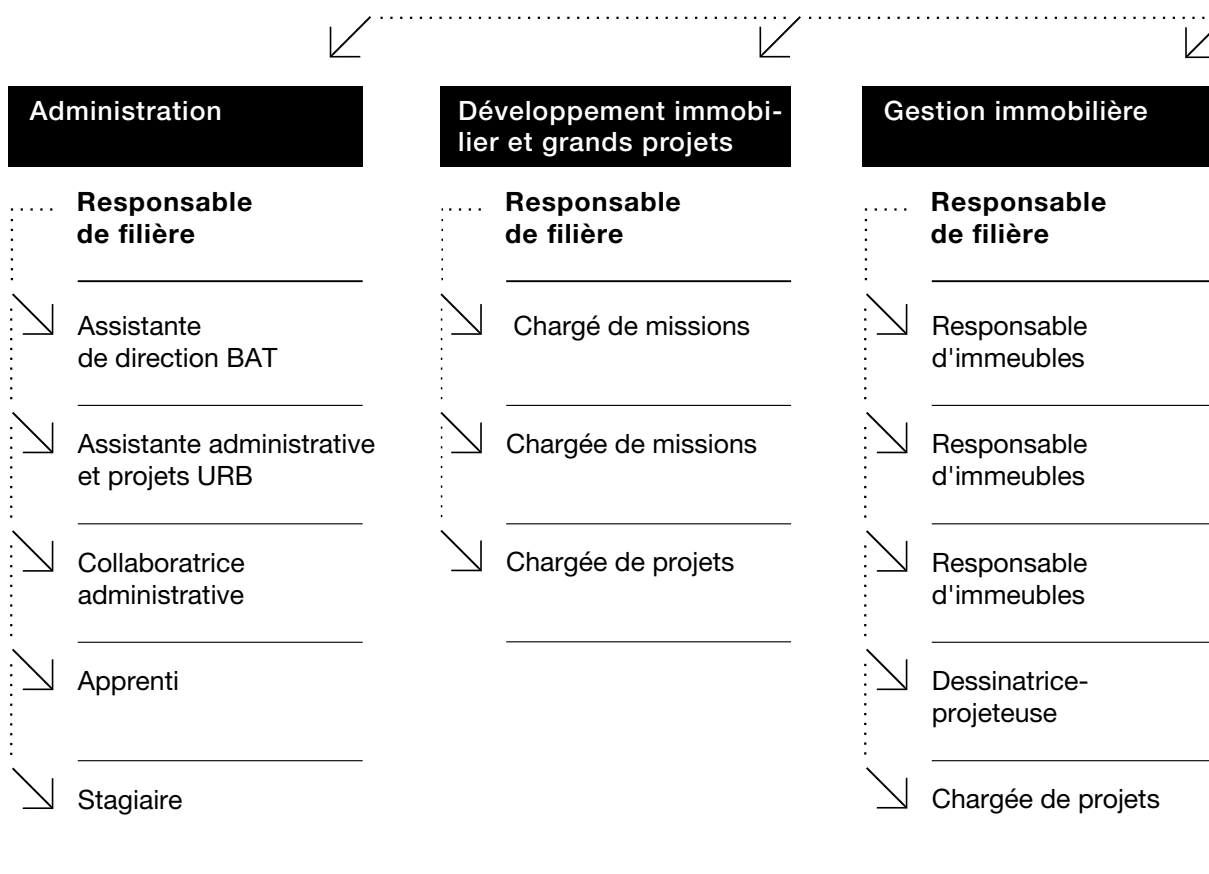
Municipale a.i. jusqu'au 30 novembre 2022

M. François Armada

Municipal à partir du 1^{er} décembre 2022

M. Thomas Czaka

Chef de service



MUNICIPAL | MUNICIPALE SUPPLÉANTE

| Direction |

CHEF DE SERVICE
CHEF DE SERVICE SUPPLÉANT

Gérance communale

Gérante communale

↳ Gérante technicienne

↳ Gérante technicienne

↳ Assistante de gérance

↳ Gérante technicienne

Maintenance et logistique

Responsable de filière

↳ Gestionnaire des clés

↳ Technicien

↳ Technicien

↳ Technicien

↳ Technicien

↳ Assistant en logistique

↳ CONCIERGES
Bâtiments locatifs

↳ CONCIERGES
Refuges

Exploitation

Responsable de filière

↳ CONCIERGES
Secteur Rives

↳ CONCIERGES
Secteur Léon-Michaud

↳ CONCIERGES | Secteur
Cheminet-Fontenay

↳ CONCIERGES
Secteur Place d'Armes

↳ CONCIERGES
Secteur 4-Marronniers

↳ CONCIERGES
Colonies

↳ CONCIERGES
Bâtiments scolaires

↳ CONCIERGES
Bâtiments administratifs

Service des bâtiments

MISSIONS

Le Service des bâtiments est composé de six filières, dont une commune avec le Service de l'urbanisme (URB): la Filière administration.

Filière développement immobilier et grands projets

Les principales missions de la filière sont:

- intervenir comme représentant du propriétaire dans les démarches foncières communales, en collaboration avec la Filière gestion immobilière et les autres services de la Ville (principalement URB);
- proposer des stratégies de valorisation immobilière des biens de la Ville (programmation, acquisition) à la Municipalité;
- gérer des projets d'envergure, notamment lors des phases de développement de ces projets, voire suivre leur réalisation au cas par cas.

Filière gestion immobilière

La filière assure la gestion du patrimoine immobilier propriété de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, HLM et scolaires), soit:

- assurer l'entretien courant et la valorisation des bâtiments communaux par le biais des budgets annuels d'entretien des immeubles ou au moyen de crédits d'investissement;
- assurer une planification immobilière en fonction de l'état de vétusté croissant;
- veiller à l'efficacité énergétique et proposer des sources d'amélioration;
- mettre à disposition des services communaux les locaux administratifs et techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'administration;
- assurer le rôle de représentant du propriétaire dans la gestion du parc immobilier de la Ville;
- assurer le rôle de représentant du Maître de l'ouvrage dans les projets de rénovation et de construction;
- gérer les contrats d'entretien de certaines installations techniques (chauffages, ascenseurs, etc.) dans les bâtiments propriétés de la Ville;
- gérer tous les plans et documents graphiques (support papier ou informatique) des bâtiments propriétés de la Ville et garantir le respect de la charte graphique pour les plans dessinés à l'ordinateur ainsi que leur classement selon les normes;
- compiler sur le Service d'information du territoire (SIT) des informations relatives aux immeubles et à leur exploitation, comme l'emplacement des extincteurs, des cylindres électroniques, des diverses surfaces et des types de surfaces, etc.

Filière gérance communale

La filière assure le rôle de bailleur pour les bâtiments, locaux et terrains loués par la Ville à des tiers, à l'exception des terrains agricoles. Elle assure également la gestion opérationnelle de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL). Les tâches principales de la filière sont:

- gérer tous les baux de la Ville en tant que bailleur et locataire;
- participer à l'élaboration et au suivi des Droits distincts et permanents (DDP) avec le Secrétariat général;
- facturer annuellement les DDP ainsi que les loyers calculés sur les chiffres d'affaires des restaurants propriétés de la Ville;

- mettre en location les biens immobiliers propriétés de la Ville (appartements, surfaces commerciales, cafés restaurants, places de parc, etc.) et de la FYL ;
- gérer les travaux et les rénovations lors de changements de locataires ;
- effectuer les bilans annuels des loyers et des décomptes de chauffage ;
- rédiger diverses conventions d'usage et autres documents ;
- représenter le bailleur à la Commission de conciliation et au Tribunal des baux pour les différentes procédures en cours ;
- faire office de médiateur avec certains locataires lors de conflit de voisinage.

Filière exploitation

Cette filière regroupe les collaboratrices et collaborateurs chargés d'assurer l'exploitation et l'entretien quotidien des bâtiments de la Ville. Ses tâches comprennent :

- assurer et gérer la conciergerie des bâtiments propriétés de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, et scolaires).
- suivre l'évolution de l'entretien des bâtiments attribués en fonction du nombre d'utilisateur·trices, de la fréquence d'utilisation et du type d'utilisation des locaux. Adapter les ressources si nécessaires et calculer les besoins pour les futurs bâtiments ;
- participer à la surveillance des bâtiments et des installations ;
- assurer l'évacuation et le tri des déchets selon les normes en vigueur ;
- déblayer la neige des accès aux bâtiments et veiller à ce que ces voies soient utilisables ;
- assurer le nettoyage des abords des bâtiments attribués à la conciergerie ;
- assurer le nettoyage des cours d'écoles : vidage des poubelles, ramassage des déchets et balayage, en partenariat avec la Filière maintenance et logistique et le Service des travaux et de l'environnement (STE) ;
- mettre en location des salles de classe (en dehors des périodes scolaires) ;
- assurer les tâches inhérentes à la mise en location de salles spéciales, type Aula du Collège des Rives ;
- assurer les tâches d'huissier en collaboration avec le Secrétariat général.

Filière maintenance et logistique

Localisée désormais au Quai de Nogent 3, la filière assume les missions suivantes :

- gérer les stocks : produits, consommables, sources lumineuses et machines d'entretien ;
- gérer certains stocks de matériel de sécurité et de désinfection pour la commune, en partenariat avec le coordinateur santé et sécurité au travail (SST) ;
- assurer et gérer la mise en passe de clés pour l'ensemble des bâtiments de la Ville ;
- assurer l'entretien des surfaces vertes inhérentes aux bâtiments propriétés de la Ville, soit en interne par la conciergerie ou le STE, soit par sous-traitance ;
- assurer le suivi et les déménagements du mobilier scolaire ;
- assurer et organiser le transport du matériel scolaire lors des déménagements de classes ;
- réparer le mobilier scolaire ;
- participer à l'achat du mobilier scolaire et gérer son stockage en partenariat avec le Service jeunesse et cohésion sociale (JECOS) ;
- effectuer des petits travaux d'entretien dans les bâtiments propriétés de la Ville ;
- assurer la distribution du courrier interne pour l'ensemble de l'administration communale ;
- assurer et gérer la conciergerie des bâtiments propriétés de la Ville pour les immeubles de logement.

Filière administration

La filière gère l'ensemble des aspects administratifs, RH et financiers des services de l'urbanisme et des bâtiments. En particulier :

- assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet et la réception téléphonique ;
- assurer les travaux de secrétariat ainsi que le soutien administratif et logistique ;
- gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports, des notes et des préavis ;
- coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe, en lien avec les activités du service (événements, rédaction d'articles pour le journal communal, site internet, brochures, etc.) ;
- gérer les ressources humaines du service, y compris les postes temporaires et aides de vacances ;
- soutenir administrativement les différentes filières (organisation de démarches participatives, mise en place d'outils informatiques, traitement de la correspondance, etc.) ;
- gérer les aspects financiers du service : comptabilité débiteurs et créanciers, élaboration du budget de fonctionnement avec les différentes filières, contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement. Mener, à l'interne du service, le processus de bouclage des comptes annuels en collaboration avec le Service des finances ;
- gestion de projets transversaux pour le service, notamment l'assurance-qualité et la gestion de la matrice des risques ;
- former des apprenti·es et maturan·es et garantir la qualité du suivi de l'apprentissage durant l'année en cours.

POINTS FORTS 2022

Déménagement de la Filière maintenance et logistique

La Filière maintenance et logistique du Service des bâtiments assure l'approvisionnement des différents bâtiments de la Ville en consommables, produits de nettoyage et en acheminement du courrier. Elle gère le parc de véhicules et de machines du Service des bâtiments ainsi que les stocks de produits et de mobilier.

Le déménagement de cette filière au bâtiment de Nogent 3 a permis le regroupement de la totalité des activités de maintenance qui étaient répar-

tées sur neuf sites différents. Cela présente des avantages conséquents en matière de logistique, de fonctionnement et d'économie d'énergie. Les fournisseurs n'ont désormais plus qu'un seul site de livraison, présentant de plus des facilités pour le chargement-déchargement. Les sept collaborateurs techniques de la filière, leurs véhicules, équipements et matériels sont regroupés dans les surfaces du rez-de-chaussée et du 1er étage du bâtiment.

Affichage numérique frontal dans les salles de classe

Depuis la rentrée scolaire 2020, l'éducation numérique est déployée en phases successives au cycle d'enseignement 1 et progressivement dans les autres cycles. Afin d'accompagner cette transition numérique et de répondre aux objectifs pédagogiques qui en découlent, le concept d'affichage numérique frontal a été fixé par la Direction générale de l'enseignement obligatoire

(DGEO). Le numérique remplace partiellement la craie. Le Collège Léon-Michaud est le premier bâtiment scolaire à être équipé de 73 nouveaux affichages numériques frontaux. Le déploiement dans les autres bâtiments scolaires se poursuit, environ 300 classes seront équipées d'ici le printemps 2023.

Rénovation du Temple Pestalozzi

Le Temple Pestalozzi d'Yverdon-les-Bains est classé en tant que monument d'importance nationale. Suite à un préavis validé par le Conseil com-

munal en 2021, divers travaux pour la sécurité au Temple Pestalozzi ont été réalisés :

- ▪ pose d'une installation de détection incendie ;
- travaux de réfection du plafond voûté ;
- rénovation des installations électriques.

En effet, compte tenu de la situation du Temple Pestalozzi – en plein cœur du centre-ville historique, à proximité immédiate des autres bâtiments, avec le risque important de propagation du feu en cas de sinistre – des travaux d'installation de détection incendie étaient indispensables. En sus et afin de profiter des synergies d'un tel chantier, des travaux de réfections des plafonds voûtés ont également eu lieu afin de réparer certaines fissures visibles à l'œil nu depuis le plancher.

Pour la réalisation des travaux d'installation de détection incendie, un échafaudage complet a été mis en place afin de créer une plateforme de travail, nécessaire à toutes les entreprises impliquées. Les travaux à l'intérieur du Temple se sont terminés à la mi-mai, la mise en place du système de protection s'est ensuite poursuivie dans le clocher et les combles du bâtiment.

Démarche participative pour la cour du Collège des Rives

La cour du Collège des Rives, presque entièrement minéralisée, se transforme en îlot de chaleur lorsque les températures augmentent fortement. Sur ce constat, les autorités de la Ville ont décidé de prendre des mesures, en cohérence avec la Stratégie de végétalisation et dans la continuité des aménagements des cours d'école de qualité développés par les services de l'administration. Dans ce cadre, de janvier à mai 2022, le Service des bâtiments a coordonné une démarche participative à l'issue de laquelle des élèves, des enseignant-es, des personnes de l'intendance ainsi que la direction de l'établissement ont pu transmettre au bureau Profil Paysage à Yverdon-les-Bains un projet d'intention

pour le nouveau visage du préau. Durant cette démarche, les participantes et participants ont également eu l'occasion de découvrir des éléments essentiels pour la création d'un espace public de qualité. Le Service des bâtiments a pu s'appuyer sur l'expertise et le soutien des services des sports et de l'activité physique, des travaux et de l'environnement, ainsi que de l'urbanisme. Le groupe a ainsi été sensibilisé à différentes problématiques actuelles telles que l'inclusion sociale dans l'espace public, la lutte contre les îlots de chaleurs et l'importance de créer des espaces qui invitent au mouvement. La réalisation est prévue de juillet à octobre 2023.

Préavis Collège de la Passerelle

Afin de pouvoir répondre à l'accroissement de la population et en réponse aux besoins en matière de planification scolaire, la Ville doit investir dans de nouvelles infrastructures et combler son retard en termes d'équipements sportifs. Un crédit d'étude de 3'065'000 francs a été sollicité

afin de financer le premier volet de la planification scolaire 2020-2035, soit la réalisation d'une salle de gymnastique double, voire triple et de locaux scolaires sur le site du Collège de la Passerelle. Une étude de faisabilité a été lancée fin 2022.

Étape XXVI de la rénovation du Château, tour des Juifs

La mise en place des échafaudages a sonné le coup d'envoi de l'étape XXVI de la rénovation du monument historique. Les travaux réalisés com-

prenaient notamment la réfection de la façade et de la toiture ainsi que la consolidation statique de la tour. Outre l'aspect de conservation du patri-

moine, c'est également à des fins sécuritaires que ces travaux ont été menés, des tuiles menaçant en effet de se détacher. En matière de budget, les coûts sont supportés à parts égales par la Ville et l'Association pour la restauration du château

(ARCHY). Un crédit de 1,4 million de francs a été alloué pour cette étape. La réfection des autres tours suivra, ainsi que celle de la façade faisant face à la Rue de la Plaine.

Sous-Bois | Remplacement des ascenseurs et cuisines

Diverses interventions d'entretien et de modernisation pour ces bâtiments ont été inscrites au plan des investissements 2021-2023, sur une période allant de 2021 à 2024. En effet, les ascenseurs des immeubles Chemin de Sous-Bois 11, 13 et 15, construits en 1989, avaient 32 ans et ceux du bâtiment 17-23, construit en 1993, avaient 28 ans. Leur modernisation permet d'obtenir des installations rénovées avec une durée de vie prolongée et une consommation énergétique

sensiblement réduite. Concernant les cuisines du bâtiment chemin de Sous-Bois 17-23, âgées de 28 ans, celles-ci étaient vétustes et mal équipées. Le remplacement de 60 cuisines domestiques de ces appartements est en cours. Les cuisines des bâtiments du Chemin de Sous-Bois 11-15 avaient été remplacées entre 2003 et 2009.

A la fin de l'année 2022, 30 cuisines ont été installées sur 60 et trois ascenseurs sur sept.

DÉTAILS DES ACTIVITÉS

Filière développement immobilier et grands projets

→ Planification, valorisation immobilière

La Filière développement immobilier et grands projets intervient comme représentante du propriétaire dans les démarches foncières. A ce titre, elle coordonne le plan des investissements pour la valorisation des biens de la commune (bâtiments et/ou parcelles communales) afin de planifier les rentrées et dépenses financières envisagées sur les biens propriétés de la Ville. La collaboration avec d'autres filières (gestion immobilière) ou autres services (notamment URB et JECOS) est impérative.

La filière participe avec le Service de l'urbanisme à la mise en place de la nouvelle politique foncière qui permettra de clarifier la gestion et la valorisation foncière des biens communaux.

Conformément à la Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), la filière donne son préavis sur toutes les demandes de préemption selon des critères définis et effectue des études complémentaires si nécessaire.

→ Grands projets

Certains grands projets tels que le parking de la Place d'Armes ou la construction de nouveaux bâtiments scolaires ou administratifs sont confiés à la Filière développement immobilier, en charge d'effectuer les études préliminaires et de

suivre le développement du projet jusqu'à la fin des travaux, si nécessaire. En parallèle, la filière s'assure que le plan des investissements est mis à jour tant sur les crédits d'études et d'investissements que sur les échéances des projets.

→ Planification scolaire, parascolaire et préscolaire

La filière s'occupe également du volet opérationnel de la planification scolaire, parascolaire et préscolaire (dossiers pilotés par le JECOS) en élaborant des stratégies d'implantation des

besoins pour les locaux d'enseignement, les salles de gymnastique, les unités d'accueil et les crèches.

→ Projets

Désignation	Projet	Phase du processus
Place d'Armes	Projet de PPP pour la réalisation d'un parking souterrain et le réaménagement complet de la surface (Rue des Remparts et Place d'Armes).	Actualisation du calcul sur le dimensionnement du besoin en stationnement pour le centre-ville. Mise à disposition des données à la Municipalité pour une orientation politique et coordination entre les services impliqués.
Relocalisation STE/SEY	Collaboration avec les services de l'urbanisme et de la mobilité pour la relocalisation de STE/SEY. Etudes complémentaires à mener avec CarPostal et Travys.	Mise à jour des besoins de l'administration communale (STE et SEY) en vue de l'élaboration d'un PA sur le site des Isles.
Planification scolaire	Analyse des besoins de la Ville et de l'Entente scolaire pour la période 2020-2030.	Lancement de l'étude de faisabilité et du concours d'architecture pour le Collège de la Passerelle. <i>Préavis PR22.11PR</i>
Planification parascolaire et préscolaire	Analyse des besoins de la Ville jusqu'en 2035 et stratégie pour le développement des unités d'accueil parascolaire et des crèches.	Identification des projets et coordination avec le JECOS pour la rédaction d'un préavis prévu au printemps 2023.
Relocalisation du Check-point	Projet pour relocaliser la structure du Check-Point dans l'ancienne tribune de l'Hippodrome aux Rives.	Coordination avec le JECOS pour une étude de faisabilité et un avant-projet. <i>Préavis prévu à l'hiver 2023-2024</i>
Ferme des Cygnes	Valorisation de La Ferme des Cygnes et de la parcelle située à proximité de la Thièle.	Suite à l'abandon du 1er projet, mise en place d'un appel à investisseurs pour trouver le partenaire et le programme nécessaire à la rénovation et à la mise en valeur du site. <i>Préavis prévu à l'automne 2023</i>

Filière gestion immobilière

Entretien courant

Chaque année, de nombreux travaux d'importance variable sont entrepris dans les bâtiments propriétés de la Ville afin d'en assurer l'entretien et la rénovation. Cela comprend :

- la gestion des contrats d'entretien, des installations techniques (chauffage, sanitaires, électricité, ventilation, sécurité et sécurité incendie), des ascenseurs, des toitures, des stores, des appareils ménagers (cuisinières, fours, lave-vaisselles, frigos, hottes de ventilation, lave-linges et sèche-linges), des aménagements extérieurs et des clôtures, y.c. les installations de jeux ainsi que la révision des orgues, des horloges monumentales et des cloches.
- la gestion des travaux d'entretien importants et des petites interventions de réparation pour l'ensemble du patrimoine immobilier.

→ Projets : études

Désignation	Projet	Phase du processus
Château	Analyse des diverses phases de rénovation, en collaboration avec l'Association pour la restauration du château d'Yverdon (ARCHY), plan quinquennal. Coût de l'étude Fr. 900'000.-	Étude 2021 à 2023, réalisation de 2023 à 2025. <i>Préavis PR21.16PR</i>

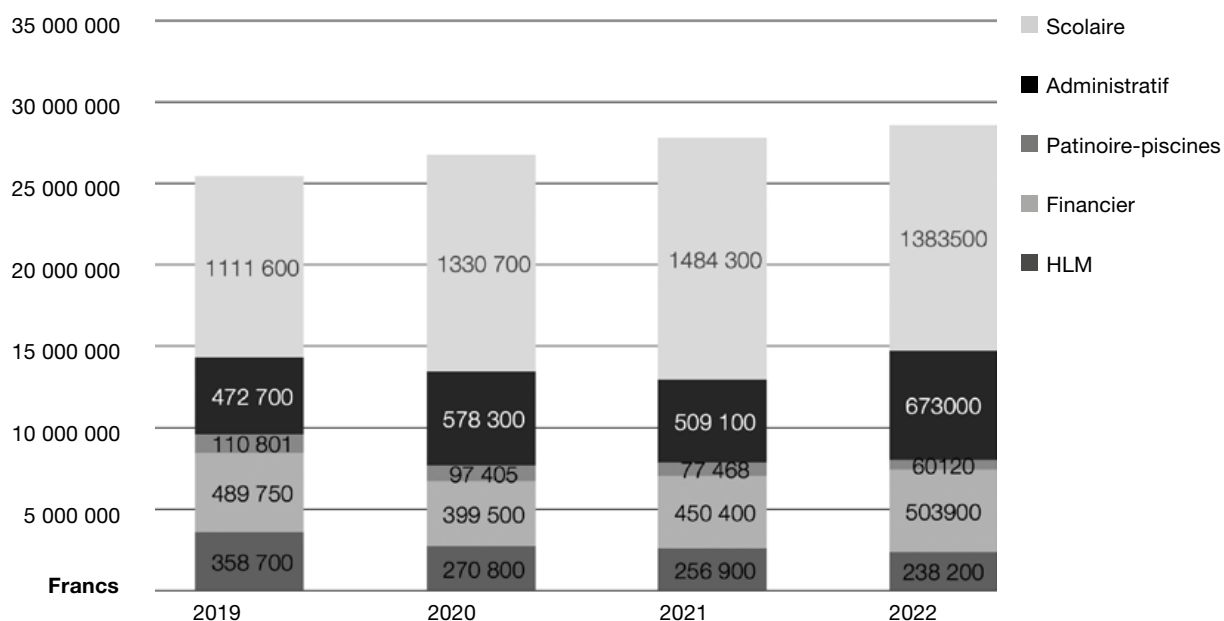
Désignation	Projet	Phase du processus
Château étape XXVII Tour de la Place	Travaux de rénovation, en collaboration avec l'ARCHY. Coût des travaux Fr. 1'100'000.-	Étude 2019 et 2022, réalisation 2023 <i>Préavis PR22.28PR</i>
Théâtre Benno Besson	Etude pour le remplacement des sièges et aménagement de la scène.	Étude en 2021 et 2022, réalisation dès 2025.
Collège Léon-Michaud	Etude pour la modification des sous-stations de chauffage et distributions. Coût des travaux Fr. 300'000.-	Étude en 2022, réalisation en 2023. <i>Préavis PR22.07PR</i>
Jordils 65	Étude pour la rénovation de l'immeuble.	Étude 2021 et 2022, réalisation en 2023 et 2024.
Hôtel de Ville	Étude de réorganisation des bureaux suite au départ du Service des sports.	Étude en 2021 et 2022, réalisation en 2022 et 2023.
Sports 5	Projet de développement et de réaménagement des locaux entre partenaire privé, SPORTS et SCU. Coût de l'étude Fr. 500'000.-	Étude 2020 et 2021. Réalisation prévue en 2022 et 2023, mais le projet change d'orientation. <i>Préavis PR19.02PR</i>
Rugby aux Vuagères	Étude d'un nouveau bâtiment de vestiaires et sanitaires, avec SPORTS. Coût des travaux Fr. 1'477'000.-	Étude en 2021 et 2022, réalisation en 2023. <i>Préavis PR21.12PR</i>
Collège des 4-Marronniers	Etude pour la réaffectation de l'appartement du concierge pour une APEMS	Étude en 2022, réalisation en 2023.
4, place du 7 février, bibliothèque	Etude pour le remplacement des fenêtres de l'immeuble. Coût des travaux Fr. 500'000.-	Étude en 2022, réalisation en 2023.
Planification immobilière	Etudes pour l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux. Coût des études Fr. 1'320'000.-	Études en 2021 et 2022, réalisation en 2023 et 2024. <i>Préavis PR22.16PR</i>
Salle de la Marive	Étude pour le remplacement des luminaires de la salle. Coût des travaux Fr. 337'000.-	Étude en 2022, réalisation en 2023
Café du Château	Étude pour le remplacement partiel de la cuisine professionnelle. Coût des travaux Fr. 200'000.-	Étude en 2022, réalisation en 2023

→ Projets : réalisations

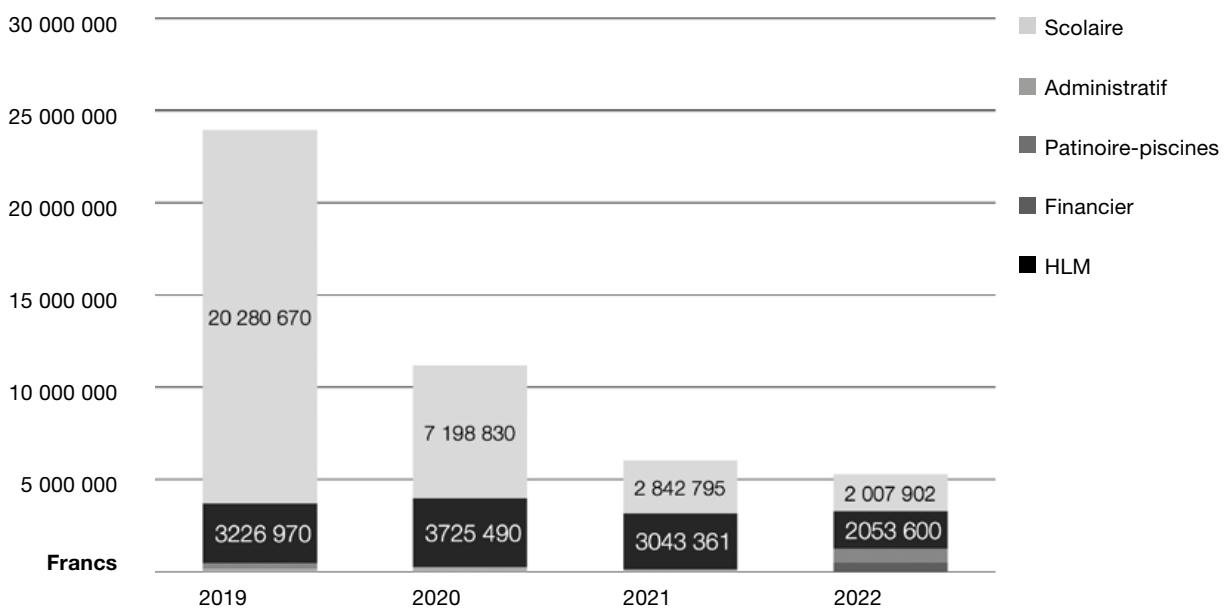
Désignation	Projet	Phase du processus
Sécurisation des bâtiments scolaires	Réalisation de la détection incendie des collèges du Cheminet et de la Passerelle. Coût des travaux Fr. 2'010'000.-	Étude en 2021, réalisation en 2021 et 2022. <i>Préavis PR16.12R</i>
Stade de l'USY	Réfection de la piste d'athlétisme et divers avec SPORTS. Coût des travaux Fr. 1'600'000.-	Étude en 2020 et 2021, réalisation en 2021 et 2022. <i>Préavis PR20.03PR</i>

Désignation	Projet	Phase du processus
Sous-Bois 17-23	Remplacement des cuisines. Coût des travaux Fr. 869'100.-	Étude de 2019 à 2021, réalisation de 2022 à 2024. <i>Préavis PR21.29PR</i>
Sous-Bois 11-23	Modernisation des ascenseurs. Coût des travaux Fr. 456'800.-	Étude de 2019 à 2021, réalisation de 2022 à 2024. <i>Préavis PR21.29PR</i>
OIBT 2021-2025	Mises en conformité électriques. Coût des travaux Fr. 500'000.-	Étude en 2020, réalisation de 2021 à 2025. <i>Préavis PR21.14PR</i>
Extension caserne des pompiers	Réalisation d'une annexe à la caserne des pompiers (principalement des locaux pour véhicules). Coût des travaux Fr. 7'500'000.-	Préavis voté en décembre 2016. Réalisation en 2019 - 2022. <i>Préavis PR.16.31PR</i>
Bâtiments scolaires	Travaux de modernisation et d'extension des réseaux informatiques pédagogiques. Coût des travaux Fr.1'450'000.-	Étude en 2020, réalisation en 2021 et 2022. <i>Préavis PR.19.33PR</i>
Temple Pestalozzi	Installation d'une détection incendie, renouvellement des installations électriques, réfection des plafonds. Coût des travaux Fr. 500'000.-	Étude en 2020 et 2021, réalisation en 2022. <i>Préavis PR21.26PR</i>
Collège Pestalozzi	Travaux de rénovation de la toiture. Coût des travaux Fr. 2'000'000.-	Étude en 2018 et 2019, réalisation en 2020-2022. <i>Préavis PR18.23PR</i>
Patinoire-piscines	Expertise énergétique et mise en place d'améliorations. Coût des travaux Fr. 2'321'960.-	Étude en 2020 et 2021, réalisation 2022. <i>Préavis PR15.04PR</i>
Château étape XXVI - Tour des Juifs	Travaux de rénovation, en collaboration avec l'ARCHY. Coût des travaux Fr. 1'400'000.-	Étude 2019 et 2020, réalisation de 2021 à 2022. <i>Préavis PR21.16PR</i>
Bâtiments scolaires	Déploiement de l'Affichage numérique frontal (ANF) dans les salles de classe. Coût des travaux Fr. 2'090'000.-	Étude en 2021, réalisation en 2022 et 2023. <i>Préavis PR21.43PR</i>
Terrain de foot des Isles	Remplacement de l'éclairage. Coût des travaux Fr. 230'000.-	Étude en 2021, réalisation en 2022. <i>Préavis PR21.12PR</i>
Piscine extérieure	Réalisation d'une nouvelle pataugeoire avec SPORTS. Coût des travaux Fr. 763'000.-	Étude en 2020 et 2021, réalisation en 2022. <i>Préavis PR21.12PR</i>
Cygnés 10, agrandissement de l'UAPE	Suite à l'arrêt du restaurant, travaux de réaménagement partiel afin de procéder à l'extension de l'UAPE. Les locaux ont été adaptés en conséquence et l'affectation a été modifiée. Coût des travaux Fr. 50'000.-	Étude et réalisation en 2022. Budget d'entretien 2022
Théâtre Benno Besson	Renforcement du plafond de la salle et remplacement de l'éclairage d'ambiance. Coût des travaux Fr. 120'000.-	Étude et réalisation en 2022. Budget d'entretien 2022

Charges annuelles d'entretien par patrimoine immobilier

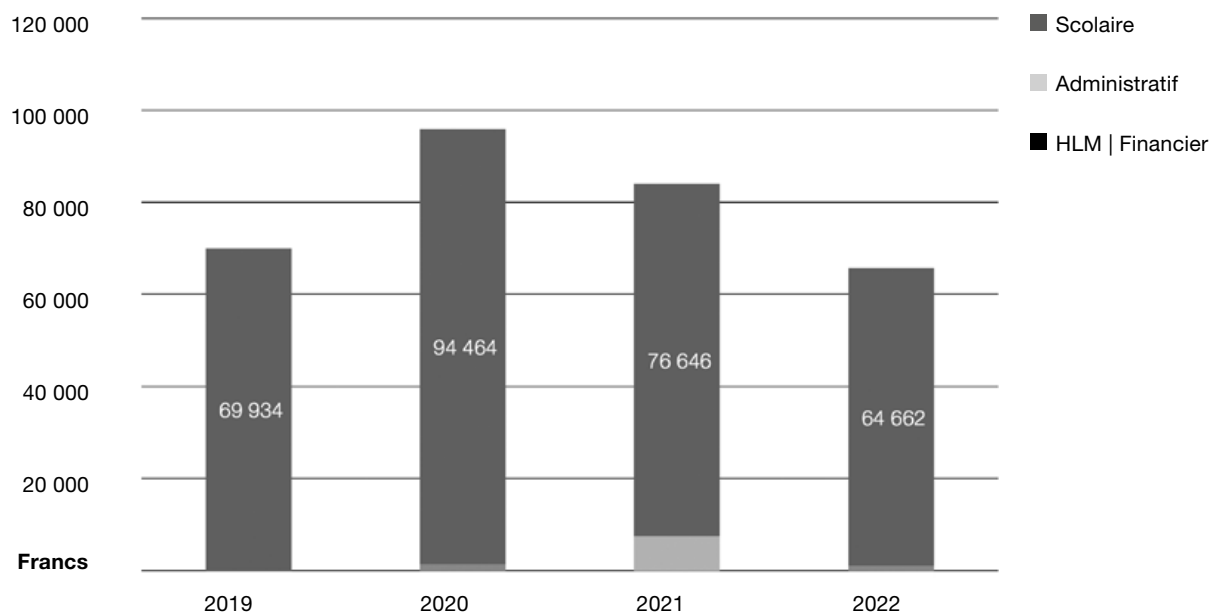


Investissements annuels par patrimoine immobilier



Les frais d'entretien des bâtiments propriétés de la Ville restent importants, en raison du vieillissement des immeubles. Depuis 2021, l'outil de planification immobilière Stratus offre une vision d'ensemble plus claire de l'état du parc immobilier.

Évolution des coûts annuels générés par des actes de vandalisme



Les frais liés aux actes de vandalisme sont relativement constants. Cela concerne essentiellement les cas d'incendie, de bris de glaces et stores dans les écoles. Les actes d'incivilité dans les immeubles d'habitation et les WC publics ont, depuis 2017, pratiquement disparu.

Filière gérance communale

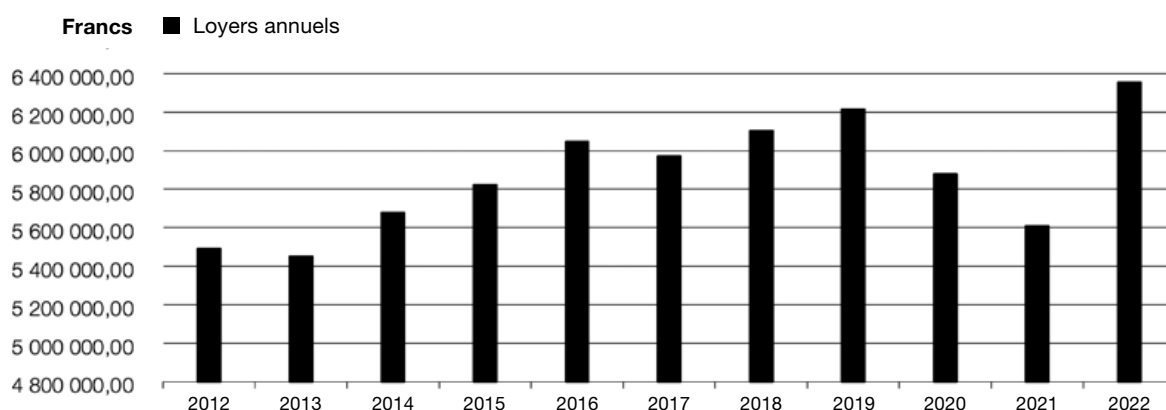
- Exploitation du logiciel de gérance Abaimmo en collaboration avec le Service des finances et l'Office informatique pour la partie financière et locative.
- Mise en exploitation du logiciel Abaimmo pour la gestion des immeubles propriété de la FYL.
- Gestion courante des relations contractuelles avec tous les locataires des immeubles de la Ville.
- Gestion des baux à loyer en tant que bailleur et locataire.
- Participation à la rédaction de DDP.
- Réfection partielle ou complète des logements (peinture, sols) et/ou remplacement d'appareils ménagers, stores, etc.
- Collaboration avec la Filière gestion immobilière pour le suivi de certains travaux.
- Suivi des paiements des loyers et des redevances des droits de superficie et des dossiers contentieux.
- Gestion des immeubles subventionnés et des appartements propriétés de la FYL.
- Suivi des retouches de fin de chantier avec l'architecte pour le projet de construction de Jean-André Venel, propriété de la FYL.
- Collaboration avec la nouvelle responsable de l'Office communal du logement pour la mise en place d'une nouvelle procédure d'attribution dans le cadre de la location des logements.
- Départ du locataire « L'Impro » à la Rue des Cygnes 10.
- Départ du locataire de la base nautique et appel d'offres pour recherche d'un nouveau repreneur.
- Mise en place d'un nouveau système de gestion dans les buanderies des immeubles Sous-Bois 17-23.

Pour l'année 2022, la Gérance communale a encaissé des loyers bruts pour la somme totale de Fr. 6'355'398.75. Ce montant a augmenté par rapport aux deux années précédentes qui avaient été impactées par des abandons de loyers pendant la pandémie.

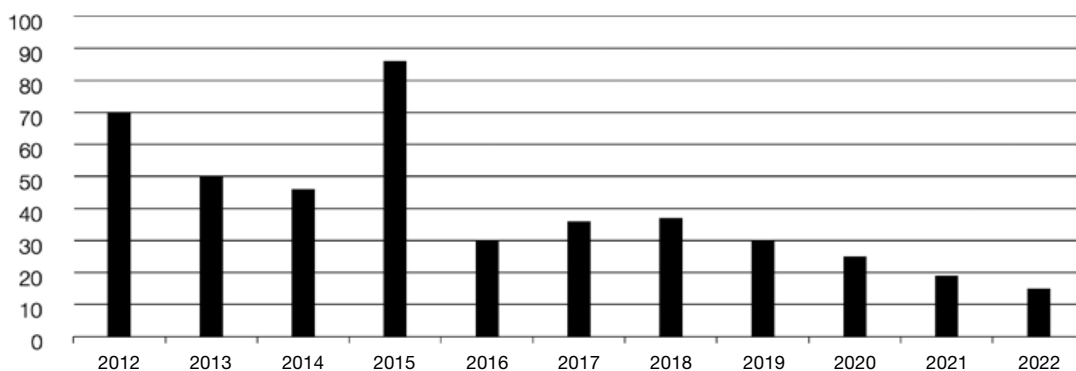
Au 31 décembre 2022, la somme des loyers non encaissés s'élevait à Fr. 56'495.15 (celle-ci comprend les retards de paiement d'un mois

de loyer ou plus, ainsi que des suppléments de chauffage). Le montant des arriérés de loyers a diminué et seuls quelques locataires récurrents sont concernés par les rappels pour un ou deux mois de retard. Cette année, le montant est plus élevé avec l'augmentation des charges de chauffage et plusieurs arrangements ont été discutés avec les locataires. Un suivi régulier des encaissements est effectué, afin d'éviter des situations difficiles.

Loyers annuels



Changements | déménagements de locataires



Filière exploitation

→ Organisation et gestion du personnel (55 collaborateur-trices)

- Gestion des vacances et des absences de courte et de longue durée.
- Poursuite du développement du rôle des intendants, avec un accent sur le site des Quatre-Marronniers.
- Organisation et contrôle du travail des équipes, distribution des tâches.
- Organisation des travaux d'entretien en interne ou en externe.
- Organisation de formations internes ciblées nettoyages en partenariat avec les intendants.
- Organisation d'une séance spécifique pour l'économie d'énergie, via la société Energo, pour la commune.

- Tâches d'huissier en collaboration avec le Greffe
- Préparation des locaux et du matériel nécessaire aux diverses manifestations.
 - Organisation et participation à la mise en place des tables, chaises et praticables nécessaires aux séances du Conseil communal.
 - Accompagnement des municipaux lors des visites aux nonagénaires ou centenaires.
 - Fourniture des boissons et des collations.
 - Suivi durant les réceptions.
 - Gestion de la cave de la Municipalité.

- Location des salles de classe
- Location des salles de classe en dehors des périodes scolaires, en priorité pour les cours de langues étrangères, gestion des disponibilités.
 - Mise à disposition des clés nécessaires à l'accès aux classes.
 - Contrôle des locaux en matière de propreté des classes et sanitaires.

Filière maintenance et logistique

- Organisation et gestion du personnel (20 collaborateurs·trices)
- Gestion des vacances et des absences de courte et de longue durée.
 - Organisation et contrôle du travail des équipes, distribution des tâches.
 - Développement des activités des techniciens, utilisation des compétences métiers.
 - Organisation des travaux d'entretien en interne ou en externe.
 - Organisation de l'entretien des surfaces vertes en interne ou externe.
- Logistique
- Gestion des clés.
 - Entretien des refuges de Gressy et l'Escarbille.
 - Réparation des machines destinées à l'usage de la Filière exploitation.
 - Petites réparations et travaux techniques dans les bâtiments propriétés de la Ville.
 - Nettoyage des graffitis et petits travaux de peinture.
 - Livraison de matériel et de produits.
 - Gestion du stock intermédiaire de matériel et de produits.
 - Aide au nettoyage des cours d'écoles : vidage des poubelles, ramassage des déchets et balayage. Le balayage des grandes surfaces est effectué en partenariat avec le Service des travaux et de l'environnement (balayeuse de voirie).
 - Aide au déblaiement de la neige et salage avec le tracteur Kubota ou mono axe, selon plans établis.
 - Déménagement du matériel des enseignant·e·s, transfert selon planning du mobilier scolaire.
- Mobilier scolaire
- Demande de devis pour l'acquisition de nouveau mobilier scolaire, réparation et déménagement de ce mobilier scolaire. Gestion effectuée en collaboration avec JECOS.
 - Organisation du transfert de mobilier scolaire pour la rentrée d'août sur la base des informations des écoles.

Interventions de la Filière maintenance et logistique 2022

Catégorie		
Clés	Modification de clés	750 interventions
	Intervention sur cylindre	300 interventions
	Installation de cylindre	100 interventions
	Gestion électronique interne et externe	30 bâtiments
CVSE	Sanitaire	64 interventions
	Électricité	27 interventions
	Chauffage	21 interventions
	Inondation	6 interventions
Extérieurs	Espaces verts	13'800 m2 de tonte
	Littering	7 tonnes
	Balayeuse	27 heures
	Déneigement	100 heures

Filière administration

- Gestion des activités administratives, RH et financières du service.
- Traitement de 76 rapports, 13 notes et 5 préavis à la Municipalité.
- Mise à jour de diverses bases de données suite à l'entrée en force des programmes Abaimmo et MindView.
- Organisation de divers événements internes.
- Amorce d'une réflexion globale sur le management de la qualité. La réflexion et mise en œuvre se poursuivront en 2023.

Conclusion

Le présent rapport a été approuvé par la Municipalité au cours de sa séance du 05.04.2023, sous les réserves d'usage.

Toutes les pièces justificatives sont à la disposition de la Commission de gestion pour l'exécution de son mandat.

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal :

d'approuver la gestion de l'exercice 2022, vu le rapport de la Commission de gestion.

Au nom de la Municipalité



P. Dessemontet
Le syndic



F. Zürcher
Le secrétaire

Impressum

Editeur

Ville d'Yverdon-les-Bains

Rédaction

Les services de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Coordination

Secrétariat général

Conception

Communication de la Ville d'Yverdon-les-Bains

Graphisme

Anouck Bécherraz

Crédits photos

Sarah Carp | P. 1 | 30 | 55 | 115

Ville d'Yverdon-les-Bains | P. 73 | 105 | 165 | 245 | 267

On the Roots | P. 85

Yvan Gindroz | P. 147

Synergies, M. Bailly | P. 195

SDIS | P. 213

Zoé Jobin | P. 221 | 251

Impression

Sprint votre imprimeur SA

Version digitale disponible sur www.yverdon-les-bains.ch